TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 928 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 18 MARS 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LE POLISARIO AFFIRME AVOIR INFLIGÉ DE LOURDES PERTES AUX FORCES MAROCAINES

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La montée des « verts » en R.F.A.

Les élections qui ont eu lieu dimanche 16 mars dans le Bade-Wurtemberg étaient attendues en Allemagne fédérale avec un vif intérêt : le Land occupe une place très importante dans la vie politique et économique d'outre-Rhin, et l'on espérait tirer du vote, organisé à moins de sept mois des prochaines élections générales du 5 octobre 1980, un certain nombre d'enseignements.

Le premier de ceux-ci est que les écologistes ouest-allemands ont gagné leur pari et qu'il sera désormais impossible aux partis traditionnels de les tenir pour quantité négligeable : le parti « vert » réussit une percée qui pourrait être décisive pour son avenir. Ce succès fait suite à celui qu'il avait remporté, l'automne dernier, lors des élections régionales de Brême ; mais il s'agissait, alors, d'un Land formé par une grande ville et sa banlieue, où les thèmes écologistes étaient plus faciles à développer. Avec 5,3 % des suffrages, les « verts » franchissent pour la seconde fois la barrière des 5 % de voix requis pour obtenir des sièges au Landtag.

Les chrétiens-démocrates, de leur côté, conservent la majorité absolue avec quelque 53,4 % des suffrages. Mais ils enregistrent un recul de plus de trois points, malgré le triomphe personnel de leur chef de file local, M. Lothar Späth : le ministre-président de Bade-Wurtemberg recueille, quant à lui, 76 % des voix. Sa campagne très dynamique et l'excellente image qu'il a réussi à donner de lui-même en peu de temps n'ont pu faire manifestement oublier à un certain nombre d'électeurs de la C.D.U. le malaise qu'ils avaient éprouvé lors de l'« affaire Filbinger » (son prédécesseur contraint à la démission, en août 1978, après que son passé de juge militaire durant la période nazie eut été révélée).

Les sociaux-démocrates n'ont cependant aucune raison de se réjouir du recul de leurs rivaux directs. Lors des dernières élections régionales, en 1976, ils avaient recueilli 33,3 % des suffrages, et l'on considérait à l'époque qu'ils avaient alors atteint leur niveau le plus bas. Or ils obtiennent, cette fois-ci, 32,5 %, alors même qu'ils avaient pris l'initiative — ou le risque — de présenter le scrutin comme un choix de politique générale entre le chancelier Schmidt et son rival, M. Franz-Josef Strauss.

Les alliés libéraux du S.P.D. peuvent, eux, s'estimer satisfaits du scrutin de dimanche : ils passent de 7,8 à 8,3 % des voix, sans doute grâce aux énergiques prises de position de leur dirigeant national, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, dans la crise internationale. Mais pour les sociaux-démocrates, les élections du Bade-Wurtemberg mettent en lumière un danger qu'un certain nombre de leurs stratèges prévoyaient d'ailleurs depuis quelque temps : celui qu'une partie de l'électorat de gauche, en particulier chez les jeunes et dans les milieux universitaires, se détourne désormais du vote en faveur du S.P.D. au profit des écologistes.

A terme, le succès des « verts » pourrait présenter un sérieux risque pour M. Schmidt, et la représentation proportionnelle en vigueur outre-Rhin aboutir à ce paradoxe que la coalition sociale-libérale sortante soit défaite par le succès d'un mouvement qui est pourtant bien plus éloigné politiquement des amis de M. Strauss que de ceux du chancelier.

EN BRETAGNE

- Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Plogoff.
- La « marée noire » s'étend dans les Côtes-du-Nord.

(Lire nos informations page 42 et 43.)

Un entretien avec M. Menahem Begin

L'Europe devrait comprendre qu'un État gouverné par l'O.L.P. deviendrait une base soviétique

nous déclare le premier ministre israélien

Le gouvernement israélien a, une nouvelle fois, dimanche 16 mars, repoussé à une prochaine séance le débat sur l'installation de juifs dans la ville arabe de Hébron, en Cisjordanie. Cet ajournement semble avoir été motivé par l'opposition très marquée, au sein même du gouvernement, au peuplement juif de la ville de Hébron. Selon un sondage, publié par le « Haaretz », près de 53 % des personnes interrogées se sont déclarées hostiles à une telle initiative.

D'autre part, Israël a demandé au Caire et à Washington d'accélérer les négociations sur l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. M. Sol Linowitz, représentant du président Carter, est attendu, le 25 mars, au Caire, pour participer aux travaux de la dixième session de ces négociations. Le nouveau chef de la diplomatie israélienne, M. Itzhak Shamir, se joindra à la délégation de son pays, qui est dirigée par le ministre de l'intérieur, M. Yussef Burg.

Dans une interview qu'il a accordée à notre correspondant à Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, évoque ces négociations et, à propos de l'avenir des Palestiniens, demande à Paris et aux autres capitales européennes de « comprendre qu'un Etat gouverné par l'O.L.P. deviendrait, inévitablement, une base soviétique au cœur du Proche-Orient ».

« Après le vote américain aux Nations unies contre les implantations, après les déclarations du président Giscard d'Estaing et les prises de position européennes, Israël ne se trouve-t-il pas plus isolé que jamais ?

— Non, je ne le crois pas. Nous en avons une preuve avec la déclaration du président Carter selon laquelle la résolution du Conseil de sécurité est en contradiction avec les accords de Camp David. C'est une mise au point très importante et elle pourrait s'appliquer également à la position prise par le président français au Koweït à propos de l'autodétermination. Au moment où chacun — comme le président Giscard d'Estaing — parle de ce principe pour les Palestiniens, je dois vraiment préciser que je suis un Palestinien. Il y a des Palestiniens juifs et des Palestiniens arabes. Dans le préambule du mandat confié au gouvernement britannique en 1922 est inscrite la « reconnaissance des liens historiques entre le peuple juif et la Palestine ». Parce qu'à cette époque tout le monde admettait que « Palestine » était simplement un nom étranger pour désigner avec lequel le peuple juif avait des liens historiques. Ainsi les droits de ce peuple ont été admis par toutes les nations, pour un retour, pour la reconstruction d'une patrie, c'est-à-dire un Etat. Mais le président français veut probablement parler des Palestiniens arabes. Dans ce cas il est clair que l'autodétermination ne signifie rien d'autre que la création d'un Etat palestinien arabe.

« Des mots vides de sens »

— Mais quelle analyse précise faites-vous des positions françaises et européennes telles qu'elles viennent d'être exprimées ?

— L'ensemble du peuple arabe, dont les Palestiniens arabes ne représentent qu'une très petite partie, comprend actuellement vingt et un Etats souverains auxquels nous n'avons jamais nié le droit à l'autodétermination. Ce principe existe pour des nations et non pour des fractions d'entre elles. Est-il légitime de vouloir créer un vingt-deuxième Etat arabe appelé Palestine qui mettrait en danger l'existence même de l'Etat juif alors qu'il n'y en a qu'un seul ? Tout ce que l'on dit à notre intention à propos de « garanties », de « sécurité », etc., ce ne sont que des mots vides de sens. L'expérience nous a montré ce que sont de telles garanties. Elles ne sont jamais efficaces. Nous ne demandons à personne de nous défendre ou d'assurer notre sécurité. Nous pouvons maintenir nous-mêmes notre indépendance. Nous ne demandons à personne de livrer nos propres batailles.

Propos recueillis par FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

POLLUTIONS

Si à Plogoff on s'est battu pour tenter d'empêcher l'implantation d'une centrale nucléaire, à Trégastel, quand la marée noire, une nouvelle fois, est arrivée, on s'est tu.

Et tout s'est en somme passé comme si à Plogoff on avait réclamé, même sans le savoir, qu'il y ait encore des marées noires, alors qu'à Trégastel on aurait souhaité, mais comme en secret, que le nucléaire se développe assez vite pour supprimer ces bateaux pleins de pétrole, beaucoup plus polluantes — jusqu'à présent du moins — que ne l'ont été les centrales nucléaires...

MICHEL CASTE.

L'échéance de 1981

L'« affaire Marchais » contribue à accélérer la précampagne pour l'élection présidentielle

Un peu plus de treize mois avant l'échéance, la précampagne pour l'élection présidentielle de 1981 prend un tour plus rapide et plus spectaculaire. Ce qu'il est maintenant convenu de nommer « l'affaire Marchais » y est pour beaucoup.

La direction du parti communiste poursuit maintenant une contre-attaque fondée sur deux arguments : le document extrait des archives d'Augsbourg, et publié par l'Express, ne prouve rien, et le départ de M. Marchais pour l'Allemagne ne relève pas d'une attitude collaborationniste. « S'ils veulent l'affrontement, ils l'auront », a lancé, samedi, le secrétaire général devant les cadres de son parti, en faisant allusion à ses accusateurs.

La classe politique continue d'observer une attitude réservée à l'égard de ces développements. M. Poniatowski (U.D.F.) évoquait, dimanche au micro de R.T.L., les « torrents de boue qui commencent à couler » chaque fois qu'a lieu « une élection importante ». De son côté, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., souhaite que la « transparence » réclamée pour le responsable communiste soit demandée à tous les candidats, sans exception, à la présidence de la République.

L'échéance de 1981 préoccupe les instances du R.P.R. dans la mesure où, bien que le principe d'une candidature gaulliste ait été retenu, aucun postulant ne s'est encore formellement déclaré. Si M. Michel Debré entretient l'incertitude sur ses intentions, M. Chirac garde également le silence sur ses projets.

La relance de la polémique sur les conditions et la durée du séjour que M. Georges Marchais fit en Allemagne à partir de décembre 1942, a été rapidement contrée par le parti communiste. Les dirigeants du P.C.F. s'attendaient que la campagne présidentielle donnât lieu à de nouvelles attaques à propos d'une affaire face à laquelle M. Marchais s'était montré sur la défensive et que les tribunaux, en 1977, n'avaient pas tranchée. Les responsables communistes semblent avoir été surpris de la façon dont s'y est pris *l'Express*, le document publié par l'hebdomadaire leur étant inconnu. C'est ce qui explique l'impression de flottement donnée entre le communiqué du bureau politique, le 7 mars, qualifiant ce document de « *faux grossier* » et l'éditorial de M. Roland Leroy, dans *l'Humanité-Dimanche* du 9 mars, parlant de « *document d'origine hitlérienne* ».

Vérification faite, aux archives municipales d'Augsbourg, de l'authenticité de la pièce produite par *l'Express*, et du fait qu'elle ne prouve pas la présence de M. Marchais en Allemagne au-delà de la date — mai 1943 — indiquée par le secrétaire général, le P.C.F. a développé sa réponse sur le terrain choisi par l'hebdomadaire.

Deux points ont été soulignés : 1) le document publié ne prouve rien ; 2) le départ de M. Marchais en Allemagne ne relève pas d'une attitude collaborationniste, mais résulte de la contrainte exercée sur les travailleurs français du fait de la politique de collaboration pratiquée par la classe dominante. D'autre part, dès le 9 mars, à Europe 1, M. Marchais avait pris soin de dissuader ses adversaires de toute exploitation politique de l'affaire, en demandant que tous les responsables politiques se soumettent à un examen de leur activité pendant la guerre et en se prononçant pour la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les soutiens dont a bénéficié l'empereur de Centrafrique, Bokassa.

Le message a été entendu. La discrétion des responsables politiques incite à présent le P.C.F. à pousser son avantage, en maintenant ses demandes.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

LE DOLLAR A 4,35 FRANCS
APRÈS LA PUBLICATION DU PLAN CARTER

(Lire page 44.)

Il y a toujours des militants...

Depuis les élections législatives des 12 et 19 mars 1978, au premier tour desquelles les quatre grandes formations politiques avaient totalisé dans l'ensemble des circonscriptions plus de 87 % des suffrages exprimés, la vie politique française est caractérisée par un double affrontement.

Le P.C.F. et le P.S., qui avaient rompu en septembre 1977 et qui avaient été contraints par la force de la loi électorale de se « réconcilier » le temps d'un scrutin, n'ont cessé depuis lors de guerroyer sur tous les terrains et en toutes occasions. Giscardiens et chiraquiens se déclarent les uns et les autres fidèles au même « choix de société », mais au cours des deux dernières années leurs relations ont connu plus de bas que de hauts.

En découle-t-il un scepticisme des « bases », un recul du militantisme ? L'enquête dont nous commençons la publication tente d'apporter des éléments de réponse.

I. — GISCARDIENS : ENFIN L'ESSOR ?

par NOËL-JEAN BERGEROUX

Ils ont gagné — ou plutôt ils n'ont pas perdu — les élections législatives de 1978. Ils sont apparus, ensemble, comme la composante la plus importante de la majorité lors des élections européennes de 1979. Ils parviennent, bon gré mal gré, à coexister au sein d'une structure confédérale. Ils espèrent bien que le président de la République qu'ils ont contribué à faire élire en 1974 sera reconduit en 1981, et ils commencent à s'interroger sur les mutations qu'ils subiront après cette échéance... Les partis politiques qui constituent l'Union pour la démocratie française, l'U.D.F., sont, semble-t-il, des partis heureux. Ils avancent des chiffres d'effectifs fort avantageux et ne se plaignent pas d'une crise du militantisme.

Février 1978 : dans la précipitation apparente, presque timidement, les dirigeants du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du parti radical annoncent qu'ils présenteront, aux élections législatives du mois de mars suivant, des candidats communs qui combattront sous la bannière de l'Union pour la démocratie française. L'U.D.F. est née : elle regroupe un parti républicain qui ne parvient pas à exister véritablement et qui a donné un piètre spectacle lors de son congrès constitutif à Fréjus, l'année précédente ; un Centre des démocrates sociaux mal dans sa peau de parti gouvernemental et boudé par l'électorat lors des dernières consultations cantonales ou municipales ; un parti radical exsangue et désenchanté, fatigué de la vie trépidante mais sans débouchés concrets que lui fait mener son président, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Février 1980 : l'Union pour la démocratie française se réclame de 123 députés, 109 sénateurs, 41 maires de villes de plus de trente mille habitants, 8 présidents de conseils régionaux, 82 présidents de conseils généraux et quelque 819 conseillers généraux. Elle revendique le titre de première formation de la majorité.

(Lire la suite page 12.)

UNE INCONSISTANCE MANIÉRÉE

Les Halles au « finish »

1968 a vu apparaître le non-public. 1980 voit le triomphe de la non-architecture. Quel que soit le faste avec lequel celle-ci s'étale dans la consternante exposition « Construire en quartier ancien », le meilleur exemple qu'on en puisse donner est le projet à peu près définitif des Halles, dont la maquette est exposée jusqu'au 1er avril dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville (« le Monde » du 12 mars).

A sa manière, ce projet est un chef d'œuvre, un tel chef d'œuvre de rétraction, de petites prudences et de médiocrité sournoise que, s'il ne s'agissait de Paris, il provoquerait à peine un haussement d'épaules et que personne sans doute ne s'enflammerait à son propos, ce qui est d'ailleurs le but de l'opération. On parle du problème depuis trop longtemps, tout le monde a hâte d'en finir et, comme le projet prend bien garde de ne blesser personne, il rencontrera sans doute l'approbation indifférente ou résignée du plus grand nombre.

Il fait tout de même une victime de taille : l'architecture ; et plutôt qu'une quelconque pensée dans ce domaine ou dans celui de l'urbanisme, il évoquerait assez bien les épaves et coquillages rejetés sur les plages après la tempête ou ce que Michel-Ange disait de certains paysages des écoles du Nord, à savoir qu'ils étaient « faits sans raison ni art, sans discernement, sans choix ni certitude, en somme sans substance et sans nerfs ».

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

ISRAËL

Vers une dissidence juive en France ?

par WLADIMIR RABI (*)

L'ÉVOLUTION de la politique française concernant Israël était parfaitement prévisible, depuis ce jour fatal de juin 1967 où de Gaulle ordonna l'embargo sur les armes à destination de cet Israël qu'il appelait encore récemment « notre ami, notre allié ». Plus même, elle était inévitable. Et seuls les juifs de France ne pouvaient ni ne voulaient l'admettre. Dès 1962, alors que l'accord était encore total, j'écrivais : « Mais que se passera-t-il demain si un gouvernement français, de gauche ou de droite, au nom du réalisme politique, entendait jouer la « carte arabe » au détriment d'Israël ? » Eh bien ce temps est venu, et les juifs de France sont atterrés.

A quoi donc vous ont servi ces « juifs de cour » de la tradition européenne, et tous ces hommes politiques, de gauche comme de droite, qui vous prodiguaient la bonne parole durant les périodes électorales ? A quoi donc a servi ce rassemblement de notables au CRIF, médiocre lobby du judaïsme français, qui n'a su ni prévoir l'inexorable évolution du processus, ni par voie de conséquence élaborer une doctrine dénuée de toute ambiguïté comportant, *hic et nunc*, une révision de l'insoutenable comportement de la politique israélienne et une dénonciation du « réalisme politique » giscardien, il est vrai soutenu, de bon ou de mauvais gré, par un consensus quasi général ?

A quoi tout cela aboutit finalement ? A une citoyenneté de seconde zone ? Des exemples ? Eh bien le cas de tous ceux qui, au moins depuis 1967, se trouvent désormais exclus de tous les chantiers que la tournée présidentielle nous assure. Ce n'est pas de l'antisémitisme. C'est dans la logique des choses, et des situations que la toujours anormale condition juive implique.

Le judaïsme français, si digne, si courageux, si imaginatif pendant les années qui ont suivi la Libération, qui a reconstruit un peuple vivant, et qui, grâce aux riches potentialités des Maghrébins rapatriés, deux faits marquent à jamais sa sensibilité profonde : le premier, c'est la mémoire d'Auschwitz, au risque de mettre en cause, par une commémoration annuelle, « l'unité du genre humain », comme l'a écrit ici même un chroniqueur ; et l'autre fait, c'est Israël, auquel les juifs de toute la Diaspora se sentent liés par une relation quasi charnelle sinon spirituelle, malgré les défaillances des hommes qui dirigent ce pays. Et je dis tout cela en clair, bien que je n'aie pas ménagé, par mes vives critiques, tant la politique d'Israël que notre *establishment* juif de France et ses « maîtres à penser » persistant à propager l'inconditionnalité et l'apologétique aux dépens de la quête de la vérité.

Une autre stratégie

Oui, il fallait être aveugle pour ne pas percevoir le terme inévitable de tout ce processus, qui était inscrit dans les termes mêmes des accords de Camp David de septembre 1978. Begin croyait avoir tendu un piège, et il tombait dans son propre piège.

Que lit-on dans ce texte ? « Toute solution issue des négociations devra aussi reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins ». Et, selon le rigoureux calendrier qui fut élaboré au départ du traité de paix de mars 1979, la source de l'autorité, en Cisjordanie et à Gaza, à dater du 26 mars 1980, allait résider dans « l'autorité autonome... librement élue par les habitants de ces régions, en remplacement de l'actuel gouvernement militaire ». L'échange des lettres annexées au traité de paix de mars 1979 confirmait tous ces points lorsqu'il énonçait que « *le but de ces négociations est l'établissement d'une autorité d'autogouvernement... en vue de fournir une autonomie complète* (full autonomy) *aux habitants.* »

Dans cette perspective, on peut certes regretter que les Palestiniens n'aient pas saisi la possibilité juridique qui leur était tendue (après tout, la Rhodésie est parvenue à l'indépendance au départ d'un texte plus restrictif). Mais ils ont préféré une autre stratégie, dans la mesure où elle pouvait assurer un meilleur rapport de forces. En tout état de cause, la dynamique même des accords faisait que l'autodétermination était inscrite dans le processus même de l'autonomie.

M. Giscard d'Estaing aurait donc pu attendre la date fatale du 26 mai 1980, une fois constaté l'inévitable échec des négociations. Mais dans sa hâte à tirer le premier tous les avantages de son intervention, et pour confirmer la nature de la France « puissance musulmane » (et en fait la France est puissance christo-islamo-juive, si l'on s'en tient aux structures religieuses), il a préféré, sans attendre, porter le coup décisif aux accords signés par deux peuples. Et il l'a fait dans le faste d'un Orient miroitant de mille carats, sans même masquer ses intentions premières et fondamentales qui étaient, non de justice mais de pétrole, puisqu'il savait jouir d'un consensus quasi général.

L'honneur, oui l'honneur, comme disait Bernanos, qu'est-ce que l'honneur ? L'honneur eût voulu qu'un président de la République française ne se fût pas abstenu, alors qu'il se trouvait à deux pas de cette terre déchirée, de saluer Israël, et de fouler cette terre, comme l'avait fait un Paul VI (mais ce n'était qu'un pape). Mais il préféra la jauger honteusement à la jumelle, comme il le fit en Jordanie, ordonnant l'expulsion *manu militari* des photographes présents. L'honneur, oui, l'honneur, eût voulu que, par considération pour une communauté dont on retrouve les traces en France dès le quatrième siècle, l'honneur imposait que, à l'occasion de la déclaration sur les « *droits légitimes du peuple palestinien* », il l'équilibrât par le rappel de la nécessité inconditionnelle d'une reconnaissance réciproque et préalable des droits nationaux des parties.

Une forteresse imprenable

Car en ces quatre arpents de sable, en tout 27 000 kilomètres carrés, soit tout au plus l'étendue de deux ou trois départements français, s'affrontent et se contredisent deux droits, deux justices, deux injustices, deux messianismes, deux extrémismes, deux fanatismes. Et la justice exige alors l'élaboration d'une ligne de moindre injustice pour l'un et pour l'autre. La méconnaissance de ce postulat mène tout droit à la catastrophe. Si Israël se trouvait réduit à l'isolement total, le pays deviendrait une forteresse imprenable, et de chaque pierre surgirait un homme en armes, comme aux temps du roi David.

Lourdes, nombreuses et graves sont les erreurs commises par le gouvernement actuel d'Israël, depuis le mois de mai 1977, comme ont été lourdes, nombreuses et graves celles commises par le gouvernement antérieur depuis la victoire cancéreuse de 1967, suivie d'une occupation dont le maintien ne pouvait que contribuer à une dégradation des valeurs éthiques du peuple juif. Mais cette fois-ci, dans le cours même des négociations, elles sont trop criantes pour ne pas constituer de véritables provocations, qui ont entraîné des mises en garde et des avertissements, tant de Washington que des Neuf européens. A cela il faut ajouter un doute croissant au sein même de la Diaspora, jusqu'alors inconditionnelle, ce que révèle le coup ultime porté par le grand rabbin Jakubowitz de Grande-Bretagne, allant jusqu'à dire : « *Si j'avais la certitude que la paix avec le monde arabe est impossible à jamais, alors je dirais : liquidons Israël dès maintenant.* » (En fait, par-delà la maladresse de l'expression, il faut comprendre : « *Je crois en la possibilité d'une paix avec le monde arabe.* »)

Alors on s'interroge. Tout paraît se passer comme si Begin voulait provoquer délibérément l'échec des négociations, afin de se libérer de l'erreur par lui commise dans sa stratégie au départ de son initiative de 1977 sur l'« autonomie », de tout reprendre à zéro et se préparer à entrer vivant, et Israël avec lui, dans le phantasme apocalyptique du mythe de Samson et de Massada.

Un rêve éveillé

Le peuple juif tout entier vit un rêve éveillé, à l'exception d'une minorité qui accepte de « trahir ». Il ne comprend pas que, depuis 1948, la situation a totalement changé. C'est l'autisme total, le refus ou l'impossibilité de percevoir la réalité telle qu'elle est. Tout se détraque. L'échéance est proche. Rien ne nous protège plus, et pas même cet Auschwitz dont le souvenir s'estompe parmi les nations.

Le mépris dans lequel est traitée la communauté juive de France, et son attachement viscéral pour Israël quoi qu'il en coûte, risque d'entraîner, à plus ou moins long terme, une dissidence juive à l'égard de la France, ce que Vichy n'était pas parvenu à déclencher. Voici donc venus les temps nouveaux pour nous. Les temps de la lucidité et du courage. Et aussi du combat sur tous les fronts.

★ Références : *Anatomie du judaïsme français*, Minuit 1962 ; *Un peuple de trop sur la terre ?*, Presses d'aujourd'hui, 1973.

(*) Ecrivain.

CONTRAINDRE OU CONVAINCRE ?

par DOV PUDER (*)

LA réponse du leader de l'O.L.P., Yasser Arafat, aux déclarations du président de la République française se résume en un seul mot qui paraît à la fin de son interview (*le Monde* daté 9-10 mars) : « *Contraigne* » (...et que l'on contraigne Israël à s'y plier.)

L'O.L.P. est incapable de concevoir une autre solution que celle de la contrainte. Que signifierait une telle contrainte ? Faut-il se référer à la charte palestinienne qui, pour certains, serait un document « dépassé », ou alors à l'interview accordée il y a un mois par Arafat à un journal de Caracas (*el Mundo* du 11 février 1980) où il affirme : « *...La paix signifie pour nous la destruction d'Israël ?* »

On objectera que c'est Israël qui occupe la Cisjordanie et Gaza et que c'est Israël qui refuse de traiter avec l'O.L.P.

Et nous n'aurons pas avancé d'un pas. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La solution du conflit israélo-palestinien ne dépend pas seulement de l'élaboration de formules plus ou moins savantes, mais bien de la volonté mutuelle de résoudre ce problème.

Deux démarches sont nécessaires pour aboutir, un jour, à une solution : l'une est de caractère idéologique, la seconde politique. Elles sont liées mais il est impossible de trouver la seconde en escamotant la première.

Deux peuples se disputent une même terre. Seule la reconnaissance mutuelle de leur droit à l'existence nationale permettrait d'imaginer des solutions politiques. Le refus palestinien est total. Presque sans faille. Face à quelques individualités palestiniennes qui osent affirmer le droit à l'existence d'Israël, il existe chez les Israéliens des forces politiques importantes qui affirment le droit à l'existence d'une entité nationale palestinienne, sans en définir le cadre juridique, qui serait l'objet de pourparlers.

Le gouvernement israélien a signé dans les accords de Camp David une formule qui peut être interprétée comme au moins la reconnaissance, ou la conscience, de l'existence d'un problème :

Dans le paragraphe c) de l'accord cadre qui traite « *...des négociations qui auront lieu pour définir le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza,...* » il est dit : « *Le règlement issu des négociations devra aussi reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins.* »

Aucune organisation palestinienne n'a jamais pris de position aussi avancée par rapport à Israël. La démarche idéologique est nécessaire car le refus de la reconnaissance bloque toute possibilité de recherche d'une solution politique.

Le dialogue responsable

Aux Israéliens qui reconnaissent aux Palestiniens le droit à une existence nationale et qui affirment la nécessité de négocier avec eux son application politique, l'O.L.P. répond comme l'a fait encore le 10 mars, sur Europe 1, Ibrahim Souss aux questions d'Ivan Levaï : « *Ce que nous voulons c'est toute la Palestine...* » Le dialogue devient alors impossible. Il est fort à craindre que toute initiative politique qui finalement conforte les Palestiniens dans leur refus d'une solution négociée avec un partenaire reconnu : Israël, les éloigne de cette reconnaissance mutuelle.

Les Palestiniens s'imaginent qu'ils pourront, grâce à des appuis politiques importants et en brandissant la menace de cataclysme économico-islamique, obtenir par la « *contrainte* » un Etat. C'est s'enfoncer plus encore dans la voie de la catastrophe.

Même les « colombes » israéliennes les plus idéalistes n'accepteront jamais une solution imposée qui n'impliquerait pas la reconnaissance du droit à l'existence nationale du peuple juif en Israël. La reconnaissance mutuelle du droit à l'auto-détermination nationale et à l'existence nationale ouvrirait toutes les portes à des solutions politiques audacieuses et raisonnables.

C'est à cela, et à cela seulement, que devraient œuvrer tous ceux qui veulent sincèrement contribuer à l'élaboration d'un compromis qui conduirait à la coexistence des Israéliens et des Palestiniens.

Israël doit poursuivre la démarche amorcée avec les accords de Camp David. Pourquoi ne pas envisager une déclaration unilatérale affirmant notre volonté de trouver une solution, une fois acquis le principe de la reconnaissance mutuelle. Si cela paraît encore impossible, eh bien respectons à la lettre ce que nous avons signé à Camp David, sans essayer de renégocier ce que nous avons déjà accepté : « *...Pour assurer une pleine autonomie aux populations dans le cadre de ces accords, le gouvernement militaire israélien et l'administration civile israélienne cesseront d'exercer leurs fonctions dès qu'une autorité autonome aura été librement élue par les habitants de ces régions en remplacement de l'actuel gouvernement militaire... Ces nouveaux accords prendront dûment en considération, d'une part le principe d'un gouvernement autonome par les habitants de ces territoires et, d'autre part, les légitimes soucis de sécurité des parties concernées...* » (Accord cadre, paragraphe A-1 (a).)

Le monde paraît être entré dans une nouvelle période de crise. Israël et les Palestiniens ne possèdent qu'une puissance toute relative et risquent de faire les frais de l'« *affrontement planétaire* », savamment localisé.

Convaincre

Les Palestiniens parlent volontiers en termes de génération pour atteindre leur but : la Palestine tout entière. Les Israéliens, les juifs, sont les dépositaires d'une histoire millénaire et ont survécu à bien des « contraintes » historiques. Mais le temps ne se déroule pas toujours à une vitesse constante et il ne joue pas toujours en faveur de ceux qui pensent gagner dans la course avec l'histoire.

La contrainte ne peut engendrer la paix. Contraindre c'est susciter la révolte ou la guerre. Ce qu'il faut c'est convaincre. C'est faire la preuve de ses intentions réelles. Sadate à Jérusalem, prononçant un discours égyptien, c'était déjà convaincre les Israéliens. Convaincre c'est Camp David, c'est le traité de paix israélo-égyptien, c'est l'échange d'ambassadeurs, c'est le retrait du Sinaï, c'est la recherche de la normalisation.

Israël ne se laissera pas contraindre. En revanche, on peut convaincre de nombreux Israéliens, qui à leur tour convaincront Israël, que si les Palestiniens le veulent aussi la paix est possible. On ne peut convaincre que par le dialogue, même lorsqu'il paraît si difficile.

(*) Représentant du parti israélien Mapam en Europe.

L'ADDITION SE PRÉPARE

par PHILIPPE MALAUD (*)

L'OCCIDENT continue à aider activement ses adversaires à creuser la fosse dans laquelle ils espèrent l'enterrer.

En Rhodésie, les erreurs — qualifiées de subtilités diplomatiques — accumulées par lord Carrington ont réussi à substituer à la majorité moderne et pro-occidentale de l'évêque Muzorewa une majorité marxiste, ni mieux ni plus mal élue. Ian Smith a joint ses sottises à celles du gouvernement conservateur, cependant dirigé par une femme courageuse et sans complexes qui s'est laissé « avoir » par l'Establishment. L'Afrique du Sud, le dernier bastion de l'Occident dans une région stratégique essentielle, tant par la route maritime qu'elle contrôle que par les minerais qu'elle recèle, est désormais en première ligne, affaiblie par l'embargo et l'aveuglement américains.

Au Moyen-Orient, où les grandes manœuvres peuvent s'ouvrir à tout moment, l'Occident en général et la France, en particulier, par la voix du président de la République, semblent préoccupés par les seuls Palestiniens, les marxistes les plus résolus avec les Viets et les Cubains.

Or l'autodétermination — c'est-à-dire le droit de choisir leur destin — n'a guère de signification dans leur cas dès lors que leurs intentions avouées vis-à-vis des deux autres peuples de la région, les Libanais et les Israéliens, consistent à assujettir les premiers et à éliminer les seconds. Il est évident que les Israéliens, après l'expérience de Charm-El-Cheikh, ne vont pas échanger des frontières défendables contre des garanties du « machin » face à un adversaire dont la dernière déclaration, en date du 11 février dans la bouche d'Arafat, était : « *La destruction d'Israël est le but de notre lutte.* »

Il est, d'autre part, à craindre que cette « nouvelle donnée », intervenant au milieu du difficile processus d'application des accords de Camp David, ne contribue à les torpiller ; en tout cas elle apparaît, tout à fait inopportunément, comme faisant fi du pari courageux du président Sadate et du climat qui s'était instauré entre l'Egypte et Israël sous les auspices et quelquefois sous la pression insistante des Etats-Unis, ouvrant la seule perspective de paix dans cette région.

Indépendance et non-alignement

Quant à l'intérêt de renforcer la position de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde au travers de l'appel au Conseil de sécurité, elle est pour le moins discutable au moment où ce pays prend avec les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes les aises que nous connaissons en Afghanistan et qui s'appellent : le napalm, les gaz, les tapis de bombes. On peut être assuré que les Soviets, désagréablement surpris par les réactions du monde musulman à Islamabad, sauteront sur cette occasion de se dédouaner en jouant au Proche-Orient un jeu pro-palestinien et anti-israélien. Il est même à craindre que les premières victimes n'en soient les chrétiens du Liban, occupés depuis dix ans par l'armée palestinienne, puis l'armée syrienne, poussés dans les bras d'Israël à des fins de provocation évidente. On aurait aimé entendre une voix française se prononcer pour l'autodétermination du peuple libanais, protégé traditionnel de la France depuis plus d'un siècle.

En confondant l'indépendance nationale avec le non-alignement, dont la figure de proue reste Fidel Castro, on débouche normalement sur des positions de plus en plus parallèles à celles des non-alignés, qui sont, pour la politique soviétique, soit des inconditionnels, soit des alliés objectifs, soit des proies passives. On prend ainsi le risque de conduire l'opinion publique, au travers d'un état d'esprit munichois, à l'acceptation progressive de cette « finlandisation », qui reste l'objectif fondamental de Moscou et qui passe, comme toujours, par une dissociation des éléments du pacte atlantique. C'est ce que vise manifestement l'offensive du sourire vers l'Europe, invitée à participer à une « communauté d'intérêts » avec l'U.R.S.S. pour assurer son approvisionnement en pétrole.

Les sottises américaines en Afrique australe, de l'abandon de l'Angola au torpillage des modérés en Rhodésie, venant après leur trahison des engagements pris envers les gouvernements anticommunistes d'Indochine, n'excusent pas, même si ils peuvent les expliquer, les erreurs des Européens dans la crise du Moyen-Orient, relancée par l'irruption russe en Afghanistan. En fait, les unes et les autres s'additionnent pour constituer un lourd passif au détriment des positions stratégiques de l'Occident dans le monde. Pour l'instant, elles sont déjà en train d'ouvrir les deux théâtres d'opérations où les Soviets vont pouvoir porter les prochains coups. L'addition sera lourde et il faudra bien un jour y faire face.

(*) Ancien ministre, député non inscrit de Saône-et-Loire.

Le Monde

étranger

ISRAËL

Les déclarations de M. Menahem Begin

(Suite de la première page.)

» Prenez, par exemple, la carte de notre région, voyez où se situerait un Etat palestinien : sur les monts qui dominent la plaine côtière le long de la Méditerranée, là où se trouve concentrée la majeure partie de la population israélienne. Un Etat à cet endroit pourrait tenir en otages toutes nos principales villes, sous la menace de simples mitrailleuses sans même parler de canons. D'autre part, personne ne doute qu'il s'agirait d'un Etat dirigé par l'O.L.P. Sur ce point, il est caractéristique de noter le contenu de diverses déclarations faites récemment. Elles soulignent toutes que ce que l'on nomme O.L.P. devrait être un partenaire à part entière dans les négociations. Le président Giscard d'Estaing reconnaît déjà l'O.L.P. comme représentant légitime des Palestiniens arabes. On doit savoir que cette organisation bénéficie d'une assistance totale de la part de l'Union soviétique, surtout en matière d'armement. Au Liban, elle a déjà des chars et beaucoup de leurs membres s'entraînent en Union soviétique. L'O.L.P. dispose en outre de l'aide financière des pays pétroliers. Dans ces conditions, un Etat indépendant serait un danger mortel pour nous.

— *Le gouvernement israélien s'attend-il à une initiative européenne, notamment en cas d'échec des négociations sur l'autonomie qui doivent s'achever le 26 mai prochain ?*

— Pour quoi faire ? Je ne sais vraiment pas ce dont il pourrait s'agir. Il y a à ce sujet des divergences d'opinions en Europe à en croire les déclarations de membres de différents Parlements. Je peux seulement lancer ici un appel en disant que d'un point de vue moral la France et les pays européens devraient faire très attention quand il s'agit de la sécurité de l'Etat juif. Parce que ces mêmes pays ont vu ce qui est arrivé au peuple juif durant les années 30 et 40 — personne n'est venu à notre secours. Ces pays devraient faire preuve de la plus grande prudence dans toute démarche pouvant menacer l'existence même de l'Etat juif, où vivent les rescapés de l'holocauste. En cela je m'exprime avec plus de tristesse que de colère. Je voudrais souligner également qu'il y a des attitudes politiques qui peuvent avoir des résultats négatifs et douloureux pour ceux qui les adoptent. Et je dis ceci en fonction de l'expérience vécue au cours des années 30. Le mot autodétermination a été aussi utilisé pour les Allemands des Sudètes.

Déjà dans plusieurs pays occidentaux, les gens induits en erreur estimaient que cet argument paraissait fondé : « Pourquoi des » Allemands devraient-ils vivre en » Tchécoslovaquie ? » Nous savons à quoi cela a finalement abouti. Tout le monde a payé le prix de cette erreur et notre peuple a payé le prix le plus horrible qui soit. Il faut tirer les leçons du passé. Les pays occidentaux et européens, en particulier, devraient comprendre qu'un Etat gouverné par l'O.L.P. deviendrait inévitablement une base soviétique au cœur du Proche-Orient. L'O.L.P. a considéré l'invasion de l'Afghanistan comme une aide apportée à un pays ami. C'est un avertissement. Pour venir d'Odessa jusqu'à notre région, c'est seulement l'affaire de deux heures et demie de vol. Quel danger pour l'Europe occidentale et l'Amérique !

» Je ne peux que me référer aux propos du président Carter. A Camp David nous n'avons pas utilisé le terme d'autodétermination mais celui d'autonomie, il n'est pas question de souveraineté ou d'Etat. Pourquoi l'Europe ne donne-t-elle pas une chance au processus en cours ?

— *Mais qu'adviendrait-il, précisément, si les pourparlers actuels n'aboutissaient pas à la date fixée ?*

— Tout le monde se demande ce qui va arriver après le 26 mai. Mais, tout d'abord, il faut espérer que nous parviendrons à un accord, dans la mesure, bien sûr, où chaque partie respecte ses engagements de la même manière que nous avons respecté, jusqu'à présent, les clauses du traité de paix. Supposons, toutefois, qu'il n'y ait pas encore de résultat le 26 mai. Serait-ce pour autant l'effondrement de tout ? A Camp David, nous avions décidé qu'en trois mois nous parviendrions à conclure le traité de paix. Nous n'y sommes pas arrivés. Mais nous avons poursuivi nos efforts pendant trois mois supplémentaires et nous avons finalement réussi. De la même façon, maintenant, nous devons continuer les négociations. Pourquoi ne pas nous accorder une chance de succès, même si nous rencontrons des difficultés ? Les déclarations du président français sont très nuisibles et contredisent les accords de Camp David. D'une certaine manière, je dois dire qu'il y va de notre survie.

— *Une nouvelle initiative européenne pourrait porter sur les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité. Etes-vous opposé à toute modification de ce texte ?*

— Modification ? Je crains qu'il ne faille plutôt parler de changement. La résolution 242 est à la base des accords de Camp David. Si vous changez les fondements, vous remettez en cause les accords eux-mêmes. On ne peut revenir sur ce qui est signé. Tout cela relève de la logique. D'ailleurs, les Etats-Unis se sont toujours opposés à un changement et il apparaît que cela est encore vrai aujourd'hui. En sera-t-il de même à l'avenir ? Je ne peux pas le dire.

« Des rapprochements artificiels »

— *En Israël, des membres de l'opposition estiment que des négociations pourraient être engagées avec l'O.L.P. si celle-ci renonçait au terrorisme et acceptait la résolution 242, reconnaissant ainsi Israël. En jugeant une telle formule inadmissible, ne préjugez-vous pas de l'avenir, tout en empêchant une évolution de l'attitude palestinienne ?*

— Nous ne voulons pas de cette reconnaissance. Nous n'en avons pas besoin. Si nous avons un droit à l'existence, c'est uniquement parce que nous existons. Nous avons payé un prix très élevé pour ce droit et cela n'en diminue pas la valeur, bien au contraire. L'hypothèse à laquelle vous faites allusion n'est pas nouvelle, mais reste toujours aussi hypothétique. Avant chaque réunion de l'O.L.P., on entend des rumeurs faisant état d'une possible modification de la charte qui prévoit la disparition de l'Etat d'Israël. Mais à chaque fois, cette supposition se révèle fausse. Il y a quelques jours, un dirigeant de l'O.L.P. a encore précisé que pas un mot ne serait changé dans cette charte. On a demandé à un autre porte-parole si l'O.L.P. était prête à abandonner « la lutte armée », qui implique l'assassinat d'hommes, de femmes et d'enfants, selon les méthodes d'un génocide. Loin d'ici, il y a des personnes qui, d'un point de vue philosophique ou à cause de certains calculs, font des déclarations sans penser aux conséquences qu'elles peuvent avoir à nos dépens.

— *Quelle serait l'attitude d'Israël si, comme le laissent entendre les dirigeants égyptiens, le gouvernement du Caire était prêt en mai prochain à envisager une nouvelle formule de négociations ou une révision de la résolution 242, à la suggestion des pays arabes ?*

— J'ai lu les dernières déclarations faites par nos amis égyptiens. Je ne vois pas très bien ce qu'ils entendent par « la recherche de nouvelles voies ». Mais je sais que nous avons encore le temps de mener à bien nos pourparlers. Les Israéliens ont fait des propositions très concrètes pour la mise en place de l'autonomie. Il peut y avoir d'autres propositions, mais à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec les accords de Camp David. Il n'y a pas pour l'instant de raison d'abandonner le programme prévu. Je garde l'espoir d'un succès avant le 26 mai. Mais, s'il n'y a pas d'accord, je pense qu'il faudra continuer les négociations jusqu'à ce qu'un résultat soit atteint.

— *Depuis les événements qui se sont produits en Iran, et surtout depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, les Etats-Unis paraissent vouloir se rapprocher d'une partie du monde arabe pour renforcer leur position au Proche-Orient. A cette fin, Washington souhaite manifestement obtenir des progrès sur la voie d'un règlement du problème palestinien. Pour quelle raison semblez-vous avoir pris cette intention comme une menace de pression sur Israël quand vous avez dit que votre gouvernement n'était pas prêt à faire des concessions en dehors du cadre des accords de Camp David ?*

— Les Etats-Unis et Israël sont des pays amis et alliés. Nous pouvons avoir des divergences et nous en avons, mais elles ne peuvent changer la nature profonde de cette amitié. Néanmoins, je pose cette question : quels rapports existe-t-il entre Israël et l'invasion de l'Afghanistan ? Les Soviétiques occupent-ils Kaboul à cause d'Israël ? Quels rapports avons-nous avec la révolution iranienne ? De tels rapprochements sont tout à fait artificiels, car ces événements prouvent que les problèmes auxquels Israël fait face n'ont directement rien à voir avec les dangers que représente l'expansionnisme soviétique pour le monde libre ou avec un retour aux jours sombres du fanatisme et de l'intégrisme islamique en Iran. Certes, les démocraties du monde entier sont menacées par tout cela. Mais il s'agit d'un problème d'ordre général. Pourquoi devrions-nous, dans ces conditions, accepter la création d'un Etat palestinien, ce qui n'aurait pour but que de ruiner la sécurité de la démocratie israélienne ? Une telle exigence relève d'une vision complètement déformée pour laquelle nous ne sommes pas décidés à nous sacrifier et à payer le prix de ce qui se passe à Kaboul ou à Téhéran. Israël doit, au contraire, être renforcé en pareille circonstance.

— *Etes-vous satisfait par les explications du président Carter sur le malentendu concernant le soutien américain à la condamnation de la politique israélienne d'implantation, alors que, depuis, de nouvelles et très sévères critiques viennent d'être formulées la semaine dernière par le département d'Etat au sujet des dernières expropriations ordonnées à Jérusalem-Est ?*

— Il y a eu un échange de lettres avec le président Carter. J'ai souligné que toute la résolution du Conseil de sécurité était hostile à Israël et pas seulement la partie qui a fait l'objet de la mise au point américaine. Le vote des Etats-Unis reste donc quelque chose de très pénible pour nous. Je remarque toutefois que le président Carter reconnaît les contradictions de ce texte avec les accords de Camp David. Cela est très important, notamment après la prise de position du président Giscard d'Estaing.

« Nous avons toujours de solides appuis »

— *Depuis plusieurs mois, n'assistons-nous pas à une érosion de l'indispensable soutien des Etats-Unis envers Israël ?*

— Je ne vois pas d'indication vraiment inquiétante. Il y a des moments où nous sommes très critiqués et d'autres où l'on nous approuve totalement. Je pense que nous avons toujours de solides appuis chez les juifs comme chez les chrétiens, et c'est aussi le cas, j'en suis convaincu, parmi la population française.

— *Mais Israël manifeste son inquiétude à propos de la quantité et de la qualité des livraisons d'armes américaines à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte...*

— Il s'agit surtout des armements perfectionnés promis à l'Arabie Saoudite. Ce pays est hostile à Israël et l'on ne sait ce qui peut arriver demain. Voyez ce qui s'est produit en Iran où se trouvait concentré un formidable arsenal d'armes modernes fournies par les Etats-Unis. Il y a là matière à réflexion.

— *Alors que le président Carter a décidé de ne pas augmenter l'aide américaine à Israël, l'assistance économique et militaire destinée à l'Egypte prend des proportions considérables. Certains Israéliens n'ont-ils pas raison de poser des questions sur une éventuelle réorientation de la politique de Washington ?*

— Après le traité de paix, j'ai recommandé, à New-York, à des hommes d'affaires américains de venir investir en Israël, mais aussi en Egypte. C'est là la conséquence des nouvelles relations entre ces deux pays. L'Egypte a grand besoin d'aide et il me paraît bon que les Etats-Unis répondent à ce besoin.

— *A cause de certains aspects de la politique du gouvernement israélien, ne voyez-vous pas des signes d'une diminution du soutien traditionnellement apporté par les communautés juives de la Diaspora ?*

— Nous préférons évidemment les manifestations de compréhension. Il y a parfois des critiques, mais nous les acceptons. Nous devrons faire sans doute un effort d'explication.

— *Dans la normalisation des rapports entre Le Caire et Jérusalem, les dirigeants égyptiens semblent vouloir procéder plus lentement que ne le souhaite Israël. N'y a-t-il pas des justifications à ces réticences ?*

— La normalisation est un processus fondé sur la réciprocité. L'une des parties ne peut imposer ses vues à l'autre. Dans tous les domaines de nos relations, nous respectons et respecterons ce qui est prévu par le traité de paix.

— *Lors de votre dernière rencontre avec le président Sadate à Assouan, vous avez étudié avec lui l'évolution de la situation au Proche-Orient. Croyez-vous possible une réelle coordination de la stratégie des deux pays à ce niveau ?*

— Comme nous l'avons dit, nous avons passé en revue les problèmes régionaux et internationaux, et nous avons constaté à ce propos une compréhension et un langage communs. En matière de coopération, le président Sadate a précisé que chaque chose viendrait en son temps. J'accepte cette façon de voir. Nous ne voulons rien précipiter.

— *Des élections générales auront lieu l'an prochain en Israël. Une grande partie de votre électorat se trouve parmi les classes défavorisées, maintenant les plus touchées par la crise économique et les restrictions d'un budget d'austérité, particulièrement réduit dans le domaine social. N'est-ce pas une raison supplémentaire de craindre une défaite actuellement prévue par tous les sondages d'opinion ?*

— Il n'y a pas, à mon avis, de régime d'austérité. Nous connaissons des difficultés économiques. Certaines mesures pénibles mais nécessaires ont dû être prises. Je suppose que beaucoup de gens le comprendront. Nous verrons les résultats. S'il y a un rétablissement de notre économie, je devine qu'il sera apprécié. En tout cas, chacun a une entière liberté de voter comme il l'entend.

— *Parmi tant de critiques contre la politique d'implantations, on reproche au gouvernement, même au sein de la majorité, de ne pas avoir de projet d'ensemble et d'agir au coup par coup...*

— Nous avons bien un schéma général. Mais je veux surtout souligner que la création des implantations correspond d'abord à un droit, on ne peut empêcher les juifs de vivre sur cette terre. Et c'est aussi une question de sécurité de la plus haute importance pour notre avenir. Les implantations sont légales et ne sont pas un obstacle à la paix, car elles la consolident. Il s'agit d'une politique positive. Les critiques ne nous impressionnent pas, car il y va de notre devoir. »

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.

Les élections législatives en Iran

Les partisans du président Bani Sadr et plusieurs formations font état de nombreuses irrégularités

Une forte avance du Parti de la République islamique était constatée dimanche 16 mars au premier tour des élections législatives iraniennes sur des résultats concernant cent dix des deux cent soixante-dix sièges à pourvoir. Sur quarante-quatre députés élus au premier tour, selon l'A.F.P., dix-sept appartiennent au PRI (qui en revendique vingt) contre huit partisans du président Bani Sadr.

Le ton monte entre les intégristes religieux du PRI et le parti du président Bani Sadr, dont le bureau est en train de collecter toutes les plaintes formulées pour fraudes électorales ou pour tentatives de pression sur des électeurs souvent analphabètes.

Le chef de l'Etat iranien, cité par la radio, a annoncé que là où des fraudes ont eu lieu et ont été prouvées les élections seront annulées. Pour leur part, les Moudjahidine Khalq (musulmans progressistes) ont demandé l'organisation de nouvelles élections à cause de « *nombreuses irrégularités* ». De son côté, le parti Toudeh (communiste) s'est à la fois plaint du message de l'imam Khomeiny demandant « *de ne voter ni pour la droite ni pour la gauche* » et du faible nombre de scrutateurs qu'il a pu obtenir.

A Téhéran, une centaine de personnes, dont de nombreux moudjahidine, ont été arrêtées pour fraude, en particulier pour distribution de tracts le jour des élections. Selon les journaux iraniens, une quarantaine d'urnes ont été brûlés dans certaines provinces. Au Kurdistan, le P.D.K.I. (Parti démocratique du Kurdistan iranien) a remporté un siège dans la future Assemblée. M. Ghani Belouriah, candidat du P.D.K.I. à Mahabad, dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, l'a obtenu, avec un total de 29 386 voix. Un porte-parole du P.D.K.I. à Mahabad a déclaré que son parti avait remporté 90 % des suffrages.

En revanche, le ministre iranien de l'intérieur a déclaré nul le résultat des élections dans les villes kurdes de Marivan, Saqqez et Baneh, en raison de la présence de groupes armés dans ces villes.

D'autre part, la démission que le procureur général, l'ayatollah Ali Ghodoussi, avait présentée à l'imam Khomeiny a été refusée par ce dernier, dimanche. Le procureur avait, au début du mois, demandé l'audition d'un diplomate américain, M. Tomseth, réfugié au ministère iranien des affaires étrangères, pour l'interroger sur « *ses rapports* » avec le groupe terroriste Forghan. Cette demande n'avait pas été satisfaite par M. Ghotbzadeh.

● *Le général Kamal Nezami*, administrateur de la loi martiale à Qom, pendant le régime du chah, a été condamné à mort pour avoir donné l'ordre de tirer sur des manifestants au début de la révolution, et exécuté samedi dans la ville sainte iranienne.

● *A Panama*, l'ancien chah d'Iran a quitté, dimanche après-midi, la clinique Paitilla, où il avait été hospitalisé vendredi dernier. Il a regagné avec sa famille sa résidence de l'île de Contadora. L'ablation de la rate qu'il devait subir avait été reportée dans la journée par ses médecins pour « *permettre au patient de se préparer à cette opération* ». Cependant, le docteur Carlos Garcia, chef de l'équipe des médecins panaméens, a déclaré, dimanche soir, qu'à son avis l'ablation de la rate « *n'était pas nécessaire* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Les troubles en Syrie

LE PRÉSIDENT ASSAD MET EN CAUSE LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

Les troubles qui ont eu lieu au cours des derniers jours dans le nord et le centre de la Syrie semblent marquer une pause, selon les informations parvenues à Beyrouth, dimanche 16 mars.

C'est dans ces deux régions, notamment à Alep, que des affrontements armés avaient opposé la confrérie des Frères musulmans, selon les autorités, aux forces de l'ordre. A Damas, deux membres de la Confrérie ont été tués, et plusieurs autres, dont un important dirigeant, ont été appréhendés samedi par les forces de l'ordre, rapporte l'agence syrienne d'information Sana.

Le président Hafez El Assad, qui a prononcé sept discours au cours de la semaine écoulée, a accusé dimanche les services de renseignements américains de manipuler des « *agents locaux pour commettre des actes de sabotage et de subversion dirigés contre le parti baas* », au pouvoir.

Le quotidien officieux syrien *Techrine* a affirmé, dimanche, que la vie a repris son cours normal à Alep, et que la nomination d'un nouveau gouverneur, de confession sunnite, a été bien accueillie dans la ville.

« *La révolution pourra tuer, dans les prochains jours, les chefs des assassins et des saboteurs, où qu'ils se trouvent* », ajoute le journal, qui écrit que la bataille contre les « *traîtres* » « *ne connaîtra de répit qu'après qu'ils auront été anéantis* ». — *(A.F.P.)*

ASIE

LA CRISE AFGHANE ET SES CONSÉQUENCES

Kaboul demande à Washington de lui remettre les documents sur les « liens » qu'aurait eus M. Amin avec la C.I.A.

Kaboul a demandé officiellement, samedi 15 mars, aux Etats-Unis de lui remettre tous les documents relatifs aux « contacts » et aux « liens » qu'avait — selon le régime afghan — l'ancien président Hafizullah Amin « *avec certains milieux américains, notamment ceux liés à la C.I.A.* ». Dans une déclaration diffusée par Radio-Kaboul, le ministère afghan des affaires étrangères a aussi accusé les Etats-Unis de dissimuler des documents sur le « *meurtre* » de Mohamed Taraki — le prédécesseur de M. Amin — et affirmé que M. Taraki avait été assassiné par ce dernier. En ce qui concerne la collusion entre M. Amin et la C.I.A., Kaboul déclare qu'il avait envoyé à ses amis — lorsqu'il se trouvait aux Etats-Unis, en 1957 et en 1962-1964, — des lettres dans lesquelles il se serait vanté d'avoir reçu des milliers de dollars de l'Asia Foundation. « *Or*, dit le ministère, *on sait bien que cet organisme était soutenu par la C.I.A.* »

Difficulté pour les étrangers de quitter le pays

D'autre part, tandis qu'il devient pratiquement impossible pour les étrangers de quitter Kaboul, des informations parvenues au Pakistan dans les milieux de résistants afghans font état de pertes sévères subies par les forces soviéto-afghanes. Un groupe de résistants a affirmé avoir tué cent vingt soldats soviétiques lors de l'attaque d'une base de chars proche de Kaboul. Un officier soviétique et trente soldats afghans auraient trouvé la mort à proximité de la frontière iranienne. Les maquisards auraient repoussé des troupes dans la région de Kandahar, leur infligeant des pertes. Dans la province de Paktia, proche du Pakistan, où les Russes ont lancé une nouvelle offensive, des avions et des hélicoptères auraient été détruits.

Enfin, selon l'organisation Hezbi Islami, des unités soviétiques et afghanes se seraient affrontées pendant trois heures, mercredi 12 mars, à Gardez, capitale du Paktia. Cet engagement aurait eu lieu à la suite d'une défaite subie par les deux armées face aux maquisards retranchés dans le bourg de Kunduz, au cours de laquelle plus de deux cents soldats afghans auraient trouvé la mort. On indique d'autre part de source pakistanaise, à Islamabad, que le moral des troupes soviétiques serait affecté. « *De nombreux soldats soviétiques sont inexpérimentés et plusieurs témoignages affirment que l'infanterie redoute vraiment les rebelles*, a-t-on déclaré à l'A.F.P. *Les soldats évitent de quitter leurs véhicules blindés et s'y précipitent à la moindre alerte.* »

A Moscou, le quotidien de l'armée, *Etoile rouge*, a écrit dimanche que l'armée afghane menait avec succès des « *raids* » et des « *opérations de nettoyage* » contre des « *groupes de bandits* » et de « *contre-révolutionnaires* » qui cherchent à « *compliquer la situation* » et à « *provoquer le mécontentement de la population* » dans la province de Paktia. Pour sa part, la *Pravda* du même jour laisse entrevoir les difficultés auxquelles doit faire face l'armée soviétique en Afghanistan : « *Dès le début, nous avons senti que les bandes envoyées de l'étranger étaient bien organisées*, a déclaré le commandant d'une unité de l'armée rouge. *Elles possèdent des systèmes de liaison, sont bien entraînées à la lutte dans les montagnes.* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

COMME EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Moscou organise la « présence temporaire » de ses troupes

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique est en train d'appliquer à l'Afghanistan le scénario tchécoslovaque. On savait déjà que les plus hautes autorités militaires qui ont préparé l'intervention de l'armée rouge au mois de décembre dernier étaient les mêmes que celles qui avaient mis au point en 1968 le deuxième coup de Prague.

Cette impression est renforcée par les résultats de la visite à Moscou du ministre des affaires étrangères afghan, M. Mohammed Dost. MM. Gromyko et Dost se sont mis d'accord sur les « *questions pratiques relatives aux conditions de la présence temporaire* » des troupes soviétiques en territoire afghan, exactement comme en 1968 les dirigeants tchécoslovaques avaient été contraints et forcés d'accepter le « *stationnement temporaire* » des forces des cinq pays du pacte de Varsovie dans leur pays.

L'Etoile rouge elle-même fait le rapprochement entre la Tchécoslovaquie et l'Afghanistan : « *Fidèles à leur devoir internationaliste, les combattants soviétiques, avec les combattants d'autres pays socialistes, sont venus en aide aux Tchécoslovaques frères en 1968*, écrit le journal de l'armée. *Actuellement un contingent limité de troupes soviétiques remplit, à la demande du gouvernement révolutionnaire de l'Afghanistan, son devoir internationaliste sur le territoire de la République démocratique d'Afghanistan, conformément au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération de 1978.* »

En 1968 les dirigeants de Prague et de Moscou avaient tout d'abord négocié le traité sur le « stationnement temporaire » dans la capitale soviétique, puis dix jours plus tard, le 16 octobre, MM. Kossyguine et Dubcek l'avaient solennellement signé dans la capitale tchèque. Le même processus se répétera-t-il encore cette fois-ci ? Une des différences entre Prague et Kaboul est qu'en 1968 le traité a été imposé à un gouvernement vaincu ; aujourd'hui la présence des troupes soviétiques est « négociée » avec un gouvernement censé avoir appelé à l'aide, bien qu'il n'ait pas encore été au pouvoir au moment où les premiers contingents de l'armée rouge sont arrivés.

Pour longtemps

Que l'accord auquel sont parvenus MM. Dost et Gromyko — sans difficultés si l'on en juge par la brièveté de leurs conversations — soit ou non consigné dans un traité en bonne et due forme, le résultat politique sera le même. On sait ce que veut dire « *présence temporaire* » ; pour l'Afghanistan comme pour la Tchécoslovaquie, cela signifie par antiphrase que les troupes soviétiques sont là pour longtemps. Alors que la France avait demandé à Moscou un « *calendrier sur le retrait de ses troupes* », les Soviétiques viennent de définir les conditions dans lesquelles elles vont rester en Afghanistan.

Ce nouveau pas diplomatique du Kremlin a au moins deux conséquences. Tout d'abord, il jette un éclairage particulier sur l'intervention soviétique, qui ne peut plus apparaître comme une action d'aide ponctuelle limitée dans le temps ; il montre ensuite que la stratégie soviétique dépasse le cadre de l'Afghanistan lui-même ; la présence des troupes dans ce pays signifie que l'U.R.S.S. veut non seulement renforcer les révolutionnaires de Kaboul, mais s'assurer un point d'appui dans la région du Sud-Ouest asiatique. La suggestion lancée il y a quelques semaines par un commentateur d'une garantie internationale, à laquelle participerait l'Union soviétique, pour les voies de transport vers l'Occident du pétrole du golfe Persique allait dans le même sens.

Depuis quelques jours, tous les observateurs de Moscou attendaient un « geste » à propos de l'Afghanistan. Les Soviétiques viennent de faire un pas, mais ce n'est pas dans le sens qui était espéré.

DANIEL VERNET.

EN VISITE EN MALAISIE

Le ministre chinois des affaires étrangères rejette toute idée de compromis avec l'U.R.S.S. dans les conflits asiatiques

M. Zhang Wenjin, vice-ministre chinois des affaires étrangères, entame ce lundi 17 mars, une série de conversations avec les responsables américains — dont le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance ; le vice-président, M. Mondale ; le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, et le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité, M. Brzezinski, — qui seront principalement consacrées à l'étude d'une stratégie « parallèle » pour faire face à la politique soviétique en Asie. Chinois et Américains discuteront aussi des équipements militaires « non meurtriers » — matériel de transport et de communication, — que les Etats-Unis se préparent à vendre à la Chine. Avant d'arriver à Washington, M. Zhang avait fait escale à Hawaï et rencontré le commandant des forces américaines dans le Pacifique.

Parallèlement à la visite de M. Zhang, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, poursuit sa tournée des pays d'Asie du Sud-Est. En Malaisie, il a rejeté toute idée de compromis avec l'U.R.S.S. dans les conflits asiatiques. M. Han Nianlong, vice-ministre des affaires étrangères, est arrivé samedi à Tokyo pour deux jours d'entretiens avec le chef de la diplomatie nippone. Dimanche, le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, a reçu une délégation militaire chinoise dirigée par le vice-ministre de la défense, M. Xiao Ke.

Les ministres des affaires étrangères de trois pays du sous-continent indien ont séjourné à Paris ces derniers jours et ont été reçus par M. François-Poncet. Vendredi, M. Agha Shahi, chef de la diplomatie pakistanaise, avait rencontré son homologue français. Dimanche, le ministre indien des affaires étrangères M. P. V. M. Rao, a été invité à dîner par M. François-Poncet. Les deux ministres ont discuté du dialogue Nord-Sud, puis de la situation au Proche-Orient. M. Rao s'est félicité de la prise de position française sur le problème palestinien.

Ce lundi matin, le ministre bangalais des affaires étrangères, M. Shamsul Huq, a été reçu au Quai d'Orsay.

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — La Malaisie a demandé à la Chine de jouer un rôle positif dans la recherche de solutions politiques aux conflits cambodgien et afghan. Même si elle a peu de chances d'être prise en considération, cette requête a permis aux Malaisiens de réaffirmer sans ambages leur position : neutralité dans la rivalité entre grandes puissances et recherche de solutions de nature à éviter l'extension des conflits et à permettre l'instauration d'une politique de détente régionale. Recevant, samedi 15 mars, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, son homologue malaisien, M. Ahmad Rithauddeen, a émis ce souhait d'un assouplissement de la politique chinoise après lui avoir fait part des dispositions relativement conciliatrices exprimées par les pays de l'ASEAN (1), et de la C.E.E. le 7 mars à Kuala-Lumpur, dans un communiqué conjoint (*le Monde* du 8 mars), les Quatorze, en ce qui concerne le Cambodge, appelaient notamment à une reprise des consultations de M. Waldheim en vue de dégager une solution négociée et à la convocation d'une conférence internationale.

La Chine, qui soutient par tous les moyens possibles — exception faite d'un engagement militaire direct — le gouvernement déchu du Kampuchéa démocratique et la résistance armée des Khmers rouges, n'a pas caché son opposition à toute solution de compromis, fût-elle neutraliste. Qu'il s'agisse de l'Afghanistan ou du Cambodge, Pékin s'est montré irrité des initiatives prises dans ce sens, au moins tant que les troupes d'occupation étrangères demeureront dans ces pays. Or la Malaisie s'efforce, au nom de l'ASEAN, de promouvoir le dialogue avec Hanoï.

Venant immédiatement après la réunion ASEAN-C.E.E., et dans la foulée de la visite officielle à Pékin de M. Khieu Samphan, président et premier ministre du Kampuchéa démocratique — visite qui faisait contrepoids à celle effectuée quelques semaines plus tôt par le nouveau président cambodgien, M. Heng Samrin, à Moscou, — le voyage, à la demande de la Chine, de M. Huang Hua dans trois des pays de l'ASEAN (Philippines, Malaisie et Singapour) était interprété comme une nouvelle tentative de susciter, en profitant de l'affaire afghane, une ferveur antisoviétique et antivietnamienne de la part des dirigeants musulmans de Kuala-Lumpur. Soucieux de ne pas paraître conforter la Chine, les Malaisiens avaient fait savoir la semaine dernière que l'insistance mise par Pékin à soutenir l'ASEAN contre les entreprises de Moscou et de Hanoï n'avait nullement été sollicitée par les cinq nations du Sud-Est asiatique.

Un dialogue difficile avec Hanoï

A l'issue des entretiens, M. Rithauddeen a fait preuve d'optimisme, affirmant que M. Huang Hua s'était montré « *réceptif* ». Dans sa seule allocution officielle, celui-ci s'est prudemment borné à réaffirmer que la Chine s'efforcerait de faire appliquer les résolutions des Nations unies et de la conférence islamique demandant le retrait des troupes vietnamiennes et soviétiques. Il a loué la politique de non-alignement de la Malaisie et ses efforts pour promouvoir l'idée d'une neutralisation du Sud-Est asiatique. Quelques jours plus tôt à Manille, M. Huang Hua avait souligné la « *convergence* » de vues entre la Chine et les Philippines — comme entre Pékin et Washington — sur les grands problèmes régionaux. Le ton a été autrement réservé ici, et les Malaisiens n'ont pas permis au ministre chinois d'émailler ses déclarations de propos antisoviétiques et antivietnamiens.

Le tolérer, c'eût été, en outre, compromettre la visite que doit effectuer ici vers la fin du mois M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, et la « poursuite d'un dialogue » qui est jusqu'à présent resté caractérisé par un mutisme officiel vietnamien dès qu'il est question du Cambodge. Le chef de la diplomatie malaisienne avait affiché le même optimisme de circonstances après son retour de Hanoï, en janvier dernier. Sa tentative n'avait pourtant guère entamé l'intransigeance du Vietnam. Le même type de discours modéré, la propension au compromis et l'offre de bons offices — qui ne sont pas acceptés sans réticence par certains partenaires de la Malaisie au sein de l'ASEAN, comme la Thaïlande, Singapour et les Philippines, qui ont une propension à partager les vues de Washington et de Pékin — auront-ils plus d'effet sur les Chinois que sur les Vietnamiens ? A la veille de la visite de M. Huang Hua ici, un dirigeant malaisien nous déclarait : « *Le conflit cambodgien devrait se prolonger, la Chine le veut. Elle s'active même en ce moment pour susciter en Indochine, et particulièrement au Laos et à l'intérieur même du Vietnam, de nouveaux foyers de rébellion.* »

Dans cette perspective bloquée, tout laisse supposer que les Chinois — avec le soutien diplomatique des Etats-Unis, d'une partie de l'Occident et des pays non alignés proches de la Yougoslavie — et les Vietnamiens — avec l'appui de Moscou et de ses alliés et amis — vont s'efforcer de rallier à leur cause et à celle de leurs protégés cambodgiens le maximum de soutiens extérieurs ou, à défaut, d'attitudes de neutralité. Soumis à des pressions contradictoires, dépourvus de moyens d'action contraignants et, compte tenu du fait que, par principe comme par impératif unitaire, ils continueront à réclamer le retrait vietnamien et à reconnaître le régime des Khmers rouges, on voit mal comment les cinq pays de l'ASEAN, qui s'accordent difficilement sur une politique unanime, pourraient faire prévaloir le dialogue. A moins qu'il ne devienne, à terme, le prétexte à une reconnaissance du fait accompli.

Mis à part les principes, la position conciliante de la Malaisie à l'égard de Moscou et de Hanoï paraît, dans le cas de l'Indonésie, se fonder autant sur des considérations extérieures — crainte d'être entraînée dans l'escalade conflictuelles des puissances, perception d'une « *menace chinoise* » régionale — que sur des motivations intérieures : importance de la communauté sino-malaisienne, activité du parti communiste pro-chinois. Bien que la Chine ait mis une sourdine à ses relations de parti à parti pour privilégier celles d'Etat à Etat, elle n'a pas lâché les mouvements communistes d'Asie du Sud-Est qui se réclament d'elle. M. Phan Van Dong l'avait fait ici même, au nom du Vietnam, en 1978. Les Malaisiens n'ont pas manqué, une nouvelle fois, d'attirer l'attention de M. Huang Hua sur l'importance capitale d'un pareil geste pour l'avenir des bonnes relations.

A Singapour où il se rend ce lundi, le ministre chinois devrait se retrouver au diapason d'un antisoviétisme prononcé. Après la réunion ASEAN - C.E.E., le ministre singapourien des affaires étrangères, M. Rajaratnam, peu satisfait de la modération du communiqué conjoint, avait déclaré à la presse que son pays était favorable à une aide matérielle aux mouvements de résistance cambodgiens et afghans. Cette musique martiale, certes douce aux oreilles chinoises, témoigne des dissonances existant au sein de l'ASEAN.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Inde

LA POLICE DISPERSE UNE MANIFESTATION D'AVEUGLES

Cent blessés

La police indienne a sévèrement réprimé, dimanche 16 mars, une manifestation d'aveugles et d'invalides qui tentaient de se rendre à la résidence du premier ministre, Mme Indira Gandhi, à New-Delhi pour lui remettre un mémorendum sur leurs revendications, dans le cadre de la journée internationale des infirmes. Les deux mille manifestants, dont certains étaient venus de loin, ont été dispersés à coups de matraque par des policiers après qu'ils eurent refusé de rebrousser chemin, car leur manifestation n'avait pas été autorisée.

Une centaine de manifestants ont été blessés, dont vingt-cinq sérieusement, et plus d'une centaine incarcérés. Selon un témoin, « *les aveugles discutaient avec les policiers, l'un d'eux a été poussé ; c'est alors que l'enfer a commencé* ». Les aveugles et les infirmes ont tenté de fuir, mais ils n'étaient pas assez rapides pour éviter les coups. Quand tout fut terminé, des dizaines de manifestants étaient étendus sur la chaussée, ensanglantés, non loin de la résidence de Mme Gandhi. Cette dernière a demandé l'ouverture d'une enquête sur cet incident.

Par ailleurs, en Uttar-Pradesh, un propriétaire foncier, mécontent d'avoir perdu un procès, a mis le feu à un bidonville peuplé d'intouchables : trois personnes ont été brûlées vives et il y a plus d'un millier de sans-abri. Il s'agit de la quatrième affaire de ce genre en six semaines. — *(U.P.I., A.F.P., Reuter.)*

Chine

Un document du comité central vise à interdire le culte de la personnalité des dirigeants

La dernière réunion du comité central du parti, à la fin du mois dernier, paraît avoir marqué une nouvelle étape dans le processus de démaoïsation. Plusieurs dispositions contenues dans un document adopté lors de cette réunion et rendu public samedi 15 mars par l'agence Chine nouvelle visent en effet à interdire le culte de la personnalité des dirigeants tout en insistant sur la nécessité du renforcement de la discipline dans le parti. Un correspondant de l'A.F.P. signale d'autre part que les immenses portraits de Mao qui ornaient il n'y a pas si longtemps encore l'aéroport et la gare de la ville de Canton ont été décrochés. Le portrait de M. Hua Guofeng, actuel chef du parti, a, lui aussi, disparu du bâtiment de l'aéroport.

Le document diffusé samedi à Pékin indique qu'il sera désormais interdit de « *faire l'éloge des membres dirigeants du prolétariat en utilisant les mêmes termes flatteurs que les classes exploiteuses* », de « *dénaturer l'histoire et d'inventer des faits* » en rendant compte de leurs « *contributions* » ou encore de célébrer leurs anniversaires.

Le document prévoit en outre qu'aucun musée ne devra être construit pour des personnalités encore vivantes et il réclame une certaine modération, en ce domaine, pour les dirigeants décédés. Aucune rue, école ou entreprise ne pourront porter le nom d'un dirigeant du parti. Il est aussi interdit d'accueillir de hauts personnages avec des roulements de tambour ou de gongs — selon la coutume chinoise, — des slogans ou des festins, sauf si cette pompe est requise pour des raisons protocolaires.

La publication de ce code de conduite intervient alors que des informations publiées la semaine dernière par le journal de Hongkong, *Far Eastern Economic Review*, faisaient état d'un projet de destruction du mausolée élevé à la gloire de Mao sur la place Tien Anmen, en plein centre de Pékin. Cette information avait été aussitôt officiellement démentie. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères avait précisé que le mausolée, actuellement fermé pour cause de « réfection », serait bientôt rouvert au public. Selon le *Far Eastern Economic Review*, l'idée de raser le mausolée de Mao se serait heurtée au sein de la direction à l'opposition du vieux maréchal Ye Jianying, vice-président du parti, qui aurait souhaité qu'une telle décision ne soit pas prise de son vivant.

Vers un effacement de M. Deng Xiaoping

Toujours selon la *Far Eastern Economic Review*, les dirigeants chinois auraient maintenant la preuve, grâce aux papiers personnels de Mao, que l'un des buts de la révolution culturelle était d'éliminer Chou En-lai, alors chef du gouvernement, de l'appareil du parti et de l'Etat et de provoquer la disgrâce du maréchal Zhu De, l'un des principaux chefs historiques du P.C.

Citant des sources officielles chinoises, le correspondant du *New York Times* à Pékin indique, de son côté, que M. Deng Xiaoping, vice-président du parti et « numéro deux » du régime, abandonnerait dans les prochains mois ses fonctions dans le gouvernement. Il conserverait, en revanche, ses attributions dans l'appareil du parti. L'annonce de ce semi-retrait aurait été faite à la dernière réunion du comité central par M. Hu Yaobang, le nouveau secrétaire du parti.

Selon M. Hu, la décision de M. Deng Xiaoping interviendrait après la prochaine session du Congrès national du peuple prévue pour les mois d'août ou septembre. Deux autres vice-présidents du parti, MM. Chen Yun et Li Xiannian, abandonneraient eux aussi à cette occasion leurs postes d'adjoints du chef du gouvernement.

M. Deng Xiaoping, qui a cédé la direction de l'armée à la fin du mois dernier au général Yang Dezhi, avait récemment déclaré à un journal de Bangkok : « *Des hommes comme moi doivent réellement se préoccuper de la façon d'arranger ce qui se passera après eux. C'est pourquoi je pense que nous devons trouver des successeurs dignes de confiance, afin que, lorsque la succession s'effectuera, des désordres ne se produisent pas une fois de plus.* »

AMÉRIQUES

États-Unis

M. John Anderson espère devancer M. Reagan aux primaires de l'Illinois

De notre envoyée spéciale

Chicago. — La campagne pour les élections primaires de l'Illinois, qui auront lieu mardi 18 mars, commence à clarifier la course à la Maison Blanche. Après le désistement de MM. Dole, Baker et Connally, et les piètres performances de M. Brown, qui ne fait d'ailleurs pas campagne dans l'Illinois, quatre républicains restent en piste : MM. Reagan, Bush, Anderson et Crane, et deux démocrates : MM. Carter et Kennedy.

La décision, annoncée samedi, de M. Ford de ne pas, finalement, se porter candidat, a levé une hypothèque menaçante pour M. Reagan.

Elle paraît avoir eu plusieurs causes : la crainte de diviser le parti, celle d'entrer trop tard dans la course présidentielle et de se trouver, une nouvelle fois, en position désavantageuse, opposé à M. Carter, qui l'avait battu en 1976. Enfin, la santé de Mme Ford, qui avait mal supporté le premier séjour à la Maison Blanche, paraît avoir joué un rôle important dans la décision de l'ancien président.

L'Illinois est traditionnellement l'une des étapes les plus importantes de la campagne présidentielle. Avec ses douze millions d'habitants, son cinquième rang par la population parmi les Etats de l'Union, l'Illinois, mi-rural mi-industriel, est plus représentatif de « l'Amérique profonde » que le New-Hampshire, la Floride ou New-York. Chicago, seconde ville des Etats-Unis, avec ses trois millions et demi d'habitants, formidable métropole industrielle et financière, est aussi l'un des principaux fiefs du parti démocrate.

« Détruire » Kennedy

Chez les démocrates, le président Carter paraît en position confortable, malgré ses derniers déboires en politique étrangère.

Malgré le soutien — quelque peu encombrant — du maire de Chicago, Mme Jane Byrne, M. Kennedy est en mauvaise posture. Ses apparitions en public et à la télévision sont pourtant plutôt convaincantes : le sénateur paraît avoir surmonté les erreurs, les hésitations, les à-peu-près des débuts de sa campagne. Mais une offensive de grand style s'est, dans le même temps, développée contre sa candidature. Sa vie privée reste au cœur de la controverse; mais certains milieux économiques et financiers ont visiblement décidé de le « détruire ». Le plan de blocage des prix et des salaires, les projets de réduction des dépenses militaires, d'assurance-maladie obligatoire et l'ensemble des positions socio-économiques du sénateur lui ont plus sûrement aliéné les milieux d'affaires et le corps médical que Chappaquiddick.

Le *Wall Street Journal* poursuit sans désemparer sa campagne contre le sénateur et, la semaine dernière, le *New York Times* a publié en première page le long article remettant en question les déclarations de M. Kennedy après l'accident de Chappaquiddick. Excédé, le sénateur a déclaré au cours de l'une des nombreuses réunions qu'il a tenues à Chicago la semaine dernière : *« J'ai été élevé dans une famille dans laquelle avoir du caractère signifiait prendre ses responsabilités dans la vie. J'ai déjà pris mes responsabilités dans cette affaire. Je l'ai dit et répété. »*

Certains groupes minoritaires qui, traditionnellement, soutenaient la famille Kennedy à Chicago, sont divisés : nombre d'électeurs noirs et juifs voteront sans doute pour le sénateur, mais les catholiques polonais sont hostiles à sa politique libérale sur l'avortement, et, de plus, la victime de Chappaquiddick, Marie-Jo Kopechne, était d'origine polonaise.

Une partie de l'électorat noir, qui est hostile, maintenant, à Mme Byrne parce qu'elle n'a pas assez favorisé l'accession des Noirs aux affaires municipales, pourrait aussi décider de s'abstenir, ou voter pour M. Anderson, qui a milité pour les droits civiques. D'autant que, contrairement à ce qui est la règle dans nombre d'autres Etats, les électeurs de l'Illinois peuvent voter pour l'un ou l'autre parti sans avoir à s'inscrire au préalable sur l'une ou l'autre liste.

Chez les républicains, la grande surprise est, bien sûr, l'arrivée spectaculaire de M. John Anderson en tête des sondages républicains. M. Anderson est un enfant du pays, mais M. Crane aussi : tous deux représentent l'Etat à la Chambre du Congrès, le premier depuis 1961, le second depuis 1969. Il est vrai que M. Reagan est aussi né dans l'Illinois, mais il n'y a pas fait sa carrière.

Le quartier général de M. Anderson à Chicago est bouillonnant de ferveur : des centaines de jeunes volontaires se sont mis à la disposition de son modeste état-major et, depuis son score dans le Massachusetts, les fonds affluent dans la caisse.

Les trois adversaires de M. Anderson, que les sondages donnaient le 11 mars vainqueur de M. Reagan par 33 % des voix contre 31 % à l'ancien gouverneur de Californie, ont mis au point une tactique commune pour tenter de faire passer l'outsider pour traître au G.O.P. Au cours d'un débat télévisé, M. Bush lui a demandé insidieusement s'il soutiendrait le candidat élu par la convention de juillet, quel qu'il soit. Adroitement, M. Anderson, mettant les rieurs de son côté, répondit : *« Certainement, puisque ce sera moi. »* M. Philip Crane l'attaqua ensuite sur la lettre qu'il avait adressée à plusieurs leaders démocrates du Congrès pour soutenir sa campagne de libéralisation de l'avortement. M. Anderson ayant répondu que cette lettre n'était qu'une demande de fonds pour l'organisation apolitique nommé Pour le choix, et que, au surplus, l'avortement n'est pas le problème essentiel de la campagne électorale, M. Crane lui lança : *« Vous faites cause commune avec les démocrates, vous n'aurez jamais ma voix. »*

Si M. Anderson a, en matière sociale, des positions très libérales, il reste, en matière économique, dans la ligne républicaine. Il est favorable aux réductions d'impôts pour les entreprises afin de relancer la productivité et l'économie, opposé au contrôle des prix et des salaires, opposé à une extension du pouvoir fédéral. Il est indiscutablement le plus brillant des candidats républicains, celui qui connaît le mieux les dossiers.

M. Anderson, qui est soutenu par les deux principaux quotidiens de Chicago, le *Tribune* et le *Sun*, soit 2 millions d'exemplaires chaque jour, peut certainement attirer les suffrages des républicains modérés et d'une partie des démocrates. Mais peut-il obtenir la nomination par son parti ? Les primaires de New-York, qui ont lieu le 25 mars, donneront sans doute l'exacte mesure de ses chances.

Mais M. Reagan, avec son argumentation simpliste et le souvenir des succès qu'il a obtenus lorsqu'il était gouverneur de Californie, reste un formidable adversaire. Ses appels à une Amérique unie, militairement invincible, prospère, à l'abri des entreprises soviétiques, mais aussi des « excès de gouvernement », trouvent un écho certain dans une population traumatisée par l'affaire des otages de Téhéran et l'inflation galopante. M. Reagan peut, certes, obtenir la nomination de son parti. Mais peut-il gagner les élections contre M. Carter, qui manœuvre avec une habileté consommée et toute la puissance que confère l'occupation de la Maison Blanche ?

Les électeurs de l'Illinois donneront mardi un début de réponse à ces questions. D'autant que les bulletins de voter permettent de désigner no nseulement les délégués à la convention, mais aussi le candidat préféré de l'électeur à l'élection présidentielle. L'Illinois désigne cent deux délégués républicains, soit 5,1 % des participants à la convention nationale, et cent soixante-dix-sept démocrates (5,4 %). Depuis 1920, l'Etat n'a jamais manqué de voter pour le vainqueur final de la course présidentielle, à une seule exception près : en 1976, il avait donné M. Gerald Ford vainqueur de M. Carter.

NICOLE BERNHEIM.

Colombie

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE UNE PROPOSITION CUBAINE RELATIVE A LA PRISE D'OTAGES

La Colombie a accepté « sous réserve de développements ultérieurs » une proposition cubaine relative à la prise d'otages de l'ambassade dominicaine à Bogota, affirmait-on de bonne source, le dimanche 16 mars à La Havane. Selon des rumeurs non confirmées, Cuba offrirait l'asile aux guérilleros du M. 19, ainsi qu'aux prisonniers que la Colombie pourrait libérer à leur demande. D'autres rumeurs font état d'une éventuelle médiation cubaine entre les deux parties.

Exception faite des perspectives ouvertes par cette proposition, les négociations semblent dans l'impasse. Le gouvernement estime que les guérilleros doivent faire les prochains pas. Les militants du M. 19 ont fait savoir, de leur côté, qu'ils n'auraient pas de nouveaux entretiens avec le gouvernement tant que ce dernier ne serait pas prêt à discuter de la libération des prisonniers politiques.

A la mission diplomatique dominicaine, la situation est plus tendue depuis que, le vendredi 14, les militants du M. 19 ont interdit aux otages de communiquer par téléphone avec l'extérieur.

L'ambassadeur d'Uruguay à Bogota, M. Fernando Gomez Syns, qui faisait partie des otages, est parvenu à s'échapper dans la nuit de dimanche à lundi. Il a été admis dans un hôpital militaire en raison d'une blessure au bras. On ignore si le diplomate a été blessé au cours de sa chute après avoir sauté du deuxième étage pour s'enfuir ou s'il a été atteint par des balles au cours de l'échange de coups de feus survenu entre guérilleros et forces de l'ordre au moment de son évasion. — *(A.F.P., A.P.)*

Surinam

Des militaires « coordonneront » l'action du nouveau gouvernement civil

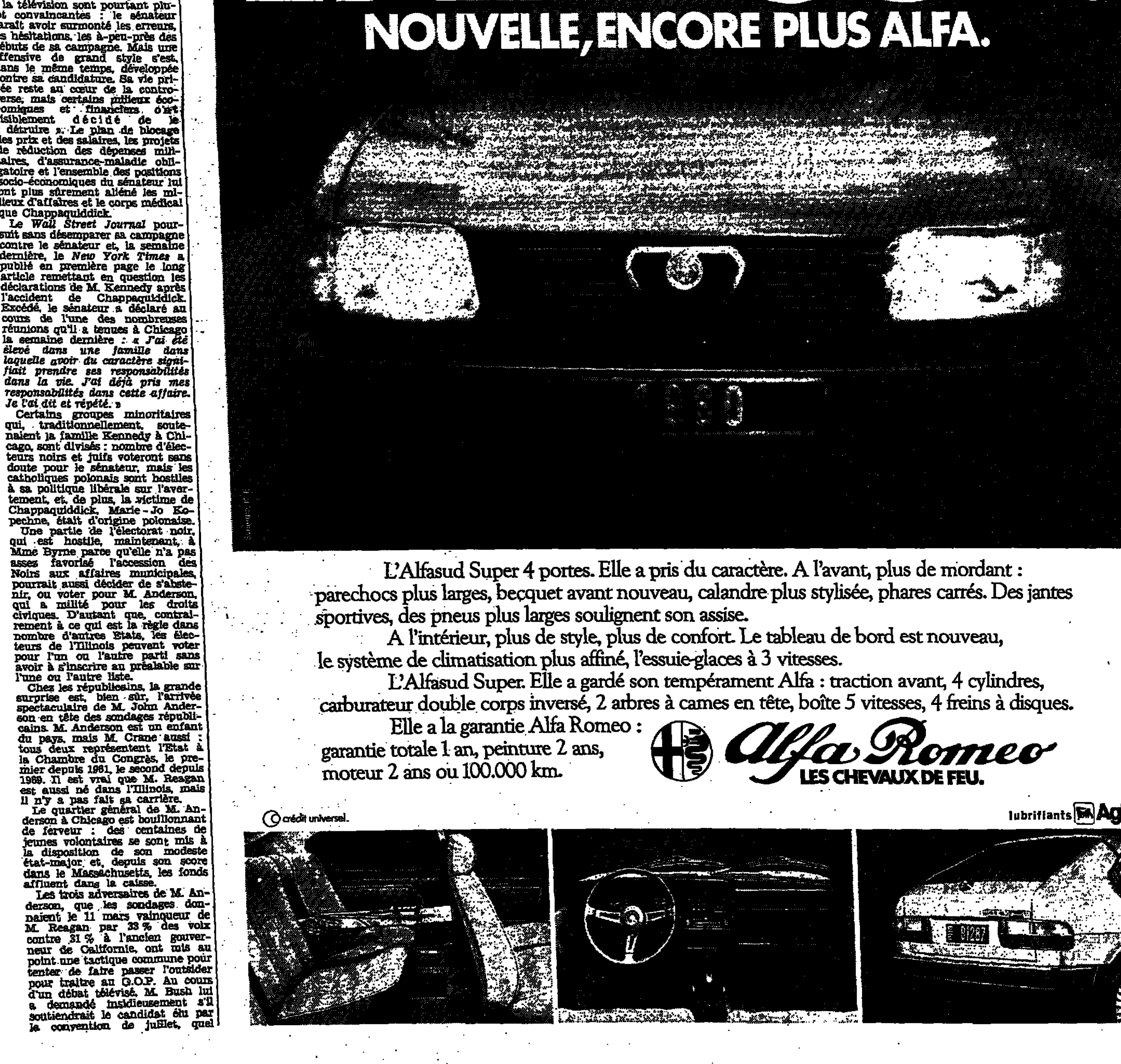
Un médecin de quarante-six ans, sans passé politique connu, le docteur Henk Chin A Sen, a été nommé, le samedi 15 mars, premier ministre du Surinam, en remplacement de M. Henk Arrow, renversé le 25 février dernier par un coup d'Etat militaire. M. Chin A Sen est également ministre des affaires étrangères.

Les treize autres ministres déjà désignés sont des personnalités civiles peu connues. Cinq d'entre eux sont des dirigeants de petits partis qui n'avaient pas obtenu de sièges lors des précédentes élections législatives. Deux militaires, membres du C.N.M. (Conseil national militaire), assureront, a-t-il été indiqué à Paramaribo, la « coordination » des affaires gouvernementales.

Comme la Constitution interdit à des membres des forces armées de siéger au gouvernement, les deux militaires, qui seront nommés ultérieurement, seront considérés comme de simples citoyens.

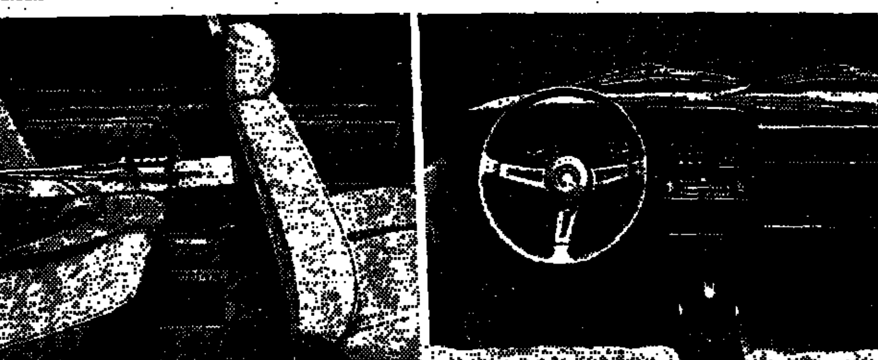
L'avocat noir nationaliste, M. Edward Bruma, conseil du Syndicat des cadres de l'armée, dont la constitution avait été à l'origine du coup d'Etat militaire, a refusé de former le gouvernement, comme il en était sollicité par le Conseil national.

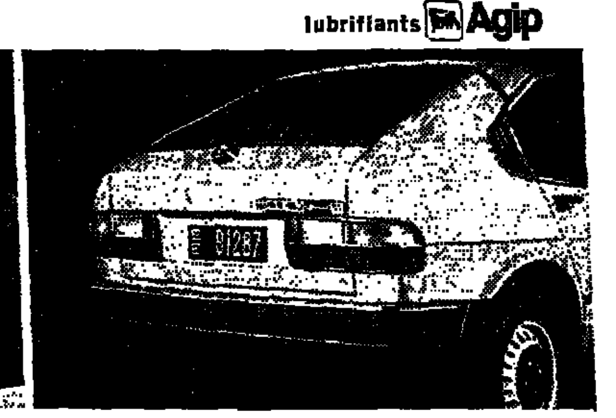
Le C.N.M. a indiqué que des élections législatives auraient lieu, sans en préciser la date (une consultation anticipée était prévue pour le 27 mars, lorsqu'a eu lieu le coup d'Etat).











EUROPE

Allemagne fédérale

La rencontre Giscard d'Estaing-Schmidt a été placée sous le signe de la discrétion

Lundi, en fin de matinée, le porte-parole de l'Elysée a qualifié de « très amicales et détaillées » les conversations qu'ont eues, dimanche soir, à Hambourg, M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Les deux hommes ont procédé à « un large tour d'horizon » des problèmes internationaux et ont étudié les questions européennes. De manière plus particulière, a ajouté le porte-parole, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont concertés sur la manière de relancer, au cours des semaines qui viennent, le dialogue euro-arabe.



(Dessin de KONK.)

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue d'une rencontre de quatre heures et demie, dans la soirée de dimanche, à Hambourg, M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt n'ont donné aucune indication sur le contenu de leur entretien. Repartant pour Paris peu avant minuit, le président français s'est borné à dire que les échanges ont été très utiles *« pour préparer les prochaines échéances européennes et internationales »*. Lors de son arrivée, à la fin de l'après-midi, il s'était félicité de pouvoir s'entretenir avec le chef du gouvernement de Bonn sans aucune formalité.

La semaine dernière, lorsqu'il annonça le projet de rencontre, le chancelier avait indiqué qu'il s'agirait avant tout d'un échange d'expériences. M. Schmidt revient en effet de Washington, tandis que son interlocuteur français a effectué un long voyage dans le golfe Persique et au Proche-Orient.

Les milieux diplomatiques ne doutent pas que le président français et le chancelier se sont penchés sur la crise que l'attitude britannique fait peser sur la Communauté européenne. A cet égard le gouvernement de Bonn est considéré comme un peu plus enclin que celui de Paris à faire preuve de compréhension envers les demandes de Londres. Au surplus M. Schmidt rendra visite à Mme Thatcher le 28 mars, juste avant la réunion du prochain sommet européen de Bruxelles.

La rencontre de Hambourg a eu lieu au domicile privé de M. Schmidt, dans la banlieue de la ville. Seul un aide de camp accompagnait le président français. — J. W.

Pologne

Les autorités accentuent les pressions contre l'opposition

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les autorités polonaises ont accru ces dernières semaines leurs pressions contre l'opposition. Vendredi 14 mars, les forces de police ont ainsi, une nouvelle fois, empêché de se tenir une réunion des animateurs du comité d'autodéfense sociale (KOR), le principal groupe contestataire.

Cette intervention est la dernière d'une longue série puisque les autorités ont, selon le KOR, fait procéder en quinze jours à une vingtaine d'interpellations. Il ne s'agit pas pour l'instant d'une véritable offensive contre l'opposition puisque ces interpellations n'ont pas été suivies d'ouvertures de poursuites judiciaires et ne se sont pas prolongées au-delà des quarante-huit heures de garde à vue légales.

Cette pression permanente et rigoureuse préoccupe cependant les milieux contestataires dans la mesure où elle a commencé à s'exercer après la réunion du 11 au 15 février du huitième congrès du parti, au cours duquel des changements importants étaient intervenus à la direction (*le Monde* daté 17-18 février). Samedi, la lourde condamnation infligée à M. Edmund Zadrozynski, un ouvrier de Grudziadz — à 250 km au nord-ouest de Varsovie — proche du KOR, a renforcé cette inquiétude. Les animateurs de l'opposition se demandent donc aujourd'hui s'ils ont à faire face à une évolution de la ligne modérée suivie jusqu'à maintenant à leur égard ou s'il ne s'agit, pour le pouvoir, que de contrecarrer la campagne de boycottage des élections à la Diète qui se dérouleront dimanche prochain.

Fait inhabituel dans un pays socialiste où ce genre de mesures est, *a priori*, superflue, les rassemblements, manifestations et distributions de tracts ont été interdits jusqu'au 10 avril dans la région de Poznan. — B. G.

La condamnation d'un rédacteur d'une revue clandestine à trois ans de prison

M. Edmund Zadrozynski, auquel fait allusion notre correspondant, a été condamné, le 14 mars, à trois ans de prison et à une amende de 70 000 zlotys (environ 2 300 dollars). Le tribunal a retenu le délit de vol. M. Zadrozynski, qui a toujours protesté de son innocence, avait été accusé par son fils, qui était d'ailleurs, à diverses reprises, revenu sur son témoignage. Cet ouvrier était rédacteur de la revue clandestine *Robotnik* (*le Travailleur*), et avait été, en 1976, l'animateur d'une grève.

Me Françoise Cotta, déléguée à Varsovie pour suivre cette affaire par le Comité international contre la répression, nous a précisé que contrairement à ce qui s'est passé lors des procès en Tchécoslovaquie dans des cas semblables, il lui a suffi d'exhiber sa carte professionnelle pour entrer dans l'enceinte du tribunal.

Les dispositions du Code pénal polonais permettent curieusement de joindre deux procédures qui n'ont rien de commun entre elles. Sur les soixante témoins que Me Cotta a vu défiler, seuls cinq étaient cités dans l'affaire Zadrozynski. La présidente du tribunal dictait littéralement, en les modifiant, les témoignages au greffier. Si le témoin avait déclaré, par exemple : *« J'ai entendu dire que... »* ou *« On m'a dit que... »*, la présidente dictait au greffier : *« Zadrozynski m'a dit que... »*.

Le Comité contre la répression signale d'autre part que trente avocats du barreau de Cracovie viennent d'adresser une lettre ouverte au gouvernement polonais, à la Diète et au Cardinal primat pour exiger que soit reconnue la liberté d'exercice de leur profession et le respect des droits de la défense contre les pressions du pouvoir. Ils en appellent à la solidarité de tous leurs collègues en Pologne et à l'étranger pour assurer la reconnaissance de ces principes élémentaires de justice.

Yougoslavie

La maladie du président Tito UNE RÉMISSION ?

Le bulletin médical publié dimanche 16 mars indique : *« Le conseil des médecins a annoncé aujourd'hui qu'il n'y avait pas de signes de propagation de la pneumonie. La faiblesse cardiaque est moins apparente et les affections des autres organes, mentionnées antérieurement, sont sans changement. Les mesures de soins intenses se poursuivent. »* Le communiqué de lundi rappelle que l'état du président « reste très grave ».

M. Tone Vahen, président du comité de l'information de la République de Slovénie (ministre de l'information), a indiqué dimanche qu'*« au cours de ces derniers jours, il y avait eu aggravation graduelle »* de l'état de santé du maréchal Tito, aggravation qui a été, a-t-il ajouté, *« stoppée aujourd'hui »*.

M. Vahen estime qu'en ce qui concerne la pneumonie le bulletin de dimanche devait être compris ainsi : *« La pneumonie se maintient au niveau d'hier. Elle ne s'est pas aggravée davantage. »*

La seule chose qui, selon M. Vahen, puisse être interprétée comme une amélioration, est la phrase du communiqué précisant que la faiblesse cardiaque est moins prononcée.

Italie

UN HAUT MAGISTRAT DE SALERNE EST ASSASSINÉ

Salerne (*A.F.P.*). — M. Nicola Giacundi, qui occupait depuis quinze ans les fonctions de procureur adjoint de la République à Salerne (région de Naples), a été assassiné d'une dizaine de coups de feu, dans la soirée du 16 mars, alors qu'il revenait chez lui en compagnie de sa femme par une des rues principales de la ville. Il est mort au cours de son transfert à l'hôpital.

Les deux inconnus masqués, auteurs de l'attentat, ont réussi à prendre la fuite.

M. Tommaso Morlino, ministre de la justice, a quitté Rome pour Salerne immédiatement.

L'attentat a été revendiqué par trois organisations terroristes : les « groupes armés du parti communiste marxiste-léniniste », les « patrouilles rouges » et le « parti armé ».

● *Mme Schild, l'épouse de l'ingénieur britannique Rolf Schild*, enlevée avec sa fille en août dernier en Sardaigne, a été libérée depuis huit semaines par ses ravisseurs, a annoncé Jean-Paul II le 16 mars aux quarante mille fidèles rassemblés place Saint-Pierre.

Le pape a lancé un appel aux ravisseurs pour qu'ils libèrent la jeune fille, Annabel Schild, âgée de quinze ans, sourde et muette, restée seule entre leurs mains. — (*A.F.P.*)

En Finlande

M. PAASIO ANCIEN PREMIER MINISTRE EST MORT

Helsinki (*Reuter*). — M. Rafael Paasio, premier ministre de Finlande à deux reprises et président du parti social-démocrate, est décédé lundi 17 mars à Turku. Il était âgé de soixante-seize ans.

[A la tête du parti social-démocrate depuis 1963, M. Paasio avait dirigé, de 1966 à 1968, un gouvernement allant du parti du centre jusqu'aux communistes. C'était la première fois depuis 1948 que les communistes participaient au gouvernement. De février à juillet 1972, M. Paasio avait été à la tête d'un éphémère gouvernement minoritaire social-démocrate après avoir tenté en vain la formation d'une nouvelle coalition comprenant les communistes et les centristes.

Ancien typographe puis journaliste, M. Paasio fut élu député pour la première fois en 1948. Il avait quitté la présidence du parti en 1975.]

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Front Polisario affirme avoir infligé de lourdes pertes aux forces marocaines dans la région de l'oued Draa

Le Front Polisario semble avoir infligé des pertes sévères aux forces marocaines au cours d'une série d'engagements, qui se sont déroulés, du 1er au 11 mars, dans le sud du Maroc, autour de la base stratégique de Zak, qui permet de contrôler la région de l'oued Draa. Des journalistes de la presse internationale ont pu visiter, pendant plus de quarante-huit heures, une partie du champ de bataille, examiner le matériel mis hors d'usage et interroger certains des cent trente-sept prisonniers marocains, dont le capitaine El Youssi. Pour le moment, Rabat n'a fait aucun commentaire. Toutefois, s'adressant aux membres du gouvernement et aux chefs militaires, samedi 15 mars, à Marrakech, le roi Hassan II a déclaré : « Votre attachement au Sahara exige de vous, civils et militaires, de vous sacrifier corps et âme pour la défense de l'intégrité territoriale du pays. » Cet appel au sacrifice pourrait confirmer indirectement l'ampleur des pertes récentes.

De notre correspondant

Alger. — La presse algérienne a consacré, dimanche 16 mars, de larges développements aux combats qui se sont déroulés au début du mois de mars dans le sud du Maroc (*le Monde* du 15 mars), en bordure du djebel Ouarkziz qui surplombe l'oued Draa. Les envoyés spéciaux d'*El Moudjahid* et d'Algérie-Presse-Service qui se sont rendus sur le terrain ont pu, grâce notamment à des documents saisis dans le « command-car » d'un officier marocain, le colonel Arzaz, reconstituer l'ensemble de la bataille en fonction des intentions des troupes marocaines placées sous le commandement du général Dlimi.

Les forces armées royales avaient reçu, semble-t-il, une double mission : nettoyer la zone s'étendant entre l'oued Draa, au nord, et la frontière avec le Sahara occidental, au sud, en détruisant les éléments de l'*« armée de libération sahraouie »* qui y circulent en permanence ; faire parvenir à la base de Zak, non loin de Tan-Tan près de la côte face à Tindouf, un ravitaillement indispensable. La garnison, forte de quatre mille à cinq mille hommes serait, en effet, encerclée depuis l'automne dernier.

L'état-major marocain aurait donc regroupé à Lemsied, non loin de Tan Tan près de la côte atlantique, une force de quelque cinq mille hommes dotés de chars, d'automitrailleuses et de véhicules blindés de transport. Elle était composée pour moitié d'unités prélevées sur la colonne « Ohoud », rappelées pour la circonstance du sud du Sahara occidental, et pour moitié d'une autre colonne récemment formée sous le nom de « Zellaga ». Ces troupes devaient faire mouvement vers l'est et opérer leur jonction dans la région de Leboulrate avec les unités d'intervention basées à Zak, soit quelque deux mille hommes équipés notamment de chars rapides SK-150 et de mortiers lourds. L'opération portait le nom de code « Iman » (la foi).

Les troupes de Lemsied se sont mises en mouvement, selon les Sahraouis, le 27 février, jour anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D.. Elles ont progressé sans incident sur une soixantaine de kilomètres jusqu'à Ametti où elles sont parvenues le 29. Le 1er mars les commandos du Polisario se sont lancés à l'attaque des unités de Zellaga qui avançaient en tête. Celles-ci, composées, disent les Sahraouis, de jeunes recrues, se sont débandées et ont désorganisé, dans leur fuite, le dispositif d'Ohoud formé d'hommes plus aguerris. Les maquisards ont alors harcelé durant six jours, sur un front de 120 kilomètres, les soldats marocains en retraite vers le djebel Ouarkziz où ils se sont réfugiés. Ils ont retrouvé là les unités également disloquées, qui étaient sorties le 27 février de Zak pour venir à leur rencontre et qui, également accrochées par le Polisario, avaient dû, elles aussi, se replier vers le nord.

Un tournant de la guerre ?

Toujours selon le Polisario, le général Dlimi, après avoir regroupé et réorganisé ses troupes et reçu des renforts, aurait alors décidé de réaliser au moins la seconde partie de l'opération prévue : forcer le blocus de Zak. Mais les troupes, empruntant la passe de N'Gueb par où devait passer également le convoi de ravitaillement, ont été une nouvelle fois accrochées, le 9 mars, dans la plaine de Tighzert. Après deux jours de combats elles ont dû, assure le Polisario, se replier une nouvelle fois sur le djebel Ouarkziz.

Les témoignages des journalistes, qui se sont rendus sur les lieux de la bataille, ne laissent pas de doute sur l'ampleur des affrontements qui se seraient soldés, selon les Sahraouis, par *« la mise hors de combat »* de deux mille hommes des forces armées royales, la capture de cent trente prisonniers, dont plusieurs officiers, la destruction de deux cent cinquante véhicules et engins blindés et la récupération d'un important matériel. Le contrôle de la région par les maquisards paraît réel.

Si les forces marocaines ne parviennent pas à reprendre l'initiative, la bataille de l'Ouarkziz pourrait bien marquer un tournant important de la guerre. D'abord, parce que la nouvelle stratégie des colonnes mobiles blindées, mise au point par le roi Hassan II ces derniers mois, n'aurait pas résisté à l'épreuve du feu. Ensuite, parce que la base de Zak, qui a perdu dans cette affaire une partie de ses défenseurs, pourrait bien se trouver dans une situation critique. La chute de cette garnison ferait définitivement passer aux mains du Polisario toute la région située au sud de l'oued Draa et les prochaines cibles des maquisards franchissant le djebel Ouarkziz pourraient bien être les villes de Goulimine et Assa. Les Sahraouis, qui évoquent volontiers les *« droits historiques »* qu'ils possèdent sur cette région, bien qu'ils ne la revendiquent pas, détiendraient ainsi un gage précieux.

DANIEL JUNQUA.

MANIFESTATION COMMUNE DES P.C. ITALIEN, FRANÇAIS ET ESPAGNOL EN FAVEUR DES SAHRAOUIS

(*De notre correspondant.*)

Rome. — Des dirigeants du Front Polisario, parmi lesquels M. Melainin Sadik, membre du bureau politique, ont assisté à Rome, le dimanche 16 mars, à *« une manifestation de solidarité internationaliste en faveur du peuple sahraoui »*, organisée conjointement par les P.C. italien, espagnol et français. Des rencontres similaires avaient eu lieu en novembre dernier à Paris et en janvier à Madrid.

Ouvrant la manifestation, M. Berlinguer a lié la lutte d'indépendance à *« la défense de la paix »*. Celle-ci, a-t-il dit, est *« menacée par l'agression marocaine contre le peuple sahraoui. L'appui qui est donné à cette agression par des gouvernements comme celui de la France et des Etats-Unis risque de provoquer un conflit de plus grandes proportions dans une zone comme l'Afrique du Nord-Ouest voisine de la Méditerranée, de l'Italie et de l'Europe. »*

MM. Manuel Azcarate et Maxime Gremetz, responsables des relations internationales du P.C.E. et du P.C.F., devaient défendre des positions voisines. M. Melainin Sadik a affirmé pour sa part que le Front Polisario *« contrôle désormais 95 % du territoire national »*.

R. S.

Tunisie

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE GAFSA

Tunis proteste auprès de la Ligue arabe contre le « dénigrement » mené par Radio-Tripoli

Tunis (*A.F.P., Reuter*). — Tandis que se poursuit devant la Cour de sûreté de l'Etat le procès du commando ayant mené l'attaque contre la ville de Gafsa, la Tunisie en appelle à nouveau à la Ligue arabe dans son différend avec la Libye.

Le gouvernement tunisien a, en effet, adressé, samedi 15 mars, à la Ligue arabe, une note de protestation contre *« la poursuite par la Libye du dénigrement de la Tunisie par la voie des ondes »*. Cette protestation doit être transmise à la commission tripartite chargée par le conseil de l'organisation panarabe de rapprocher les points de vue entre Tunis et Tripoli.

D'autre part, l'agence Tunis Afrique Presse rapporte que des ressortissants tunisiens résidant en Libye sont *« la cible d'opérations d'enlèvement »*. C'est ainsi qu'un Tunisien faisant partie du personnel non diplomatique de l'ambassade à Tripoli aurait disparu depuis quelques jours.

Trois des *« agresseurs »* ayant participé à l'attaque contre Gafsa ont comparu samedi devant la Cour de sûreté de l'Etat. *« Contrebandier ayant plusieurs fois séjourné en prison, paysan avide d'argent, chômeur en mal d'aventures »*, c'est en ces termes qu'ont été présentés successivement MM. Mohamed Salah Merzougui, Ammar Milki et Nourredine Dridi.

M. Merzougui a assuré le passage des armes venant de Libye avec la complicité de trois douaniers tunisiens, et a participé à l'attaque de la caserne du centre de la ville ; M. Milki, qui se trouvait dans le même groupe, a reconnu qu'il avait abattu un soldat. M. Nourredine Dridi, premier des vingt-huit inculpés entraînés dans les camps de Libye et du Liban à être interrogé, a longtemps servi dans les rangs du Front démocratique de libération de la Palestine au Liban. Volontaire pour combattre dans le conflit égypto-libyen de juillet 1977, il avait d'abord été entraîné au camp de Jedaia, dans la banlieue de Tripoli, avant d'être envoyé au Liban.

M. Dridi a rapporté que plus de deux mille « volontaires » de différentes nationalités arabes, dont cinq cents Tunisiens, étaient alors entraînés dans ce camp par des officiers libyens. Ils recevaient, a-t-il dit, des *« cours d'orientation idéologique »* dispensés par *« des Libyens en civil »* qui prônaient *« la nécessité de réaliser l'unité arabe »* et vantaient les mérites du « Livre vert » du colonel Kadhafi. Les trois inculpés n'ont invoqué à aucun moment des motivations politiques pour expliquer leur action.

A travers le monde

Angola

● LE PRESIDENT ANGOLAIS, M. Dos Santos, était attendu à La Havane, lundi 17 mars, pour une visite officielle d'une durée indéterminée. Dix-neuf mille soldats cubains ainsi que six mille cinq cents coopérants civils seraient stationnés en Angola alors que La Havane accueille mille deux cents élèves angolais. — (*A.F.P.*)

Chine

● « POUR ETRE UN BON COMMUNISTE », le principal ouvrage de l'ancien président Liu Shaoqi, a refait son apparition dans les librairies chinoises. Ce livre, édité à plus de 20 millions d'exemplaires entre 1940 et 1966, avait été totalement interdit pendant la révolution culturelle, tandis que son auteur, qui vient d'être réhabilité à titre posthume, était relevé de toutes ses fonctions dans le parti et dans le gouvernement. — (*A.F.P.*)

El Salvador

● LE CORRESPONDANT DE L'AGENCE DE PRESSE AMERICAINE UPI a été expulsé vers le Honduras, d'où il a rejoint le Costa-Rica. Demetrio Olaciregui a expliqué à San-José que le ministre salvadorien de la défense avait personnellement justifié son expulsion en l'accusant de donner *« des informations tendancieuses pouvant nuire à la sécurité du pays. »*

Libéria

● SIX CENTS PARTISANS DU PARTI PROGRESSISTE DU PEUPLE ont effectué, samedi 15 mars, un raid contre un poste de police de Monrovia et libéré plusieurs détenus. La foule a forcé l'entrée du poste en faisant usage de gaz lacrymogènes, précise un communiqué officiel, en ajoutant que la plupart des détenus ont été de nouveau arrêtés. A la suite d'un appel à la grève générale lancé par le parti progressiste du peuple, le gouvernement avait procédé à quatre-vingts arrestations, dont celle du chef du parti, M. Baccus Matthews, inculpé de *« trahison et de sédition »*. - (*Reuter.*)

Tchad

● L'ORGANISATION AMERICAINE PHILANTHROPIQUE CARE TCHAD a suspendu ses activités au Tchad à la suite d'un important vol de matériel et de pièces de rechange pour engins de chantier, dans ses entrepôts de N'Djamena.

Les auteurs de ce vol, qui s'élèverait à 8 millions de francs C.F.A. (160 000 francs français), n'ont pas été retrouvés.

Care Tchad avait entrepris depuis un mois la réfection de 60 kilomètres de pistes dans la capitale en coopération avec des éléments d'un régiment de parachutistes français. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

APRÈS LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE M. MUGABE

Les responsables blancs de l'économie se félicitent du pragmatisme du premier ministre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — « *Nous noierons le Zimbabwe sous l'argent.* » Comment ne pas garder à l'esprit cette prédiction d'un diplomate américain en écoutant les hommes d'affaires rhodésiens évoquer le « *brillant avenir* » de leur pays ? Leur stratégie est claire : dissoudre l'ardeur révolutionnaire des nouveaux dirigeants en attirant l'aide financière internationale qui maintiendra, selon eux, le Zimbabwe dans la voie capitaliste ou le transformera, au pire, en une social-démocratie respectueuse du profit individuel et de la libre entreprise. Pour atteindre cet objectif, ils tablent principalement sur l'assistance matérielle de l'Occident. Paradoxalement, ils tiennent M. Mugabe pour leur meilleur allié dans cette aventure.

Tous les dirigeants de l'économie ont rencontré, à plusieurs reprises, le futur premier ministre du Zimbabwe avant sa victoire électorale. Sûr de son succès, M. Mugabe s'est informé auprès d'eux des grands problèmes auxquels son gouvernement sera confronté. Il a pris note avec soin de leurs propositions. Ses interlocuteurs ont été frappés par son intelligence et sa modération.

« *M. Mugabe n'était pas très bien informé de la situation économique de* son pays », raconte l'un des hommes-clés du « business » rhodésien, qui désire garder l'anonymat. Il est resté cinq ans en exil : « *Pendant son absence, les choses ont beaucoup changé ici. Mais sa curiosité est vive. Il a pris conscience des caractères spécifiques de l'économie rhodésienne. Il souhaite maintenir le haut degré de qualification de la main-d'œuvre. Il nous a dit qu'il avait besoin de notre aide. Eh bien, nous la lui donnerons. A l'intérieur comme à l'extérieur de son parti, nul ne conteste son autorité. Il est dans la meilleure position concevable. Nous voulons que le pays marche au mieux.* »

« Il m'a paru fort raisonnable »

Les hommes d'affaires rhodésiens entretiennent-ils de douces illusions sur la future politique de M. Mugabe ? Il faudrait croire, dans cette hypothèse, qu'ils sont victimes d'un mirage collectif. « *Il m'a paru fort raisonnable* », note M. Dennis Normam, président de l'Union des fermiers commerciaux, nommé depuis ministre de l'agriculture. Ce dernier ajoute : « *Il s'est montré soucieux de protéger et de développer l'emploi. Nous partageons cette préoccupation. A cet égard, nous jouons un rôle fondamental : les cinq mille six cents fermiers blancs emploient 38 % de la force de travail africaine.* » Un quart des travailleurs noirs sont au service des seules plantations de tabac. M. Alan Marsh, président de la Chambre des mines, tient un langage identique : « *Le futur premier ministre nous a écoutés attentivement. Il nous a assuré qu'il n'avait nullement l'intention de bouleverser l'industrie minière.* »

Les milieux d'affaires rhodésiens sont prêts aux inévitables concessions : hausse des salaires, généralisation des syndicats, mise en place des coopératives, participation de l'Etat au capital des entreprises. Ils s'accommoderont sans difficulté du développement d'un secteur socialiste ou coopératif créateur d'emplois. De M. Mugabe, ils attendent en contrepartie qu'il sauvegarde l'appareil productif en place. « *Qu'on ne casse pas la machine* », telle est leur première mise en garde.

Avant de rencontrer M. Mugabe, ils ont sorti de leurs tiroirs les programmes de développement proposés au gouvernement de l'évêque Muzorewa qui, à cause de la guerre et faute de moyens financiers, étaient demeurés en souffrance. Tous ces plans, qui évidemment n'ont qu'une lointaine inspiration socialiste, sont applicables immédiatement. Là, réside l'un des meilleurs atouts du capitalisme rhodésien. L'équipe dirigeante ne pourra pas ignorer ces études, car elle n'a eu ni le temps ni la possibilité de mettre au point une plate-forme économique prenant en compte les réalités concrètes du système rhodésien.

Dans le domaine agricole, les fermiers blancs ont établi, voici trois ans, un programme détaillé de redistribution des terres non ou sous-utilisées. « *Ce plan permettra de dégager très vite 4,5 millions d'hectares au profit des paysans africains* », explique M. Norman. Il prévoit la création de quarante mille unités irriguées, parfaitement viables, dont bénéficieront près de 2 millions de personnes. « *La mise en place*, dit-il, *de coopératives est une solution acceptable, pourvu que le produit de la récolte reste entre des mains individuelles. Nous sommes hostiles aux fermes d'Etat.* »

Des négociations ardues

Les fermiers blancs sont-ils disposés à abandonner une partie de leurs terres ? « *Absolument*, assure M. Norman, *à condition que l'expropriation s'accomplisse à l'échelon national et soit compensée par une indemnisation équitable. Inutile de dire que nous sommes opposés à une confiscation pure et simple des terres.* » Selon l'analyse de M. Norman, un tiers des fermes blanches seulement sont rentables. Le second tiers vivote tant bien que mal. Les autres exploitations, endettées, n'ont tenu bon que grâce à une aide gouvernementale massive, consentie pour des motifs politiques. « *Aucun régime ne pourra continuer à les assister de la sorte*, poursuit M. Norman. *Beaucoup de petits fermiers partiront. Le plus tôt sera le mieux.* »

A l'évidence, les négociations entre le premier gouvernement du Zimbabwe et les fermiers blancs seront ardues. « *Nombre de petits exploitants*, affirme M. Norman, *ne pourront supporter de fortes hausses de salaires.* » Le salaire minimum mensuel du travailleur agricole noir stagne autour de 120 F et le fermier moyen dégage chaque année une marge de profit d'environ 25 %.

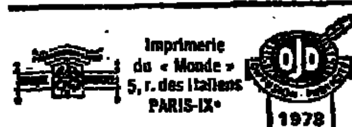
Président de l'Association des planteurs de tabac, M. Donald Bulloch rayonne d'optimisme : « *Le tabac rhodésien est, en qualité, le deuxième du monde après l'américain ; nous exportons 95 % de notre production. La Rhodésie est le second exportateur mondial. Ce sont des atouts fantastiques. Dans les prochaines années, la production va croître considérablement. Notre programme de développement permettra, s'il est appliqué, de créer cent mille emplois pour un coût très modéré. Nous bénéficierons bientôt des avantages de la convention de Lomé. Des centaines de petits planteurs africains vont acquérir des terres où ils pourront cultiver un hectare de tabac. Ils passeront par notre institut de formation. N'oubliez pas que la moitié de la production alimentaire de Rhodésie provient déjà des plantations de tabac.* »

L'arrivée massive d'une main-d'œuvre noire sur le marché condamne-t-elle à l'exil une partie des cadres et techniciens européens ? « *C'est peu probable*, répond M. Marsh. *Dans l'industrie minière, un travailleur sur dix est blanc. Au cours des dernières années, un nombre croissant d'Africains ont accédé à des postes de responsabilité : certains ont des Blancs sous leurs ordres. A très court terme, nous manquons de travailleurs qualifiés. Si, comme c'est vraisemblable, l'industrie minière poursuit une expansion rapide, les employés blancs n'offriront aucune résistance à l'africanisation du personnel. En outre, dans notre secteur, les syndicats ont déjà un rôle important dans les négociations collectives.* » M. Marsh prévoit que l'Etat du Zimbabwe prendra une participation majoritaire au sein du capital des entreprises minières. Le plus souvent affiliées aux sociétés multinationales (Anglo-American, Lonrho, etc.). « *Cela ne lui sera d'ailleurs pas très utile*, ajoute-t-il, *car le Trésor national recueille déjà la moitié des profits, par le biais de l'impôt.* »

Rien ne semble ébranler l'optimisme des patrons rhodésiens. Leur pragmatisme paraît sans bornes. « *Ce pays*, prédit l'un d'eux, *deviendra le plus prospère d'Afrique, avant même le Nigéria. A terme, la levée des sanctions fouettera la production dans tous les domaines, pourvu que nous recevions une aide financière de l'étranger...* » « *L'avenir ne se présente pas trop mal*, ajoute M. Norman. *Pour la première fois depuis bien longtemps, je viens d'expédier des légumes à Convent-Garden...* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

République Sud-Africaine

LE DÉBAT SUR L'APARTHEID

Le ton monte entre libéraux et conservateurs

De notre correspondante

Johannesburg. — L'Afrique du Sud blanche est malade de la Rhodésie. Comme le remarque le quotidien pro-gouvernemental *Die Beeld*, il n'a pas fallu plus de trois jours pour y ressentir les effets de la victoire électorale de M. Mugabe. L'affrontement qui se développe entre « *Verligte* » (Eclairés) et « *Verkrampte* » (Conservateurs) au sein de la société afrikaner, du parti national, le P.N. (au pouvoir depuis 1948) et l'église N.G.K. réformée hollandaise s'annonce des plus violents (*le Monde* du 15 mars).

Aux côtés de M. Treurnicht, chef de file des conservateurs au sein du cabinet, on retrouve M. Connie Mulder qui, après avoir été chassé du P.N. et du gouvernement à la suite du scandale de l'information, vient de fonder le National Conservative Party. A plusieurs reprises, la dernière fois la semaine passée, M. Treurnicht a déclaré que l'ancien ministre avait sa place au sein du P.N., une idée qui n'est pas faite pour plaire au premier ministre, principal auteur de la chute de M. Mulder. Ce dernier ne cache pas ses idées extrémistes : « *Je suis prêt à consulter les Noirs sur leur avenir mais ceux-ci n'auront jamais rien à dire sur le mien. Nous autres, en Afrique du Sud, n'avons pas besoin de faire des concessions aux Noirs car ils ne sont pas citoyens du pays* ».

L'ancien ministre ne considère pas les métis comme des « *Afrikaners bruns* » et voit dans les Indiens seulement une « *minorité* ». Il est préparé à discuter du concept d'« *unité géographique* » avec les métis une fois qu'ils seront « *un groupe parvenu à maturité* » et à garantir certains pouvoirs locaux aux Indiens : « *Si ces derniers ne sont pas contents, ils sont libres de retourner en Inde* », dit-il.

Le parti d'Eglise et la société secrète

M. Vorster, ancien premier ministre et ancien président de la République, qui vient de faire sa rentrée politique, défend en termes plus diplomatiques le point de vue soutenu par M. Treurnicht et M. Mulder.

Les « *Eclairés* » sont représentés par le premier ministre M. P. W. Botha. Comme les Conservateurs, ils veulent former un Etat blanc entouré de petits Etats (les bantoustans « *indépendants* ») dont seraient citoyens tous les Noirs. Leur approche diverge cependant de celle des « *Verkrampte* ». Tout en déclarant que les Noirs n'auront jamais ni la nationalité sud-africaine ni le droit de vote en Afrique du Sud sous son gouvernement, M. Botha se dit prêt à envisager des réformes sur la loi interdisant les relations sexuelles et les mariages entre gens de race différente. Les « *Verligte* » veulent faire des Noirs des étrangers en Afrique du Sud : une fois l'opération réalisée, ils semblent toutefois prêts à leur accorder les mêmes droits qu'aux autres étrangers, voyant en cela la seule manière d'enrayer la « *montée du communisme* » dont ils ont tout aussi peur que les Conservateurs. Cette attitude séduit de plus en plus de Blancs notamment dans les milieux d'affaires, ainsi que la petite frange de Noirs sans illusions sur l'intervention rapide de grands changements.

L'Eglise N.G.K. réformée hollandaise reflète en son sein les querelles du parti. La société afrikaner repose en effet sur trois piliers — le parti, l'Eglise et la société secrète *Broederbond* — et lorsque les conflits surgissent chez l'un, on les voit apparaître chez l'autre.

La loi sur « l'immoralité »

La N.G.K. est divisée en autant de « *branches* » que de « *races* » : blanche, métisse, indienne et noire. Mais si elle est très forte parmi les Afrikaners et d'une importance moyenne chez les Métis, elle demeure marginale chez les Indiens et les Noirs. Alors que les trois dernières branches se prononcent contre la ségrégation raciale et soutiennent les discours réformistes de M. Botha, la N.G.K. blanche, essentiellement conservatrice semble divisée. Son chef, M. Klein Hans, réagissant aux déclarations de M. Botha sur les relations sexuelles et les mariages interraciaux, s'est exclamé à la télévision que non seulement il s'opposait à l'abrogation de cette loi mais qu'il demandait son extension à toutes les races. Les trois autres Eglises ont réagi violemment et demandé à rencontrer les représentants de la N.G.K. blanche. A l'issue de cette réunion, probablement effrayée par la perspective d'une scission, la hiérarchie blanche accepta un communiqué ambigu. Elle laisse M. Botha décider des réformes, l'Eglise se contentant, pour sa part, de nommer une commission pour faire des recommandations au premier ministre. Cela n'a pas empêché M. Klein Hans de rappeler, dès le lendemain, ses positions ségrégationnistes.

Alors que ce qui touche à la fameuse loi sur « *l'immoralité* » met en émoi les Blancs sud-africains, les Noirs ne semblent guère s'en soucier. En effet, dans leur grande majorité, ils considèrent que M. Botha ne propose que des réformes sans substance. Ils veulent la suppression de la ségrégation raciale, l'abandon de la politique des Bantoustans et la reconnaissance de leur citoyenneté sud-africaine. Un journaliste blanc, John Kane Berman, écrivant dans la revue du *Black Sash*, une organisation légale de femmes pour aider les Noirs en difficulté, résume ainsi la vision des Noirs et des libéraux blancs : « *Tout comme la réelle histoire de l'Allemagne nazie était dans les camps de la mort et non dans le boycottage des magasins juifs, la réelle histoire de l'apartheid réside dans la restriction de la liberté de mouvement, le travail migrant et la déportation et non dans la ségrégation des toilettes. Lorsque M. Botha parle d'allègement de la ségrégation, son administration déporte au même moment près de deux millions de Noirs installés « illégalement », c'est-à-dire sans permission, dans les zones blanches, et les transporte, en rase campagne, sans qu'ils aient l'autorisation de prendre avec eux leur bétail. Il leur est interdit de cultiver la terre autour de leur maison* ».

« *Si les Noirs sont spoliés de leur citoyenneté et le pays balkanisé, vous pouvez dire au revoir à toute chance de solution pacifique* », vient de déclarer de son côté l'évêque Tutu au congrès du *Black Sash*. « *Pour convaincre les Africains, il faut que le gouvernement montre son adhésion à des changements réels et son attachement à une Afrique du Sud non raciale et indivisible, à l'abolition des Pass, à l'arrêt des déportations, à l'abandon de l'éducation séparée...* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le Monde

politique

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU PASSÉ DE M. MARCHAIS

DEUX DÉCLARATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

A l'A.F.P. : d'autres témoignages seront produits à mon gré

Dans une interview diffusée par l'Agence France-Presse, le dimanche 16 mars, M. Marchais déclare, au sujet de la polémique relative à son activité pendant la guerre : *« Contrairement à ce qu'il a péremptoirement affirmé, le journal* l'Express *n'a pas été en mesure d'apporter la moindre preuve à l'appui de son accusation à mon égard. Et pour cause. Comme je n'ai cessé de le dire et de le répéter, je suis victime de la déportation du travail.*

» Des témoignages précis ont été rendus publics, à la fois sur la date de mon départ, les conditions — déportation du travail, — la date et les circonstances de mon retour, enfin sur ma présence permanente en France jusqu'à la libération. D'autres témoignages seront produits — à mon gré — jusqu'à ce que soient totalement et définitivement confondus les organisateurs de cette monstreuse machination montée contre moi, à la fois pour tenter de m'atteindre personnellement et de nuire à mon parti.

» Pour ce qui me concerne, j'ai la conscience en paix. J'ai toujours dit la vérité. La transparence, moi, ne me fait pas peur. Au contraire, je demande qu'on la pousse jusqu'au bout, et pour tous. »

M. Marchais rappelle les propositions qu'il avait faites, le 9 mars, pour assurer cette « transparence », et il poursuit : *« Pour ce qui est de l'opération qui me vise, je peux vous informer que je reçois ces jours-ci des milliers de messages de solidarité et d'affection, et aussi de multiples documents susceptibles, s'il en était besoin, de confirmer ce que je n'ai cessé de dire.*

» J'observe d'ailleurs que ceux qui, hier, avaient embouché les trompettes pour accuser Georges Marchais, semblent s'empresser, aujourd'hui, soit de manier l'éteignoir, soit de chercher de misérables échappatoires. Ils ne s'en tireront pas à si bon compte. La vérité s'impose et s'imposera toujours plus contre les manœuvres déshonorantes de politiciens sans scrupules. »

A NANTERRE : ils ont voulu l'affrontement ils l'auront !

Au cours du « rassemblement national » des cadres, techniciens, ingénieurs et agents de maîtrise, organisé par le P.C.F., samedi 15 mars, à Nanterre, M. Marchais a affirmé que M. Giscard d'Estaing *« réserve tous ses coups, y compris les plus dégradants »*, au parti communiste, *« parce qu'il sait que ce parti est l'atout décisif du mouvement ouvrier et populaire de notre pays »*.

M. Marchais a ajouté : *« Ils peuvent utiliser tous les moyens, les plus bas, les plus vils, ils ne feront pas reculer d'un pouce notre parti, et ils ne feront pas plier son secrétaire général. »*

Le dirigeant communiste a relevé que l'assistance l'avait salué debout lorsqu'il avait pris la parole. *« C'est un signe politique qui ne m'a pas échappé,* a-t-il dit. *Il exprime votre confiance dans le parti, mais aussi, j'en suis sûr, le sentiment que j'ai dit et que je dis la vérité : de cela, vous pouvez être sûrs ; c'est précisément là que repose ma force. Cette exigence de vérité est valable pour ma vie, mais aussi pour notre parti et pour sa politique. »* M. Marchais a conclu : *« Ils ont voulu l'affrontement, ils l'auront ! »*

Les participants à ce rassemblement ont adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. René Le Guen, membre du bureau politique, une résolution qui assure *« de toute leur confiance et de leur fraternité un camarade et un homme dont la vie n'est faite que d'honnêteté, de dévouement et de courage »*.

M. Leroy répond au « Nouvel Observateur » : le premier voyage de M. Marchais en U.R.S.S. date de 1959

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., répond, dans l'éditorial de *l'Humanité-Dimanche* du 16 mars, aux hypothèses avancées par *le Nouvel observateur*. Thierry Pfister écrit notamment dans cet hebdomadaire que M. Georges Marchais figurait, à la fin de 1954, dans *« la première promotion d'étrangers réacceptés à l'Ecole supérieure des cadres à Moscou »*.

« Le secrétaire général du parti n'a jamais été élève d'une quelconque école internationale, assure M. Roland Leroy. *(...) J'accompagnais Georges Marchais quand il est allé* pour la première fois de sa vie *en Union soviétique. Nous sommes arrivés ensemble à l'aérodrome de Moscou un soir de la fin janvier 1959. Nous étions tous deux membres du comité central et membres de la délégation du parti communiste français au XXIe congrès du parti communiste de l'Union soviétique. La délégation comprenait en outre Jacques Duclos, Raymond Guyot et Gustave Ansart, membres du bureau politique. Moi qui étais venu à plusieurs reprises en U.R.S.S., j'aidai Georges Marchais à découvrir Moscou. Pfister peut ranger son invention à côté des autres mensonges. »*

Des questions de « l'Express » et du « Point »

Pour sa part, *l'Express* pose au secrétaire général du P.C.F. une série de questions, sur les conditions de son départ pour l'Allemagne en 1942, son retour en France (en mai 1943, selon M. Marchais), ses activités entre 1944 et 1947. L'hebdomadaire demande notamment :

« Où étiez-vous au moment de la Libération ? Avec qui ? Quels souvenirs en gardez-vous ? Si vous étiez en Normandie, comment avez-vous vécu la bataille de Falaise, du 9 juillet au 18 août 1944 ? Vous avez été embauché aux établissements Voisin en 1947. Qu'avez-vous fait entre votre séjour en Normandie, jusqu'en 1945, et cette embauche ? »

Le Point s'interroge aussi sur la manière dont M. Marchais a vécu la Libération. *« Ce sont* écrit l'hebdomadaire, *des journées que chaque Français âgé alors d'un peu plus de dix ans peut raconter »*. *Le Point* pose également au secrétaire général du P.C.F. une question qui, selon ses enquêteurs, mettrait un terme à une partie du débat sur la période qui a suivi son retour en France :

« La classe 40, à laquelle il appartenait, a été recensée en vertu d'un décret n° 45.47, du 10 janvier 1945. Ce recensement a eu lieu dans les mairies du 12 au 20 février. Une attestation était remise aux recensés, faute de laquelle ils ne pouvaient se faire attribuer, ensuite, des tickets de ravitaillement. Il était donc difficile d'y échapper. Un mois plus tard environ, ils furent mobilisés (à l'exception des hommes mariés et pères d'un enfant, ce qui était le cas de Georges Marchais). Si Georges Marchais était en France à cette époque, il a dû se faire recenser ? Où et quand ? »

UN TÉLÉGRAMME DE SOLIDARITÉ DE M. BERLINGUER

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, a adressé à M. Georges Marchais, un télégramme de solidarité que publie *l'Humanité*, lundi 17 mars, en première page. *« Indigné par la campagne déclenchée contre toi, je t'exprime la solidarité affectueuse des communistes italiens et la mienne personnelle »*, déclare M. Berlinguer.

« Politika » (Belgrade) : une seule issue

D'autre part, le quotidien yougoslave *Politika* a consacré, samedi 15 et dimanche 16 mars, plusieurs articles à la *« passionnante polémique politique »* engagée entre *l'Express* et M. Georges Marchais. *Politika* ne met pas en doute l'authenticité des documents publiés par *l'Express*. Le quotidien de Belgrade estime que si la *commission* d'enquête aux questions de laquelle le secrétaire général du P.C.F. accepte de se soumettre, sous conditions, *« arrive à des conclusions défavorables, il ne restera à Georges Marchais qu'une issue : démissionner de son poste de secrétaire général du parti. Avant la campagne électorale, bien entendu. »*

M. PONIATOWSKI : des torrents de boue...

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, membre du conseil national de l'U.D.F., a déclaré, dimanche 16 mars, au micro de R.T.L. : *« Je constate, chaque fois qu'une élection importante a lieu, qu'on voit couler des torrents de boue. Souvenez-vous du pauvre M. Pompidou et des attaques très basses contre lui et Mme Pompidou. Souvenez-vous de M. Mitterrand (...), on a monté une provocation dans l'affaire de l'Observatoire. (...) Tout cela est déplorable parce qu'on va arriver en haillons et en lambeaux à l'élection présidentielle. (...) On ne peut pas être une démocratie des petits dossiers. »*

L'ancien ministre a ajouté : *« Il ne s'agit pas de défendre M. Marchais. Il s'agit de défendre le système et le fonctionnement de la démocratie française. »*

Après s'être étonné du *« trou noir »* qui existe selon lui dans la biographie du secrétaire général du P.C.F., M. Poniatowski a souligné : *« Si M. Marchais a menti à propos de son séjour en Allemagne, il faut lui jeter la pierre. Si, au contraire, on l'attaque simplement parce qu'il a été en Allemagne — même s'il y a été comme volontaire travailler en 1943, — je ne vois pas pourquoi on lui jette la pierre. M. Marchais était ouvrier à l'époque, il avait une femme, un enfant... »*

M. PONS : tout candidat à l'Elysée doit être transparent.

M. Bernard Pons, qui présidait samedi 15 mars à Strasbourg le congrès R.P.R. de la région Alsace, a approuvé la déclaration faite à *l'Express* par Mme Louise Moreau, député U.D.F. des Alpes-Maritimes. Celle-ci avait estimé : *« A partir du moment où M. Marchais est candidat à la présidence de la République et que son honnêteté est mise en cause, il doit se soumettre à une enquête publique. Un candidat à l'Elysée doit être parfaitement transparent. »* M. Pons a déclaré : *« Bravo ! Mais ce qui est valable pour M. Georges Marchais doit l'être pour tous les candidats. »*

Le P.C.F. met les cadres en garde contre le rôle de « propagandistes du capital »

L'influence du parti communiste parmi les cadres n'a pas progressé dans la période où la gauche était unie, les déplacements de voix s'opérant, dans ces catégories sociales, au profit du parti socialiste. C'est ce que rappelle, dans une interview publiée par l'hebdomadaire communiste « Révolution », M. René Le Guen, membre du bureau politique du P.C.F. et secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. M. Le Guen explique que cette stagnation est *due au fait que* le P.C.F. avait insisté, au cours de ces années, sur les convergences d'intérêts entre les cadres et les ouvriers, et non sur la nécessité, pour les premiers, d'une démarche les conduisant à identifier leurs aspirations à celles des seconds.

Affirmant son identité de « parti de la classe ouvrière », le P.C.F. rectifie son discours en direction des cadres, ce qu'il avait commencé de faire, comme le rappelle M. Le Guen, lorsqu'il avait défendu, dans la négociation sur l'actualisation du programme commun, une réduction de l'éventail des salaires à un écart de 1 à 5. Jusqu'alors, les communistes s'étaient montrés hostiles aux mises en cause de la hiérarchie, développées par la C.F.D.T., les militants du P.S.U. et de l'extrême gauche. Ayant adopté une « stratégie autogestionnaire », le parti communiste invite, à présent, les cadres à rechercher dans la lutte, au côté des travailleurs, les méthodes d'organisation et de gestion nouvelles, qui permettront aux ouvriers de prendre « toute leur place » dans l'entreprise.

M. Georges Marchais, qui s'adressait, samedi 15 mars, à mille deux cents techniciens, ingénieurs, cadres et agents de maîtrise, réunis à l'hôtel de ville de Nanterre (Hauts-de-Seine), a insisté sur la convergence non plus seulement d'intérêts mais de lutte qui doit se manifester entre les cadres et les ouvriers. Le secrétaire général du P.C.F. a mis les cadres en garde contre le rôle d' « agents actifs de la gestion de la *crise* » et de « propagandistes du capital » que le pouvoir et le patronat veulent leur faire jouer.

P. J.

M. Marchais a rappelé les effets de la crise dans ces catégories sociales : baisse du pouvoir d'achat, chômage, augmentation du temps et des charges de travail. Il s'est appliqué à réfuter l'explication de la crise par la hausse du coût du pétrole et il a opposé à la politique du pouvoir, qui vise, a-t-il dit, à *« préserver, dans les conditions de la crise, la domination de quelques groupes géants sur notre économie »*, à la conception du parti communiste, selon laquelle *« la crise appelle le dépassement de la société capitaliste en France et de l'ordre impérialiste dans le monde »*. Le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur les réussites des pays qui construisent le socialisme, lequel, a-t-il dit, *« va de l'avant, alors que, dans le même temps, les pays capitalistes s'enfoncent dans la crise »*.

M. Marchais a dénoncé les moyens employés par le *« pouvoir giscardien »* pour *« obtenir un consentement populaire suffisamment large et stable — ce qu'on appelle le « consensus » — à sa politique d'enfoncement dans la crise »*, ainsi que *« le renfort que le parti socialiste de François Mitterrand lui apporte dans cette entreprise »*. Le dirigeant communiste a souligné que la recherche de ce *« consensus social »* s'effectue dans l'entreprise, à l'égard de laquelle *« le pouvoir et le grand patronat (...) ont défini ce qu'il faut bien appeler une stratégie globale pour préserver leur domination de classe »*. Cette stratégie tend à transformer l'encadrement *« en agent actif de la gestion de la crise, en propagandiste du capital, capable de former l'esprit des travailleurs »*, a déclaré M. Marchais, les cadres qui refusent de jouer le rôle subissant des pressions et des sanctions allant jusqu'au licenciement.

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que l'orientation préconisée par son parti pour sortir de la crise *« suppose de profondes transformations sociales, de profondes réformes démocratiques »*, afin de *« donner toute leur place à ceux qui, aujourd'hui, se trouvent au dernier rang de la société capitaliste, à la classe la plus directement et la plus durement exploitée, la plus nombreuse, la plus expérimentée, la plus déterminée dans le combat pour la justice sociale, les libertés et l'intérêt national — la classe ouvrière. »* Il a ajouté : *« Dans le même temps que nous comprenons et répondons à vos interrogations légitimes, nous affirmons clairement, comme je viens de le faire, le rôle et la place de la classe ouvrière dans la lutte pour les changements comme dans l'entreprise de demain. Cela ne va pas sans problèmes ? C'est vrai. Nous ne le cachons pas. Mais c'est seulement dans la convergence de vos luttes et de celles de la classe ouvrière contre le capital, c'est seulement là qu'est l'issue. »*

M. Marchais a appelé les cadres à soutenir le P.C.F., car, a-t-il dit, *« tout dépend, aujourd'hui, de la force, de l'influence, de l'audience du parti communiste »*. Tout, c'est-à-dire : *« Construire l'union du peuple de France »*, *« réaliser (...) une nouvelle union de la gauche »* et *« battre la droite »*.

M. Le Guen : les bases de classe indispensables à toute alliance

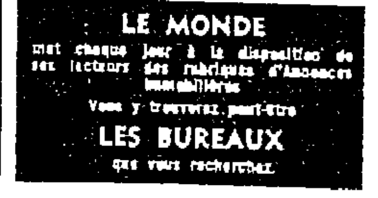
M. René Le Guen, membre du bureau politique du parti communiste, traite, dans une interview publiée par *Révolution*, daté 14-20 mars, de la politique d'alliance entre la classe ouvrière et les cadres, menée par le P.C.F. *« Il faut bien dire,* déclare M. Le Guen, *que, pendant toute une période, nous avons développé notre politique en ne parlant quasi exclusivement que des convergences objectives que développait l'aggravation de la crise du capitalisme monopoliste d'Etat.*

» En ne prenant que cela en considération nous avons, d'une part, sécurisé, mais nous avons d'autre part, laissé planer l'idée que nous n'étions pas pour des changements profonds notamment dans les rapports sociaux. A partir de là, ces catégories, qui sont influencées par la technocratie, par cette idéologie gestionnaire qui prétend que la technique est à elle seule le moyen de transformations, n'étaient pas en mesure de percevoir la différence entre le contenu des changements proposés par les communistes et celui des changements proposés par la social-démocratie. D'ailleurs en même temps que nous sommes obligés de constater que notre influence dans ces couches n'a pas grandi en rapport avec notre politique d'alliance, nous devons bien remarquer qu'elles ont été beaucoup plus influencées par les idées réformistes. En fait, leur volonté de changement s'est exprimée d'avantage en faveur de ceux qui leur proposaient de changer le moins possible. »

M. Le Guen précise : *« La démarche que nous avions est à relier à la période du programme commun de la gauche et à ses objectifs. Ce n'est pas que nous ne considérions pas qu'il y avait des contradictions, c'est plutôt que nous reportions la solution de ces contradictions à un règlement politique économique et social d'ensemble. C'est ce qui en définitive conduisait, en prenant en compte les convergences objectives, à dénaturer quelque peu le contenu de classe de l'alliance. Le problème des hiérarchies est très net de ce point de vue (...). C'est à partir du moment où nous avons parlé de la nécessité de ramener les hiérarchies de 1 à 5 que nous avons commencé à clarifier les choses. Si au début il y a eu une réaction inquiète des cadres sur ces propositions, progressivement les explications que nous avons apportées (...) ont permis de faire avancer la compréhension des bases de classe indispensables à toute alliance. »*

Au sujet de l'autogestion, M. Le Guen déclare : *« La réaction de la masse des cadres au problème de l'autogestion est encore marquée par le caractère et le contenu démagogiques qu'en ont donnés le P.S. et la C.F.D.T. pendant toute une période. Contenu qui niait le problème des connaissances, des compétences et du savoir. Cela a conduit à les situer dans une véritable contradiction dans la mesure où ils aspirent de plus en plus à participer aux décisions, à combler leur éloignement des centres de décision. Ils veulent à juste titre être entendus, aspiration que les nouvelles méthodes patronales ont d'ailleurs pour but de récupérer (...).*

» Ils sont pour la démocratie, pour l'autogestion pour eux-mêmes mais souvent ils ne sont pas pour donner des responsabilités à ceux qui sont en dessous d'eux. Ce problème-là ne pourra se résoudre que par le développement de la démocratie dans les luttes, dans les expériences qu'au fur et à mesure ils seront appelés à faire. »



L'échéance de 1981

(Suite de la première page.)

Il faudrait, pour que celles-ci soient acceptées, que les députés de la majorité joignent leurs voix à celles de l'opposition. Les déclarations faites par les dirigeants de l'U.D.F. et du R.P.R. n'indiquent pas que telle soit leur intention. Le P.C.F., qui assimile l'initiative de *l'Express* à une offensive politique concertée, pourra donc, et il le fait déjà, se prévaloir d'un recul imposé à ses adversaires. Il le fait avec d'autant plus d'assurance que, dans ses rangs, le réflexe de solidarité vis-à-vis du secrétaire général a joué avec une ampleur dont les dirigeants du P.C.F. s'affirment surpris. M. Marchais semble devoir retirer, là auss, dans la perspective de la campagne présidentielle, un bénéfice des attaques dont il est l'objet.

Si l'affaire paraît politiquement neutralisée, la personnalité et le rôle de M. Marchais au sein du parti communiste, jusqu'à son accession à des responsabilités publiques, demeurent obscurs. Un militant communiste peut avoir du mal à comprendre qu'un homme de vingt-sept ans ayant accepté d'aller travailler en Allemagne pendant la guerre assume des responsabilités syndicales qui l'amènent à diriger moins de dix ans après son adhésion au P.C.F., l'une de ses plus importantes fédérations, puis le secteur de l'organisation, avant d'être porté au secrétariat général. Pour expliquer cette carrière, Thierry Pfister avance dans *le Nouvel Observateur*, l'hypothèse selon laquelle M. Marchais aurait été en contact avec la formation communiste bien avant la date officiellement citée aujourd'hui pour son adhésion (4 mai 1947).

M. Charles Tillon indique, dans son livre *On chantait rouge* (1), que M. Marchais était, en 1947, le garde du corps de Maurice Thorez. Si le souvenir de l'ancien dirigeant communiste est exact, on imagine mal qu'un tout nouvel adhérent ait été choisi pour assurer la protection du secrétaire général du parti. On le comprend mieux si M. Marchais avait appartenu à l'appareil clandestin du parti, ce qui le désignait pour une tâche de cet ordre.

La confiance des dirigeants du parti

Bien qu'il ait affirmé qu'il n'a été le « poulain » de personne (*le Monde* du 5 mars), M. Marchais doit certainement son ascension, comme tout cadre politique, à la confiance des dirigeants de son parti. Celle-ci semble s'être manifestée notamment, dans le cas du futur secrétaire général, par son envoi à Moscou, en 1954, dans la première promotion d'élèves étrangers accueillie par l'Ecole supérieure des cadres, lorsque celle-ci fut rouverte, après la mort de Staline, aux membres des partis frères. M Roland Leroy a démenti, dans *l'Humanité-Dimanche* du 16 mars, que M. Marchais ait été élève de cette école et qu'il se soit rendu à Moscou avant de participer à la délégation française qui assista, en janvier 1959, au vingt et unième congrès du P.C. soviétique. Cette affirmation est cependant contredite par le témoignage de l'historien Philippe Robrieux. Celui-ci a en effet indiqué à *Paris-Match* que Bernard Jourd'hui, ancien dirigeant de la fédération de la Seine du P.C.F., mort en novembre dernier, avait été choisi, avec M. Marchais, pour suivre les cours de l'école de Moscou en 1954.

Si l'hypothèse développée par *le Nouvel Observateur* (un *« déluge de stupidité »*, selon M. René Andrieu dans *l'Humanité* de lundi) est juste, elle expliquerait que M. Marchais soit contraint à la défensive, si habile et efficace soit-elle. Le secrétaire général se trouverait dans une situation malaisée et, semble-t-il, inédite, le P.C.F. évitant d'ordinaire de confier des responsabilités publiques à des cadres ayant appartenu à son appareil clandestin (il est vrai que M. Georges Gosnat, député du Val-de-Marne, a exercé la direction du bureau de presse, mais c'est une fonction politiquement peu exposée). Si M. Marchais a agi en liaison avec le mouvement communiste dès 1940 (ce qui expliquerait par exemple, qu'il se soit fait embaucher dans une entreprise de Bièvres dépendant de l'armée de l'air allemande), son activité durant cette période supposerait la mise au clair de la politique alors suivie par le P.C.F. 1940 c'est une année que les investigations des historiens — tous communistes — de l'Institut Maurice-Thorez, devenu l'Institut de recherches marxistes, commencent tout juste à aborder.

PATRICK JARREAU.

(1) Editions Robert Laffont, 1977.

Mentionné par M. Marchais

LE DOCTEUR PRIEUR HABITAIT RUE MORÈRE, A PARIS

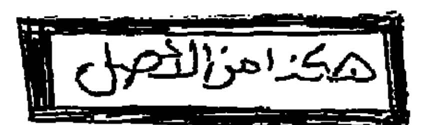
A plusieurs reprises, M. Georges Marchais a indiqué que, lors de son retour en France, il avait été aidé par un médecin parisien, le docteur Prieur. M. Marchais n'a pas indiqué le prénom de ce médecin mais a révélé, au Club de la presse d'Europe 1 du 9 mars, qu'il avait habité *« rue Morère, dans le 14e arrondissement »*.

Un docteur Prieur, qui se prénommait Paul, a en effet habité, au 14 rue Morère, un pavillon aujourd'hui occupé par les Petites Sœurs de l'Assomption, qui l'ont acheté en 1956. Il arrive encore que du courrier destiné à ce médecin soit adressé au 14 rue Morère.

D'après nos renseignements, le docteur Paul Prieur, né en 1875 et inscrit à l'ordre des médecins, serait mort en 1955.

En revanche, l'affirmation de M. Marchais selon laquelle le docteur Prieur fut *« décoré par la suite de la Légion d'honneur pour son attitude pendant cette période »* n'est pas confirmée. La grande chancellerie de la Légion d'honneur nous a indiqué qu'aucun docteur Prieur, à l'exception d'un médecin actuellement en vie, ne figurait dans le fichier des légionnaires.

هكذا من الأصل



Dans une déclaration solennelle

La C.F.D.T. accuse le P.C.F. d'« ériger le mensonge en moyen politique »

Le bureau national de la C.F.D.T., réuni les 12 et 13 mars, a décidé d'engager une procédure en diffamation contre le secrétaire fédéral du P.C. du Territoire de Belfort, M. J.-M. Martin.

Les syndicalistes considèrent « *inqualifiable* » l'attaque menée par celui-ci contre la C.F.D.T. et son secrétaire général. De plus, ils vont lancer dans le pays une campagne pour la vérité et la loyauté du débat politique.

M. Edmond Maire a tenu une conférence de presse, lundi 17 mars, en communiquant la déclaration solennelle établie par son bureau national.

Le texte commence par rappeler que « *dans une interview au journal « Communiste », (numéro 1 de février 1980), J.-M. Martin déclarait : « F. Mitterrand, E. Maire, A. Henry..., croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine ?* »

« *Cette attaque est une pure ignominie*, poursuit la déclaration. *Elle falsifie l'histoire. La C.F.T.C., devenue par la suite C.F.D.T., a été au premier rang de la lutte pour la liberté de l'Algérie, contre les tortures, contre la politique des gouvernements français de l'époque. Des militants de notre organisation, en Algérie, ont payé de leur vie leur appui à l'indépendance de ce pays. Beaucoup d'autres, alors soldats appelés du contingent, se sont opposés au putsch des généraux, comme ils se sont efforcés d'assurer un avenir d'amitié entre les deux peuples. En France, d'autres militants ont souffert dans leur chair leur opposition à la guerre d'Algérie. Un dirigeant national — Albert Detraz, notre centre de formation syndicale de Bierville, des sièges d'organisations ont été, entre autres, victimes de plasticages. Alexandre Chaullet, délégué confédéral en Algérie a été député à la première Assemblée constituante algérienne. Tout au long de la guerre, notre Confédération et ses organisations ont fait ce qui était en leur pouvoir pour permettre au peuple de France de prendre conscience de la nécessité de l'indépendance de l'Algérie. Nous avons alors appelé à des grèves, à des manifestations. Nous avons dit, début 1956, notre inquiétude du vote, y compris par les parlementaires communistes, des pleins pouvoirs au gouvernement Guy Mollet.*

» *L'action menée par la C.F.D.T. était la traduction concrète des prises de positions constantes en faveur des libertés, partout dans le monde; en faveur du droit de chaque peuple à s'autodéterminer. Nous avons lutté dans ce sens pour la décolonisation pour laquelle nos syndicats se sont engagés en particulier en Afrique, lutté à propos du Vietnam comme du Chili, de l'Argentine, comme de la Hongrie ou de la Tchécoslovaquie, des libertés en U.R.S.S. comme dans l'Espagne franquiste. Nous disons aujourd'hui que le peuple palestinien comme le peuple israélien ont le droit à une patrie.*

» *Nous n'avons pas, pour notre part, une mémoire ou une action à éclipse. Nous ne privilégions pas la sauvegarde des libertés dans un pays pour nous taire quand elles sont menacées dans un autre. Le P.C.F. peut-il en dire autant ?* »

En refusant de répondre, sur le fond, à la lettre que lui avait adressé la C.F.D.T., le bureau politique du P.C.F. s'est fait, ajoute le texte, « *le complice et le responsable des injures de certains de ses militants* ».

Le bureau national « *considère que l'attaque portée contre Edmond Maire ne le vise, à l'évidence, qu'en tant que secrétaire général de la C.F.D.T. Car, dans sa volonté d'hégémonie sans partage sur la classe ouvrière de ce pays, c'est bien la C.F.D.T. que le P.C. trouve, d'abord, en travers de son chemin. (...) Ce qui s'est passé à Belfort se reproduit, sur d'autres thèmes, à travers le pays. Depuis plusieurs semaines, des tracts émanant d'organisations du P.C.F., la presse de celui-ci, au lieu d'un débat politique, déversent des contre-vérités, des attaques contre la C.F.D.T., ses dirigeants, ses militants. (...) Ces méthodes sont indignes d'un parti politique de gauche. Elles attisent la méfiance entre les travailleurs, elles sont un instrument de division, elles freinent l'action. Nous disons notre refus des agissements d'un parti qui érige le mensonge et le procès d'intention en moyen politique, qui prétend, contre toute évidence, représenter seul la classe ouvrière, qui donne des leçons d'histoire, de conscience de classe, de défense des libertés alors qu'il ferait bien (sans attendre la énième autocritique qu'il fera sans doute un jour sur ce sujet comme sur tant d'autres), de relire son propre passé et ses avatars. (...)* »

La C.F.D.T. en appelle aux travailleurs : « *Nous voulons l'unité d'action syndicale, nous voulons l'unité des forces populaires, nous voulons que la lutte des travailleurs permette, peu à peu, de reconstruire l'espoir. Pour cela, il faut que le P.C. se reprenne et en finisse de ses agressions contre une organisation de travailleurs.* »

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Joxe : M. Mitterrand est le meilleur candidat socialiste

M. Pierre Joxe, trésorier du P.S., dont le nom est cité pour représenter le courant favorable à M. Mitterrand dans une éventuelle « *primaire* » précédant la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, indique dans un entretien publié lundi 17 mars par *le Nouvel Observateur*, qu'une « *clarification politique s'impose* ».

Après avoir indiqué que « *des camarades sont venus lui parler* » de sa propre candidature, M. Joxe précise : « *L'enjeu de cette élection n'est pas seulement l'Elysée. C'est également le rétablissement de l'équilibre des pouvoirs et, dans la foulée, la préparation d'une victoire législative par la dissolution de l'Assemblée et la proposition d'un accord à toute la gauche. Un socialiste qui croirait possible de gouverner avec une majorité de droite en se servant des pouvoirs exorbitants actuellement attachés à la fonction du président de la République et qui ne prônerait, comme nouvelle alliance, qu'un maigre accord avec le M.R.G., les écologistes et le P.S.U., serait, à mon avis, bien mal placé pour prétendre représenter son parti dans cette élection.* »

Enfin M. Joxe a affirmé que M. Mitterrand « *est et sera* » le meilleur candidat du P.S. « *s'il le veut* ».

M. JEAN MENU (C.G.C.) : il est urgent de changer de premier ministre.

(De notre correspondant)

Grenoble. — Le président de la Confédération générale des cadres, M. Jean Menu, a dénoncé le samedi 15 mars à Grenoble, devant les responsables Rhône-Alpes de son syndicat, la politique économique du gouvernement qu'il a qualifiée de « *dangereuse* ». « *M. Barre conduit notre pays vers la sous-industrialisation. Il est urgent de changer de premier ministre* », a déclaré M. Menu.

Commentant ensuite les propositions faites par le gouvernement et les services du plan en matière de chômage, il a précisé : « *Ils prévoient un nombre de chômeurs situé entre 2,2 millions et 2,5 millions en 1985. Il s'agit là d'une véritable menace pour la paix intérieure. Celle-ci aura volé en éclats bien avant que nous n'atteignions ce chiffre.* »

M. Menu a confirmé que son syndicat pourrait présenter un candidat à l'élection présidentielle de 1981 « *si nous ne parvenons pas à nous faire entendre rapidement et si la politique de matraquage menée actuellement contre les salariés et notamment contre les cadres ne cesse pas.* » — C.F.

LE P.S. CHERCHE A ACCROITRE SON IMPLANTATION DANS LES ENTREPRISES

De notre correspondant

Besançon. — Le parti socialiste réunit, chaque semaine, dans les régions, les délégués de ses sections d'entreprise. Secrétaire national adjoint chargé de ce secteur, M. Michel Coffineau était ainsi, le 15 mars, en Franche-Comté. Il y a précisé que ces rencontres sont destinées à renforcer les échanges entre la direction du parti et les sections d'entreprise du secteur privé comme du secteur public, et cela avec deux objectifs : « *Faire en sorte que les socialistes soient beaucoup mieux représentés parmi les travailleurs* » et préparer la conférence nationale qui, du 16 au 18 mai prochain, doit réunir toutes les sections d'entreprise.

Le P.S. estime que l'analyse des résultats des consultations électorales lui permet de compter une clientèle aussi importante que celle du parti communiste dans le monde du travail. Cependant, a concédé M. Coffineau, « *le P.S. n'est pas encore un parti ayant suffisamment de travailleurs dans ses rangs alors que son histoire dit qu'il est un parti des travailleurs* ».

Ce double constat va conduire les socialistes à accentuer leurs efforts d'implantation sur les lieux de travail. M. Coffineau a indiqué notamment que son parti, « *qui ne veut pas faire du super-syndicalisme comme le parti communiste* », voit dans les entreprises « *le terrain le plus favorable pour retrouver l'union de la gauche, car les travailleurs sont restés profondément unitaires* ». — C. F.

POLITIQUE

Le parti répubicain prépare les scrutins de l'« après 1981 »

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a participé, dimanche 16 mars, à Jouy-en-Josas (Yvelines), à un stage de formation destiné aux militants « républicains » de la région Ile-de-France. A cette occasion, M. Blanc a analysé les résultats des dernières élections cantonales partielles comme la manifestation d'une « lente et inexorable dégradation de l'opposition ». Il a invité ses militants à préparer, dès maintenant, les consultations locales — cantonales de 1982 et municipales de 1983, — qui suivront l'élection présidentielle de 1981.

Selon M. Jacques Blanc, les élections cantonales de mars 1979 ont marqué « *la fin d'une série* » de succès locaux pour l'opposition. Les reculs communistes et socialistes dans les élections cantonales partielles, particulièrement sensibles depuis le début de 1980, le confirment. Les reports des voix socialistes sur les candidats communistes du second tour sont mauvais. Les candidats du parti républicain sont les mieux placés pour drainer vers la majorité les voix des électeurs socialistes déçus. Kaboul est passée par là.

Le secrétaire général du parti républicain, a répété, dimanche 16 mars, à Jouy-en-Josas, à l'occasion d'un « carrefour régional de formation » organisé par la fédération des Yvelines du P.R., l'analyse qu'il avait formulée le jeudi 13 mars à l'issue de la dernière réunion du bureau politique de sa formation (*le Monde* du 15 mars). Compte non tenu des élections partielles du dimanche 16 mars, il constate que depuis le début de l'année, le parti socialiste, s'il a progressé dans quatre cantons, a reculé dans huit, et que le parti communiste a régressé dans dix cantons, alors qu'il n'a amélioré son score que dans quatre. Au vu des reports de voix socialistes sur les candidats communistes, il affirme que « *politiquement la pêche à la ligne est ouverte* ».

Cette « *lente et inexorable dégradation de l'opposition* » le conforte dans sa volonté de préparer sans tarder les scrutins locaux qui auront lieu pendant le prochain septennat, afin de fournir au parti républicain une implantation qui lui fait défaut. « *Notre regard doit se porter au-delà des élections présidentielles de 1981. (...) C'est de vos rangs,* a-t-il dit aux militants, *que sortiront les conseillers municipaux, les maires, les conseillers généraux, les parlementaires — et, pourquoi pas ? les ministres — c'est-à-dire ceux qui auront la charge du pays.* »

Ainsi, les stages de formation qu'organise le parti républicain depuis décembre dernier ne sont pas seulement destinés à expliquer aux responsables locaux l'art et la manière de « fidéliser » les quelque cent soixante mille adhérents revendiqués par le P.R., mais aussi à assurer la « promotion » de certains d'entre eux. Ces futurs candidats auront pour mission de profiter des faiblesses de l'opposition et du R.P.R. (que certains animateurs rangent parmi leurs adversaires au même titre que les communistes et les socialistes).

Sept stages régionaux ont été organisés depuis décembre dernier. Quinze autres le seront d'ici au mois de juin. En deux journées, les stagiaires s'initient ou se perfectionnent dans la technique du collage d'affiches (utiliser des brosses à poils longs pour coller sur les palissades ondulées, enfiler des gants pour déchirer les affiches de l'adversaire qui a sournoisement mélangé du verre pilé à la colle), de la rédaction d'un tract, de l'expression orale et de la « *dynamique* » des réunions privées (se montrer « *capable d'humour* » dans les réponses aux questions et « *faire une conclusion politique forte* »).

Bien que l'élection de 1981 ne soit pas « *directement l'affaire du parti républicain* » dont « *le rôle n'est pas de se mettre à l'avant-scène* » dans la campagne présidentielle, M. Jacques Blanc s'en occupe évidemment de très près. « *Nous ferons donner le moment venu,* dit-il, *la garde et l'arrière-garde de nos militants et sympathisants.* » Le moment est déjà venu depuis longtemps, semble-t-il. Ce n'est pas pour préparer les cantonales de 1982 qu'au chapitre des « modules de doctrine » les animateurs du P.R. proposent à leurs stagiaires des séances de formation consacrées à la connaissance de *Démocratie française*, à l'explication de la politique étrangère de la France et à la critique minutieuse du projet socialiste.

● ERRATUM. — L'omission d'une ligne a altéré, dans nos éditions datées 16-17 mars, notre entrefilet relatif à la réception offerte vendredi soir 14 mars à l'hôtel Matignon. Il aurait fallu pouvoir lire : « *Les élus de gauche étaient absents, à l'exception de trois membres du groupe socialiste (...) et d'un membre du groupe communiste, M. Robert Chambeiron, secrétaire général de l'Union progressiste* ».

LES ÉLECTIONS CANTONALES

• Les reports de voix à gauche se font mal
• Progression du P.S. et régression du P.C.

Les élections partielles qui se sont déroulées, dimanche 16 mars, dans sept cantons confirment les observations que l'on avait pu faire depuis le début de l'année au sujet du comportement du corps électoral de gauche (« le Monde » des 23 février et 11 mars 1980).

Les reports de voix entre le premier et le second tour ne s'effectuent pas de façon satisfaisante. A Créon (Gironde), Fronton (Haute-Garonne) et Gagny (Seine-Saint-Denis), les candidats de la gauche (P.S., P.S.U., P.C.F.) avaient totalisé, le 9 mars, 15 602 des 27 628 suffrages exprimés, soit 56,47 %. Les trois candidats uniques n'en retrouvent que 16 647 sur 30 547, soit 54,49 %. Les reports sont satisfaisants à Créon, où le candidat du P.S. gagne 6,47 points par rapport au total du premier tour (63,56 % au lieu de 57,09 %). Ils sont défectueux à Fronton où le P.S. subit un déchet de 3,44 points (53,23 % au lieu de 56,67 %) et plus encore à Gagny où le manque à gagner du P.C. est de 7,59 points (48,25 % au lieu de 55,84 %). Il est clair que les transferts se font plus mal du P.S. au P.C. que dans le sens contraire.

Des premiers tours de scrutin se déroulaient à Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime), Reims-VII (Marne), Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne) et Vermand (Aisne). Dans ces quatre cantons la gauche considérée dans son ensemble apparaît stable, puisqu'elle recueille, pour l'ensemble, 10 808 voix, soit 63,34 % des 17 062 suffrages exprimés, alors qu'elle avait totalisé, lors des consultations antérieures de 1976 ou 1979, 11 583 voix, soit 63.20 % des 18 235 suffrages exprimés.

Le P.S. ne présentait pas de candidat, dimanche, à Vermand, ce qui explique la progression du P.C., qui obtient 2 402 des 4 659 suffrages exprimés (51,55 %) au lieu de 1 552 sur 4 682 antérieurement (33,14 %).

Une comparaison entre les résultats des communistes et des socialistes ne peut être valablement établie qu'en tenant compte des résultats dans les trois autres cantons. Pour l'ensemble des trois scrutins le P.S. obtient 5 693 voix sur 12 403 suffrages exprimés, soit 45,90 %, et sa progression est de 10,59 points par rapport aux consultations précédentes (4 818 sur 13 643, soit 35,31 %). Le P.C.F. perd 10.18 points avec 2 590 voix sur 12 403 suffrages exprimés (20.88 %) au lieu de 4 238 sur 13 643 (31,06 %).

Au sein d'une opposition pratiquement étale avec, au total, 8 283 voix sur 12 403 suffrages exprimés (66.78 %) au lieu de 9 056 sur 13 643 (66,37 %), le P.S. progresse autant que le P.C. régresse.

RAYMOND BARRILLON.

AISNE : Canton de Vermand (1er tour).

Inscr., 6 077 ; vot., 4 815 ; suffr. expr., 4 659. MM. Charles Trocmé, P.C., 2 402 voix, *ELU* ; Jean Delépine, maj. prés., 2 257.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation décidée par le Conseil d'Etat de l'élection de M. Charles Trocmé (P.C.) au second tour des élections cantonales de mars 1979.

Au premier tour, M. Jean Delépine (sout. R.P.R.) était alors arrivé en tête avec 1 642 voix contre 1 552 à M. Trocmé, 975 à M. Alain Pierret (P.S.) et 513 à M. Georges Billiot (mod. maj.) sur 4 682 suffrages exprimés, 4 865 votants et 5 941 inscrits. Au second tour, M. Trocmé, qui avait obtenu 2 459 voix (soit 51,23 % des suffrages exprimés) contre 2 340 à M. Delépine, conservait au P.C. ce siège, précédemment détenu par M. Marcellin, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Pour ce scrutin partiel, auquel ne participaient que les deux candidats restés en lice au second tour des élections cantonales de mars 1979, M. Trocmé l'emporte avec 51,55 % des voix. Il lui manque toutefois 57 suffrages par rapport au second tour de mars 1979.]

GIRONDE : canton de Créon (2e tour).

Inscr., 18 127; vot., 10 143; suffr. expr., 9 626. MM. Guy Trupin, P.S., 6 119 voix, *ELU* ; François Korber, R.P.R., 3 507.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Michel Bastiat (app. P.S.), qui s'était démis de son mandat à la suite d'une plainte dont il avait fait l'objet pour faux en écritures publiques, falsification de documents et paiement de sommes indues. M. Bastiat l'avait emporté au second tour des élections cantonales de mars 1979 avec 5 829 voix contre 2 709 à M. Gaston Marchou (mod. maj.) sur 8 538 suffrages exprimés, 9 311 votants et 15 252 inscrits.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 18 151 ; vot., 8 871 ; suffr. expr., 8 642. MM. Guy Trupin, P.S., 3 291 voix ; Jean-François Korber, R.P.R., 2 008 ; Lucien Alloza, P.C., 1 613 ; Jean-Pierre Feuga, CNIP, 1 069 ; Alain Bouzaud, écol., 528 ; Mme Janine Rey, div. dr., 112.

M. Trupin, qui obtient 63,56 % des voix, n'atteint pas le score réalisé au second tour de mars 1979 par M. Bastiat.]

HAUTE-GARONNE : Fronton (2e tour).

Inscr., 12 305 ; vot., 8 932 ; suffr. expr., 8 681. MM. Louis Bonhomme, P.S., m. de Bouloc, 4 631 voix, *ELU* ; Jean Tissonnières, maj., m. de Fronton, 4 060.

[Proclamé élu au second tour des élections cantonales de mars 1979, M. Louis Bonhomme (P.S.) avait vu son élection annulée par le Conseil d'Etat, le 21 décembre dernier. Le conseiller général sortant, favorable à la majorité, M. Jean Tissonnières, qui avait été devancé de sept voix sur 8 949 suffrages exprimés, avait contesté la validité d'une certain nombre de bulletins.

Au premier tour de cett élection partielle, M. Bonhomme était arrivé en tête avec 3 492 voix contre 3 430 à M. Tissonnières, et 994 à M. Marcel Siméon (P.C.). Il y avait eu 7 916 suffrages exprimés et 8 071 votants sur 12 305 inscrits. Bien que le candidat du P.C., M. Siméon, n'eût pas donné de consigne officielle de vote à ses électeurs avant le second tour, M. Bonhomme recueille 135 suffrages de plus que le total des voix de gauche au premier tour. Toutefois, M. Bonhomme obtient 53,23 % des suffrages exprimés, alors qu'au premier tour les deux candidats de gauche en avaient eu 56,67 %.]

MARNE : Canton de Reims-VII (1er tour).

Inscr., 19 318 ; vot., 7 307 ; suff expr., 7 206. MM. Michel Voisin, P.S., m. de Cormontreil, 2 844 voix ; Claude Derycke, P.C., 2 331 ; Michel Legros, R.P.R., 842 ; Jean-Marc Roze, U.D.F., 792 ; Henri Baetche, act. loc., 330 ; Pierre-Jacques Thomassey, M.R.G., 67. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de René Tys, ancien député, adj. au maire de Reims, P.C., récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 637 voix contre 2 677 à M. Jean-Luc Faivre, mod. maj., sur 8 314 suffrages exprimés, 8 864 votants et 15 382 inscrits. Au premier tour, René Tys était arrivé en tête avec 3 417 voix contre 3 328 à M. Michel Voisin (P.S.), 1 916 à M. Jean-Luc Faivre et 30 à Mme Liliane Péchon (sans étiq.) sur 8 691 suffrages exprimés, 8 858 votants et 15 382 inscrits.

M. Derycke, qui est le secrétaire de la fédération départementale du P.C., perd près de 7 points de pourcentage par rapport au score réalisé par René Tys il y a quatre ans (32,34 % contre 39,31 %). En revanche, le candidat du P.S., qui recueille quelque 71 % des suffrages à Cormontreil, commune dont il est le maire, gagne plus de 1 point (39.46 % contre 38.29 % en 1976) et devance le candidat communiste.

La majorité, au sein de laquelle arrive en tête M. Legros (R.P.R.), malgré la présence d'un candidat dissident du R.P.R., améliore ses positions avec 27.25 % des suffrages exprimés contre 22.38 % en 1976.]

MARNE : Canton de Saint-Rémy-en-Bouzemont (1er tour).

Inscr., 3 096 ; vot., 2 541 ; suffr. expr., 2 495. MM. Jean-Pierre Bouquet, P.S., 1 657 voix, ELU ; Jacques Lallement, maj. prés., 729 ; Germain Lefebvre, P.C., 109.

[Il s'agissait de pourvoir le siège que M. Bouquet (P.S.) détenait jusqu'à son invalidation décidée par le Conseil d'Etat en raison d'irrégularités constatées dans les votes par procuration. Au second tour des élections cantonales de mars 1979, M. Bouquet avait battu, avec 1 168 voix, le conseiller général sortant, M. François de Bouvet (U.D.F.-C.D.S.), qui n'avait eu que 1 156 suffrages. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 046; vot., 2 297; suffr. expr., 2 254; MM. de Bouvet, 903 ; Bouquet, 617 ; Pierre Jacquemin, mod. maj., 449 ; Jean-Jacques Poignat, P.C., 285.

Si M. Bouquet gagne plus de 39 points de pourcentage par rapport au premier tour de mars 1979 (66,41 % contre 27,37 %) et plus de 16 points par rapport au second tour (66.41 % contre 50,08 %), en revanche, le candidat du P.C. et celui de la majorité enregistrent de très nets reculs. Le représentant du P.C. obtient 4,36 % des suffrages exprimés contre 12,64 % il y a un an. M. Lallement, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole, candidat unique de la majorité, ne recueille que 29,21 % des voix, alors que le total des voix obtenues au premier tour de mars 1979 par les deux candidats de la majorité atteignait 59.98 % des suffrages exprimés.]

SEINE-MARITIME : canton de Fontaine-le-Dun (1er tour).

Inscr., 3 416 ; vot., 2 759 ; suffr. expr., 2 702. MM. Henri Bennetot, U.D.F., 1 304 ; Marie-Bernard Ducroix, P.S., 1 192 ; Sylvain Hue, P.C., 150 ; Mme Agnès Marie, M.R.G., 56. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation décidée par le Conseil d'Etat de M. Bennetot, qui, conseiller général sortant, avait devancé de 10 voix sur 2 870 suffrages exprimés M. Ducroix (P.S.) au second tour des élections cantonales de mars 1979. Au premier tour de ce scrutin, M. Bennetot était arrivé en tête avec 1 289 voix contre 873 à M. Ducroix et 536 à M. Jean-François Aligny, P.C., sur 3 375 inscrits, 2 766 votants et 2 698 suffrages exprimés.

Maire d'Anglesqueville-la-Bras-Long, M. Bennetot gagne 15 voix par rapport au premier tour de mars 1979 et presque un demi-point en pourcentage (48,26 % contre 47,77 %). La progression est beaucoup plus nette pour le candidat socialiste : 319 voix et 11,76 points de mieux (44,11 % contre 32,35 %). En revanche, le représentant communiste perd plus de 14 points par rapport au score réalisé par son prédécesseur (5.55 % contre 19,86 %).]

SEINE-SAINT-DENIS : Canton de Gagny (2e tour).

Inscr., 21 433 ; vot., 12 655 ; suffr. expr., 12 240. MM. Michel Teulet, R.P.R., 6 333 voix, ELU ; Claude Favretto, P.C., 5 907.

[Le Conseil d'Etat avait annulé le résultat du second tour du scrutin de mars 1979 à l'issue duqpel M. Favretto avait été proclamé élu avec 7 832 voix contre 7 025 à M. Michel Teulet, R.P.R.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 21 432 ; vot., 11 400 ; suffr. expr., 11 070 ; MM. Teulet, 4 572 ; Favretto, 4 024 ; Claude Barbara, P.S., 1 902 ; Thierry Martin, P.S.U., 256 ; Michel-Ange Delrieu, F.N., 243 ; René Faure, P.F.N., 73.

M. Favretto, maire de Gagny, n'obtient pas l'ensemble des suffrages qui s'étaient portés, dimanche 9 mars, sur lui-même, le candidat du P.S. et celui du P.S.U. Il n'obtient que 5 907 voix (soit 48,25 %), alors que le total des voix de gauche au premier tour était de 6 182 (soit 55,84 %).]

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

ALLIER : Beaulon (1er tour).

Inscr., 1 335 ; vot., 962 ; suffr. expr., 949 MM. Bernard Larpent (mod. maj.), 602 voix, ELU ; Jean-Pierre Laloi (mod. maj.), 469 ; André Entremont (P.C.), 401 ; Fernand Metzler (div. g.), 363.

[Il s'agit de pourvoir les sièges laissés vacants par le décès du maire, M. Marius Laloi (div. maj.), et celui d'un conseiller municipal. Il y a ballottage pour le second siège.]

DORDOGNE : Le Lardin (1er tour).

[Il s'agissait de pourvoir au rem-
expr., 1 106. Liste de défense des intérêts communaux entre 593 et 573 voix : 6 sièges ; liste d'union de la gauche entre 526 et 495 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de six conseillers municipaux démissionnaires, dont deux avaient été élus en mars 1977 sur la liste d'union de la gauche et quatre sur la liste de défense des intérêts communaux. La gauche, qui détenait la majorité des sièges depuis 1977 avec dix élus, n'en a désormais plus que huit. De son côté, la liste modérée, qui n'avait que sept sièges, en détient désormais neuf. Le maire est M. Roger Jacquet, P.S.]

RHONE : Monsols (1er tour).

Inscr., 529 ; vot., 360 ; suffr. expr., 345. M. Pierre Michon, mod., 183 voix, *REELU* ; les suffrages restant se sont portés sur vingt et un noms.

Il y a ballottage pour 7 sièges.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux qui s'étaient démis de leur mandat à propos d'une implantation scolaire. Seul M. Michon, premier adjoint, sortant, a été réélu. Le conseil municipal, que dirige M. Pierre Laurent (mod. maj.), qui n'a pas donné sa démission, était composé depuis 1977 de 8 mod. maj., 2 div. g., 2 mod. et 1 U.D.F.-C.D.S.]

● *M. Emile Maurice (R.P.R.)*, président du conseil général de la Martinique, qui s'est entretenu mercredi 12 mars avec M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré samedi soir 15 mars à Fort-de-France qu'il avait fait part au chef de l'Etat de « *son inquiétude face aux menées castristes* » dans les Antilles. M. Maurice a notamment fait allusion aux déclarations, lors de la conférence des pays non alignés, de M. Fidel Castro, dénonçant « *l'impérialisme et le colonialisme français* » dans les Antilles et annonçant qu'il soutiendrait les éventuels mouvements de libération dans cette région.

POLITIQUE

Les gaullistes dénoncent la « politique des apparences » de M. Giscard d'Estaing en diplomatie

Une seule chose est certaine aujourd'hui pour les gaullistes : ils participeront au « débat national » que constitue l'élection présidentielle d'avril 1981. Quant à savoir, dès maintenant, quel sera le candidat qui portera leurs couleurs, chacun feint de l'ignorer, et aucun des postulants ne souhaite prendre un départ prématuré. M. Michel Debré, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche soir 16 mars, a laissé entendre qu'il n'excluait toujours pas une telle éventualité pour lui-même. M. Jacques Chirac, qui est, ce lundi soir, l'invité de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, ne devrait pas aller beaucoup plus loin que la proclamation qu'il a faite la veille devant les militants R.P.R. de la région Ile-de-France, lorsque il a lancé, dans la grande salle de la Mutualité, entièrement pleine : « Notre ambition ne sera pas seulement de témoigner, mais de gagner, ...de gagner pour la France ».

Mais, qu'il s'agisse de M. Debré, dont la position au sein du gaullisme devient progressivement plus originale et plus personnelle, qu'il s'agisse de M. Chirac, dont le prestige auprès des militants se confirme malgré l'attitude plus distante qu'il a adoptée, qu'il s'agisse de M. Bernard Pons, qui a acquis un réel savoir-faire pour provoquer les applaudissements et déchaîner les enthousiasmes, tous rencontrent le succès en s'en prenant à la politique économique et sociale de M. Barre ou à la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing.

Durant un trimestre riche en événements extérieurs (Iran, Afghanistan, Europe, Grande-Bretagne, Proche-Orient), les gaullistes se sont sentis particulièrement concernés, la politique étrangère de la France ayant été un de leurs principaux motifs de fierté jusqu'en 1974. M. Michel Debré a donc dénoncé la politique des « apparences » conduite par le président de la République, reprochant à celui-ci de n'avoir ni la volonté politique ni la puissance économique nécessaires à la mise en œuvre de ses résolutions, ce qui empêche cette politique d'être « crédible ».

Plus sévères encore ont été les quelque mille cinq cents délégués des fédérations R.P.R. d'Ile-de-France qui ont siégé dimanche dans quatre commissions toutes consacrées à la politique étrangère : les relations Est-Ouest avec MM. Couve de Murville et Marcus, l'Europe avec MM. de La Malène et Borotra, le commerce extérieur avec MM. Marette et Michel Giraud, le tiers-monde avec MM. Georges Gorse et Jean-Pierre Delalande.

Les intervenants particulièrement nombreux, les débats souvent relancés, les questions inquiètes et insistantes ont révélé que les militants gaullistes reprochent surtout au chef de l'Etat un « manque de rigueur et de fermeté », une trop grande hésitation dans la décision, son attachement à une « Europe de la baliverne », selon l'expression de M. Borotra, le défaut de « vision d'ensemble », selon M. Marette, l'absence d'une alliance pour le développement du tiers-monde dénoncée par M. Gorse. Ils souhaitent la création d'une « amicale internationale gaulliste pour la coopération » avancée par M. Delalande.

A en juger par leurs applaudissements, les militants estiment avec M. Claude Labbé que la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing reflète « une conception centriste illusoire », et ils approuvent M. Bernard Pons lorsqu'il trouve la politique économique du gouvernement « détestable », lorsqu'il qualifie de « fiasco et de banqueroute » le bilan de M. Barre, comme il l'avait fait la veille à Strasbourg, et même lorsqu'il relance l'idée de « convergences » avec les « électeurs » socialistes. Au total, bien peu de décisions du pouvoir trouvent grâce aujourd'hui aux yeux des gaullistes. M. Chirac devait encore expliquer ce lundi soir comment il approuve le choix de société fait par la majorité, mais pourquoi il conteste la gestion du chef de l'État. Mais pourra-t-il encore s'abstenir de souhaiter un changement de président que ses partisans appellent déjà de leurs vœux ?

ANDRÉ PASSERON.

M. Debré : la réalité ne suit pas

M. Michel Debré affirme, à propos des déclarations de M. Giscard d'Estaing sur les Palestiniens : « *La reconnaissance de l'Etat d'Israël, le soutien à l'Etat d'Israël, font partie de la politique permanente de la France, mais la solution du problème des territoires occupés après la guerre de 1967 a toujours été affirmée — maintenant depuis treize ans — comme une exigence.*

» *La deuxième orientation, c'est le fait qu'il ne faut plus parler de réfugiés palestiniens ; il y a un peuple palestinien et il est bon qu'il ait un Etat, mais il doit être bien clair que l'Etat palestinien ne peut exister que dans la mesure où ses dirigeants reconnaissent l'existence de l'Etat d'Israël et où il y a la paix entre eux. Ce qui me frappe, dans cette affaire du Proche-Orient, c'est que les idées sont claires, que les propos sont cohérents, mais qu'il n'y a pas de crédibilité. (...).*

» *Les propos ne suffisent plus et le problème aujourd'hui ce n'est pas tant celui des orientations de la politique extérieure que celui de la capacité des démocraties, notamment, pour ce qui nous concerne, de la capacité de la France à faire autre chose que de dessiner de bonnes orientations et à être en mesure d'être crédible pour le succès de ces orientations. (...) Le chef des Palestiniens ne peut être accueilli, en France, que s'il a au préalable affirmé que la conception qu'il a du règlement de paix au Proche-Orient comprend la reconnaissance de l'Etat d'Israël. S'il n'a pas affirmé cela au préalable ou s'il ne s'engage pas à le faire, un problème se pose pour sa réception. Et, en toute hypothèse, il ne s'agit pas d'un chef d'Etat.* »

M. Debré poursuit : « *Les lignes de la politique extérieure, sont tout à fait convenables. Mais il faut pouvoir soutenir cette politique extérieure ; et c'est là, à mon avis, le drame de l'Europe et peut-être de l'Occident. Quelle que soit la valeur de ce qu'on dit, quelle que soit la valeur de ce qu'on présente, lorsqu'on est inapte à le garantir, lorsqu'on est inapte à l'établir et lorsque la moindre intervention militaire apparaît comme un drame, on cesse d'être crédible.*

» *Nous vivons dans des apparences et les réalités sont différentes. Nous vivons dans les apparences et nous continuons à agir en fonction de ce que nous disons comme si les choses allaient s'améliorer d'elles-mêmes. (...) Si nous voulons que la France, au-delà des apparences, représente un poids, si nous voulons que l'accord avec l'Allemagne, que notre politique à l'égard des pays arabes, d'une manière générale que notre situation extérieure corresponde à ce que nous souhaitons, il faut que nous soyons un pays fort et redressé. Sans une politique volontariste, une inflation régulière de plus de 10 %, une hausse des prix, un sentiment de malaise chez les Français, un découragement chez les jeunes, une sorte d'abaissement de notre capacité d'investissement économique font que, quelle que soit la qualité de notre politique extérieure, quelles que soient les apparences, la réalité ne suit pas.* »

Interrogé sur son éventuelle candidature à l'Elysée, M. Debré répond : « *Quand il s'agit d'une élection au poste suprême de la République, avec devant nous encore un an, la légèreté serait peu convenable. J'ai d'ailleurs déjà répondu, puisque la question m'est souvent posée, que ma décision dépendra des circonstances et de ma réflexion (...). Il faut éviter, me semble-t-il, que ce recours au suffrage universel soit de nouveau fait d'un jeu d'apparences. Quels sont les faits qu'il faut prendre en compte ? Quels sont les objectifs qu'il convient de se fixer et quelle est l'action qu'il faut mener ? Ce sont là les vrais problèmes.* »

M. Debré se prononce ensuite pour une réévaluation régulière de la rémunération de l'épargne lorsque celle-ci demeure placée un certain nombre de mois.

A propos de la peine de mort, enfin, il estime : « *Là aussi, à bien des égards, je trouve qu'il y a un abîme entre l'apparence dont se couvre le débat, et la réalité qui vit à la fois au cœur des Français et, si j'ose m'exprimer ainsi, au cœur de la France. La peine de mort, c'est un problème tout à fait particulier, et je ne crois pas que l'on puisse vraiment reprocher à la France des procédures ou des décisions qui aillent contre les valeurs sacrées. En revanche, laisser se développer l'insécurité et la violence, alors là, c'est une réalité, et il faut en discuter. Comme dans bien d'autres domaines, nous arrivons à des moments de vérité.* »

M. Chirac : notre ambition est de gagner

Tirant brièvement les conclusions du congrès R.P.R. de l'Ile-de-France, M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 16 mars : « *La réflexion est le préalable à l'action qui va s'ouvrir. Dans le débat national prochain, il y aura le R.P.R., qui devra mobiliser son énergie et sa foi. Il devra se tenir prêt à s'engager sans réserve pour soutenir notre idée de la France. Notre ambition ne sera pas seulement de témoigner, mais de gagner. De gagner pour la France.* »

M. Bernard Pons avait déclaré auparavant :

« *Notre vocation n'est pas de gérer la décadence et d'organiser l'unanimité dans la résignation. Notre vocation n'est pas non plus de diviser la nation en prônant la lutte des classes et la haine sociale. Notre évocation est de rassembler le peuple français au-delà des factions de droite et de gauche, au-delà des féodalités économiquse et sociales, au-delà de tout ce qui divise, et c'est pourquoi nous nous voulons un mouvement tout à la fois populaire, national et républicain.*

» *Nous savons que beaucoup d'électeurs qui ont mis leur espoir dans un socialisme français, attachés aux libertés, à l'indépendance nationale et à la solidarité, peuvent retrouver chez nous les valeurs auxquelles ils sont attachés.*

» *C'est vrai. Il y a des convergences entre le mouvement gaulliste et les électeurs socialistes. Depuis l'échec de l'union de la gauche, le parti socialiste n'a plus d'espoir. Il est dans l'impasse. Désormais, c'est nous qui représentons la seule possibilité d'alternance au pouvoir actuel. C'est nous qui représentons l'alternance sans risques, car nous demeurons fidèles à notre choix pour une société libre. C'est nous qui sommes le meilleur rempart contre toute tentative collectiviste. C'est pourquoi nous n'avons pas à faire de complexes.*

» *La majorité est pour nous un lien, elle n'est pas et ne sera jamais un bâillon. Et si la politique du gouvernement nous déçoit, et elle nous déçoit beaucoup, nous sommes là pour affirmer haut et fort qu'une autre politique est possible.* »

M. PONS : la politique présidentielle est illusoire.

Après avoir évoqué la conception gaulliste de la détente, M. Pons poursuit : « *La politique actuelle du président de la République, qui consiste à se vouloir au-dessus de la mêlée, dans l'espoir de jouer un rôle déterminant entre Moscou et Washington, est un leurre. Tout se passe comme si notre président espérait, grâce à ce comportement neutraliste, obtenir des assurances soviétiques en ce qui concerne les limites de leur entreprise en Asie, la sécurité de l'Europe, et d'une manière générale, la poursuite de la détente.*

» *Or cette politique est illusoire, la France ne peut se tenir à l'écart de sa véritable mission : dénoncer les abus de puissance des grands empires d'aujourd'hui. C'est pourquoi la France doit dénoncer cet ordre des choses détestable qui fait que l'Union soviétique use et abuse de sa puissance militaire.*

» *De même, la France doit aussi dénoncer l'abus de puissance économique par lequel les Etats-Unis mettent les nations européennes dans une situation de pays colonisés. L'utilisation irresponsable du dollar est peut-être profitable aux U.S.A., mais elle est génératrice de crise pour les pays industrialisés et elle est meurtrière pour les pays moins développés.* »

M. Pons évoque l'Europe en disant notamment : « *Nous n'accepterons pas qu'on torde le cou au Marché commun agricole, fût-ce avec une clé anglaise. Nous sommes obligés de constater que l'Assemblée européenne de Strasbourg n'est qu'un petit machin incapable de trancher les vrais problèmes.* » Le secrétaire général du R.P.R. ajoute encore : « *En économie aussi il faut une volonté nationale et un grand dessein. Et, n'en déplaise au premier ministre, la mauviaise foi ne saurait remplacer la volonté. Je dis qu'il y a mauvaise foi lorsqu'on prétend que la situation s'améliore. Nous avons attendu les trois ans au terme desquels, paraît-il, on pouvait seulement juger la politique du gouvernement. Eh bien ! le bilan sur trois ans est fait. Il n'est pas brillant.* »

M. Claude Labbé, conseiller politique et président du groupe de l'Assemblée nationale, a déclaré après avoir fait la synthèse des travaux des commissions : « *Faire appel au courage est plus difficile que faire appel à une certaine lâcheté, à un certain laxisme. Il faut se battre pour demeurer indépendant et non pour hisser le drapeau blanc des neutres. La France s'est enveloppée de châles et de bouillottes. La politique extérieure ne peut s'exercer que dans la rigueur et la fermeté !* »

ANCIENS COMBATTANTS

LE « SOLDAT INCONNU D'INDOCHINE » SERA BIENTOT RAPATRIÉ

Le corps du « soldat inconnu d'Indochine » sera prochainement rapatrié en France. M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, l'a annoncé dimanche à Paris à l'occasion de la célébration du 35e anniversaire du 9 mars 1945, date de l'invasion japonaise en Indochine et des massacres de Lang Son. M. Plantier a déclaré : « *M. le président de la République a pris la décision de voir la dépouille d'un soldat inconnu tombé dans les combats d'Indochine recevoir les mêmes honneurs que ceux qui ont été réservés aux combattants des autres conflits dans lesquels la France a été engagée. Je suis sûr que ce geste restera le meilleur des hommages que nous puissions rendre à la mémoire de tous les martyrs du 9 mars 1945 qui ont précédé dans la mort tous ceux qui en Indochine, pendant de longues et difficiles années, allaient mourir sous les plis du drapeau tricolore.* »

La dépouille du soldat inconnu d'Indochine devrait être transférée en France au début de l'été prochain et inhumée dans une crypte de la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette.

POLITIQUE

Il y a toujours des militants...

(Suite de la première page.)

Les effectifs revendiqués ? Trois cent mille. Rien de moins, dont 60 000 seraient ce que l'on nomme des *« adhérents directs »*, le reste étant constitué par les troupes des partis associés. Mais déjà l'imprécision apparaît : l'U.D.F. prête aux partis qui la composent des effectifs différents de ceux que revendiquent ces partis eux-mêmes. Le C.D.S. annonce par exemple 30 000 militants et l'U.D.F., elle, en compte... 60 000. En revanche, elle en prête 15 000 au parti radical et celui-ci en annonce 20 000 ; 160 000 au parti républicain qui en réclame 172 000.

Il serait vain d'essayer d'y voir clair : aucun de ces chiffres n'est véritablement contrôlable, même si chacune des directions se fait fort d'ouvrir ses fichiers et de présenter des listes à jour.

Les responsables de l'U.D.F. en tant que telle attachent une grande importance aux adhésions directes : c'est à leur nombre qu'ils jugent l'état de l'Union. Ces adhésions ont été nombreuses, paraît-il, au moment des élections européennes et, actuellement, les dirigeants giscardiens affirment constater l'arrivée de nouveaux inscrits en provenance des milieux socialistes ou radicaux de gauche déçus par les divisions de l'opposition... Ils ont annoncé, à la mi-février et avec quelques *sons de trompe*, la venue chez eux de M. Aimé Pastre, président de la Fédération nationale des personnels pénitentiaires de la C.G.T. (*le Monde* du 16 février).

Quant aux partis constitutifs, pris séparément, quels chiffres avancer qui ne soient pas les chiffres officiels ou des estimations immédiatement contestées par les dirigeants ? Trente mille adhérents au C.D.S. ? A la grande rigueur, et encore... Mais vingt mille au parti radical... qui le croira ? Les clubs Perspectives et Réalités revendiquent 28 000 cotisants et... 56 000 sympathisants. Pourquoi pas ? Le M.D.S. est plus modeste — il a raison — et n'annonce que 5 000 cotisants (8 000 sympathisants).

Dans tous les cas, les moyens de mesure objective manquent pour estimer le militantisme et les effectifs. Ne sont vérifiables que certaines données globales : quand se produit une élection ou une manifestation politique, on constate en général que, à l'heure actuelle, ceux qui peuvent mobiliser des équipes sur le terrain, effectuer des collages d'affiches ou remplir des salles sont les centristes et le parti républicain. De même, il était apparu clairement lors de la campagne électorale de 1974 que l'essentiel des capacités de mobilisation des giscardiens dans les villes relevait des clubs Perspectives et Réalités.

Depuis lors, toutefois, il s'est produit un événement qui n'est pas passé inaperçu et qui ne manque pas d'intérêt : l'émergence du P.R. au rang des « partis de masse », ou presque. Alors que, avant 1974, les républicains indépendants n'avaient jamais cherché à être autre chose qu'un parti de cadres et de notables, un appareil léger tout entier consacré à la mise sur orbite du candidat Giscard d'Estaing, alors que, après 1974, les nombreuses tentatives pour transformer cette organisation modeste en véritable parti avaient toutes échoué, voilà qu'en octobre 1979 le congrès du P.R., à la porte de Pantin, rassemble quelque quinze mille personnes — la direction dira vingt mille — bien réelles, bien visibles ; preuve concrète d'une réussite certaine. Un fait.

Pourquoi le P.R. a-t-il enfin fait ses preuves ? C'est la question que se posent encore ses dirigeants : plusieurs facteurs ont concouru à ce *succès*, mais aucun n'est pleinement déterminant. Le travail entrepris de longue date, les moyens, l'acharnement de M. Jacques Blanc (le jour du congrès, on crut qu'il ne parviendrait pas à redescendre du petit nuage où l'avait hissé la vue d'une telle foule !), il a fallu autre chose pour qu'existe enfin, dans la majorité, un parti de militants autre que le R.P.R. Car, dans le cas du P.R. nouvelle manière, il semble bien que ce soit de militants que l'on puisse parler.

Ainsi, certains responsables de l'appareil expliquent qu'ils ont senti qu'un changement se produisait quand ils constatèrent une attitude nouvelle dans les fédérations. Celles-ci, lorsqu'elles avaient à préparer une élection locale ou une manifestation, ne demandaient plus à la direction parisienne de leur envoyer des équipes pour coller les affiches ou remplir les salles, mais seulement d'assurer le soutien matériel (affiches, argent, tracts, etc.). Encore des besoins logistiques, mais plus de besoins en hommes en quelque sorte. Alors que dans la période précédente, *« il fallait tout envoyer, y compris, parfois, le candidat »*. C'est donc qu'un militantisme giscardien commencerait à exister.

Ainsi les jeunes giscardiens sont-ils parvenus dans une certaine mesure à surmonter le handicap que constituait leur image de petits-bourgeois de droite, bien « ficelés » mais légers et un peu « fachos ». Leur syndicat étudiant, le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF) a connu de relatifs succès lors des élections *dans les centres régionaux* des œuvres universitaires et scolaires, en marquant des points, notamment, dans l'électorat modéré et vis-à-vis de leurs concurrents gaullistes. En outre, les fêtes et colloques qu'ils organisent, l'appui sans faille qu'ils trouvent chez Mme Alice Saunier-Séïté au ministère des universités et les moyens dont ils disposent leur permettent de démultiplier l'effet de leurs efforts.

Au P.R., on croit à ce militantisme naissant et on travaille à le renforcer. La délégation nationale à l'animation fournit les fédérations en matériel de formation : livret du nouvel adhérent, guide du militant de base, manuels pratiques où sont recensés les moyens d'action, de recrutement, de « fidélisation » des nouveaux arrivés, les règles de rédaction d'un communiqué, d'un tract, les manières d'intéresser les journalistes, etc. Des directives que l'on n'avait pas l'habitude de lire dans les publications internes des ex-républicains indépendants. En ce domaine, la préparation du congrès de la porte de Pantin avait été particulièrement poussée, chaque fédération étant pourvue d'un planning strict de mobilisation prenant effet cinquante jours avant le rassemblement et prévoyant jusqu'aux campagnes de *« relance téléphonique »* auprès des militants et sympathisants, dans la dernière semaine.

Rajeunissement

S'il est vrai que les partis giscardiens ne se considèrent pas en perte de vitesse en ce qui concerne le recrutement, ils constatent tous, néanmoins, le risque d'un divorce croissant entre le langage de la classe politique et la jeunesse. Le fait d'être les formations les plus proches du pouvoir leur permet indubitablement d'attirer des adhésions, l'émulation entre les formations constitutives de l'U.D.F. a favorisé les efforts des appareils pour un *recrutement plus efficace, mais la* nécessité de rester à portée de ceux qui atteignent l'âge de la responsabilité politique appelle une réflexion particulière. Les jeunes viennent-ils à l'action politique ? *« Oui »*, répondent les jeunes giscardiens. Si, par exemple, il n'y a plus de sujets tabous comme la drogue ou la sexualité et si les nouveaux venus peuvent trouver des interlocuteurs de leur âge et connaissant les mêmes préoccupations. *« Oui »*, si les structures en place ne pèsent pas sur le partage des responsabilités. *« Oui »*, si l'on ne craint plus de mélanger les genres et si l'on *admet que la politique, la fête, la* musique, peuvent fort bien se célébrer sur le même lieu et dans le même temps.

L'effort de rajeunissement est *sensible aussi bien au parti* radical — dont le président M. Bariani et le secrétaire général M. Rossinot ont respectivement trente-sept et quarante et un ans, — au parti républicain, où l'équipe de direction est riche en responsables issus des nouvelles générations (anciens de G.S.L. et jeunes députés), qu'au C.D.S., où, à côté d'une direction plus... expérimentée (M. Lecanuet a soixante ans, M. Stasi cinquante et M. Diligent soixante et un), sont mis en place des responsables de moins de trente ans, que ce soit dans le secteur des études ou dans celui des relations avec les fédérations. A l'U.D.F., enfin, les hommes d'appareil chargés des élections, de la formation ou des fédérations sont, le plus souvent, des moins de quarante ans.

L'U.D.F., dans son ensemble, est-elle pour autant une grande formation populaire ? Il ne semble pas que ce soit véritablement son objectif, mais il ne semble pas non plus que tous ses dirigeants aient renoncé à un tel dessein. Dans un premier temps, on pouvait admettre un partage des rôles entre l'Union, d'une part, et les partis, d'autre part : l'Union assurait la cohésion, la complémentarité et l'expression commune dans une perspective essentiellement électorale (et, plus précisément encore, législative, *municipale ou locale)* ; les partis, de leur côté, rassemblaient les militants, mobilisaient la base et s'adressaient à leurs électorats préférentiels.

Mais, à l'usage, de nombreux conflits de frontière se sont produits. Ainsi constate-t-on, chez les militants du P.R., une certaine lassitude née de la constatation qu'ils ont fait campagne, en 1978, sous une étiquette qui n'était pas celle de leur parti, qu'il en a été de même en 1979, lors des élections européennes, et qu'il ne sera pas question, en 1981, d'œuvrer pour la victoire de M. Giscard d'Estaing sous leur propre bannière. Leur seule manifestation *véritablement autonome a été leur* congrès, et ils y tiennent. Dans ces conditions, ils se font même un peu tirer l'oreille pour mettre leurs moyens à la disposition de l'U.D.F. dans la perspective de la « fête » que celle-ci prépare pour le mois de juin et à l'occasion de laquelle elle espère, à son tour, rassembler des dizaines de milliers de sympathisants. D'ailleurs, ils ont tenu à ce que cette fête ne soit pas celle de l'U.D.F., mais qu'elle soit baptisée « fête de la liberté »...

De même, les responsables des partis mettent souvent de la mauvaise volonté à s'engager dans la direction que souhaiterait leur voir prendre l'autorité fédérale. Ainsi l'U.D.F. aurait-elle préféré, le 13 février, qu'aucun des porte-parole des formations alliées ne commentât la conférence de presse de M. Jacques Chirac, afin de ne pas en accroître le retentissement. Il n'en fut rien ; et si l'U.D.F. elle-même se garda de réagir aux propos du président du R.P.R., MM. Bariani, pour le parti radical, Blanc, pour le P.R. et Stasi, pour le C.D.S., émirent chacun son commentaire. Des commentaires au demeurant convergents.

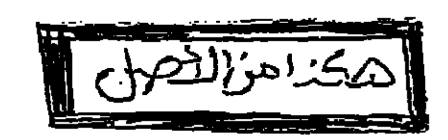
En fait, la question désormais posée aux dirigeants giscardiens est, justement, de savoir ce qu'ils feront, après l'élection de 1981, de la force militante qu'ils voient actuellement naître. Nul d'entre eux ne peut dire avec certitude par quelle structure et sous quelle autorité cette force sera exploitée pendant la campagne présidentielle. Nul ne sait vraiment si, au lendemain de cette échéance, l'U.D.F. aura encore un avenir devant elle, ni même si les partis qui la constituent continueront d'exister sous leur *forme* actuelle. Car l'apparition d'un militantisme giscardien pourrait bien — tant le phénomène est nouveau — impliquer une remise en cause de la nature même des partis qui lui ont préexisté.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

PROCHAIN ARTICLE :

LE P.S. : « TENIR BON » DANS L'ATTENTE DE JOURS MEILLEURS





Le Monde

société

JUSTICE

APRÈS LA SUSPENSION DE Mᵉ CHOUCQ PAR LE TRIBUNAL DE QUIMPER

Les avocats contre le « délit d'audience »

La suspension — pendant dix jours — de Mᵉ Yann Choucq, avocat à Nantes, par le tribunal de Quimper, pour délit d'audience lors du procès des manifestants de Plogoff (« le Monde » du 8 mars) n'a cessé de provoquer, jusqu'à la nouvelle audience de ce lundi 17 mars, des réactions parmi les avocats de la France entière. Dans de nombreux barreaux, sur l'initiative de leur conseil de l'ordre, des avocats ont manifesté leur solidarité envers leur confrère par des grèves de durée variable — de quelques heures à plusieurs jours. En outre, ils demandent la modification de la procédure qui réprime les délits ou manquements aux obligations professionnelles commis à l'audience par les avocats.

Au tribunal de Quimper, le 6 mars dernier, Mᵉ Choucq intervenait après la lecture d'un témoignage et déclarait : *« Je ne veux pas croire que les liens de parenté entre le témoin et un membre du ministère public ait joué de quelque manière que ce soit dans le fait qu'il ait été libéré. »* Aussitôt, le représentant du ministère public se levait, parlant d'outrage à magistrat, et demandait une sanction immédiate contre l'avocat, en application de la loi du 31 décembre 1971 sur la profession d'avocat. L'article 25 de celle-ci prévoit : *« Toute faute, tout manquement aux obligations que lui impose son serment, commis à l'audience par un avocat peut être réprimé immédiatement par la juridiction saisie de l'affaire, sur les conclusions du ministère public, s'il en existe, et après avoir entendu le bâtonnier ou son représentant. »*

D'autres dispositions précisent que la décision du tribunal est exécutoire immédiatement, « nonobstant appels ». Mᵉ Choucq a donc dû, le 6 mars, cesser d'exercer sa profession sur-le-champ. Ses clients, auxquels l'éventuelle faute de leur défenseur n'était pas imputable, sont restés en détention jusqu'à la nouvelle audience fixée au terme des dix jours prévus par la sanction disciplinaire. *« C'est là une conséquence extrêmement fâcheuse d'une procédure qu'il faut à l'évidence modifier*, estime le bâtonnier de Paris, Mᵉ Jean Couturon. *Elle ne laisse aucun recul vis-à-vis de l'événement, les magistrats y apparaissent à la fois comme juges et parties. »*

« Lorsqu'un manquement est commis par un avocat à l'audience, ajoute-t-il, *nous estimons qu'il est souhaitable qu'il soit renvoyé — comme il l'est dans tous les autres cas — devant son juge naturel, le conseil de l'ordre. Si la décision du conseil ne satisfait pas le parquet, il peut, bien entendu, faire appel devant la cour. Mais tel que les textes le constituent, le délit d'audience, aujourd'hui, peut être à chaque instant une grave menace pour la défense. »*

Déjà, en 1977, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), réunie en congrès, avait souhaité l'abrogation de l'article sur le délit d'audience ainsi que la modification du serment de l'avocat, *« car les deux sont liés dans la lettre comme dans l'esprit de la loi »*, indique Mᵉ Pierre Moreau, président de la FNUJA. La dernière partie du serment des avocats — *« Je jure (...) de ne rien dire ni publier qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'État et à la paix publique »* — leur semble, dans certaines circonstances politiques, lourde de conséquences.

Une proposition de loi

Si l'affaire Choucq a fait réagir violemment les avocats, c'est qu'elle leur paraît *« caractéristique de l'attitude d'un certain nombre de magistrats »*. La Cour de cassation, dans un récent arrêt, sur requête d'un avocat sanctionné, rappelle *« le devoir de déférence »* dû par les avocats aux magistrats. *« Or déférence veut dire complaisance et soumission*, indique Mᵉ Couturon. *Nous n'avons pas à avoir de déférence envers les magistrats. Seulement des égards, et cela ne doit pas priver la défense de sa liberté. »*

Le bâtonnier de Paris doit être reçu à sa demande par le garde des sceaux, mardi 18 mars, pour lui faire part du désir des avocats de voir élaborer un projet de loi modifiant la procédure du délit d'audience. Une proposition de loi en ce sens va être déposée par M. Pascal Clément, député de la Loire (U.D.F.). *« La suspension de Mᵉ Choucq pour délit d'audience — sur le bien ou le mal-fondé duquel je ne porte aucun jugement — a été pour moi l'objet d'une prise de conscience de l'état réel de la liberté de défense en France »*, nous a-t-il déclaré.

« C'est pourquoi, ajoute M. Clément, *j'ai décidé, en concertation avec les organismes professionnels du barreau, de préparer une proposition de loi d'orientation sur la garantie des droits de la défense qui, au-delà de la réforme de la procédure de répression du délit d'audience et de la modification de la formule du serment actuel d'avocat, constituerait une véritable charte des franchises judiciaires du barreau pour une totale liberté de la défense en France. Je souhaite qu'au-delà des clivages politiques actuels cette initiative recueille le plus large soutien possible, s'agissant d'un problème de société fondamental pour nos libertés. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire page 42, nos informations sur Plogoff.)

● *Protestant contre la suspension de Mᵉ Choucq*, le Syndicat de la magistrature dénonce aussi le *« caractère archaïque de l'enquête d'utilité publique »*. *« C'est une procédure de consultation tronquée*, estime, pour sa part, la section de Laval du syndicat. *Elle ne permet pas à la population d'exprimer véritablement son opinion légitime sur un problème vital. »*

Des précédents

Depuis l'adoption de la loi du 31 décembre 1971, la procédure de délit d'audience a rarement été utilisée. Dans la région parisienne une seule affaire a retenu l'attention. Le 10 mars 1977, Mᵉ Gérard Zaoui, avocat à Paris, était accusé d'outrage à magistrat devant le tribunal de Nanterre. Mais ce tribunal le renvoyait devant le conseil de l'ordre, ce que, selon la procédure de délit d'audience, il ne peut pas faire. Cette décision était annulée en appel ; un blâme était infligé à l'avocat. Statuant sur les irrégularités de la procédure, la Cour de cassation, le 5 juin 1978, renvoyait l'affaire devant la cour d'appel d'Orléans. Celle-ci, le 30 mars 1979, condamnait Mᵉ Zaoui à trois mois de suspension *« pour avoir contrevenu aux obligations que lui imposait son serment d'avocat »* (*le Monde* du 3 avril 1979).

A Nancy, le 12 mars 1979, Mᵉ Roger Joubert se présentait à l'audience du tribunal de commerce. Il était à cette époque l'objet d'une mesure de suspension de quinze jours par son conseil de l'ordre, mais il l'estimait nulle parce qu'elle ne lui avait pas été régulièrement signifiée. Le président du tribunal de commerce lui interdisait de plaider. Devant son refus, le ministère public demandait contre lui six mois de suspension pour délit d'audience. En appel, la sanction était réduite à un mois. Mᵉ Joubert s'est pourvu en cassation (*le Monde* du 31 mars 1979).

Avant la loi de 1971, en 1963, au procès des conjurés du Petit-Clamart, poursuivis pour un attentat contre le général de Gaulle, Mᵉ Jacques Isorni avait accusé l'un des juges militaires de la cour militaire de justice de *« partialité »*. L'avocat général avait demandé sa radiation. La Cour avait condamné Mᵉ Isorni à trois ans d'interdiction d'exercice de la profession.

FAITS ET JUGEMENTS

Incidents au carnaval de Besançon.

Besançon. — Le comité municipal des fêtes de Besançon prétendait, cette année, renouer, grâce au carnaval, le samedi 15 mars, avec la tradition médiévale. Il s'agissait de redonner aux citoyens le goût de *« se moquer des riches et des puissants »*, comme l'avait écrit M. Robert Schwint, sénateur et maire (P.S), dans le bulletin de la ville.

La fête avait bien commencé : on riait, on chantait, on mangeait des gaufres. Les badauds regardaient tout cela avec amusement. C'est alors que le commissaire Gros, directeur départemental des polices urbaines du Doubs, affirme avoir vu *« un émir »* soulever sa djellaba pour uriner contre le mur d'une église. Un car de police fonça alors dans la foule. Après son passage ont releva deux blessés, mais force est restée à la loi : le faux émir a été verbalisé.

A la suite de ces incidents, M. Jean-Paul Marthey, l'un des quatre animateurs de Radio 25, condamné le vendredi 14 mars à 5 000 F d'amende avec sursis par le tribunal de grande instance de Besançon, a été inculpé de rebellion et coups à agent de la force publique et écroué. D'après le commissariat de Besançon, deux fonctionnaires de police ont été blessés sans gravité, semble-t-il, puisqu'ils ont assuré leur service dimanche. — *(Corresp.)*

Les poursuites contre les animateurs de radios libres.

Deux responsables de radios libres de la région lyonnaise, nous signale notre correspondant, ont été condamnés, récemment, par la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, en application de la loi sur le monopole de la radiodiffusion. Il s'agit de M. Victor Frémeaux, animateur de Radio-Canut, que les Lyonnais connaissent également sous le nom d'antenne de Radio-Guignol (*le Monde* du 3 novembre 1979), et de l'animateur d'une autre radio locale, M. Georges Blanchemain (Radio joufflue), ils ont été condamnés l'un et l'autre à 1 500 francs d'amende et à la confiscation du matériel de diffusion. Toutefois, ces deux condamnations ne feront pas l'objet d'une inscription au casier judiciaire des intéressés.

D'autre part, cinq syndicalistes C.G.T. de Rennes ont été inculpés pour diffusion illégale d'émissions de radio. Parmi eux figurent MM. Yannick Frénin et Michel Gallerand, respectivement secrétaire général de l'union départementale C.G.T. d'Ille-et-Vilaine et secrétaire de l'union de Rennes. A la mi-novembre 1979, la C.G.T. avait diffusé des émissions clandestines, à l'occasion de la campagne nationale pour les élections prud'homales.

Quatre des animateurs d'une radio libre de Besançon, Radio-25, nous indique notre correspondant, M. Benoit Roche, vingt-quatre ans, éducateur, M. Jean-Paul Marthey, trente ans, manutentionnaire, Mme Ghislaine Seguin, vingt-trois ans, éducatrice, et M. Gérard Pomez, vingt-six ans, agent de service, ont été condamnés, le vendredi 14 mars, par le tribunal de grande instance de Besançon, à 5 000 F d'amende avec sursis. Télé-Diffusion de France, partie civile, a obtenu 1 F de dommages-intérêts.

Enfin, M. Luc Martin (vingt et un ans), actuellement sous les drapeaux, un des animateurs de la radio libre de Dijon, Radio-102, a été condamné, le vendredi 14 mars, à 1 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Dijon pour violation du monopole de la Radiodiffusion. Télé-Diffusion de France (T.D.F.), qui s'était portée partie civile, a obtenu, là encore, 1 F de dommages-intérêts.

● *Un P.-D.G. bisontin incarcéré.* — M. Michel L'Héritier, P.-D.G. de la société de travaux publics L'Héritier, dont le siège est à Besançon, a été incarcéré le 15 mars. L'entreprise L'Héritier avait employé jusqu'à trois mille salariés avant de déposer son bilan il y a plus de deux ans. L'affaire avait alors été reprise en location-gérance par la société Génie civil de Lens. Il semble que les dépenses personnelles effectuées par le P.-D.G. sur le compte de sa société (et qu'en son temps la C.F.D.T. de Franche-Comté avait révélées dans un dossier) aient contribué à précipiter la faillite de l'entreprise. M. L'Héritier est inculpé d'infraction aux lois sur les sociétés et de faits délictueux assimilés à la banqueroute. — *(Corresp.)*

● *Deux autonomistes corses ont été libérés*, samedi 15 mars, sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État : MM. Eloi Guerrini, quarante ans, surveillant général de collège, et Antoine Bartoli, vingt ans, chômeur, tous deux écroués le 13 janvier (*le Monde* du 15 janvier) pour avoir participé à l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio.

M. Peyrefitte et le journaliste (suite)

Après les protestations des magistrats et des avocats de Reims contre les conditions dans lesquelles M. Jean Cau, chroniqueur à Paris-Match, *a pu assister à une réunion de travail lors de la récente visite du garde des sceaux à la cour d'appel de Reims, sans que les participants en soient prévenus* (le Monde *daté 16-17 mars), M. Alain Peyrefitte, usant du droit de réponse, nous a fait parvenir deux textes.*

Le premier texte est la lettre qu'il a envoyée, le vendredi 14 mars, à M. Jean Nayral de Puybusque, premier président de la cour d'appel de Reims. M. Peyrefitte écrit :

« Je tiens à préciser que j'ai été le premier surpris d'apprendre cette présence à notre réunion de travail.

» Lors des visites du même type que j'effectue dans les cours d'appel, ma conduite n'a pas varié. J'ai toujours prié les journalistes qui m'accompagnaient, ou ceux que je rencontrais sur place, de s'abstenir de participer à la séance de travail avec les magistrats. Je tiens en effet à pouvoir m'exprimer avec ceux-ci — et surtout à ce qu'ils puissent s'exprimer — en toute liberté à l'occasion d'une pareille réunion, ce n'est possible qu'à huis clos.

» D'ailleurs, M. Jean Cau reconnaît lui-même dans son article que *« je lui avais demandé de n'y point assister »* et qu'il a décidé de passer outre à ma recommandation, estimant que ses *« devoirs d'informateur »* passaient avant elle : *« Ma curiosité fut trop forte et je crus bon de faire mon métier plutôt que de m'en tenir là. A chacun sa déontologie. Journalisme exige... »*

Le deuxième texte est une lettre adressée au bâtonnier de l'ordre des avocats de Reims, qui avait fait part au ministre de son « étonnement » à propos de la présence de M. Jean Cau, particulièrement lors de l'audience solennelle de la cour d'appel :

« Cet étonnement ne relève-t-il pas d'une étonnante conception de la liberté de l'information ? Comment la presse pourrait-elle être mise à l'écart de manifestations publiques ? Des journalistes — locaux, régionaux, nationaux — ont ainsi assisté aux trente visites de cours d'appel que j'ai effectuées (y compris les échanges de vues dans la salle des pas perdus avec les professions judiciaires). Elles ont été chaque fois annoncées, relatées, commentées. Il n'y a rien là que de normal en démocratie, et c'est la première fois que quelqu'un s'en plaint.

» Ce qui n'est pas normal, en revanche, c'est qu'un journaliste ait assisté à une séance de travail privée avec des magistrats. Quelques-uns d'entre eux m'en ont manifesté leur mécontentement, que je comprends d'autant mieux que je l'ai ressenti comme eux.

» Je me suis expliqué directement avec M. Jean Cau, d'une part, avec ces magistrats, de l'autre, de ce regrettable incident, qui paraît étranger à votre barreau. »

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE BOYCOTTE LA VISITE DU GARDE DES SCEAUX A VERSAILLES

Les membres du Syndicat de la magistrature du tribunal de Versailles ont annoncé qu'ils refusaient de rencontrer M. Alain Peyrefitte au cours de la visite que celui-ci doit faire dans la juridiction ce lundi 17 mars. Dans une lettre adressée au garde des sceaux, la section du syndicat explique son refus par l'attitude du ministre de la justice au cours de sa visite à Reims le 15 février dernier. *« Vous avez refusé à notre collègue délégué du syndicat de vous interroger publiquement sur votre politique (...). A quel échange nous invitez-vous si l'un des partenaires est bâillonné ? »*, demandent les magistrats de Versailles, qui ajoutent : *« Vous venez dans notre cour non pour comprendre mais pour faire œuvre de propagande partisane. »*

Le syndicat, en revanche, invite le garde des sceaux à assister à une audience correctionnelle ou au travail quotidien dans le cabinet d'un juge, s'il souhaite *« réellement comprendre les réalités judiciaires »*.

De leur côté, la section du Syndicat des avocats de France et l'Union des jeunes avocats de Versailles se sont inquiétés, dans un communiqué commun, de l' *« orientation nouvelle de la politique pénale, qui semble préconiser l'incarcération définitive ou prolongée de certains délinquants à qui aucune remise de peine ne serait plus consentie. »*

SOCIÉTÉ

« LONGO MAÏ » COMMUNAUTÉ CONTESTÉE

II. - Les millions et les cailloux

De notre envoyé spécial PIERRE GEORGES

Créée pour devenir un modèle de « société alternative », la communauté de Longo Maï, dans les Alpes-de-Haute-Provence, est confrontée depuis la fin de l'année 1979 à de nombreuses critiques. Mais les témoignages divergent (« le Monde » daté 16-17 mars).

Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence). — Fuite en avant de Longo Maï. Quand ils s'installent, à l'automne 1973, sur le domaine de Limans, les pionniers de Longo Maï n'ont pas grand-chose. De la bonne volonté, des idées à revendre, mais peu d'argent et une expérience nulle. Il leur faut donc gagner la confiance des gens du pays, *défricher le terrain*, apprendre leur métier de « nouveaux » paysans. C'est-à-dire essentiellement, comme les anciens, retrousser les manches. Ce qu'ils font et vont faire pendant deux à trois ans, sans incidents notables.

Avec les agriculteurs du pays, Longo Maï établit un système de troc. Troc du coup de main contre le savoir, troc du service prêté contre l'expérience rendue. Accueillis avec méfiance car étrangers à la région, étrangers aux mentalités, il leur faut convaincre. Dans une certaine mesure, ils vont y réussir. Provisoirement. « *Quand on a vu la colline en face reverdir, les maisons se relever*, dit un agriculteur, *on a su que ce n'était pas des plaisantins comme tant d'autres.* »

La greffe prend. Difficilement, lentement. Il y a les rumeurs sur le mode de vie, l'apprentissage difficile, « *l'amateurisme de ces gens qui parlent d'agriculture de montagne sans rien y connaître* ». Il y a surtout l'argent, si difficile à gagner ici, si facile à dépenser pour Longo Maï. L'argent, voilà bien le clivage. « *Enfin, quoi, nous ici on sait bien que les millions ne se trouvent pas en labourant les cailloux : et eux les jettent par les fenêtres. Sans cet argent qui arrive par mandats à la poste, il y a bien longtemps qu'ils ne sauveraient plus l'agriculture de montagne, je vous le dis.* » Elle le dit, en effet, cette agricultrice venue vendre ses fromages sur le marché de Forcalquier, et, accessoirement, résumer une opinion fort commune aujourd'hui là-bas. Longo Maï a l'argent et, probablement de façon totalement inconsciente, l'arrogance de l'argent. Non pas que la communauté se conduise comme en pays conquis, mais, ce qui est peut-être pis, comme en pays assisté. Pendant toutes ces années, la communauté va prêter, sans intérêt, donner même, aider financièrement des dizaines d'entreprises, d'artisans ou de particuliers en difficulté, quatre-vingt-onze au total. C'est trop pour que ne se crée la légende d'un empire Longo Maï, d'un interventionnisme systématique et suspect. C'est assez pour que se forge l'idée *d'une politique trop désintéressée* pour être honnête. C'est suffisant pour que — nature humaine, — certains débiteurs prennent aujourd'hui place au premier rang des adversaires.

Collecte technocratique

Etonnante inconscience de gens par ailleurs beaucoup plus concrets. Longo Maï va vivre pendant ces quelques premières années sur un double objectif. Le premier est l'existence même de la communauté. « *On nous a pris pour le Larzac ou pour Lip*, dit Rémy, *et nous avons failli au début être emportés par cette super-vague gaucho-gesticulatoire en mal de mai.* » Le second est la survie économique. Sur ce plan — trouver des appuis financiers, — les pionniers vont faire preuve d'une efficacité tout à fait exceptionnelle et qui, il faut le dire, tranche singulièrement avec, en aval, une gestion approximative. On ne refera pas ici le détail des multiples opérations de solidarité conduites par Longo Maï pour trouver cet argent (*le Monde* du 14 octobre 1979). De la première — en 1973, une roulotte tractée par une jument de réforme de l'armée fait un tour de Suisse — à la dernière (l'opération Costa-Rica), c'est une stratégie presque technocratique de la collecte qui se met en place. Longo Maï a sa « centrale » à Bâle, un ordinateur en leasing chargé de la gestion du fichier où cent vingt mille des sympathisants, donateurs ou prêteurs sans intérêts, sont aujourd'hui recensés. Une quinzaine de pionniers y travaillent *en permanance, par rotation*. Car la rotation rapide des tâches est une constante, d'ailleurs décriée, de Longo Maï.

L'argent arrive. En sept ans, selon les chiffres fournis par les coopérateurs, et recoupés, le budget total de Longo Maï a été de 28 millions de francs suisses. *C'est-à-dire, en tenant compte des* fluctuations du change au cours des années, entre 60 et 65 millions de francs français. Sommes relativement énormes et qui ne peuvent se justifier que par la stratégie tous azimuts de ce qui, au départ, ne voulait être qu'une coopérative agricole de montagne. En quelques années, à partir de la ferme-école, « polytechnique » de l'alternative, Longo Maï va « éclater » dans différentes directions. Une coopérative est créée dans l'Ardèche, une autre, la SCOP « Joli-Mas », ferme-scierie, dans le Jura. La coopérative Eisenkappel est créée en Carinthie (Autriche) et encore la SCOP filature de Briançon, la SCOP ferme-scierie de Bleux (Alpes-de-Haute-Provence), la SCOP école de cinéma dans les causses.

Dans la région de Forcalquier même, Longo Maï « diversifie » ses activités sans que la politique suivie soit toujours cohérente. Une SCOP confection est créée au-dessus d'un bar en faillite dont Longo Maï a racheté les murs ; une SCOP « garage mécanique et agricole » meurt un an après sa création, c'est-à-dire après le rachat de cette entreprise également *en faillite et le maintien* à la direction du responsable de cette faillite; une SCOP « travaux publics » en sommeil. Une SCOP « Tell » de commercialisation de fruits et de légumes, qui, après des débuts difficiles, en 1978, fonctionne mieux en 1979.

Plus encore, dans la région de Forcalquier, Longo Maï « investit » dans l'immobilier, rachète et rénove un hameau à Pierrerue pour en faire un « village de vacances populaires », des appartements, des maisons, aménage son siège à Forcalquier même. Sans parler du coût des achats, on tient, de source sûre, que près de 3,5 millions de francs ont été consacrés à la rénovation de ces vieux bâtiments.

De toute évidence, ces achats immobiliers ne sont pas toujours vus d'un bon œil à Forcalquier, où certains trouvent « *que ces jeunes gens venus sauver le pays ne se comportent pas autrement que ceux qui l'ont pillé* ». Là encore le malentendu paraît fondamental. « *Longo Maï spécule, Longo Maï s'enrichit sur le dos des locaux, Longo Maï provoque des surenchères* », entend-on dire. Une opposition s'organise autour d'un petit groupe local, le Groupe d'action et d'études régionales (GAER). A oser, on dirait que le GAER, placé sur le même créneau que Longo Maï, ne supporte plus de voir ce qui, à ses yeux, constitue « *un véritable gaspillage* ».

Pour M. Lesca, responsable local du P.S.U., et secrétaire du GAER, le bilan est net : « *Longo Maï n'existe que dans le discours de Perrot. Au début on y croit, on est séduit. L'idée est nouvelle. Puis l'on s'aperçoit que, derrière les mots, il n'y a aucune réalisation. Longo Maï entreprend pour donner le change et récolter de l'argent, mais ne finit jamais.* »

Très vite, la tension montera entre ceux que Rémy appelle « *l'escadron noir acharné à la perte de Longo Maï* » et la communauté sur la défensive. Les arguments utilisés, les rumeurs colportées, les qualificatifs employés ne sont pas toujours du meilleur niveau. Ni d'un côté ni de l'autre. Certains éléments de la vie politique locale viennent, en plus, interférer. Certains épisodes de la vie de la communauté, la bataille menée par une ancienne de Longo Maï pour « *récupérer* » son bébé un an après son départ, des histoires de suicides, trois, avancées, sans aucune preuve, la pseudo-« *terreur imposée par les pionniers* », sont exploités. Le « *train de vie fastueux* » — pas évident pour qui est allé à Limans — des pionniers est dénoncé. Voitures de luxe — en réalité un *véhicule pour* sept adultes, — avion privé — en fait une participation, — résidences de luxe, hôtels de luxe.

Phantasmes

Longo Maï fait « phantasmer ». Longo Maï « phantasme » aussi sur « *le grand complot visant à détruire la communauté et qui rassemble une étrange coalition des extrême droite et extrême gauche* ». Des incidents récents ont opposé partisans et adversaires de Longo Maï dans la région de Forcalquier. Les responsables du GAER ont déposé deux plaintes contre les dirigeants de la communauté. L'une pour usurpation d'identité. Ils accusent des pionniers de s'être infiltrés dans une réunion du GAER en se faisant passer pour une équipe de FR 3. L'autre pour coups et blessures. Un responsable du groupement, M. Maurizot, adjoint au maire de Lardies, a été, selon ses dires, victime d'une agression, frappé à coups de poing et de pied, agression ayant entraîné une incapacité de travail de dix jours.

Version des choses contestée par Longo Maï, qui, de son côté, a engagé une série de plaintes en diffamation contre des journaux français. Procès le 20 mars prochain, devant le tribunal de Digne, contre le journal *la Bugada*. Procès le 10 avril, à Paris, contre *la Gueule ouverte*. Procès le 28 avril, à Montpellier, contre l'hebdomadaire *Sud*.

Quel que soit le degré de passion, le débat serait resté mineur, simple polémique d'un Clochemerle gauchiste, si... Si le 10 décembre 1979, une campagne engagée simultanément par huit quotidiens suisses, notamment ceux de la chaîne socialiste *Arbeiter Zeitung (A.Z.)* n'avait abouti à une série d'accusations graves portées contre Longo Maï : « *Parasitisme, gestion incontrôlable, escroquerie à la charité ou plutôt à la solidarité et cavalerie financière.* » Le titre du *A.Z.* de Bâle donne le ton des articles : « Longo Maï, la grande vie avec l'argent pompé. »

Cette attaque-massue, que la communauté baptise immédiatement « *Blitzkrieg* » (guerre-éclair), s'articule essentiellement autour des activités « externes » de Longo Maï, qui s'est engagée, peut-être de façon hâtive et un peu présomptueuse, sur des actions en faveur du tiers-monde et des oppositions opprimées. Une première action au profit des réfugiés chiliens, bien organisée, n'a pas soulevé d'objections, et, aujourd'hui, elle n'est curieusement pas portée au crédit de Longo Maï. Par contre, l'opération montée en septembre 1978 en direction des réfugiés nicaraguayens et longuement évoquée ici (*le Monde Dimanche* du 14 octobre 1979) a provoqué des réactions très vives. Les dépenses engagées, environ 10 millions de francs, *les résultats pratiques* obtenus (seul fait concret l'acquisition d'un domaine agricole de 3 000 hectares au Costa-Rica), les accusations formulées par les réfugiés nicaraguayens — « *Longo Maï fait de l'argent sous le couvert d'opérations humanitaires* », — tout, en fait, peut se résumer *à une charge précise. Pour* ses adversaires, Longo Maï lance des « *opérations-prétextes* », des « *opérations-vitrines* », la finalité n'étant plus la réussite de ces opérations, mais la recherche des financements. Le tout dans un système d'emprunts-dons en cascade, un emprunt couvrant le *remboursement du précédent* selon un rythme sans cesse accéléré.

Sur ce point, avant de porter tout jugement, il faut attendre le rapport écrit qu'établit actuellement la communauté sur ses activités au Costa-Rica. Que l'opération ait été un échec, y compris un échec financier, pour Longo Maï, qui se trouve maintenant en difficulté, n'est guère douteux. Qu'elle ait été « *pure et simple escroquerie* », comme cela a été dit, l'est davantage. Longo Maï, en tout cas s'en défend de façon véhémente, accusant certaines grandes organisations caritatives « établies » d'être à l'origine de la campagne menée contre une communauté devenue « *concurrentielle* » et proposant une autre forme d'aide humanitaire : « *Offrir aux démunis la canne à pêche plutôt que le poisson.* »

Un fait simplement : la collecte de fonds organisée par Longo Maï a connu, dans les mois précédant les accusations, une vive accélération. Du 1,2 million de francs collectés en 1973, des 5,2 millions de francs en 1977, les sommes sautent brusquement à 27 millions de francs en 1978, puis à 22,5 millions de francs pour les six premiers mois de 1979. Alors ? Longo Maï malade ou victime de l'argent ?

FIN

هكذا من الأصل

RELIGION

L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG ET L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE

Les critiques de Mgr Elchinger suscitent une polémique

Dans un long article intitulé « Mission, crédibilité et renouveau de l'Action catholique », publié dans le bulletin diocésain de Strasbourg (1), Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de cette ville, formule un certain nombre de critiques à propos de l'évolution actuelle de plusieurs mouvements spécialisés de son diocèse, les accusant notamment d'un « glissement politique contestable » ainsi que d' « ambiguïtés doctrinales ».

Après un résumé des thèses de l'évêque de Strasbourg, nous publions les premières réactions des principaux mouvements mis en cause par Mgr Elchinger : l'Action catholique ouvrière (ACO), la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), l'Action catholique des milieux indépendants (ACI) et les Chrétiens dans le monde rural (C.M.R.).

Le débat de fond abordé par l'évêque de Strasbourg est sans doute appelé à se développer, et pour ce faire il faudra évidemment se référer à l'article dans son intégralité, car, comme le note Mgr Elchinger, « ce serait déformer les intentions qui ont inspiré la rédaction de ce texte et en trahir l'esprit que de n'en considérer qu'une partie seulement, sans tenir compte de l'ensemble des réflexions faites et des orientations données ». — A. W.

Après avoir retracé les origines de l'Action catholique, Mgr Elchinger passe en revue les « *mérites et bienfaits de l'Action catholique* » — notamment une « *conversion au réel* », grâce à sa méthode « *voir, juger, agir* », une nouvelle présence de l'Eglise dans des milieux déchristianisés, « *l'incarnation de l'Eglise dans le monde* » et une ouverture chez les prêtres aux réalités humaines.

Dans une deuxième partie intitulée « *Crédibilité des mouvements d'action catholique* », l'auteur attire l'attention sur les dangers que peut représenter une trop grande adaptation aux milieux à évangéliser. « *Des militants chrétiens*, écrit-il, *pensent qu'il faut même aller jusqu'à adopter les choix de société et s'associer aux options syndicales et politiques en usage dans la classe sociale où l'on souhaite être reconnu et accueilli.* » Et l'évêque de Strasbourg dénonce l'attirance pour une analyse marxiste chez des membres de l'ACO, du M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, qui fait partie des C.M.R.), de la JOC et de la JEC.

Rappelant les prises de position de l'épiscopat français, notamment en 1975, sur « *le risque d'un blocage de la foi et de l'idéologie* », Mgr Elchinger parle d'un « *glissement politique contestable* » et cite le cas, en 1979, d'une prise de position par l'ACO contre une déclaration de l'épiscopat sur l'avortement. Il donne d'autres exemples d' « *ambiguïtés doctrinales* », en particulier de l'ACI : « *une confusion entre les priorités* », « *une dramatisation des déficiences de l'Eglise* », « *une confusion dans le rôle des laïcs et des prêtres* ».

Dans une troisième partie, Mgr Elchinger propose « *des tâches nouvelles et un renouveau de l'action catholique* ». Face à l'incroyance, à la « *paganisation* » et aux « *attraits anesthésiants du confort et du profit* », il suggère trois efforts à poursuivre. Premièrement, « *un souci de fidélité doctrinale* », notamment « *sur la nature et la mission de l'Eglise, sur le statut des prêtres ou sur la vocation de l'homme* ». L'auteur met en garde contre des « *fausses relectures de l'Evangile* », qui feraient du Christ « *un politicien, révolutionnaire, fauteur de subversion* ».

Deuxièmement, « *la nécessité d'une dépolitisation des mouvements* ». « *Par le glissement vers une politique de partis*, écrit l'évêque de Strasbourg, *certains mouvements attesteraient-ils que la foi est impuissante devant les problèmes de la société et de la cité et qu'elle doit s'effacer devant les stratégies politiques ou syndicales pour être efficace ?* »

Troisièmement, « *une attention plus prononcée à l'Eglise diocésaine* », et l'évêque de se plaindre que « *certains mouvements d'action catholique spécialisée se comportent facilement comme s'ils n'avaient guère d'orientations pastorales à recevoir de l'évêque diocésain* ».

En conclusion, Mgr Elchinger souhaite que les mouvements d'action catholique « *s'interrogent sur leur fidélité à la mission que l'Eglise leur a confiée* ». Mais il ajoute : « *Toutefois si, à la suite d'un dialogue serein et franc, cela se révélait impossible, comment la communauté diocésaine pourrait-elle logiquement continuer à compter sur eux comme témoins et porte-parole de l'Eglise ?* »

Des réactions

Voici la réaction de quatre mouvements d'Action catholique spécialisée à l'article de Mgr Elchinger :

● L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE : NOUS NOUS SENTONS INCOMPRIS.

« *Nous prenons acte que les questions et les préoccupations sur l'Eglise exprimées par l'évêque de Strasbourg sont aussi les nôtres. Elles sont l'objet de débats et de recherches de l'ensemble du mouvement.*

» *Nous ne nous reconnaissons pas dans l'article qui fait le procès de la pratique de l'ACO : nous avons la volonté de vivre en l'Eglise pour ouvrir des voies nouvelles pour l'Evangile. Nous ne nous retrouvons pas davantage dans la manière dont le Père Elchinger parl· des militants chrétiens qui adhèrent au mouvement ouvrier. Disons même que nous avons l'impression d'être incompris. Nous serions tentés de croire que ne sont pas prises au sérieux les raisons de notre engagement dans le combat de la classe ouvrière. Sans doute faudra-t-il que l'on en reparle avec l'ensemble du mouvement et peut-être aborder ces questions avec d'autres mouvements apostoliques.* »

● LA JEUNESSE ETUDIANTE CHRETIENNE : CHACUN SON ORIGINALITE.

« *La crédibilité de l'action catholique, c'est justement d'être constituée en mouvements ayant chacun son originalité dans la façon de prendre en compte des réalités dans lesquelles nous agissons et nous nous situons. Que l'Eglise reconnaisse ces expériences d'Eglise non statiques et non monolithiques. L'enjeu actuel est bien de rendre engageant le type d'Eglise et de société que nous contribuons à construire avec d'autres. Nous avons des places et des rôles à tenir aujourd'hui. C'est véritablement le prix de notre crédibilité.* »

● L'ACTION CATHOLIQUE DES MILIEUX INDEPENDANTS : UN JUGEMENT HATIF.

« *Je ne veux*, déclare son président, M. Gilbert Auger, *pas majorer un document que Mgr Elchinger a rédigé pour les catholiques de son diocèse. Réflexions intéressantes comme le sont les réflexions des évêques avec lesquels nous travaillons régulièrement ; elles sont plus souvent exprimées par les commissions épiscopales que par la voix des médias. Mgr Elchinger a souvent cité l'ACI dans son document. Je ne voudrais pas engager prématurément un débat sur ce qu'il appelle un peu hâtivement des* « ambiguïtés doctrinales ». *Les instances responsables de l'ACI connaissent trop l'importance des questions posées pour ne pas y attacher le plus grand intérêt et y apporter les clarifications nécessaires.* »

● CHRETIENS DANS LE MONDE RURAL : UN PROCES FAIT A L'ACTION CATHOLIQUE.

« *Nous regrettons le procès fait à l'Action catholique, étant donnée la richesse de vie que les militants partagent en mouvement. Chrétiens dans le monde rural, nous vivons en solidarité avec les hommes de nos différents milieux.*

» *Affrontés aux réalités qui marquent durement le monde rural, le chômage, le foncier, la loi-cadre, la déstructuration des industries et du commerce.*

» *Engagés dans différentes organisations pour transformer une société basée sur l'individualisme et le profit.*

» *Nous partageons ces expériences en équipe et nous essayons dans ce dynamisme de reconnaître la présence et les appels de Jésus-Christ. Nous vivons ainsi en mouvement une expérience originale d'Eglise enracinée dans nos différents groupes sociaux, une expérience renouvelée et ouverte à une mission commune d'évangélisation des ruraux d'aujourd'hui.* »

∴

D'autre part, dans un article paru dans *Témoignage chrétien* (2), sous le titre « *Mgr Elchinger veut casser le laïcat* », M. Gabriel Marc, ancien président de l'ACI, prend à partie l'évêque de Strasbourg en ces termes :

« *Mgr Elchinger rouvre la sempiternelle polémique sur l'Action catholique pervertie par la politique. La mauvaise bien sûr. L'autre, on n'en parle pas. Au moment où s'ouvre une angoissante décennie dans le fracas des armes et l'extension de la crise économique, c'est, en effet, ce qu'il y a de plus urgent. Cela ne mériterait qu'un sourire apitoyé si c'était fortuit. Mais ce ne l'est pas. Cela s'inscrit dans une volonté de normalisation multiforme. Il faut protester. (...)*

» *De quel droit un évêque peut-il dire que l'Action catholique n'est pas crédible, et en référence à qui ? Je pose la question : qu'est-ce qui est le plus crédible, des militants qui s'exténuent, avec plus ou moins de bonheur, à aider les autres à vivre, ou des célibataires âgés qui dissertent sur la famille et légifèrent sur la sexualité humaine ? (...)*

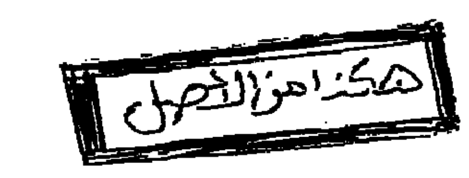
» *Enfin, et surtout, le propos de Mgr Elchinger est anachronique et donc insignifiant. Le monde bascule depuis cinq ans. Désormais les Français vivent avec le sentiment de l'après-croissance, de l'avant-guerre, du poids du tiers-monde, de l'avenir incertain, des valeurs postmatérialistes ; ils attendent une parole qui fasse vivre. Si les évêques croient que c'est celle nommée Jésus, il leur faut convier les croyants à prophétiser comme lui : dénoncer les dominations et y renoncer, annoncer jusqu'au sacrifice — fût-ce au terme d'un procès politique intenté par des frères — le don de la vie pour l'amour des autres. Il n'y a pas trop de militants pour cela. Ce n'est vraiment pas le moment de les désespérer.* »

(1) *L'Eglise en Alsace*, nº 3, mars 1980, 7 F, 16, rue Brûlée, 67081 Strasbourg Cedex.

(2) *Témoignage chrétien*, nº 1862, du 17-23 mars, 7 F, 49, faubourg Poissonnière, 75009 Paris.



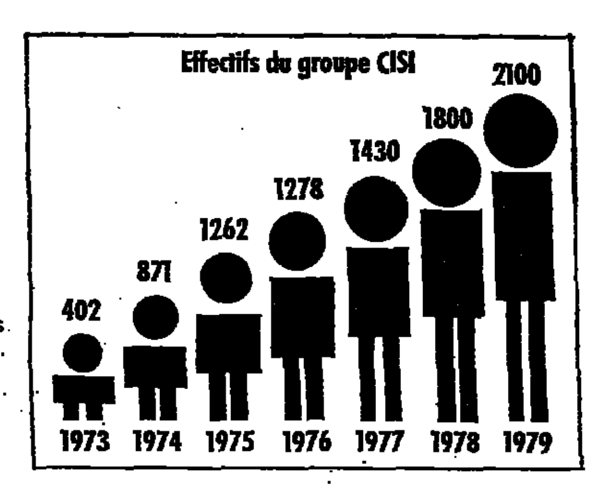
هكذا من الأصل



groupe CISI recherche

76 informaticiens dynamiques pour participer à son expansion.

CISI : une multinationale française en pleine croissance (son chiffre d'affaires a été multiplié par 6 depuis sa création en 1973), regroupant 14 Sociétés complémentaires dans 7 pays d'Europe et aux États-Unis. Une vocation commune : le service informatique sous toutes ses formes. Un objectif : une expansion harmonieuse sur les marchés nationaux et étrangers. Appuyé sur le plus puissant réseau européen de télétraitement et sur des équipes techniques de grande valeur, le Groupe CISI occupe une des



toutes premières places dans cette activité de pointe, tant en informatique scientifique qu'en gestion. Son dynamisme commercial et l'importance des investissements qu'il consent dans les domaines les plus avancés de l'informatique (conception assistée par ordinateur, produits évolués de gestion des entreprises, bases de données, ingénierie de systèmes), lui ont permis d'être constamment créateur d'emplois qualifiés depuis son origine.

Si vous êtes intéressé(e) par l'une des activités suivantes :

Vente de services informatiques

■ Ingénieurs commerciaux (réf. A1).
Diplômés d'études supérieures scientifiques ou commerciales et ayant quelques années d'expérience de la vente de services.
☞ CISI (Paris, Grenoble, Cadarache).

Support commercial de produits de gestion

■ Ingénieurs commerciaux (réf. B1) et Technico-commerciaux (réf. B2).
Diplômés d'études supérieures commerciales ou de gestion, connaissant les matériels IBM ou CII/HB. Expérience souhaitée dans l'un des domaines suivants : comptabilité, gestion immobilière, gestion de personnel, gestion de fichiers.
☞ CISI (Paris, Nancy).
☞ INFOR (Bordeaux).

Développement de projets

De gestion

■ Ingénieurs d'études (réf. C1),
Diplômés d'études supérieures informatiques, ayant quelques années d'expérience et des connaissances dans l'un des domaines suivants : gestion des entreprises, recherche opérationnelle (optimisation), bases de données, APL.
☞ CISI (Paris).

■ Analystes-Programmeurs (réf. C2).
DUT option informatique, connaissant COBOL, ARIANE. Expérience en informatique de gestion.
☞ CISI (Paris), EURINFOR (Lyon).

■ Programmeurs (réf. C3).
Pour applications de gestion sur CII/HB 64-40 (NATIF et Décor 2000). Pratique du COBOL indispensable.
☞ EURINFOR (Lyon).

Scientifiques et techniques

■ Ingénieurs d'études (réf. C4).
Diplômés d'une Grande École scientifique, expérience de plusieurs années dans l'un des domaines suivants : CAO, mécanique des fluides, calcul de structure, résistance des matériaux, analyse numérique, calcul d'orbite. Connaissance des matériels IBM, CDC, SOLAR, des langages FORTRAN, ASSEMBLEUR, du système NOS.
☞ CISI (Paris).
☞ Informatique Internationale (Vernon, Toulouse).

■ Analystes-Programmeurs (réf. C5).
DUT option informatique, connaissant matériels IBM, CDC, SOLAR, langages FORTRAN, ASSEMBLEUR, système NOS.
☞ Informatique Internationale (Paris, Vernon, Bordeaux, Toulouse, Marseille).

Ingénierie de systèmes

■ Chefs de projet (réf. D1).
■ Ingénieurs confirmés (réf. D2).
■ Ingénieurs débutants (réf. D3).
■ Analystes-Programmeurs (réf. D4).
Pour concevoir et réaliser des systèmes informatiques dans les domaines suivants : systèmes d'automation, systèmes transactionnels et réseau, téléinformatique, systèmes de gestion – notamment sur mini et micro-ordinateurs. Déplacements à prévoir.
☞ GIXI (Sud Paris).

Transformation de systèmes

■ Ingénieurs (réf. E1) et
■ Programmeurs (réf. E2) confirmés, ayant des connaissances et une expérience en : GAP II (RPG) COBOL, ASSEMBLEUR, GCOS 64, IDS II, TDS, DOS, VS et OS, MVS, CICS, DL1.
Déplacements à prévoir.
☞ TRANSTEC (Paris).

... Écrivez à CISI, direction du personnel, 35, bd Brune, 75680 Paris Cedex 14, en précisant la référence retenue et vos préférences géographiques.

CISI compagnie internationale de services en informatique

CCS (Espagne), EURINFOR, FRANLAB INFORMATIQUE, GIXI, INFOR, INFORMATIQUE INTERNATIONALE, INFORMATIQUE MÉDICALE, INGÉNIERIE INFORMATIQUE DU TRANSPORT, LKS (RFA), ORDIFRANCE-OUEST, PCS (USA), SIA Ltd. (GB), TRANSTEC (FRANCE).

ÉDUCATION

La remise en cause de la loi d'orientation et la situation dans les universités

Administrateur provisoire à Vincennes, retour au calme à Angers, effervescence à Nice

Tandis que les cercles universitaires (proches de la majorité) étudiaient la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 et proposaient notamment de modifier le mode d'élection des présidents d'université, Mme Alice Saunier-Seïté nommait, le samedi 15 mars, un administrateur provisoire à Vincennes (nos dernières éditions). Il s'agit de M. Charles Elmary, âgé de cinquante et un ans, inspecteur général de l'administration depuis 1968, qui a exercé ses fonctions surtout à l'étranger, notamment en Tunisie et au Liban. Son rôle est d'assurer « la continuité du service public, et notamment le règlement des factures, la rémunération des personnels vacataires, le déroulement des études et des examens, l'organisation des élections pour remplacer les membres du conseil démissionnaires ».

M. Pierre Merlin, président démissionnaire, estime que la décision du ministre des universités est une « illégalité » puisqu'il s'était engagé à assurer les affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil et avait prévu l'organisation de ces élections après les vacances de printemps. Il n'y avait donc pas, selon lui, « vacance de pouvoir ».

Il ajoute que le ministre a décidé de nommer un administrateur provisoire après que les membres élus — et non démissionnaires — de la liste « Garda-rem Vincennes » (composée de membres du Syndicat général de l'éducation C.F.D.T., du Syndicat national de l'enseignement supérieur FEN et de non-syndiqués), « ceux-là mêmes, précise M. Merlin, qui avaient organisé ma séquestration » (« le Monde » du 13 mars) eurent demandé au recteur de recourir à cette solution (« le Monde » daté 16-17 mars).

La section C.G.T. de l'université de Vincennes « dénonce » la décision du ministre et « exige que l'élection du nouveau conseil et du président intervienne dans les plus brefs délais ». La fédération du parti et les élus communistes de Paris ont adopté la même position.

A Angers, les dix-sept étudiants qui avaient commencé une grève de la faim le 28 février pour obtenir l'annulation des mesures d'expulsion envisagées à l'encontre de deux étudiants étrangers (« le Monde » daté 16-17 mars) ont cessé leur action le dimanche 16 mars. Ils précisent, dans un communiqué, non seulement avoir obtenu « la certitude que les deux étudiants pourront terminer l'année universitaire », mais aussi « la reconnaissance d'une possibilité de suspension de l'exécution des mesures d'expulsion ».

A Nice, l'agitation qui perturbait l'université depuis une semaine environ (« le Monde » du 15 mars) pour protester contre la suppression de la section sciences et techniques des activités physiques et sportives, s'étend non seulement dans l'établissement, mais atteint des lycées de la région et pourrait gagner l'ensemble des formations au professorat d'éducation physique.

LES CERCLES UNIVERSITAIRES ET LA LOI EDGAR FAURE

Pour une élection des présidents par tous les professeurs, maîtres de conférences et maîtres-assistants

De notre envoyé spécial

Reims. — A l'occasion d'un colloque réuni le samedi 15 mars à Reims, les cercles universitaires (mouvement d'enseignants du supérieur et de chercheurs proches de la majorité présidentielle) ont analysé la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. La soixantaine de participants venus de diverses universités françaises et qui représentaient les cinq mille adhérents que déclare compter ce groupement, ainsi que les députés présents, ont examiné et critiqué les trois principes-clés de la loi de 1968 : participation ; autonomie et pluridisciplinarité. Dans son discours de clôture, M. Michel Prigent, président des cercles universitaires, a suggéré aux députés présents quelques propositions d'amendement. En effet, pour lui, *« il est temps de toucher à la loi, sans sacrilège pour son père, M. Edgar Faure »*.

Dans une salle moderne et claire de l'école supérieure de commerce de Reims, une quinzaine d'universitaires parlent de la participation dans leurs établissements. Ils s'interrogent sur la faiblesse de la participation des étudiants lors des élections aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.). M. Eugène Berest, député du Finistère (U.D.F.) et ancien universitaire, explique la difficulté pour les personnalités extérieures membres des conseils à assister à toutes leurs réunions.

Petit à petit, la discussion s'organise et, habilement suggérées par M. Jacques Baguenard, maître-assistant à l'université de Brest, des propositions commencent à prendre forme. Un représentant de Poitiers propose de réduire le nombre des personnalités extérieures membres des conseils et, comme il faut que ces personnalités soient des gens compétents, il demande *« s'il ne serait pas mieux de nommer comme personnalités extérieures des enseignants chercheurs connus à l'échelon national... des collègues de l'université par exemple »*. Cette proposition ne sera pas reprise entièrement par le rapporteur de la commission lors de la séance plénière. Elle fait néanmoins partie des nombreuses réflexions qu'a provoquées l'exament de la loi de 1968 par les trente-cinq cercles universitaires implantés en France.

« On connaît souvent très mal le texte de la loi », a expliqué M. Pierre Rabischong, doyen de la faculté de médecine de Montpellier. Pour lui, cette loi, *« pas mauvaise »*, n'est pas mise en œuvre.

Pour M. Prigent, douze ans après son application, *« il est temps maintenant de faire un bilan complet de la loi »*. Selon lui, le bilan n'est pas positif, car beaucoup de principes ont été oubliés et le fonctionnement a révélé des erreurs. Il critique les *« appareils politiques et syndicaux »* qui ont paralysé de nombreux conseils et favorisé le *« népotisme »* lorsque ceux-ci procédaient à des recrutements. La participation, elle, a été pour lui dévoyée : *« On a voulu transformer une élection technique en un scrutin politique. »* Le mode d'élection des présidents d'université qui a failli être mis en cause par un amendement de M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime (R.P.R.), au mois de décembre 1979 (*le Monde* du 13 décembre), doit, pour M. Prigent, être reconsidéré. L'*« amendement Rufenacht »*, qui n'a pas été adopté par le Parlement, prévoyait que les présidents seraient élus par les professeurs et maîtres de conférences titulaires et non plus par l'ensemble du conseil d'université (étudiants, assistants, personnels compris).

« Ni revanche ni recul »

« Tous les membres du conseil ne doivent pas participer à tout en même temps », a annoncé M. Prigent, en ajoutant que chaque groupe avait un rôle dans le domaine qui le concerne. Ainsi les personnels non enseignants sont compétents pour la gestion quotidienne de l'établissement, mais ne doivent pas intervenir dans l'élaboration de la politique scientifique ou pédagogique de l'université. Un groupe possède une plus grande possibilité d'intervention : celui des enseignants. M. Prigent a proposé aux députés présents, *« alors que la loi d'orientation va encore faire l'objet de discussions au Parlement »*, un nouveau système d'élection des présidents d'université : au lieu d'être portés au pouvoir par le conseil, ceux-ci seraient élus au suffrage universel direct par les professeurs, les maîtres de conférences et les maîtres-assistants. *« Cette extension notable de la démocratie »*, selon le responsable des cercles, priverait toutefois du droit d'élire leurs présidents les assistants, « personnel non titulaire », les étudiants, les agents et les personnalités extérieures

« La loi de 1968 n'est pas intouchable », a conclu M. Jacques Sourdille (1), député des Ardennes (R.P.R.) *« mais ni la revanche ni le recul ne doivent être les mobiles de ces modifications, seuls les pas en avant sont possibles »*.

SERGE BOLLOCH.

(1) Qui a fait adopter, en 1975, un amendement à la loi restreignant la représentation des étudiants dans les conseils.

La grève des étudiants en éducation physique s'étend à l'ensemble des disciplines à Nice

L'effervescence créée au sein de l'université de Nice par l'annonce de la suppression progressive de la section des sciences et techniques des activités physiques et sportives (S.T.A.P.S.) pourrait gagner, cette semaine, l'ensemble des unités d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive (U.E.R.E.P.S.), dont les enseignants sont appelés à participer, le mardi 18 mars, à un mouvement national d'action pour défendre leurs revendications statutaires. Un rassemblement des responsables de ces U.E.R.E.P.S. doit avoir lieu le mercredi 19, à Nice. Les enseignants d'éducation physique craignent que la suppression de la section de Nice ne soit le prélude à la réduction programmée des filières de formation longue au profit de centres de formation courte, qui se traduit par un appauvrissement de l'enseignement de l'E.P.S. en France.

De notre correspondant régional

Nice. — Jugée *« inadmissible »* par le président de l'université de Nice, M. Marcel Azzaro, la décision prise par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, est contestée tant dans sa forme (une simple lettre adressée au recteur de l'académie en février dernier) que sur le fond (l'absence de débouchés). La création de la section de Nice date de 1977.

Cette section — liée par une convention avec l'université d'Aix-Marseille II — devait devenir une U.E.R.E.P.S. à part entière lors de la mise en place d'une formation complète sur quatre années, devenue effective à la dernière rentrée avec la création d'une maîtrise d'université, offrant aux étudiants, outre la préparation au professorat d'éducation physique et sportive (E.P.S.), deux options, « loisirs » et « réhabilitation sociale ». Au total trois cents étudiants, quinze enseignants et une trentaine de vacataires.

La première réaction des responsables de la S.T.A.P.S. de Nice a été de dénoncer l'*« incohérence »* de la politique suivie par les ministères concernés. *« Alors qu'on nous demande de mettre en place un DEUG mention « enseignement du premier degré » pratiquement sans moyens nouveaux et qui ne concerne que très peu d'étudiants »*, écrit M. Azzaro. *« il nous faudrait dans le même temps supprimer une formation en quatre ans qui fonctionne dans des conditions satisfaisantes et qui concerne un effectif correct. Il y a là quelque chose d'incompréhensible ! »*

« Il est faux de prétendre, ajoute M. Azzaro, *qu'il n'y a pas de débouchés pour les étudiants en E.P.S., car les besoins actuels dans le seul domaine scolaire sont loin d'être satisfaits. Pour assurer un enseignement de trois heures dans le second degré, il faudrait créer sept mille six cents postes de professeurs ; pour quatre heures dans le premier cycle et trois heures dans le second cycle, ce nombre passerait à treize mille deux cents et serait de vingt mille pour cinq heures dans tout le second degré. »* Il souligne enfin que des perspectives d'emploi réelles existent dans le domaine extra-scolaire, telles qu'elles ont été définies préalablement à la création de la maîtrise d'E.P.S. dans l'université de Nice.

Le soutien de la municipalité

Le mouvement déclenché par les enseignants et les étudiants de la S.T.A.P.S. de Nice est désormais soutenu par l'ensemble des étudiants et des responsables des U.E.R. de sciences, de lettres, de droit, de médecine ou d'odontologie de l'université où les cours sont suspendus en signe de solidarité depuis le milieu de la semaine dernière, avec occupation des locaux en sciences et en lettres.

La municipalité de Nice — directement intéressée au maintien de la section, car la ville participe financièrement à la rétribution des vacataires — a également voté à l'unanimité, le 6 mars, une motion de soutien.

Les enseignants niçois se déclarent convaincus que le « démantèlement » du système de formation de l'E.P.S. s'étendra. *« Le véritable objectif*, affirment-ils, *est de conserver en France cinq ou six U.E.R. formant des super-professeurs, eux-mêmes chargés ensuite de la formation des cadres d'E.P.S. C'est pourquoi notre lutte dépasse largement le cadre de l'académie de Nice. »*

GUY PORTE.

Les professeurs d'école normale d'instituteurs sont appelés à s'associer à la grève du 20 mars

De notre correspondant

Lille. — Le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN), qui regroupe environ 65 % des professeurs des écoles normales d'instituteurs et des centres de formation des professeurs d'enseignement général des collèges, a réuni son assemblée générale à Arras du 13 au 15 mars. Ce syndicat est dirigé par une liste d'union dont certains membres appartiennent à la tendance Unité et Action et par d'autres ne se réclamant d'aucune tendance.

L'assemblée générale a dénoncé les nouvelles suppressions de postes de professeurs d'école normale : soixante-dix annoncées pour la rentrée prochaine après les quatre cent trente de la dernière rentrée. La nouvelle formation des instituteurs et son allongement à trois années justifieraient au contraire, selon le syndicat, des centaines de créations de postes. C'est l'existence même des écoles normales départementales qui est menacée, affirme-t-il.

Le S.N.P.E.N. s'indigne particulièrement de la situation faite aux langues vivantes.

L'assemblée générale du S.N.P.E.N. a aussi dénoncé vivement un alourdissement considérable des conditions de travail.

Dans la résolution finale, le S.N.P.E.N. affirme que, *« compte tenu de l'uniformité des attaques, du refus global opposé à nos revendications comme à celles des autres catégories, la direction nationale de la FEN ne doit plus se dérober à une action globale contre le pouvoir »*. Le S.N.P.E.N. appelle ses sections départementales à soutenir la manifestation nationale des instituteurs, le mercredi 19 mars, et à participer au mouvement de grève du 20 mars dans tous les départements où ses revendications seront prises en compte par les autres syndicats d'enseignants.

GEORGES SUEUR.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Jacques TALON,
M. et Mme Pierre CASABIANCA,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Christine et Stéphane,
qui sera célébré le 22 mars 1980, à 16 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce à Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès subit, en son domicile, le mardi 11 mars, de
Mme Paul ANGOULVENT,
née Marie-Louise BARRET,
De la part de :
M. et Mme Jean Vaujour, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Angoulvent et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Foucault, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Barret, ses enfants et petits-enfants,
Ses cousins, ses amis,
Mlle Asuncion Fernandez.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 14 mars, en la basilique Sainte-Clotilde, suivies de l'inhumation dans le caveau familial du Père-Lachaise.
18, rue de Bourgogne, 75007 Paris.
43, rue Raffet, 75016 Paris.

— Bonnières-sur-Seine.
Mme Albert Anne, sa famille, ses amis, ont le regret de faire part du décès de
M. Albert ANNE,
Suivant ses volontés, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Bléville, son village natal. Le deuil ne sera pas porté, et il n'a pas été envoyé de faire-part.

— Mme R. Avanthey, née Jeannine Devaux, son épouse,
Ses enfants et sa famille,
font part du retour du corps de
M. Roger AVANTHEY,
décédé subitement le 1er novembre 1979, à Casablanca (Maroc), dans sa cinquante-deuxième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 22 mars 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sauveur de Maurepas-Village (78).
Priez pour lui.
62, rue des Papillons, Oasis, Casablanca (Maroc).
29, square de Camargue, 78310 Maurepas.

— Mme Frédéric Blozheimer, son épouse,
Hélène, Claire et Anne, ses filles,
M. et Mme Robert Loisy,
M. et Mme Alain Loisy et leur fils,
M. et Mme Bernard Loisy et les familles Lalanne, Caillé, Roos,
Et tous ses proches,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Frédéric BLOZHEIMER,
H.E.C.,
président-directeur général de la Société B.I.E.R.,
(71700 Tournus),
survenu le 15 mars 1980, à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 18 mars, à 15 heures, au cimetière de Tournus
Vieille-Route d'Ozenay,
71700 Tournus.

— Anglet.
Mme Robert Bonnaïs,
Mme Pierre Bonnaïs,
M. et Mme Georges Robin et leurs enfants,
M. et Mme Yves Desbrest et leurs enfants,
Mlle Moea Bonnaïs,
M. et Mme Raoul Vivier et leurs enfants,
Mme René Vialars, ses enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de
Robert BONNAÏS,
président du tribunal de grande instance de Bayonne,
dans sa cinquante-huitième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 18 mars 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marie d'Anglet.
Priez pour lui.
19, avenue des Crêtes,
64600 Anglet.

— M. et Mme Gérard Bertier,
M. et Mme Claude Van Wijland,
Les familles Diné, Trampont, Caillol, Guitter,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Paul CAILLOL,
née Suzanne Vernois,
survenu le 14 mars à Colombes.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Vincent, Paris (18e).

— Clermont-Ferrand, Dompierre-sur-Héry (Nièvre).
M. et Mme Marcel Bathier, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Robert Delon et leur fille,
Le docteur et Mme Stewart Quiggin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne DELON,
née Plisson,
censeur honoraire,
survenu à Clermont-Ferrand, le 12 mars 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Dompierre-sur-Hery (Nièvre), le 14 mars 1980.
20, boulevard Joseph-Girod,
63000 Clermont-Ferrand.

— Mme Philibert Grolleau, son épouse,
Mme Micheline Grolleau,
M. Marcel Grolleau,
ses enfants,
Mme veuve Loubier-Detaille,
M. Charles Grolleau,
M. et Mme Jean Grolleau,
ses frères et sœurs,
MM. Robert et Raymond Orceyre,
Sœur Marie de Saint-Paul Loubier, mère générale de Notre-Dame-de-la-Charité,
Le Père Loubier-Detaille,
M. Roger Grolleau,
M. et Mme Bernard Lindenberger, ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Philibert GROLLEAU,
survenu le 14 mars 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Église.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée en l'église de Moulins (79), le lundi 17 mars, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Dutilleul-Pennel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Pennel-Lafaye, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Pennel-Bonte, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Rose Planckaert-Pennel,
M. Jules-Pierre Planckaert, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Pennel-Uljee et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Baptiste PENNEL,
président-fondateur de la Société Pennel et Flipo,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
président d'honneur du Syndicat national des industries du caoutchouc et des matières plastiques,
veuf de Josette Mignauw,
rappelé à Dieu le 14 mars 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La messe de funérailles sera célébrée le mardi 18 mars 1980, à 10 h., en l'église Sainte-Bernadette, à Roubaix.
L'assemblée se fera à l'église, à 9 h. 55.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hem.
190, boulevard Clemenceau,
59510 Hem.

[Né le 7 novembre 1896, J.-B. Pennel avait fondé à Roubaix la société Pennel et Flipo, spécialisée dans la fabrication de tissus enduits et de feuilles calendrées. Président de 1955 à 1957 du Syndicat national du caoutchouc, des plastiques et des industries qui s'y rattachent, il avait, durant toute sa carrière, déployé une intense activité dans les organismes professionnels et paraprofessionnels de l'industrie du caoutchouc. J.-B. Pennel était officier de la Légion d'honneur. Il était décoré des Palmes académiques (commandeur).]

— Nous apprenons le décès de
M. Joseph POLLET,
cofondateur de La Redoute à Roubaix,
survenu vendredi 14 mars, à son domicile de Croix (Nord), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Joseph Pollet avait rejoint, en 1909, ses deux frères, Henri et Charles, à l'occasion de la création d'une société en nom collectif, pour exploiter l'affaire familiale créée en 1831 sur l'emplacement d'une ancienne redoute et formée d'un atelier de tissage de laine, auquel avaient été adjoints une filature de laine peignée et un retordage.

C'est en 1922, alors que leur société était acculée à la faillite, que les trois frères Pollet décidèrent de tenter une expérience de vente par correspondance au détail de laine à tricoter au moyen d'un catalogue d'échantillons. L'entreprise se transformait en 1947 en S.A.R.L. et devenait en 1956 la société anonyme La Redoute à Roubaix.

L'actuel P.-D.G. de la société, M. Henri Pollet, est le fils de M. Henri Pollet, l'un des deux frères de Joseph Pollet.]

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de Laurent Bouillet,
ont le regret de faire part du décès accidentel de
M. Alfred VANDERPOL,
leur ancien président, survenu à Paris, le vendredi 14 mars 1980.
Les funérailles auront lieu le mardi 18 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Neuilly.

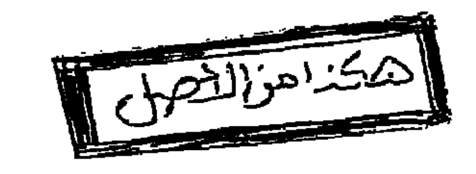
Anniversaires

— Dans la mémoire de ceux qui l'ont rencontré est rappelé le souvenir de
Léon CELLIER,
en ce quatrième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Maryse CHOISY,
présidente d'honneur de l'Alliance mondiale des religions,
une messe sera célébrée par le R.P. Michel Riquet, le vendredi 21 mars, à 18 h. 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).
Alliance mondiale des religions, permanence chez M. Clouzet, 1, square de la Dordogne, 75017 Paris. Tél. : 267-42-52.





Le Monde

culture

THÉATRE

A LA SALLE GEMIER

« La Passion selon Pier Paolo Pasolini »

L'homme et ses fantômes

Devant les murs noirs d'une ville ancienne, charbonneuse, détruite par le feu, décor de studio, espace indéfini, Pasolini met en scène la mort d'un homme qui est Jésus. Il a convoqué les absents et les disparus. Les acteurs s'appellent Massimo, Terence, Silvana, Anna. Il a convoqué ses chimères, les *ragazzi* en qui il se cherchait, parmi lesquels il a trouvé son Judas.

S'il est question d'une enquête, il ne s'agit pas de reconstituer les dernières heures du cinéaste ni de dépister les coupables. La réalité historique apparaît comme un rayon de jour, qui, plongeant dans une cave entre les barreaux du soupirail, fixe les regards et déforme les masses d'ombre. René Kalisky a écrit *la Passion selon Pier Paolo Pasolini* pour dire les interrogations d'un artiste sur la création, sur sa vérité. Il est parti d'une intuition : Pasolini écrivait sa mort dans chacun de ses films. Il n'en a pas fait pour autant son terrain d'investigation. Il s'est lancé dans son vertige pour capter le vertige de Pasolini. Cela donne une pièce intimement charnelle et douloureuse, pudique. Une pièce construite à la verticale sur plusieurs niveaux, laissant des plages de vide, que le metteur en scène Albert-André Lheureux respecte. Il ne dissimule pas la complexité de l'architecture, mais la fait jouer et, ce faisant, l'éclaire, permet de la comprendre, d'en saisir la nécessité, de ne rien perdre du va-et-vient tortueux du créateur entre le réel et ses mutations, le rêve, le désir, la fiction.

Plutôt que de se raccrocher à une interprétation obligatoirement faussée du « vrai » Pasolini, Albert-André Lheureux utilise à plein la personnalité de l'acteur chargé de le représenter, Jean-Pierre Jorris. Dans une première version, c'était Michel Hermon (*le Monde* du 29 décembre 1977) et ça ne pouvait pas être le même spectacle.

Jean-Pierre Jorris montre un homme fait de brisures, qui aspire, appelle, attire, prend et rejette. Qui donne et fuit, et se casse ou semble prêt à se casser. Sa violence n'est pas émoussée, elle est comme polie par l'expérience. On retrouve en lui quelque chose du sourire aigu et las de Pasolini. Il magnétise le spectacle par une sorte de vibration introvertie, par la douceur détachée de ses gestes, par sa manière de s'engager avec rage dans le jeu et de s'en extraire sèchement, de regarder comme si, d'un coup, il se trouvait à des kilomètres de là, cependant attentif, avide et déjà abandonné à la mort, ne luttant plus que par fidélité à lui-même.

Le spectacle tourne autour de lui seul. A l'exception de la *ragazza* Irène (Marie-Luce Bonfanti), les autres comédiens entrent dans les clichés de leurs personnages sans parvenir à les distordre. Ils sont prisonniers. Leurs colères, leurs rébellions, restent des coups d'épée dans l'eau. Ils sont en perpétuel état de dépendance puisque Pasolini ne quitte pas sa position de metteur en scène et même, ils n'existent pas, ne sont que des souvenirs fugaces, plus ou moins nets dans sa mémoire. C'est la faiblesse de la pièce, que la mise en scène ne corrige pas. Elle est compensée par la présence intense de Jean-Pierre Jorris.

COLETTE GODARD.

★ Salle Gémier, 20 h. 30.

La vie rêvée de W.B.

Fabio Pacchioni et Claude Broussouloux ont voulu saluer la mémoire d'un réfractaire allemand, Wolfgang Borchert, qui pendant la seconde guerre mondiale (il avait dix-neuf ans en 1940) fut condamné plusieurs fois pour actes d'insoumission, traîné de premières lignes en prisons et de prisons en premières lignes (sur le front russe). Avant de mourir en 1947, Borchert écrira à la hâte de brèves nouvelles et un drame, *Dehors devant la porte*.

En dix tableaux, Pacchioni et Broussouloux donnent les grandes lignes (imaginaires) de ce que put être la trajectoire de cet antinazi chez qui désespoir et courage ne font qu'un. Il y a dans ces dix tableaux un parti pris de naïveté, d'effet primaire, un peu excessif.

Plutôt que la résistance d'un mobilisé allemand sous Hitler est dès lors perçue la résistance de l'art du théâtre à un traitement trop gauche, trop faible. Mais la soirée n'est pas perdue, car ces deux perceptions se mêlent, la conscience du spectateur se promène bizarrement entre des sensations, des idées, incompatibles, et cette « écoute buissonnière » s'alimente aussi des distractions de hasard, des bruits de la ville tout autour (la pièce est jouée sous une tente), des grincements des piliers, du vent glacé qui traverse les rangées de bancs.

On en vient à regarder à froid, avec incrédulité, ces femmes et ces hommes qui évoluent sous les lumières, échangeant des phrases. L'inanité des circonstances est si criante qu'elle devient, cette inanité, une circonstance à son tour. Et *« que faisons-nous là ? »* devient *« que faisons-nous ailleurs aussi ? Où allons-nous ? Qui sommes-nous, etc. »* Bref, contre trop mauvaise fortune, comment ne pas faire trop bon cœur ?

Mise en scène de Fabio Pacchioni, décors et costumes d'Alain Batifoulier, interprétation de Michel Baumann, Nadine Coutant, de Jean-Pierre Dorian, d'Olga Tchernych...

MICHEL COURNOT.

★ Chapiteau bleu du Forum des Halles, 20 h. 30.

MUSIQUE

Les dérives miroitantes de Gérard Grisey

« Perspective du vingtième siècle », le cycle d'Alain Bancquart à Radio-France reste une des manifestations les plus structurées pour l'approche et le défrichage de la musique contemporaine à un moment où celle-ci manque singulièrement de ports d'attache. Les deux concerts donnés samedi permettaient de mieux connaître un compositeur de trente-trois ans fort doué, Gérard Grisey, ainsi que quelques-uns de ses amis de « l'Itinéraire ».

Pour Grisey, il semble nécessaire de réagir contre « la complexité croissante » *qui avait marqué les œuvres de la* « génération précédente » *(les post-sériels), aboutissant à* « l'impossibilité pour l'homme, à partir d'un certain seuil, de percevoir l'infinité des détails. (...) Il est donc temps de rendre la complexité efficace et d'en finir avec le compliqué ». *Ce qui l'incite, comme il l'écrit à propos d'une de ses œuvres,* Dérives, *à* « composer non plus l'objet, mais le passage d'un objet à l'autre et son évolution. Il s'agit là de la perception immédiate du rapport entre les sons, et il est très important d'agir sur ce qui est réellement perçu par l'homme et non sur quelque abstraction. (...) L'objet sonore ne prend son sens que dans le temps, inséré dans son contexte qui le définit. Le chemin parcouru est plus important que le véhicule ».

Cette conception intéressante se reflète, semble-t-il, dans la plupart des œuvres de Grisey déjà connues (1) ; elle leur donne cette grande fluidité, cette poésie miroitante et cette ouverture vers l'infini qui les caractérisent, et aussi sans doute un certain goût d'inachevé, comme si le temps s'interrompait accidentellement sans que l'œuvre puisse se refermer sur elle-même.

Prologue, *pour alto solo et un dispositif de résonateurs électroniques,* nous a semblé *particulièrement remarquable. Gérard Caussé, qui en fut le brillant interprète, joue sur un schéma de sept notes (dont les deux dernières, identiques, comme une formule de conclusion) qui se répète et peu à peu se modifie, s'évade à travers des hauteurs, des espaces différents, souvent non tempérés, parfois proches du bruit, en une sorte de variation continue où cette figure garde toujours son visage, mais avec mille expressions différentes, lyriques, grimaçantes, douloureuses, frénétiques, avec d'étonnantes résonances à l'arrière-plan qui renvoient à cette pensée solitaire des images globales et condensées assez impressionnantes. Grisey a certainement atteint ici ce qu'il* « croit être la musique : une dialectique entre le délire et la forme ».

Jours contre-jour *(pour douze instruments sonorisés, percussion, orgue électrique et bande magnétique) combine en un processus unique deux* «monades» *qui s'engendrent l'une l'autre : l'une de sons très lumineux, l'autre d'* « ombres des sons » *(à savoir la bande magnétique qui émet des souffles, des bruits blancs), formant une partition toute en transitions harmonieuses, bien maîtrisées, souvent de belle couleur, mais qui lassent à la longue de ne déboucher sur rien d'autre qu'* « un pur devenir sonore ».

Dérives *enfin, qui fut fort bien interprété par l'Orchestre national sous la direction de Jacques Mercier,* « ressemble au parcours d'un bateau qui, voulant aller d'un point à un autre, se voit obligé de corriger sans cesse sa route ». *Cette grande fresque « maritime », où un petit ensemble instrumental tantôt se rapproche et tantôt s'éloigne du grand orchestre à travers les évolutions d'un « spectre d'harmoniques », est riche en épisodes lyriques, parfois visionnaires, toujours remarquablement orchestrés, très séduisants, même s'ils laissent à nouveau le sentiment que la musique se dérobe, se laisse admirer, mais refuse de se confier.*

Autour des œuvres de Grisey, l'Ensemble de l'Itinéraire, dirigé avec précision par Michel Decoust, avait disposé quelques pages de ses amis : l'Orage, *d'après le tableau de Giorgione, d'Hughes Dufourt, cette fresque impressionnante aux couleurs sombres et phosphorescentes, d'une inexorable lenteur (*le Monde *du 5 avril 1977),* Y ahora vamos por aqui, *du compositeur équatorien Mesias Maiguashca où, entre les longues résonances d'un glas, passent des visions sonores souvent prenantes, l'étonnant* Concerto pour piano-espace nº 2 *de Michaël Levinas, puissant déchaînement sonore d'une imagination exaltée où le piano dialogue avec son double enregistré dans quelque usine engloutie de la ville d'Ys, et enfin* Territoires de l'oubli *(interprété par Levinas), où Tristan Murail explore le champ sonore des cordes du piano libérées de leurs étouffoirs en une œuvre de belle couleur, mais déconcertante par son écriture plus expérimentale et systématique qu'inspirée.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. par exemple *le Monde* des 28 février 1973 et 9 mars 1977.

La « Passion selon saint Matthieu » et le nouvel évangile baroque

*La foule, conquise à la « nouvelle » musique ancienne des Harnoncourt et des Leonhardt (*le Monde *du 11 mars), avait pris d'assaut, samedi, Saint-Etienne-du-Mont pour entendre* la Passion selon saint Matthieu *(diffusée en direct par France-Musique), selon l'évangile « baroque et rhétorique ». Dans une préface très remarquable à ce concert, Philippe Beaussant, directeur de l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France, définissait très précisément l'originalité de cette approche, concluant :* « L'impassibilité rythmique et dynamique, qui a été le critère absolu de l'interprétation de Bach comme maître et souverain père de la perfection formelle « classique », ne tient pas compte de ce que Bach est aussi un musicien « baroque », c'est-à-dire un artiste pour qui la forme obéit à des lois rhétoriques qui ne sont pas celles de la mesure, de l'équilibre, de la modération, mais bien celles du mouvement, de l'image, de l'expression intense et parfois véhémente. »

Sans renier pour autant d'autres exécutions classiques, comme celle d'Otto Klemperer, dans un admirable enregistrement, il est certain que cette réinterprétation, avec des musiciens tels que ceux qui étaient réunis samedi soir autour de Philippe Herreweghe, sert merveilleusement Bach, en donne une lecture décapée, jeune et frémissante. Les instruments anciens, en nombre restreint, avec leurs couleurs originales, précieuses, et leur technique très individualisée, la sveltesse et l'accentuation inspirée du chant des solistes et des chœurs, font vivre le mot et la phrase avec une intensité rare.

L'esprit baroque, c'est le flamboiement des mots, des images, de la musique, et Philippe Herreweghe, jeune chef encore inconnu il y a deux ans, excelle à dégager la puissance et le mouvement expressif de cette immense fresque exaltée dans tous ses aspects dramatiques, lyriques et méditatifs par une direction attentive à la moindre inflexion, qui tire le meilleur de chacun et ouvre toutes grandes les vannes de l'émotion sans jamais trahir la pureté formelle de l'œuvre.

Exécution admirable, souvent bouleversante, pour laquelle on avait rassemblé quelques-uns des meilleurs interprètes de ce style, Reinhard Goebbel, Janine Rubinlicht, Jaap Ter Linden, Ton Koopman, le Collegium Vocale, les chœurs et l'orchestre de la Chapelle royale, Musica Antiqua de Cologne et, parmi les chanteurs, Kurt Equiluz, admirable évangéliste, Ulrik Cold, poignant interprète du Christ, Max Van Egmond, René Jacobs, Nigel Rogers, Henri Ledroit et deux enfants du Knabenchor de Hanovre, qui chantèrent avec une justesse et une qualité de timbre surprenantes les airs de soprano.

J. L.

DANSE

Prises de rôles à l'Opéra

Une des préoccupations constantes de Violette Verdy depuis sa nomination comme directrice de la danse à l'Opéra aura été de multiplier les prises de rôles pour permettre à un maximum de danseurs de s'exprimer.

Non contente d'essayer toutes les étoiles dans les grands emplois, Violette Verdy y a fait accéder de jeunes danseurs que la hiérarchie aurait condamné à rester longtemps encore dans l'anonymat du corps de ballet.

« Auréole », « le Chant de la terre », « Serait-ce la mort ? » et même « Giselle » ont servi de galop d'essai à Françoise Legrée, Jennifer Goubé, Marie-Christine Mouis, Olivier Patey, Jean-Philippe Halnaut, Jean-Marie Didière et bien d'autres. Aujourd'hui, c'est sur « le Fantôme de l'Opéra » que Jean-Christophe Paré s'aiguise les dents.

Lors de la première, Roland Petit avait choisi une distribution de prestige : Dominique Khalfouni, Peter Schaufuss, Patrick Dupont, qui imposèrent une vision forte mais monolithique des personnages ; le trio était si nettement typé que la nouvelle équipe déconcerte au premier abord : Jean Guizerix s'est fait la tête de Dracula, Jean-Christophe Paré, avec sa minceur et ses cheveux longs, a des airs de jeune fille, mais Claude de Vulpian propose d'emblée une lecture de son personnage nuancée, intéressante. Au fur et à mesure de l'action, des rapports ambigus se nouent entre les trois protagonistes. Ils sont très proches du roman de Gaston Leroux ; un courant de crainte, d'attirance, de jalousie, de passion, sous-tend les pas où le chorégraphe les oppose et les mêle. L'affrontement final est dramatique. Jean Guizerix, rageur et tourmenté, retrouve la véhémense et la tension de Roland Petit lorsqu'il créa « le Loup », sur ce thème — « la Belle et la Bête » — qu'il n'a jamais cessé de reprendre depuis, mais jamais aussi bien.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaine et dernière représentation mercredi 19 mars, à 19 h. 30.

CINÉMA

« LES SEIGNEURS », de Philip Kaufman

New-York, 1963. C'est l'année-charnière, la fin des certitudes, le début des interrogations. Au Vietnam, les nuages s'amoncellent, en novembre, le président Kennedy sera assassiné. Dans les ruelles et sur les terrains vagues du Bronx, des bandes rivales s'affrontent. Il y a les « Baldies », aux crânes rasés, dont le chef, un colosse nommé « Terreur », est toujours accompagné, comme un requin de son poisson-pilote, de la minuscule Pee Wee, sa maîtresse. Il y a les « Wanderers », tous Italo-Américains, que mène à la bataille le très beau, très gominé, très cavaleur Richie. Il y a les « Wongs », d'origine asiatique, les « Rays » qui sont des Noirs, les « Ducky Boys », enfin, les plus cruels, les plus dangereux de tous, avec leurs barres de fer et leurs couteaux.

Fureur de vivre, goût du défi, plaisir physique de se tabasser dans des empoignades homériques, mais également, chez ces garçons, besoin d'échapper au cadre étroit de la famille et de créer leur propre communauté. *« Tous pour un, un pour tous »*, telle est la devise des « Wanderers ». C'est pourquoi lorsque Richie chipe à son copain Joey la fille dont il est amoureux, le « gang » brusquement bat de l'aile et devient vulnérable.

Pour exprimer ce mélange de romantisme et de dureté, cette soif d'autre chose, qui caractérisait la jeunesse américaine en ce début des années 60, le réalisateur Philip Kaufman fait flèche de tout bois. De la violence à l'humour, du sentimentalisme au drame le plus noir, le récit ne cesse de changer de cap, certaines séquences (l'intrusion des « Wanderers » sur le territoire des « Ducky Boys ») frôlent même le fantastique. Ruptures de ton et changements de style assez déconcertants, mais qui correspondent à la psychologie et au comportement des personnages. Dans le Bronx, comme dans l'Amérique tout entière, une époque s'achève, une autre commence, et, pour ces adolescents qui jouaient à la guerre, à la fraternité raciale, à l'amour, l'heure des vrais problèmes a sonné. Après un ultime et grandiose règlement de comptes, les « Wanderers » se séparent. Deux d'entre eux décident de gagner la Californie. Quant à Richie, le « Seigneur », il se voit contraint d'épouser, comme un vulgaire petit-bourgeois, la fille qu'il a mise enceinte.

Sur un thème quelque peu rebattu, Philip Kaufman a réalisé un film qui vaut surtout par son dynamisme et son rythme. Les comédiens ont l'âge de leurs rôles et sont bien dirigés. A noter la qualité de la bande sonore. Rien n'oblige à voir *les Seigneurs*. Mais on ne regrette pas les deux heures passées en leur compagnie.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

ARCHITECTURE

Les Halles au « finish »

(Suite de la première page.)

Le caractère presque fantomatique du projet des Halles tient à la terreur, en grande partie justifiée, qu'inspire depuis quelques années tout ce qui paraît relever du gigantisme, du triomphalisme ou de la composition monumentale. Naguère, on bombait le torse et on procédait par masses. Aujourd'hui, on rentre le ventre, on taille, on découpe, on gratte les os, on varie les niveaux, on taquine le gradin et la cahute, on multiplie ces courettes et ces placettes qui font du quartier de l'Horloge le paradis des âmes simples et des héritiers spirituels des « Sam Suffy » de jadis. L'architecture rase les murs, se colle le dos aux immeubles anciens, ce qui en soi n'est pas un mal, et tout vaut mieux que le palais de la musique, dont nous fûmes un temps menacés à l'est du plateau.

Mais pourquoi ces allures de pastiche, ces bow-windows, ces toits de zinc ? Pourquoi, puisque de toute manière leur présence aurait été fort désuète, n'avoir pas opté pour des formes résolument contemporaines ? On peut craindre dans la solution retenue que les logements situés au nord ne vieillissent bien vite et bien mal, et, quant à l'hôtel et aux immeubles de bureaux, on ne peut que plaindre l'excellent praticien, qui se voit ainsi rogner les ailes et sait aussi bien que moi que ce n'est pas l'adjonction de quelques éléments vitrés qui fera oublier le caractère très conventionnel du parti choisi ou imposé.

Le mail

Cela encore n'est pas trop grave. Ce qui l'est beaucoup plus, c'est que l'on ne comprend absolument pas en vertu de quelles raisons ont été disposés les divers éléments qui occupent l'ensemble du plateau. Certes, l'espace est généreux, bien dégagé et l'on a fini par comprendre (il y a fallu du temps !) que Saint-Eustache devait être en tout état de cause le pilier, l'élément majeur de la composition.

Mais lorsqu'on regarde la maquette, que voit-on ? D'abord la Bourse de commerce, puis des arbres, puis la fameuse place en forme de conque, puis une sorte de mail planté en diagonale, puis un espace vert, puis la cuvette du lugubre forum. Quel rapport y a-t-il entre ces divers éléments, que ce rapport soit d'harmonie, de convenance, de surprise ou de contraste ? Aucun. Les éléments sont juxtaposés et l'on ne voit pas que l'un quelconque d'entre eux ait un quelconque rapport de forme, de situation ou d'usage avec son voisin. Pour reprendre les termes de Michel-Ange : tout cela est « fait sans raison ni art, sans choix ni certitude, sans substance et sans nerfs ».

On le regrettera d'autant plus que le détail est souvent de bonne qualité. Les boulingrins de Lalanne ont des aspects bien séduisants et les parasols de Willerval ne manquent ni d'élégance ni de gaieté. Mais on ne comprend pas pourquoi ces parasols sont ici plutôt qu'ailleurs, et ce jardin n'est pas un jardin, l'impression étant à peu près celle d'un terrain vague planté à grand renfort d'invectives par les enfants désunis de l'héritage parcellaire.

Le seul élément structurant, comme ont dit, de l'ensemble, c'est le mail, qui est visiblement la grande pensée, la pensée amoureusement méditée, le plat de résistance, le « nerf » de l'opération. Mais résistance à quoi ? Et pourquoi cette oblique ? L'orthogonie, après tout, n'est pas un crime, et une oblique n'a de sens que si elle réunit deux points forts (l'avenue de l'Opéra), ce qui n'est pas le cas, ou, et ce n'est pas davantage le cas, lorsqu'elle propose des points de vue resserrés, inattendus, dramatiques, ainsi pour les rues qui mènent à la cathédrale de Bourges. Autrement, l'oblique n'est qu'une forme parmi tant d'autres du bricolage pittoresque et décoratif.

Comme il fallait bien que ce coquin de mail s'appuie sur quelque chose, on a imaginé de le cantonner par une sorte de place en déclivité qui rappellerait la place pincipale de Sienne. Outre qu'elle relève de ce qu'il y a de pire dans l'esprit « Beaux-Arts », la référence est ici sans objet : la place de Sienne n'a de sens que par le palais communal sur lequel elle bute et par les maisons qui l'épaulent au niveau le plus élevé de l'amphithéâtre. Alors que la place des Halles n'aboutit qu'à un absurde et malingre podium et qu'elle n'est épaulée par rien, sinon par des sortes de banquettes, de forme irrégulière bien entendu, dessinées avec une maladresse d'écolier qui ne s'y retrouve pas dans ses cubes de construction. Ce n'est qu'un détail, mais qui accuse encore l'inconsistance maniérée de l'ensemble du projet.

ANDRÉ FERMIGIER.

■ Le film de Jacques Davila, « Certaines nouvelles », sera projeté en spatiovision au cours d'une soirée d'avant-première, le mardi 18 mars à 19 h. 45, au cinéma Le Broadway, et en présence des acteurs. (Tél. 527-41-16.)

PHOTO

Richard Kalvar chez Agathe Gaillard

Trouble optique

Que se passe-t-il avec Richard Kalvar, *photographe américain de l'agence Magnum, dont Agathe Gaillard propose actuellement la première exposition personnelle ? Ses images sont d'un abord très simple, ou plutôt semblent d'abord très simples, d'une banalité assez indifférente. Si on les regarde vite, on ne voit rien, ce ne sont pas des images évidentes, « à première vue » compréhensibles. Au moment où on les saisit, où on leur trouve de l'intérêt, elles viennent de basculer brusquement, sournoisement, de passer de cette quotidienneté que Kalvar traverse du haut de son mètre 90 à cette étrangeté qui en fait de vraies photos, et non des rectangles de vie découpée.*

Un exemple : on a cru ne « rien voir » dans ce fouillis de buissons jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il dissimulait une tête d'homme avec des lunettes et un chapeau, camouflé comme un caméléon. On s'est d'abord dit : « Il se moque du monde », *puis on est forcé de se dire :* « Il m'a eu ». Un autre exemple : contre une palissade *dans la rue, un peintre tend sa main avec son pinceau ; une autre main qui tient un autre pinceau dépasse, immobile, de son corps sans qu'elle puisse lui appartenir et sans qu'on puisse rien voir du corps à qui elle doit appartenir, caché par le peintre du premier plan : il a fallu que le photographe se déplace exactement de part et d'autre de son sujet pour obtenir cet effet, ce trouble optique. Les photos de Kalvar forcent le spectateur à une activité semblable à celle du photographe, à* de petites gesticulations visuelles. *Elles vous font des pieds-de-nez, vous filent entre les yeux.*

Pour la petite histoire, les photos de Kalvar ne racontent pas grand-chose : ça se passe souvent sur un banc, et l'originalité consiste à montrer des gens vieux, ou d'un âge moyen, de ceux qu'on ne prend jamais la peine de regarder, dont la vision, finalement, doit même être un peu gênante. Kalvar prend souvent les gens de dos, et, s'il les prend de face, il est tenté par la déformation de leur visage, par la mastication, ou la parlote. Sur un banc, une vieille femme aux cheveux sous résille, la main appuyée sur une canne, fait une grimace de cheval, mais c'est la photo qui lui donne cette grimace : la vieille femme était en train de parler à une femme noire, et cette déformation n'a eu d'existence que durant ce 125ᵉ ou 250ᵉ de seconde. Le mouvement, généralement flou, est ici absolument net et *prévu.*

En sortant de l'exposition, on voit du Kalvar à tous les coins de rue : il suffit que l'œil s'entraîne à cette « déclive », à ce découpage un peu « maboul ». Chaque parcelle découpée acquiert une incongruité immédiate. Puis l'œil fatigué par cet exercice se brouille jusqu'à ce que le monde recouvre sa visibilité « normale », c'est-à-dire se fonde dans une sorte d'invisibilité, d'atonalité de la vision. Le photographe est bien un super-voyant, et Richard Kalvar n'a pas fini de photographier, d'arpenter...

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe. Jusqu'au 5 avril.

MERCREDI

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Archéologie.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : le Songe d'un homme ridicule ; 22 h. : Marie France ; 23 h. 15 : Plurielle.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 17 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : le Fantôme de l'Opéra.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : le Porteur d'eau.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Tartuffe.
Centre Pompidou, petite salle, 19 h. : Revue parlée littérature (A. Delahaye) ; 20 h. 30 : Autour de K. Gangemi, G. de Cortanze, O. Kaeppelin, C. Minière, J. Roubaud ; 21 h. : Théâtre ouvert (les Travaux et les Jours).

Les autres salles

Artistic-Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. : En compagnie de Ritsos.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hypérion.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche-Montparnasse (548-92-91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 15 : le Bébé de M. Laurent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Doual.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Alexis Korner, Colin Hodgekinso ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Petit Théâtre, 21 h. : Michel Hindenoch.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Eddie Louiss Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Trio Breteau, Chautemps, Kessler.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Fays, L. Fays, R. Thiebaut.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie de danse Tamar.
La Forge (371-71-89), 20 h. : Delta Phi (contact).

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio G.R.M.-Plus (Lejeune, Parmegiani). — Studio 106, 20 h. 30 : N. Wickihalder (Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Jacquillat, sol. P. Reach, P. Bride (Schmitt, Milhaud, Lesur, Louvrier, Poulenc).
Point-Virgule, 21 h. : G. Desurne, J.-C. Henriot (Vivaldi, Beethoven, Brahms).
Lucernaire, 19 h. 30 : M. Lobko, piano-synthétiseur.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; Ensemble vocal C. Legrand (Berlioz, Berio, Mozart).
Athénée, 21 h. : L. Alva, C. Riveira (Scarlatti, Beethoven, Mozart, Bellini, Rossini, Verdi).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Groupe Intervalle (Berg, Weber, Weil, Brecht).
Hôtel Galliffet, 20 h. 30 : S. Milliot, A. Sabouret (violoncelle en Italie).
Salle Cortot, 21 h. : Ensemble 3 hellénique (Haydn, Mendelssohn, Smetana).
Théâtre Edouard-VII, 20 h. 30 : E. Davoust, A. Guijarro (Chopin).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : B. Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : David et Dominique, P. Denis, Jacinta, Mirapeu.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Dans la région parisienne

La Courneuve, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), 20 h. 45 : le Cirque Alfred.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.

cinémas

La Cinémathèque

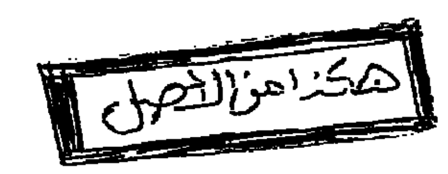
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma italien : Sciuscia, de V. De Sica ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : Poussière sur la ville ; 19 h., *Cinéma russe et soviétique* : l'Exploit dans les glaces, de S. et G. Vassiliev ; Tais-toi tristesse, tais-toi, d'E. Bauer ; 21 h., Hommage à Ozu : Fin d'automne.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : *Gaumont-les Halles*, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
LES BORSALINI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Secrétan, 19e (206-71-33).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), St-Germain Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), V.It : Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

هكذا من الأصل



SPECTACLES

MA CHERIE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 15e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAMIYO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272 - 62 - 98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mer., V., D., Mar., Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (Allem., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr., version angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86)
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE QUINTET DE SVEN LANG (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) :
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), en soirée.
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359 - 92 - 84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41)
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE (Ch., v.o.) : Le Seine-Ciné, 5e (325-95-99).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H sp.
LE TAMBOUR (All., v. o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., version anglaise : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U G C -Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (354-35-40).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-52-15) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les films nouveaux

LA MALADIE DE HAMBOURG, film allemand de Peter Fleischmann. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
THE PATRIOT GAME, film américain de Arthur Mc Caig V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78).
RHAPSODIE HONGROISE, film hongrois de Miklos Jancso. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71).
JOSEPH ET MARIE, film français de José Maria Berzosa. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE, film anglais de Derek Jarman. V.O. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES EUROPEENS, film américain de James Ivory V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES SEIGNEURS, film américain de Philip Kaufman. V O. : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; U G C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VIOLENCES SUR LA VILLE, film américain de Jonathan Kaplan (**). V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : A B C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
1941, film américain de Steven Spielberg. V O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) V F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U G C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70)

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BILITIS (Fr.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56), H. sp.
BRANCALEONE...((It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
COCO LA FLEUR (Ant.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), J., S., L.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60)
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
HEROES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) (326-80-25), Mer., J., V.
IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34)
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MASH (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PETIT JUGE (Ital., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), (v. f.) : Madeleine, 8e (742-03-13), Nation, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-43-27).
LE PROCES (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SOLEIL ROUGE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6 e (544-57-34).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (366-23-44), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (539-52-43).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) (sous réserves).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PITIÉ POUR EUX

Rappelez-vous, il y a une dizaine de jours, au journal de 20 heures (Antenne 2), cette claque en pleine figure, cette honte, cette indignation ! Oui, à la veille du vingt-et-unième siècle, des chevaux sont transportés de Pologne et de Russie via l'Allemagne par trains entiers — il en arrive un par jour, — pour être tués dans nos abattoirs. Mâles et femelles mêlés dans les ruades et les morsures, affamés, assoiffés, yeux crevés, pattes cassés, langues tranchées. Pour les sortir de leur brinquebalante, de leur terrifiante prison, il faut les traîner sur le ventre, à moitié morts déjà.

La France a eu le choc ce soir-là. Des milliers de lettres sont parvenues d'un peu partout. Comment empêcher cette abomination ? Quelles pétitions signer ? Que faire ? Ne plus manger du cheval avait répondu, à l'occasion d'une seconde émission sur le sujet, Brigitte Bardot interviewée dans sa maison de campagne aux côtés d'un vieux canasson sauvé in extremis de ce sort indigne.

Nous l'avons retrouvée, samedi à 12 heures 30, sur cette même chaîne, entourée de présidents de ligues et de sociétés protectrices des animaux, de représentants du ministère de l'agriculture et de Pierrette Bres, la réalisatrice de cet excellent reportage. Brigitte Bardot a remis ça. Elle a invité encore une fois les ménagères à fermer leur panier, oui même le lundi, tant pis pour les bouchers spécialisés. Ils n'ont qu'à se recycler, vendre autre chose.

Ils n'étaient pas contents les bouchers, les transporteurs non plus. Ce qu'on n'a pas assez dit — à peine le professeur Nouet l'a-t-il évoqué en termes nets mais brefs, — c'est qu'il s'agit d'une question de gros sous, un point c'est tout, de profit. Il y aurait un drôle de manque à gagner pour les tueurs de bestiaux si on ne nous envoyait pas la viande sur pied, si on la débitait sur place pour l'expédier dans des wagons réfrigérés, comme le poisson.

Manque à gagner aussi pour les dresseurs de chevaux de cirque, les organisateurs de corridas si leurs jeux étaient interdits ? On nous a raconté pendant qu'on y était la façon dont on fait tomber les chevaux au cinéma. Curieux, nous qui croyions aimer les bêtes, on ne s'était jamais posé la question. Pour notre tranquillité d'esprit, ça valait mieux en effet. Enfin, au chapitre de la vivisection, des visions d'horreur. Des chiens de laboratoire à qui on coupe les cordes vocales pour ne pas gêner les voisins par leurs hurlements. Il suffisait d'y penser.

Comment empêcher des actes aussi barbares, aussi inutilement cruels ? Le représentant du ministère a parlé d'une voix lénifiante de réunions de concertation, d'avant-projets de textes à revoir d'ici un ou deux mois, d'initiatives parlementaires. Nous, on trépignait devant cette nonchalante bonne volonté. Car il faudrait intervenir d'urgence. Le professeur Nouet, encore lui — il a été très bien, — va déposer plainte pour actes de cruauté en vertu de l'article 453 du code pénal. Sur le plateau, ici et là, on l'approuvait. On allait se joindre à lui. Et Bardot au bord des larmes et de la nausée à qui l'on demandait de conclure, vite, vite, en deux mots, le temps pressait, il fallait passer à autre chose, c'était le tour de « Monsieur cinéma », oui Bardot a demandé tout simplement pitié, pitié pour eux.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Trois journées de la radio*, organisées par l'Institut national de l'audiovisuel auront lieu dans les locaux de l'INA, du 19 au 21 mars, à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). Ces rencontres ont pour but de faire connaître aux professionnels la manière dont on travaille à Radio-France et aussi dans les organismes de radio étrangers, notamment africains, puisque l'INA assure la formation de nombreux stagiaires venus de ce continent.

Lundi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
La rue des Marmousets.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une bonne retraite se prépare longtemps à l'avance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.



20 h 35 Cinéma : « l'Aventure c'est l'aventure ».
Film français de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, C. Gérard, A. Maccione, N. Courcel, P. Harrington, A. Falcon, G. Sire (rediffusion).
Cinq truands minables se recyclent dans l'enlèvement de personnalités, les escroqueries multiples selon l'air du temps et les jeux de la politique.
Une comédie drôle et trépidante qui met en cause le pouvoir de corruption de l'argent et les idéologies modernes. Pour rire des maux de la société contemporaine.
22 h 30 Magazine médical : Indications.
Au sommaire : la scoliose ; la chirurgie réparatrice de la main ; le traitement des taches de vin et des angiomes.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
La cathédrale, l'école et la ville.
Les architectes du treizième siècle et leurs élèves. L'enseignement vu par Abélard.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Evangile et liberté, avec le pasteur P. Richardot.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Je sais rien, mais je dirai tout ».
Film français de P. Richard (1973), avec P. Richard, B. Blier, D. Minazzoli, N. Jamet, L. Rego, D. Kaminka, G. Beller.
Le fils d'un fabricant d'armes milliardaire fait embaucher à l'usine de son père trois vauriens qu'il n'a pu rééduquer, avec l'espoir qu'ils sèmeront le désordre.
Satire sociale au scénario bien construit, aux gags désopilants, où Pierre Richard renouvelait son personnage de gentil garçon lunaire.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly
19 h. 30, Présence des arts.
20 h., « Pour des dollars », de J. Conrad, adapt. J. Marcillac, avec M. Robin, R. Varte, R. Favey, E. Chartier, D. Manuel, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., *Les chasseurs de son* (Jazz, harmonie, musique électronique).
20 h. 30, Concert en l'église des Blancs-Manteaux (Récital de chant) : « Amoroso veleno » (M.-A. Cesti) ; « Incassum lesbia », élégie sur la mort de la reine Marie, « Sweeter than roses », « Sound the trumpet » (H. Purcell) : « Pria ch'adori », sérénade à deux voix et basse continue, « Lagrime mie » (M.-A. Cesti), avec Judith Nelson, soprano, René Jacobs, haute-contre, William Christie, clavecin, Konrad Junghaenel, théorbe, Jaap Te Linden, viole.
22 h 30, Ouvert la nuit : *Le vingtième siècle*, INA-G.R.M. (Espace des sons), « Shanti » (Eloy), « Par la fenêtre entrouverte » (B. d'Auzon), « Dedans, dehors » (B. Parmegiani) ; 23 h., Les solistes français : Jacques Castagner, flûte ; 0h. 5, Portraits pour le siècle : Petrassi.

Mardi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h. 5, Que faire des paysages industriels ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Série : Sandokan (nº 3) ; 15 h. 30, Variétés ; 15 h. 35, Dossier : le sommeil ; 16 h. 30, Chant et contre-chant ; 16 h. 45, Mardi-guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 35, Cuisine ; 17 h. 45, Vie pratique.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le perroquet rente.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Quel toit choisir pour abriter sa retraite ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Des magiciens.
21 h 35 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : l'homme de Sao-Paulo, réalisation J.-E. Jeannesson.
Ou comment on fait fortune dans la plus grande ville de ce nouveau monde qui attire tant d'étrangers.
22 h 30 Les grandes expositions.
La dation Pablo Picasso.
Pas la donation, la dation : les œuvres données à l'Etat en paiement des droits de succession qui ont été exposées au Grand Palais l'automne dernier et seront définitivement installées à l'hôtel Salé.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12h 30 Série : La vie des autres (Le Bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Quelle politique de santé pour la France ?
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Libre cours.
17 h Libre parcours.
Prère des hommes.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'Amérique : Avant-garde.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce : Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Prudence et la pilule ».
Film anglais de F. Cook (1967), avec D. Niven, D. Kerr, R. Coote, I. Demick, J. Redman, J. Geason, K. Michell, E. Evans.
Un bourgeois anglais, marié depuis douze ans, et nanti d'une jeune maîtresse, subtilise les pilules anticonceptionnelles de sa femme et les remplace par de l'aspirine
Un vaudeville embrouillé et de fort mauvais goût que de brillants acteurs n'arrivent pas à sauver.
22 h Débat : La pilule neuf ou dix ans après.
Avec Mmes M. Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, S. Goupil, du Planning familial, G. Demollombe-Klotz, pharmacienne, MM. G. Callot, de l'Institut national d'études démograhiques ; le docteur J.-P. Diot ; MM. Al. Nenoff, utilisateur de la pilule pour hommes ; M. Neuwirth, auteur de la législation sur la contraception ; le docteur J. Kahn-Nathan, gynécologue ; le R.P. Olivier de Dinechin, directeur des « Cahiers de l'actualité religieuse et sociale ».
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération nationale des salariés de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « l'Intrépide ».
Film français de J. Girault (1975), avec L. Velle, C. Auger, J. Mills, M. Galabru, R. Hanin, S. Bouy, Y. Barsacq, R. Lombard (rediffusion).
Le vaudeville selon Jean Girault, une fois de plus. Rien à signaler !
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (l'apprentissage de la différence) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : la construction de l'habitat ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Les aborigènes d'Australie.
10 h. 45, Etranger, mon ami : « Quand le buffle grogne » ou la mort imaginaire d'Hemingway.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (à 13 h. 30, 17 h. 32 et 21 h. 15) : Le passé musical de Genève jusqu'en 1918.
12 h. 5, Agora : « la Mythomanie », avec J.-M. Rouart.
12 h. 45, Panorama : L'Italie.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Y. Theraulaz.
14 h., Sons : Communications (Nord - Sud, métro).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Adonisant », de P. Thevenon.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : Vers une science du stress ?
17 h. 32, Pop-jazz à Lyon.
18 h. 30, Feuilleton ; « Un prêtre marié », d'après Barbet d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Voir (globe à images).
20 h., Dialogues avec... B. Barret-Kriegel et J. Julliard : « Itinéraires des générations gauchistes ».
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Mahler, « Das Knaben Wunderhorn » (J. Norman, J. Shirley-Quirk), dir. B. Haitink ; « Lieder eines fahrenden Gesellen » (D. Fischer-Dieskau), dir. W. Furtwaengler ; « Symphonie nº 3 », dir. B. Haitink ; Brahms : lieder et chœurs.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (propre et commun de l'Eglise syrienne) ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h, Musique du haut Moyen Age, par le Studio der Frühen Musik ; 16 h., Alain Weber, « Midjaay » ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis, œuvres de Diabelli, Weber et Schubert.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France), avec E. Heidsieck : « Sonate nº 1 » opus 49, « Sonate nº 3 » opus 2 ; 20 h., Actualités lyriques : « A l'occasion de Robinson Crusoé » (Offenbach) ; « Attila » (Verdi) ; « la Bohème » (Puccini) ; « la Traviata » (Verdi).
20 h. 30, Récital de piano Rudolf Buchbinder (en direct de Radio-France) « Sonate pour piano en fa majeur nº 23 » Hob. XVI (Haydn) ; « Quatre Pièces » opus 119 (Brahms) (Intermezzi en si bémol, en mi mineur, en ut et Rhapsodie en mi bémol) ; « Variations sur un thème de Diabelli » *opus 120* (Beethoven).
23 h. Ouvert la nuit : *Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales* ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Messiaen, Boulez, Dutilleux ; 1 h., Douce musique : Œuvres de Krumpholtz, Haydn, Muffat, Jarzebski et Frescobaldi.

SCIENCES HUMAINES

A L'ÉCOLE FREUDIENNE DE PARIS

Premier scrutin indécis sur les propositions de M. Jacques Lacan

La première des deux assemblées générales prévues pour régulariser les structures administratives de l'Ecole freudienne de Paris (*le Monde* du 15 mars) a eu lieu, dimanche 16 mars, à la Maison de la chimie. Quatre cent soixante-deux membres, impliquant une majorité des deux tiers de 309 voix, ont procédé à deux scrutins.

Le premier, portant sur l'élargissement du conseil d'administration de dix-sept à vingt-cinq membres, a donné les résultats suivants : pour, 271 voix ; contre, 188 voix ; plus trois bulletins nuels.

Le second, sur la désignation de plusieurs vice-présidents au lieu d'un seul, a recueilli : pour, 273 ; contre, 175 (maintien de l'ancienne formule) ; 14 blancs.

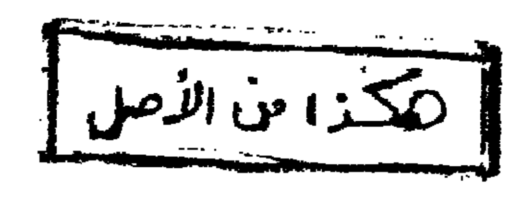
Dirigés par Mᵉ Zecri, mandataire de justice, les débats se sont déroulés dans la gravité. Intervenant pour soutenir les modifications proposées, Mme Solange Faladé, vice-présidente de l'Ecole freudienne, a rappelé qu'aucune protestation n'avait été émise lorsqu'elles avaient déjà été approuvées par des assemblées générales antérieures. « *Ce scrutin n'a qu'un sens*, conclut-elle. *Un « non » signifierait la défiance à Jacques Lacan* ». M. Pierre Legendre a également soutenu la nécessité des modifications et de la dissolution de l'école.

Six membres ont exposé les arguments du recours au juridique et du maintien des statuts : MM. Pierre Kahn, Philippe Levy, Sacha Nacht, Claude Rabant, et Mmes Marianne Monnet et Michèle Montrelay. Pour eux, M. Lacan a fait l'école freudienne non pas seul, mais avec d'autres, et les lois seules sont garantes d'un minimum de droits pour chacun.

La prochaine assemblée générale se réunira le 27 avril. Elle doit élire un nouveau conseil d'administration. Le scrutin du 16 mars apparaît comme indécis dans la mesure où cent quarante membres environ de l'E.F.P. ne se sont pas déplacés ou n'ont pas voté. Ils arbitrent, en effet, l'élection d'un conseil d'administration favorable à la dissolution et l'approbation de celle-ci en un troisième temps.

Dans la journée du 15 mars, environ trois cents psychanalystes fidèles à M. Jacques Lacan, s'étaient réunis autour de lui à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques de Paris. Ils avaient entendu M. Lacan commenter le vote qui allait leur être demandé, et une intervention de M. Louis Althusser, se présentant par surprise « au nom des analysants », et dénonçant l'oubli où les laisseraient ces polémiques, avait surpris les participants.





Le Monde
ECONOMIE

Réformes indispensables pour la politique agricole commune

La question des prix agricoles, comme celle de la contribution britannique au budget de la C.E.E. et le commerce du mouton — sans parler du problème de la pêche, — font désormais partie d'une négociation globale qui risque d'être fort difficile après les prises de position en sens contraire énoncées par le gouvernement français, d'une part, et par Mme Thatcher, de l'autre. Le conseil européen des 31 mars et 1er avril devrait en débattre à condition — préalable posé par Paris — que la Commission européenne fasse des propositions en ce qui concerne notamment la contribution britannique au budget de la C.E.E.

Mais les termes mêmes de la discussion ne sont-ils pas faussés par certains défauts de structure de la politique agricole commune ? M. Jean Deleau, qui a été pendant plus de trente ans un des grands animateurs de la profession agricole, ancien président du Comité français des relations agricoles internationales, ancien vice-président du Conseil économique et social, suggère ici un certain nombre de réformes par le biais du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

par JEAN DELEAU

LE 14 février dernier, au cours de la traditionnelle conférence de presse qui précède le Salon international de la machine agricole, le ministre français de l'agriculture a déclaré en substance que si l'on veut maintenir le revenu des agriculteurs français les prix agricoles européens devront être relevés pour 1980/1981 de 7 à 8 %. Peut-on se satisfaire des hausses proposées par la Commission de Bruxelles (+ 6,5 % en moyenne), alors que les coûts de production auront augmenté de 10 à 11 % ? Et le ministre de préciser : « *Les propositions de la Commission sont un point de départ et non d'arrivée, mais il sera cette fois-ci plus difficile de faire bouger le niveau des prix, car nous risquions en fin d'année de manquer de moyens financiers.* »

Les agriculteurs sont donc prévenus : les prix agricoles seront insuffisants pour maintenir leur revenu ; de plus, les marchés risquent de s'effondrer faute de ressources pour en assurer le soutien. A qui en incombe la responsabilité ? « C'est la faute de la Commission », disent les ministres des Neuf. « Pas du tout, répond la Commission, si l'Assemblée européenne de Strasbourg n'avait pas repoussé le projet de budget communautaire pour 1980, nous n'en serions pas là. »

Pendant ce temps, le gouvernement français « occupe » l'opinion agricole avec une nouvelle loi d'orientation dont la pauvreté du chapitre économique fait sourire. Sans doute permettra-t-elle de mieux conduire le développement souhaitable de notre agriculture dans les prochaines années. Mais en attendant les problèmes quotidiens de trésorerie que rencontrent la grande majorité des producteurs ne vont faire que s'aggraver. Effayés par la hausse très sensible des prix des consommations intermédiaires — les engrais azotés ont augmenté de 25 % en un an, — beaucoup se demandent s'ils pourront honorer les prochaines échéances. Bref, c'est l'impasse. Comment en sortir ?

De crise en crise

De crise en crise, de marathon en marathon, l'idée d'une réforme en profondeur de la politique agricole commune a fini par s'imposer. Non point en s'attaquant à chaque problème important séparément (prix, préférence communautaire, financement), mais en la réexaminant dans son ensemble. On sait ce qu'il en est des prix : faute de critères satisfaisants, ils seront toujours le résultat d'une négociation prenant plus en compte le contexte général économique que la rentabilité des exploitations. La préférence communautaire résiste assez bien aux accrocs que lui fait notamment la Grande-Bretagne, toujours soucieuse de préserver des relations commerciales privilégiées avec certains pays du Commonwealth. En revanche, la solidarité financière a cédé devant les attaques convergentes des consommateurs — contribuables et de l'Assemblée européenne, aidés il est vrai en cela par des gouvernements toujours réticents à accroître leur contribution au budget de la Communauté. Aucun changement d'attitude n'étant envisageable, c'est donc le FEOGA qu'il faut réformer dans ses structures, ses dépenses et ses ressources.

1) *Structures* : la répartition des ressources du FEOGA entre ses deux sections « garantie » et « orientation », et plus encore la présentation comptable de leurs dépenses, ne brillent pas par leur clarté. Même les initiés ont du mal à s'y retrouver. La section « garantie » devrait être présentée seule avec ses ressources et ses dépenses. C'est le seul moyen d'assurer une parfaite transparence de ce compte, tant pour les contribuables que pour les producteurs, surtout si, comme suggéré ci-après, une contribution est demandée à ces derniers. De plus, les dépenses de chaque secteur de production devraient être individualisées, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

La section « orientation » pourrait être utilement rattachée au Fonds de développemnet régional. Il est absurde de vouloir assurer le développement d'une région en ne s'occupant que d'un seul secteur d'activité.

2) *Dépenses* : les dépenses au titre de l' « orientation » ne devraient prendre en compte que celles visant à améliorer l'équilibre des marchés. Imputer aux agriculteurs les dépenses d'aide alimentaire est anormal. Cette aide relève de la politique générale de la Communauté et doit être financée comme telle. La seule imputation à faire sur le FEOGA doit correspondre à la différence entre le prix payé sur le marché intérieur et le prix du marché mondial. Ce n'est là qu'un exemple, car il y a d'autres cas où le FEOGA se voit également imposé des charges qui relèvent des dépenses générales de la Communauté et non de la politique agricole commune.

3) *Ressources* : rappelons qu'elles sont constituées par le produit des prélèvements et des droits de douane à l'importation, auquel s'ajoute moins de 1 % actuellement de la T.V.A. perçue dans chaque Etat membre. Les ressources du FEOGA étant ainsi pratiquement plafonnées le risque est grand de voir un jour paralysée toute l'organisation (marchés, échanges) qui régit le Marché commun depuis vingt ans. Pour éviter une telle déconvenue, plusieurs mesures sont suggérées et certaines commencent à faire leur chemin :

(Lire la suite page 24.)

LE DM ET L'AVENIR DU S.M.E.

AU jour anniversaire du lancement du système monétaire européen (S.M.E.), le jeudi 13 mars, la Bundesbank a pris une décision de grande portée pour l'avenir du deutschemark et peut-être aussi pour celui de l'Europe monétaire. Elle a décidé d'ouvrir beaucoup plus largement l'accès du marché monétaire et financier de la R.F.A. aux investisseurs étrangers. De l'ensemble des titres émis par le Trésor allemand pour financer un déficit budgétaire considérable, seules les obligations à plus de quatre ans pouvaient être acquises par des non-résidents ; cette limite a été abaissée à deux ans.

Jusqu'alors, les autorités monétaires allemandes avaient eu pour politique constante de freiner des quatre fers l'extension du rôle du deutschemark comme instrument de réserve international. La disposition qui vient d'être annoncée en est le contrepied. Les pays étrangers, en particulier les pays pétroliers, qui voudraient se constituer des avoirs en deutschemarks pourront maintenant acheter une gamme beaucoup plus étendue de « papiers » libellée en cette devise.

Pourquoi ce renversement de politique ? Les Américains avaient, au cours des derniers mois, renouvelé leurs pressions sur les Allemands pour les convaincre de partager avec eux « le fardeau du dollar ». L'idée était qu'il fallait offrir aux nouveaux surplus de l'OPEP des possibilités d'investissement supplémentaires et que cette « diversification » serait de nature à renforcer un système monétaire international chancelant. Aux sirènes qui voulaient leur faire croire qu'un jour le deutschemark pourrait ainsi devenir l'égal du dollar, les Allemands, fort sagement, avaient jusqu'à maintenant résisté, se souvenant sans doute de l'expérience de la Grande-Bretagne.

Mais un fait nouveau s'est produit. La R.F.A., qui a déjà enregistré l'année dernière un déficit de sa balance des paiements de 9 milliards de DM, devrait cette année être « au rouge » pour un montant bien supérieur, estimé à quelque 20 milliards de DM. Aussi sera-t-il nécessaire d'attirer les capitaux étrangers. Telle est, du moins, l'explication toute faite qui est avancée car, dans le passé, la R.F.A. a su faire face à des déficits temporaires autrement qu'en permettant aux capitalistes étrangers de financer une partie de son déficit budgétaire, à l'instar de ce que font en grand les Américains (pas moins du tiers du déficit du Trésor des Etats-Unis est financé par des souscriptions en provenance de l'extérieur et en particulier actuellement d'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe).

L'expérience allemande prouve en tout cas, s'il en était encore besoin, que pour devenir monnaie de réserve la condition nécessaire, mais naturellement pas suffisante, est d'être un emprunteur net sur le marché international. Le vœu ouvertement exprimé par Washington depuis la création du S.M.E. est qu'un jour « l'ECU » devienne à son tour un instrument de réserve international, ce qui, techniquement, supposerait que la Communauté pour financer son budget, emprunte largement, en sollicitant les souscriptions de non-résidents des pays de la C.E.E. Si le deutschemark ouvre la voie dans cette direction, un jour viendra inévitablement où la monnaie allemande, à son tour, cherchera à ce que son « fardeau » soit partagé par les Neuf.

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes monétaires et la généralisation à d'autres monnaies des mécanismes qui ont assuré la multiplication des dollars dans le monde n'ajoutait à terme, sans doute rapproché, une supplémentaire et puissante source d'inflation de nature à accélérer la décomposition de l'ensemble.

P. F.

Une ambiance bien peu libérale pour les patrons américains

SI le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres, le patronat français, toujours prompt à se lamenter sur la mixité du système dans lequel il vit, « *mi-libéral, mi-socialiste, avec les inconvénients des deux et pas les avantages* » selon ses dires, devrait tout de même trouver dans le livre de Bernard Brizay sur *le Patronat américain* (1) matière à consolation. Invité par la Fondation Eisenhower à réaliser une enquête de six mois aux Etats-Unis sur « le business américain », notre confrère offre en retour un livre sans précédent en français, somme et synthèse des heurs et malheurs du patronat outre-Atlantique, à partir de multiples faits, d'exemples, de citations, sans épargner aucun nom de personne ni de société, au contraire.

L'ensemble restitue bien l'ambiance plutôt brutale de la vie économique, sociale et politique américaine, en commençant par le Watergate qui fut non seulement celui de M. Nixon, mais aussi celui des patrons qui l'avaient soutenu et, pour parler clair, payé. Puis arrivent les multiples affaires de pots de vin, comme celles de Lockheed, qui conduisent les dirigeants de quatre cents firmes à Washington pour s'y exprimer et faire amende honorable ; des affaires comme celle d'I.T.T., au Chili ; et des compagnies pétrolières accusées de maximiser leurs profits aux dépens de l'intérêt général. Bref, on en ressort en se demandant, comme l'a fait avec bon sens le public américain, s'il est bien vrai qu'il y a, à ce point, « *quelque chose de pourri au royaume du business* ».

Alors, Bernard Brizay prend du champ, mais aussi de la hauteur, toujours en s'appuyant sur les faits. D'abord la perspective historique. Ce n'est pas d'hier que le « business » a mauvaise réputation aux Etats-Unis. C'est en 1906 que parut le livre fameux d'Upton Sinclair *la Jungle* et *Babbit*, celui de Sinclair Lewis, date de 1922. L'image du grand-père Rockefeller, aux environs de 1900, était si détestable qu'elle lui valut de devenir un pionnier des relations publiques et une figure dominante de la philanthropie moderne... pour améliorer son image. Comme lui, les Morgan, Vanderbilt, Carnegie, Harriman, Gould... et autres Frick passaient pour « robber barons », des barons voleurs contre qui furent dirigées avec plus ou moins de bonheur et d'efficacité les lois antitrust. Contre eux et ce qu'ils représentaient se mobilisa le grand courant politique du populisme qui a continué à se développer tout au long du vingtième siècle, exprimant la méfiance profondément enracinée dans la mentalité américaine contre le « big business », mais aussi contre le « big government ».

N'empêche. L'hostilité au « business » serait, aujourd'hui, pire qu'au temps de la « grande dépression ». Alors que la quasi-totalité des Américains (93 %) accepteraient le système de la libre entreprise, une grande majorité d'entre eux souhaiteraient encore que le gouvernement la réglemente davantage au risque de hâter sa disparition ; 6 % seulement des citoyens considérant qu'elle a quelque chose à voir avec la grandeur de l'Amérique. Il est difficile d'interpréter ces sondages, dont on trouve de nombreux et intéressants exemples dans le livre de Bernard Brizay. Un sondage Gallup effectué en 1952 a demandé aux Américains quel était le plus grand danger pour leur liberté : 20 % ont alors répondu l'Etat. Vingt-cinq ans plus tard, un sondage Harris a demandé qui constituait la plus grande menace pour la société américine : 32 % ont placé en tête l'Etat tentaculaire (big government). 15 % les syndicats (big labour) et 10 % le « big business ». Il est vrai que 32 % ont répondu : les trois ensemble...

En réalité, il semble que le public tienne le monde des affaires pour largement responsable de la bonne marche ou non de l'économie, et que ses réactions ne soient pas toujours fondées sur une parfaite connaissance des faits. Ainsi, des sondages répétés ont montré que les consommateurs croient que les sociétés tirent des bénéfices de l'ordre de 27 % à 45 % des produits qu'elles mettent sur le marché. Or le profit moyen annuel réalisé par les entreprises américaines par dollar de chiffre d'affaires est de l'ordre de 5 % net.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 26.)

(1) Presses universitaires de France, 360 pages.

LES P.M.E. FRANÇAISES DÉBARQUENT EN ÉGYPTE

A l'occasion de la foire internationale du Caire qui inaugurait, cette année, le nouveau champ d'exposition de Medinet-Nasr, dans la banlieue cairote, M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur a effectué une visite officielle en Egypte du 14 au 18 mars. La presse égytienne a relevé que le nombre des contrats commerciaux conclus entre les firmes françaises et l'Egypte était passé de quarante en 1976 (pour un montant de 840 millions de francs) à soixante-six en 1979 (pour un montant de 1 milliard 736 millions de francs). Quant aux investissements français en Egypte (investissements nets dans le secteur privé productif) qui avaient été de 18 millions de francs en 1976, ils avaient déjà atteint la somme de 100 millions de francs en 1978.

ON les reconnaît de loin avec leur costume de confection fatigué ou bien, au contraire, s'efforçant de bomber le torse sous une cravate de soie trop voyante allant de pair avec un attaché-case trop neuf. Quel que soit leur plumage, ils ont l'air grognon, arrivent vaincus d'avance et pestent, avant d'y être allés, contre les services commerciaux de l'ambassade de France, sans parler de leur effroi à l'idée des tourments que toute administration orientale se doit de réserver aux enfants des nations chrétiennes.

Ce sont les chefs de petites ou moyennes entreprises françaises, les fameuses P.M.E., venant, presque contre leur gré, prospecter le marché égyptien, soit à la faveur d'une mission organisée par le Centre français du commerce extérieur, soit de leur propre initiative, un peu par hasard, souvent même en épilogue d'un petit séjour avec Madame aux pieds du Sphinx et des obélisques.

Au début, nul ne croyait à leurs chances. Les requins anglo-saxons, les maffiosi italiens ou les bradeurs japonais les broieraient sans pitié. Les Egyptiens ne regardaient même pas ces minables, ces petits Français râleurs dont le gouvernement a, en outre, le mauvais ton de ne pas être un inconditionnel de la paix bancale israélo-égyptienne. Les représentants des P.M.E. repartaient vers l'Hexagone, l'allure, si c'est possible, encore plus déconfite qu'à leur arrivée. Mais les drôles — comme ces riches qui portent des chaussettes en nylon distendues et ont des bas de laine pleins d'or — cachaient leur jeu.

Déjà, à la fin de 1978, ils avaient failli être démasqués, mais le délayage statistique avait donné un sursis à leurs petits secrets. Au 1er janvier 1980 leur succès était tel, pour l'année écoulée, qu'il a éclaté au grand jour. Les P.M.E. ont vendu en 1979 pour un milliard de francs de marchandises à l'Egypte, presque le quart des ventes françaises totales à ce pays ! Et les commandes pour 1980 promettent de bien plus beaux chiffres encore ! Papiers peints, petit matériel pour boulangerie-pâtisserie, microélectronique, placards et cabines, lingerie féminine, le tout *made in P.M.E. France*, a, en peu de temps, conquis les Egyptiens.

Ces beaux résultats s'intègrent dans le palmarès, plus brillant encore, des exportations françaises globales en Egypte. Trois milliards six cent soixante-dix-sept millions de francs en 1979, soit une augmentation de 48-6 % (en francs constants) et de 35 % (en francs réels) par rapport à 1978. L'Egypte est passée en une année du vingt-sixième au dix-huitième rang parmi les clients de l'économie française. Ses achats en France ne représentent encore que moins de 1 % de nos ventes, mais ceux d'une superpuissance comme l'Union soviétique 265 millions d'habitants contre 41 millions en Egypte) ne constituent qu'environ 2 % de nos ventes.

La France est devenue en 1979 le deuxième fournisseur de l'Egypte, place que personne — tout au contraire — ne s'aventurait à lui prédire il y a à peine un an. Ses ventes sont actuellement inférieures de 40 % seulement à celles du géant américain qui, en quelques années, a ravi la place de premier fournisseur de l'Egypte au géant russe. L'Egypte est aujourd'hui le quatrième client arabe de la France, après l'Algérie (environ 7,5 milliards de francs d'achats), le Maroc (environ 5 milliards et demi de francs), l'Arabie Saoudite (environ 4 milliards) et avant la Tunisie et l'Irak. Les exportations françaises en Egypte sont comparables à nos ventes au Japon et représentent le double de nos ventes au Brésil.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 25.)

MALGRÉ L'ABAISSEMENT DU COUT DES ÉNERGIES NOUVELLES

Les combustibles fossiles gardent l'avantage

VOILA cinq ans que des experts de l'OPEP annoncent que le prix du pétrole doit s'aligner progressivement sur le coût des énergies de substitution. Il semble que le début de l'année 1980 ait vu la consécration de cette thèse. Alors que l'offre dépassait la demande et que les cours des marchés libres s'affaissaient, les pays de l'OPEP ont continué de relever leurs prix sous l'impulsion de l'Iran et de l'Algérie, qui prônent un tel alignement.

L'approvisionnement en pétrole de la France correspond en ce mois de mars à un prix moyen de 30 dollars le baril. Pour savoir si les prix vont continuer de croître, il est certes indispensable de s'interroger sur le degré de fragilité des régimes du Golfe et sur la capacité des pays de l'OPEP à programmer une réduction de leur production. Les délais de mise en œuvre de quelque solution alternative que ce soit sont trop longs pour que le monde industrialisé ne reste pas longtemps encore dépendant des pays exportateurs de pétrole, et notamment de ceux du Golfe.

Mais il est aussi nécessaire de se demander si un baril à 30 dollars accroît sensiblement la disponibilité des ressources énergétiques de la planète en dehors du pétrole de production courante (le pétrole parfois appelé « conventionnel »), étant entendu qu'un tel prix rend rentable l'exploitation de nombreux gisements jusqu'à présent délaissés, car trop coûteux.

Nucléaire ou charbon ?

Quant à la question du coût des énergies alternatives proprement dites, il est difficile de trancher entre les différentes études récentes. Certaines estimations varient du simple au double. L'origine desdites enquêtes influence les résultats : les producteurs d'électricité — favorables dans le monde entier à l'atome — font toujours ressortir un prix du kilowatt-heure d'origine nucléaire nettement inférieur à celui des centrales fonctionnant au charbon ou au fuel ; les dirigeants de houillères accordent, eux, la palme au charbon ; les compagnies pétrolières mettent en avant les carburants de synthèse, pour lesquels certaines d'entre elles ont beaucoup investi ; quant aux études gouvernementales, elles ont trop souvent tendance à justifier une politique plutôt qu'à l'éclairer. Tous les chiffres sont donc suspects, à des degrés divers.

Seconde difficulté, ces études sont prospectives. Or les erreurs commises par les grandes compagnies — ou par les principaux consultants américains — sur l'évolution du prix du pétrole entre 1975 et 1985 rendent sceptiques sur les estimations d'où qu'elles viennent. Force est de constater qu'en dehors de la C.I.A. — dans un rapport publié en 1977, — rares étaient ceux qui prévoyaient avant 1979 un baril à 30 dollars dès le début des années 80.

Enfin, on ne peut ignorer les glissements de prix qui tiennent à la fois aux sous-estimations initiales et à l'allongement des délais. M. Masseron, conseiller économique de l'Institut français du pétrole, rapportait récemment (1) qu'une usine de traitement des schistes bitumineux projetée en 1975 par la société Occidental, au devis initial de 230 millions de dollars, avait en fait coûté 800 millions. De même pour la production d'huiles extraites de sables asphaltiques, une usine estimée à 784 millions de dollars en 1971 a coûté, une fois réalisée, 2,2 milliards.

Ces larges réserves exprimées, il faut admettre que de nombreuses substitutions sont désormais possibles (sans parler du gaz naturel, dont les réserves ultimes sont de l'ordre de celles du pétrole et dont la part dans le bilan énergétique mondial est trois fois moindre).

A court terme, l'énergie nucléaire et les pétroles non conventionnels devraient atteindre — quand ce n'est déjà fait — le seuil de rentabilité.

En France, la commission pour la production d'électricité d'origine nucléaire (PEON) dispose d'un quasi-monopole de l'information économique sur l'atome civil. Elle estime que, pour les réacteurs qui entreront en service en 1985, le kilowatt-heure (kWh) d'origine nucléaire aura un coût (11,8 centimes) nettement inférieur à celui qui sera produit à partir du charbon (17,94 centimes) ou du fuel (30,4 centimes).

En revanche, l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) dans ses « perspectives » sur le charbon vapeur (publiées en 1978) affirmait que le kWh-charbon était plus avantageux que le kWh nucléaire (pour une disponibilité des centrales de 5 500 heures par an), à condition de ne pas désulfurer le gaz de combustion. Dès lors que l'on désulfure à 50 % et *a fortiori* à 100 %, le nucléaire reprend l'avantage. Enfin, pour plusieurs consultants américains (M. Perl ou M. Komanoff, par exemple), le renchérissement permanent de la sécurité dans le nucléaire obérera celui-ci dans le courant des années 80 et rendra le charbon largement compétitif.

Les pétroles très lourds récupérés par exploitation non traditionnelle, les hydrocarbures contenus dans les sables asphaltiques et dans les schistes bitumineux — en un mot, les pétroles « non conventionnels », — devraient atteindre, eux aussi, prochainement le seuil de rentabilité. D'autant que la création, dans le cadre du programme énergétique du président Carter, d'un fonds chargé d'aider à promouvoir les pétroles synthétiques, et doté pour cela de 20 milliards de dollars, devrait faire avancer rapidement les technologies en cause.

Ainsi, au moins 1 500 000 barils par jour — l'équivalent de la production prévue par le Koweït pour 1980 — pourraient provenir en 1990 des schistes américains, australiens ou brésiliens, des sables du Canada, ou des réserves d'huiles lourdes de l'Orénoque au Venezuela. Une trentaine de projets de ce type sont déjà en cours de réalisation — ou susceptibles d'être mis à exécution prochainement — à des coûts variant, selon la technologie et le site, entre 22 et 33 dollars par baril d'équivalent-pétrole.

Mais le principal substitut au pétrole pour la satisfaction des besoins d'énergie dans l'avenir devrait être le charbon, dont les réserves ultimes sont dix fois supérieures à celles du pétrole, alors que sa part dans le bilan énergétique mondial est moitié moindre. On connaît les difficultés — principalement psychologiques — auxquelles se heurte *l'exploitation du charbon* sous ses formes anciennes. Aujourd'hui les technologies de la liquéfaction et de la gazéification du charbon sont bien connues, parfois appliquées commercialement (Sasol en Afrique du Sud), et elles approchent de la rentabilité.

Selon une étude publiée en décembre 1974, par la revue *Oil and Gas Journal*, le gaz à bas et moyen pouvoir calorifique reviendrait à 22 dollars (de 1977) le baril d'équivalent-pétrole, le gaz naturel de synthèse à 30 dollars, l'essence à 30 dollars et le brut synthétique à 20 dollars avec un prix moyen du charbon de 15 dollars la tonne. Et encore ces évaluations sont-elles fondées sur des procédés dits de la première génération. Avec l'utilisation de nouvelles technologies — connues — on pourrait réduire de 10 à 20 % le prix des produits. Mais la compétitivité future de ces nouvelles utilisations du charbon dépendra en large partie de l'évolution du prix de celui-ci par rapport aux prix du pétrole.

Actuellement, en France, la thermie-charbon importée est plus de deux fois moins chère que la thermie-fuel. Cela durera-t-il ? L'A.I.E. estime effectivement que, « *à long terme et pour de multipes raisons, les prix du charbon en termes réels sont appelés à croître moins rapidement que ceux du pétrole* ». Mais c'est là un pari. Peut-être l'avenir du charbon réside-t-il plus sûrement dans une simple amélioration de son utilisation traditionnelle. Le transport sur lit fluidisé, en résolvant les difficultés de stockage, peut provoquer un retour important du charbon dans l'industrie. A condition que le commerce du charbon (actuellement 7 % de celui du pétrole) se développe et que soient financés l'ouverture de mines, les capacités de transport, les ports d'accueil, etc.

L'utilisation énergétique de la biomasse connaît depuis longtemps des applications. Et des pays comme le Brésil ont lancé d'importants programmes de production d'alcool comme substitut aux carburants traditionnels. Mais un baril d'équivalent-pétrole coûte plus de 40 dollars et l'on peut se demander s'il est raisonnable, à l'échelle d'une planète sous-alimentée, d'utiliser des terres cultivables à la production de plantes destinées à fournir de l'énergie. Sans oublier que la production agricole est forte consommatrice d'énergie.

A cette liste, loin d'être exhaustive, il faudrait ajouter la géothermie (qui dépend largement des sites), l'énergie des mers, le solaire, voire le surrégénérateur nucléaire. Mais les coûts en sont bien difficiles à évaluer. Malgré les avantages théoriques du surrégénérateur — qui produit plus d'énergie qu'il n'en utilise — l'incertitude pèse sur les investissements nécessaires à cette filière. Quant à l'énergie solaire, si elle approche de la compétitivité pour la fourniture d'eau chaude, elle supporte mal la comparaison avec les moyens de production classique d'électricité. Mais une approche macro-économique du solaire, forme d'énergie décentralisée et diffuse, a-t-elle un sens ?

L'éventail des énergies alternatives est, on le voit, très large. Mais, comme le disait récemment le président de la Gas Development Corporation de Chicago, M. Aman Kahn (2) : « *La clef du développement de nouveaux approvisionnements énergétiques viables et compétitifs réside dans la réponse à « combien ? ». Combien de temps, combien d'efforts, combien d'argent, combien de modifications de l'environnement faudra-t-il pour assurer de tels approvisionnements ?* »

Si l'on en croit les diverses études récemment publiées, la mobilisation des énergies fossiles contribuera plus sûrement à résoudre les difficultés pétrolières de la planète d'ici à la fin du siècle que le recours aux énergies nouvelles. Mais cela ne signifie nullement qu'il faille délaisser ces dernières, dont l'apport devrait croître sensiblement dès le début du siècle prochain.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Total information*, n° 80.
(2) *Le Pétrole et le gaz arabe*, de 16 décembre 1979.

PRIX APPROXIMATIFS DES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE
(en dollars 1979 par baril d'équivalent-pétrole)

Pétrole brut	20 *
Gaz naturel	4-6
Charbon vapeur (Etats-Unis)	4-5
Charbon vapeur (Europe)	10-15
Charbon vapeur importé par l'Europe	8-14
Electricité d'origine nucléaire	7-11
Gaz de charbon à faible pouvoir calorifique	18-22
Gaz naturel liquéfié importé	15
Gaz naturel synthétique de charbon (Etats-Unis)	30-50
Charbon liquéfié	30-40
Schistes bitumineux	15-26
Sables asphaltiques	26-33
Energie solaire (eau chaude à 35°)	40
Biomasse (méthanol, etc.)	40-55

★ Prix moyen du pétrole en 1979. Au début de 1980, le prix moyen a atteint 30 dollars.

Le prix de revient de l'énergie pour l'utilisateur final est évidemment influencé par d'autres facteurs, tels que le coût de stockage, de manipulation, de protection de l'environnement et d'utilisation selon les différentes technologies.

COUT DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES EN FRANCE
(en centimes par kWh, mars 1980)

Charbon vapeur importé	2,6
Charbon vapeur national, départ mine	4,3 à 4,8
Gaz importé	4,2 à 5,6
Prix du fuel lourd, départ raffinerie	6,1

RESSOURCES MONDIALES DE COMBUSTIBLE FOSSILE
(10^{15} B.T.U.) (1)

	Réserves prouvées	Réserves ultimes
Gaz naturel	2,2 à 2,5	9,4 à 9,8
Liquides de gaz naturel	0,2 à 0,3	1
Pétrole brut	3,1 à 3,5	8,5 à 10,7
Pétrole synthétique	1,6	14
Charbon	13,7	107,3 à 122,4
		140,4 à 157,9

★ B.T.U. — Basic Thermal Unit. 1 million de B.T.U. = 293 kilowatts/heure.
(1) 10^{15} = 10 milliards de milliards.

La politique agricole commune

(Suite de la page 23.)

— Perception d'une « taxe d'équilibre » sur les produits de substitution dont l'importation serait reconnue comme opportune ;

— Ajustement de la contribution de chaque pays partenaire en fonction de la progression de son produit intérieur brut (P.I.B.) étant entendu que le pourcentage actuel des dépenses agricoles par rapport au P.I.B. global de la Communauté resterait plafonné à son niveau actuel (de l'ordre de 0,40 %).

La participation des producteurs

— Participation des agriculteurs aux dépenses de soutien en cas d'accroissement dangereux de la production. Il va sans dire que le processus serait différent suivant les secteurs. Au système des quotas déjà appliqué à la production sucrière pourrait venir s'ajouter, par exemple, celui du quantum sans plafonnement de la production. Dans ce cas précis, le prix d'intervention ne serait garanti que pour une quantité donnée, et le hors-quantum livré aux organismes d'intervention ne serait payé qu'au meilleur prix trouvé soit sur le marché intérieur, soit sur le marché mondial. Il s'établirait ainsi pour le producteur un prix moyen dont le règlement définitif ne lui serait versé qu'en fin de campagne. Ce paiement différé, sans préjudice des acomptes possibles, ne concernerait que les quantités livrées aux organismes d'intervention, celles destinées au marché intérieur ou à l'exportation étant réglées dans les mêmes conditions qu'actuellement.

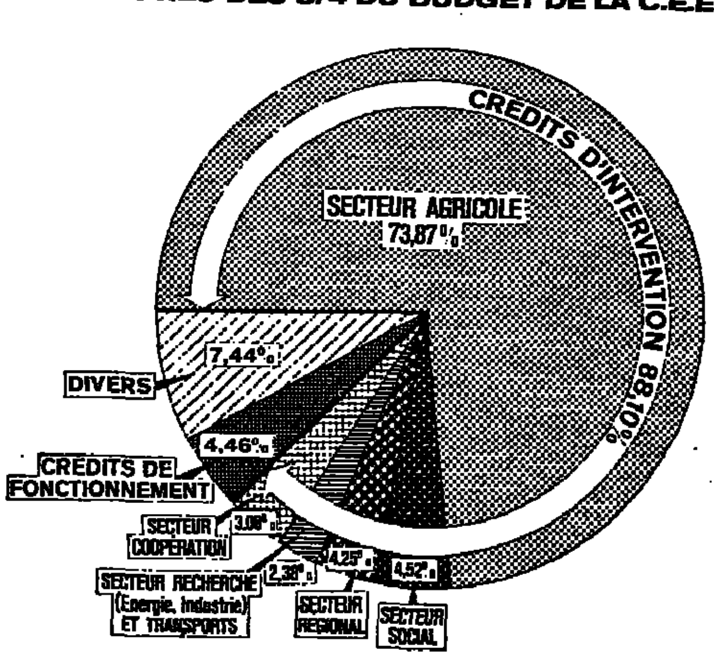
La C.E.E. dispose d'une production agricole qui lui permet *d'être en permanence exportatrice*. Elle devrait utiliser son potentiel pour devenir le fournisseur régulier de pays industrialisés ou en voie de développement, et pour aider à l'amélioration de la situation alimentaire mondiale. On comprend mal la passivité de l'Europe dans ces domaines, surtout comparée au dynamisme des Etats-Unis, qui prospectent et se placent systématiquement sur tous les débouchés possibles.

N'y a-t-il pas une autre politique que celle qui consiste à adapter la production agricole de la C.E.E. à ses seuls besoins ? La Communauté donne en tout cas l'impression de ne tenir aucun compte des bouleversements de l'économie mondiale depuis vingt ans. Les pays industrialisés ne peuvent plus se procurer aussi facilement que jadis les matières premières — énergétiques ou autres — qui leur sont indispensables. L'Europe elle-même en est particulièrement dépourvue. Elle devrait, par conséquent, mobiliser toutes les forces vives de son *économie pour faire face à la* situation nouvelle née de la crise du pétrole. Le temps n'est plus où l'on disait qu'il fallait « importer des produits alimentaires et exporter des produits manufacturés ». Désormais, le mot d'ordre est : « Exportons le plus possible de produits agricoles alimentaires pour nous procurer les matières premières et l'énergie dont nous avons besoin. »

Seule la réforme nécessaire de la politique agricole commune et de son financement permettra de répondre à cette préoccupation.

J. DELEAU.

LE SECTEUR AGRICOLE ABSORBE PRÈS DES 3/4 DU BUDGET DE LA C.E.E.



★ Ces pourcentages sont tirés du budget 1978 de la Communauté.

LES FIRMES D'IMPORTANCE MOYENNE ET LES DÉBOUCHÉS EXTÉRIEURS

BEAUCOUP DE P.M.E. NE SONT PAS FAITES POUR EXPORTER

par JEAN-MARC de LEERSNYDER (*)

EN 1974 déjà, le compte rendu des assises du C.N.P.F. s'intitulait : « Exporter pour survivre ». Depuis lors, l'écho n'a cessé de répéter ce slogan, épisodiquement éclipsé, il est vrai, par d'autres mots d'ordre, le classique « achetez français », ou le plus subtil « exportez en France ». Or cette conception de l'exportation comme un remède est rarement justifiée, si ce n'est par l'argumentation cardinale aujourd'hui : l'augmentation du prix du pétrole.

Avec persistance, la politique française du commerce extérieur affirme le rôle que la P.M.E. peut jouer dans l'accroissement des exportations. Mais l'exportation constitue-t-elle toujours un remède pour la P.M.E. ? S'est-on interrogé avec pertinence sur un diagnostic, dispose-t-on des moyens thérapeutiques efficaces et connaît-on bien la pathologie de la P.M.E. exportatrice ?

La performance des P.M.E. à l'exportation n'est pas facile à évaluer. Les chiffres disponibles font apparaître une forte concentration des exportations aux mains de quelques grosses entreprises. D'après le classement des leaders que dresse chaque année le « Moniteur du commerce international » (MOCI), et qui couvre les trois quarts des exportations françaises de biens et services, les treize plus gros exportateurs assurent 25 % des exportations recensées, et les deux cent cinquante premières 75 %. L'exportation ne serait donc pas une affaire de P.M.E.

Or c'est ce diagnostic et ses conséquences thérapeutiques qui sont tout à fait discutables. On trouve parmi les leaders au palmarès du MOCI des entreprises qui exportent un chiffre d'affaires qu'elles ne produisent pas, mais qui est le fait d'entreprises moyennes, sous-traitants de la grande industrie ou P.M.E. qui ont confié leur production aux grandes sociétés de commerce international.

Les P.M.E. françaises sont donc plus exportatrices qu'il n'y paraît. Est-il possible d'accroître encore le nombre de P.M.E. susceptibles d'exporter ? Sur l'ensemble des P.M.E. de production — dont les deux tiers sont des entreprises artisanales ou des entreprises du bâtiment et des travaux publics, — neuf mille exportent déjà. Restent quatre-vingt mille entreprises « candidates à l'exportation » (1), mais dont il faut retirer celles qui n'ont qu'un marché strictement national et celles qui n'ont pour l'heure qu'un marché régional. L'Hexagone n'est pas encore exigu pour tout le monde. Il est à craindre, dans ces conditions, que les exhortations de la politique du commerce extérieur ne portent un peu dans le vide. On peut en voir le symptôme dans l'échec relatif de la procédure dite des « nouveaux exportateurs » (quelques dizaines de « diagnostics export » réalisés). Pourquoi si peu d'enthousiasme pour cette opération spéciale P.M.E. ? A-t-on affaire à des chefs d'entreprise timorés ou prudents, incompétents ou sages ? Car, derrière le chant des sirènes, que leur propose-t-on ? Trop de remèdes miracles, sans la posologie, et finalement une médecine de pauvre face à la médecine des riches.

Deux potions magiques

Dès qu'il est question de P.M.E. et d'exportation, on sort deux potions magiques : le groupement d'exportateurs et la société de commerce international (S.C.I.). Puisque la P.M.E. ne parvient pas, seule, à exporter, on lui propose de s'unir. Mais, si l'union fait la force, la somme de plusieurs incompétences n'engendre pas la compétence. Et si un leader chevronné se joint au groupement, c'est le détournement de l'énergie de tous au profit d'un seul qui est à craindre. Certes, le groupement peut « offrir » une formule souple aux P.M.E. *(Voir l'article de M. Maurice Nussenbaum dans* « le Monde de l'économie » *du 12 février.)* Mais, en administrant la formule, encore faut-il livrer le mode d'emploi.

La S.C.I. est la seconde potion magique que l'on prescrit volontiers aux P.M.E. Si l'on déplore si souvent que les S.C.I. ne sont pas, chez nous, ce qu'elles pourraient être si la France était l'Allemagne, et, *a fortiori*, le Japon, c'est bien parce que l'on compte sur elles pour entraîner les P.M.E. sur les marchés étrangers. Or, pour des impératifs de rentabilité et d'efficacité, les S.C.I. recherchent plutôt la concession de quelques grandes marques que la représentation d'une multitude de P.M.E. qui, pour un faible accroissement du chiffre d'affaires (et des bénéfices), provoquera une forte augmentation des charges de gestion. En outre, les coûts d'information des réseaux et de formation du personnel aux spécificités des produits les empêchent d'élargir trop le champ des produits qu'elles diffusent. Elles sont contraintes de choisir des produits de consommation (les marchandises générales) ou des produits standardisés, vendus sans service après-vente ni service « avant-vente » (élaboration de devis, négociations techniques...). Enfin, tels qu'ils sont à l'heure actuelle, les réseaux des S.C.I. françaises sont peu adaptés aux P.M.E. débutantes : pousser les P.M.E. vers les S.C.I., c'est les mener vers des marchés lointains, souvent peu solvables, et toujours à risque élevé. Ce ne sont pas les marchés de l'apprentissage de l'exportation.

Le « remède exportation » n'est pas administré avec les mêmes moyens aux riches et aux pauvres, entendez aux grosses et aux petites entreprises. Dans le dispositif français d'aide aux exportations, l'effort le plus coûteux est orienté sinon vers les grosses entreprises, du moins vers les grands contrats, inaccessibles aux P.M.E. : bonification du financement des exportations, préfinancement, procédure du crédit-acheteur, sans parler de l'assurance du risque économique à la COFACE, dont le rapport Hannoun, l'espace d'un instant, a laissé entrevoir qu'elle était très concentrée sur quelques grands groupes (*le Monde* du 27 septembre 1979).

Parallèlement, les efforts en matière de simplification des procédures ont eu des résultats décevants. Si des polices simplifiées de la COFACE, comme l'assurance risque de change court terme, ou l'assurance forfaitaire du risque de crédit, spécialement conçues pour les P.M.E., ont fait long feu, est-ce vraiment parce que les P.M.E. n'exportant pas elles n'ont pas besoin de s'assurer, ou est-ce parce que ces procédures étaient des réponses plus politiques que techniques aux appels à l'aide des P.M.E. ?

Une exception, semble-t-il : l'assurance prospection simplifiée (A.P.S.), qui garantit l'exportateur des risques d'une prospection qui ne produirait pas les résultats prévus. L'A.P.S. a été beaucoup demandée, et largement accordée. Or le mécanisme de calcul de l'indemnité est tel qu'il suffit d'un chiffre d'affaires export de 2 millions de francs environ pour que l'exportateur ne touche aucune indemnité. Pourquoi ce succès dans ces conditions ? C'est que le chef d'entreprise y voit une possibilité de financement plus qu'une assurance. Par le nantissement de son contrat d'assurance, l'exportateur peut en effet obtenir de sa banque des crédits supplémentaires. Mécanisme un peu compliqué pour obtenir du crédit, mais, en période de rigueur, les moyens détournés peuvent devenir intéressants. Procédure efficace, mais dévoyée. Efficace parce que dévoyée ?

Avertit-on l'entreprise des risques qu'elle court en exportant ? Quand on présente l'exportation comme un remède, a-t-on fait les études pour mesurer ce que le médecin appelle les effets « iatrogènes » (provoqués par les remèdes) ? Pousser un nouveau contingent de P.M.E. au front de l'exportation, n'est-ce pas en envoyer plus d'une au casse-pipe ? Plusieurs anciens oscars de l'exportation ont connu, par la suite, des difficultés, transformant ainsi l'étendard en drapeau, la médaille en revers. Il serait imprudent de prétendre que toutes ces entreprises sont mortes d'overdoses d'exportation, mais on peut cependant s'interroger sur la signification d'un oscar qui récompense la performance exportatrice pour la performance, même si elle déséquilibre l'entreprise, au lieu de mesurer la contribution de l'exportation à la croissance, ou parfois même à la survie de l'entreprise.

Définir une posologie de l'exportation, c'est reconnaître que la P.M.E. joue d'ores et déjà un rôle dans l'exportation française, mais évaluer avec prudence le nombre des P.M.E. candidates à l'exportation. C'est donc miser plus sur l'accroissement des ventes à l'étranger des entreprises exportant déjà que sur une augmentation du nombre des exportateurs. Cela suppose une refonte de certaines procédures qui ont été conçues dans la perspective inverse. De façon plus immédiate, c'est entreprendre des recherches pour déterminer les conditions d'efficacité des solutions trop universellement prescrites : on s'est trop peu, jusqu'à présent, intéressé aux raisons des échecs nombreux de tentatives de groupements.

Encourager les entreprises à exporter, c'est aussi éviter qu'elles en pâtissent. Diagnostiquer la capacité d'exporter ne suffit pas. Il faut anticiper les effets de l'exportation sur la santé de la P.M.E., pour orienter les entreprises les moins armées vers des formes moins risquées d'activité internationale (sous-traitance, cession de licence...).

Faute de passer de l'incitation même persuasive à une véritable politique d'accompagnement et d'assistance, l'accroissement des exportations des P.M.E. risque de se faire... à dose homéopathique.

(1) Rapport du Conseil économique et social présenté par M. Claude Payement (*le Monde* du 23 janvier 1980).

(*) Professeur à H.E.C. et à l'ISA (CESA).

A la conquête du marché égyptien

(Suite de la page 23.)

Les importations de produits égyptiens en France sont, en revanche, misérables. 358 millions de francs en 1978 ; 275 millions en 1979, en raison d'un arrêt de nos achats de produits pétroliers raffinés égyptiens, dû à leur prix élevé (l'Egypte, qui, sans bruit, devient une puissance pétrolière, avec une production ayant atteint approximativement 30 millions de tonnes en 1979, vend cher son naphte : actuellement 35 dollars le baril). Les exportations vers la France de l'excellent coton égyptien, ainsi que des fruits et des légumes nilotiques à contre-saison ont, en contrepartie, de fortes chances d'expansion.

La position française sur le marché égyptien paraît relativement solide, les ventes étant bien diversifiées et le rang atteint en 1979 n'étant pas dû à deux ou trois grosses commandes : 1 milliard 400 millions de francs de machines et d'équipements industriels en tout genre, dont une petite partie du matériel d'Alsthom que SPIE-Batignolles va installer à la centrale électrique au gaz naturel d'Aboukir (à l'est d'Alexandrie) ; 210 millions d'équipement radio ; 160 millions d'automobiles et de camions, etc. Les denrées agricoles sont aussi présentes avec 190 millions de francs de céréales (165 millions en 1978), et 600 millions de francs de farine (415 millions en 1978). La farine américaine étant jugée *« inutilisable »* par les pâtissiers égyptiens, notre position pour ce produit n'est pas menacée par la forte concurrence des Etats-Unis. La pénurie de pain a donné, pendant deux ou trois jours, en février 1980, le vertige au Caire et à Alexandrie, qui se crurent un instant revenues au temps des Mamelouks. Elle aurait été évitée si le ministère égyptien de l'approvisionnement n'avait pas annulé une commande de 100 000 tonnes de farine française.

En Egypte, en ce moment, les Français n'en finiraient plus de pousser des cocoricos. Et, après tout, pourquoi pas ? Puisque, dans une situation inverse à celle d'aujourd'hui, le lamento n'en finirait plus ! Providence des petites et moyennes entreprises, l'Egypte ne fait pas peur non plus aux grands industriels et aux banquiers français. Les six grandes banques françaises présentes au Caire sont au deuxième rang, toujours après les Etats-Unis, pour le volume des opérations. Une dizaine d'accords ont été signés — sans compter plusieurs autres projets d'envergure, notamment en agro-industrie, ayant reçu une approbation de principe — entre des sociétés françaises et égyptiennes, pour former des entreprises en « *joint venture* » — que l'on serait mieux inspiré d'appeler « à risques partagés ». Au premier rang figure Michelin, dont l'investissement sera le plus important réalisé en Egypte par le capital étranger depuis la réorientation du pays vers le libéralisme économique opérée par le président Sadate. 400 millions de francs seront consacrés à l'usine de pneus pour camions d'El-Amrieh, près d'Alexandrie, qui emploiera douze cents Egyptiens (formés en français et en arabe) et cinquante Français. Le terrain est déjà acheté par Michelin. Le contrat final de « mariage » avec un partenaire égyptien (qui sera minoritaire dans l'affaire) devrait, cette année, donner le coup d'envoi à la construction de ce qui sera la troisième unité de Michelin en Afrique, après le Nigeria et l'Algérie (où la firme de Clermont-Ferrand est l'une des rares entreprises étrangères à ne pas avoir été nationalisée).

Dans le secteur pétrolier même, où, dès l'époque nassérienne, les compagnies américaines étaient favorites, les Français ont décroché, en 1979, le ruban bleu de la prospection, grâce à la découverte faite par Elf-Aquitaine, au large d'Aboukir, en Méditerranée, d'un gisement de gaz naturel suffisant pour rentabiliser une usine de liquéfaction exportatrice.

Les Français offensifs

Si les découvertes minérales relèvent surtout de la chance, les positions commerciales ne doivent guère au hasard. Les succès français actuels en Egypte sont dus à la réelle compétitivité de nos produits dans ce pays ; à l'importance des prêts français qui, sans être aussi avantageux pour les Egyptiens que ceux des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale ou du Japon, viennent, par leur volume total (1,6 milliard de francs en 1979) au deuxième rang, après ceux des Américains ; au farouche dynamisme du poste diplomatique français d'expansion économique du Caire et à un effort persévérant des industriels français.

La percée économique française en Egypte n'est peut-être après tout qu'un retour, sous une forme non coloniale, à la situation que fit basculer la folle expédition de Suez en 1956. Avant l'ère nassérienne, les avoirs français en Egypte représentaient le double de ceux des Britanniques.

Il est symptomatique aujourd'hui que le Conseil national du patronat français puisse déléguer sans problème au Caire, à la tête d'une quarantaine d'hommes d'affaires français, M. Jean Gibert, président du comité Proche et Moyen-Orient du C.N.P.F. et vice-président de la Compagnie financière de... Suez. Et si les envoyés des P.M.E. ont pu réussir plus facilement à Alexandrie (35 % de l'activité économique du pays, en y incluant les raffineries de pétrole) qu'au Caire, c'est que le français est resté la *lingua franca* du grand port, alors que l'anglais, sans être toutefois exclusif, domine dans les milieux économiques de la capitale.

A l'époque de l'influence britannique, les Français, ne pouvant jouer aucun rôle politique en Egypte, avaient la possibilité de s'y rattraper dans les domaines économique et culturel. Après l'intermède soviétique (1956-1972), la situation est aujourd'hui comparable à celle d'avant 1956, mais au profit des Américains. La présence politique de ces derniers est exclusive de toute autre, mais bien des créneaux restent libres dans les secteurs non politiques. Les Français, après un temps d'hésitation, l'ont compris et se sont montrés offensifs dans l'économie. Ils y ont obtenu des résultats enviables et prometteurs, puisque, si l'on considère que les achats égyptiens à l'extérieur augmentent de 20 % par an, les ventes françaises en Egypte pourraient doubler au cours du lustre à venir. Pour faire en sorte que sa présence ne soit pas uniquement commerciale — et d'ailleurs dans l'intérêt du renforcement de ses positions économiques actuelles, — la France doit maintenant fournir en faveur de la coopération culturelle avec l'Egypte — riche humus laissé quasiment en friche — un effort comparable à celui qu'elle a déployé dans le champ économique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

BIBLIOGRAPHIE

«Histoire du franc» de René Sédillot

VOICI une année que le S.M.E. a commencé à fonctionner : c'est par cette nouvelle étape de la longue aventure du franc que se termine la nouvelle *Histoire du franc*, de René Sédillot (il en avait publié une première en 1939, suivie d'un *Franc enchaîné*, en 1945, du *Franc, histoire d'une monnaie*, en 1953, et du *Franc Bonaparte au franc de Gaulle*, en 1959.

Ceux qui connaissent déjà les ouvrages précédents et ceux qui ne les connaissent pas prendront un égal plaisir à la lecture de celui-ci. Le mot plaisir est celui qui convient : pourquoi rendre ennuyeux et inutilement compliqué un sujet austère, en *tout cas considéré par beaucoup* comme *a priori* rébarbatif. L'historien René Sédillot, tout en se limitant à l'essentiel (il a la concision des auteurs du dix-huitième siècle qu'il admire), sait redonner vie au passé. Le journaliste sait éclairer le présent à la lumière des faits historiques.

Leur déroulement est pourtant difficile à suivre, et plus d'une fois le désordre monétaire a tourné au chaos. En tant que dénomination officielle, le franc est né au mois d'avril 1803 (germinal, an XI), *mais la première pièce* (d'or et qui pesait 3,877 grammes), qu'on appellait communément de ce nom, a été frappée le 5 décembre 1360 par le roi Jean II, dit le Bon. Il n'est pas artificiel de faire remonter le système monétaire de la France beaucoup plus loin dans le temps ; à la conquête romaine. C'est donc deux mille ans d'histoire *que l'auteur survole. Pendant* cette longue histoire, le franc n'aura (jusqu'à maintenant) connu que deux pauses durables ; la première se situe au dix-huitième siècle, de 1726 à 1789. *« Tous les problèmes financiers qui se posent en 1789*, remarque un peu narquoisement l'auteur, *pourraient être résolus par une mutation monétaire hardie, voire par une bonne inflation.* » La réflexion illustre bien la manière de René Sédillot : par souci de ne pas faire dire à l'histoire ce qu'elle ne dit pas expressément, il retient plus d'une fois sa plume (ne se demande-t-il pas en réalité si la « bonne inflation » dont il parle, déclenchée à temps, n'aurait pas pu sauver la monarchie ?). Tout en n'ayant aucune complaisance pour l'inflation et ses sortilèges, il n'est pas un doctrinaire de la stabilité. Le scepticisme qu'il puise *dans l'histoire empêche ce libéral* d'attacher valeur d'absolu à la « rationalité » économique. La deuxième « pause durable » de l'histoire du franc, elle s'étend *évidemment de germinal* à 1914. Que l'on songe que, pendant les sept ans et demi de suspension de la libre convertibilité en or, due à la guerre de 1870 et de *ses suites, la prime de l'or sur* le papier n'aura jamais excédé, aux moments les plus critiques de la Commune, 2,5 %.

Les ressources de l'inflation

D'une crise à l'autre, on a, si l'on peut dire, développé les ressources de l'inflation : pendant la Révolution, on aura émis, grâce aux assignats, quinze fois plus de papier-monnaie que sous le système de Law. Quant à la dépréciation du franc au vingtième siècle, elle aura atteint des proportions proprement gigantesques. Par rapport à leur niveau de 1914, les prix ont au moins été multipliés par 600 (compte tenu de *l'alourdissement* du franc intervenu en 1959) ; à 160 milligrammes de fin, la dernière définition en *or du franc* (définition elle-même caduque depuis que la monnaie française est, comme toutes les autres, devenue *flottante* en 1978) représentait trente-six fois moins d'or que le franc Poincaré de 1928, et cent *quatre-vingt-une fois moins* que le franc de germinal.

Sans remodeler à sa guise la matière de l'histoire comme on le voit si souvent faire, l'auteur en présente une relation ordonnée, facilement mémorisable. S'il rend justice à Philippe le Bel, qui, après avoir manipulé la monnaie, en rétablit ensuite la valeur *conformément à la promesse qu'il avait faite*, René Sédillot va parfois plus vite en besogne : est-*il en droit d'accuser* sans autre précaution John Law de duplicité en laissant entendre que, dès le début de sa malheureuse expérience, en 1716, il cherche à tromper le peuple qu'il aguiche en lui offrant d'abord la possibilité de se faire rembourser ? Dans d'autres occasions, on aimerait que l'auteur montre plus de curiosité en poussant *plus loin l'analyse. Le* parallèle entre Napoléon, qui parvient à financer d'énormes expéditions militaires sans dommage apparent pour le franc (à quelques alertes près), et l'Angleterre, qui pour soutenir la guerre, doit laisser flotter (en baisse) la livre, n'est pas esquissé.

Pour l'époque contemporaine, l'origine de l'inflation du début des années 20 est attribuée à la dépréciation du change, un grave débat étant ainsi tranché en une ligne. De la période particulièrement agitée qui a commencé en 1945, René Sédillot nous offre pareillement un récit d'une grande clarté, mais quelques-uns de ses jugements, *de-ci, de-là, paraîtront un peu* rapides. En signant les accords de Bretton-Woods, la France a-t-elle abdiqué sa souveraineté monétaire au profit d'une institution supranationale comme il est écrit ? Adhérer à un ordre international n'est pas *a priori* une renonciation. C'est la réforme monétaire introduite par le général de Gaulle en décembre 1958 sur les recommandations du comité Rueff qui a permis à la France de remplir *ses obligations* en la matière. Quant au plan Rueff, l'auteur nous décrit avec bonheur les circonstances de son adoption, mais est-il tout à *fait justifié de dire que « sa force première, c'est qu'il s'insère dans une réforme des institutions politiques »* ?

Il est vrai qu'aucun programme ne peut durer si le pouvoir politique n'est pas capable de soutenir son application face aux pressions de toutes sortes. Mais une politique monétaire ou économique doit se juger d'abord *sur ses mérites* propres. Sous un régime parlementaire faible, l'Italie, pour ne citer que son exemple, a connu de 1949 à 1971 une longue période de stabilité absolue de la lire, accompagnée jusqu'en 1969 d'un remarquable essor économique ; en revanche, des régimes réputés forts ont suivi des politiques d'inflation. Mais l'*Histoire du franc* ne se veut, ni de près ni de loin, une thèse. Il suffit qu'elle existe sous la forme que lui a donnée René Sédillot pour qu'elle rende de grands services à ses lecteurs.

PAUL FABRA.

★ *Histoire du franc*, de René Sédillot. 302 pages. Collection « Fondement de l'économie moderne », dirigée par Christian Goux, Editions *Sirey. Environ 54 F.*

Le patronat américain

(Suite de la page 23.)

On tient les compagnies pétrolières pour encore plus responsables de la crise du pétrole que les « Arabes » (d'ailleurs, jusqu'en 1979 rares étaient les Américains qui savaient que leur pays importait une large partie de son carburant !). Alors *qu'après la deuxième guerre* mondiale, le « business », considéré comme « ayant bien mérité de la patrie », a vécu une grande idylle jusque vers le milieu des années 60 avec l'opinion publique, la réflexion sur les « limites de la croissance » provoquée par Ralph Nader, l'ambiance de 1968 et le rapport Meadows du Club de Rome, a *dégénéré en crise de conscience*. Aujourd'hui, le public tient finalement les grandes affaires pour responsables lorsqu'il s'agit de diminuer le chômage, de résorber l'inflation, etc.

Si les grandes entreprises américaines se défendent relativement mal devant les attaques qu'elles subissent, ce n'est pas parce qu'elles manquent d'une organisation patronale centrale, du genre C.N.P.F. Au contraire, leur armée de quelque 3 000 « *lobbyists » installés à Washington* pour faire pression sur les pouvoirs publics, la décentralisation de leurs efforts de défense, qui les multiplie et les diversifie, le système des négociations sociales par branche ou par entreprise et non au sommet, qui ne confère pas un aussi grand pouvoir aux centrales syndicales que dans des pays comme la France, tout *cela joue plutôt en faveur des* entreprises.

Mais leur grande faiblesse, et celle de leurs dirigeants, est d'être trop souvent en contradiction avec les principes qu'elles prétendent défendre. Non seulement moralement, mais économiquement, socialement et politiquement. Elles pratiquent des ententes et luttent contre la concurrence chaque fois qu'elles le peuvent. Sous prétexte de défendre les intérêts des entreprises, les patrons adoptent trop souvent devant les salariés des attitudes *systématiquement négatives*, voire réactionnaires, perdant leur crédit à force d'avoir « hurlé au loup » sans raison.

Réclamant la liberté au nom de l'intérêt général, on les voit aussi intriguer auprès des pouvoirs publics pour obtenir non seulement des commandes, mais des subventions, des soutiens et des avantages de toute *sorte. Résultat* : les réglementations font rage, le pouvoir des consommateurs éclate, les tensions comme la révolte des minorités ou l'idéal écologiste s'expriment avec prédilection dans l'entreprise, vers laquelle convergent toutes les frustrations de la société.

La « socialisation » va bon train

La « socialisation » va bon train. Le budget de l'Etat a quintuplé en quinze ans. Les dépenses sociales comptent pour plus de la moitié dans celui-ci, et elles ont augmenté de 106 % en cinq ans. Washington possède deux tiers du territoire des Etats-Unis. La moitié des *savants du* pays travaillent, directement ou indirectement, pour le gouvernement. Les agences, les sous-agences, les comités, les conseils publics et parapublics, ne se comptent plus. La paperasserie administrative atteint les limites du désastre : 5 millions de dollars par an pour quinze mille rapports destinés au gouvernement fédéral, *estime la firme* Du Pont de Nemours, pour son seul compte. Les abus pullulent dans tous les domaines. Et comme les Américains ne manquent pas d'humour, ils ont élu une habitante de Chicago, Linda Taylor, « reine du Welfare », de ce qu'ils appellent le « Welfare Mess » (la sécurité pagaille), pour avoir réussi à recevoir vingt-trois chèques par mois d'organismes de sécurité sociale différents en se faisant inscrire sous deux noms différents et en jouant de toutes sortes d'aides. *A l'une des nombreuses* et des plus puissantes agences de réglementation, la Food and Drug Administration, c'est une plaisanterie courante des plaignants que d'affirmer que, en fonction de ses normes, il ne lui serait jamais possible d'homologuer comme sain le lait maternel...

Les Etats-Unis sont-ils, ainsi, sur la voie du socialisme ? Bernard Brizay est bien tenté de répondre oui. Visiblement, il est parti, fringant, découvrir le royaume du libéralisme, et il a eu des surprises. Il n'en est pas *revenu. Mais son approche* est bien française. Il se réfère à des doctrines classiques. Il croit à la fois au libéralisme et au socialisme. Pas les Américains. Ils veulent tout et le contraire de tout. Pour une bonne raison : ils ne savent pas que, théoriquement, c'est impossible. Ils continueront donc, pratiquement, de se bagarrer. La preuve : les voici qui réclament une limitation de la pression fiscale, une meilleure gestion des affaires publiques, sans pour autant que les prestations diminuent, etc. En somme, ils renvoient avec raison le *« big* government » et le « big business » dos à dos. Et pour écrire un livre sur le libéralisme américain, ce n'est pas à ces super-pouvoirs qu'il aurait fallu s'intéresser, mais aux petites et moyennes entreprises, et aux individus, qui conservent encore, outre-Atlantique, une marge d'initiative et d'action dans leurs propres *affaires, comme on n'en* a nulle part ailleurs.

JACQUELINE GRAPIN.

● RECTIFICATIF. — Une interversion de lignes s'est produite dans l'article de M. Guy Nebot paru dans « Le Monde de l'économie » du 11 mars 1980 sous le titre : « Une révolution discrète : les prêts participatifs ». Le dernier paragraphe de la cinquième colonne, page 35, devait se lire :

« Mais le système a d'autres vertus. Les banques — pour pouvoir être éligibles à la garantie du fonds — devront consentir (et ont commencé de le faire), d'une part, une modération notable de *leur rémunération fixe (deux* points au-dessous des prêts à long terme du Crédit national pour un prêt participatif amortissable en douze ans, dont trois ans de grâce). » Le reste sans changement.

Le membre de phrase imprimé en italique manquait. Par erreur, il avait été placé au deuxième paragraphe de la sixième colonne *(trois lignes avant la fin). Cette* fin de paragraphe devait se lire : « ...cautionner des prêts bancaires sans hypothèque, comme le souhaite une récente proposition de loi. »

هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Sur deux roues en Ile-de-France

La préfecture de la région d'Ile-de-France et la direction régionale de l'équipement viennent de publier un numéro spécial du bulletin *les Deux-Roues en Ile-de-France* accompagné de trois cartes représentant les aménagements réalisés ou programmés en faveur des deux-roues : pistes et bandes cyclables, itinéraires jalonnés, parcs de stationnement.

L'amélioration de la circulation et de la sécurité des deux-roues a fait l'objet en Ile-de-France, ces dernières années, d'efforts importants, qui se sont traduits par la réalisation de 206 kilomètres de pistes et bandes cyclables et de 120 kilomètres d'itinéraires jalonnés.

Ces aménagements sont subventionnés par l'Etat lorsqu'ils se situent le long d'une route nationale ou lorsqu'ils sont financés dans le cadre d'un plan de circulation et par la région lorsqu'ils s'insèrent dans un programme d'aide aux collectivités locales ou dans un contrat régional.

Cette action, qui a porté principalement jusqu'ici sur l'usage de loisir des deux-roues, s'oriente désormais vers des aménagements favorisant la circulation des deux-roues dans le centre des villes et encourageant leur utilisation quotidienne. C'est ainsi que la majeure partie des 75 kilomètres de pistes et bandes cyclables, dont la mise en service est prévue en 1980, seront aménagés dans les zones où la circulation automobile est très dense ; 19 kilomètres d'itinéraires jalonnés seront aussi réalisés en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine. En outre, au titre des contrats régionaux retenus, 265 kilomètres de pistes et d'itinéraires cyclables devraient pouvoir être mis en service dans les cinq prochaines années.

L'importance de cette politique régionale a conduit à l'élaboration d'un « schéma directeur deux-roues ». Encore à l'étude actuellement, ce document traduira les trois objectifs qui guident l'action régionale en ce domaine : encourager et faciliter les déplacements quotidiens en zone urbaine ; faciliter l'accès aux espaces verts proches de l'agglomération ; aider le cyclotourisme et la promenade.

QUELQUES ADRESSES

● Préfecture de la région Ile-de-France, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75700 Paris.

● Correspondants pour les deux-roues, dans les directions départementales de l'équipement : Val-d'Oise, M. Gourgouillon, chef du GEP, tél. : 030-92-60, ou Mlle Gibaud, poste 3405 ; Yvelines, Mme Lafargue (GEP), tél. : 953-92-36 ; Essonne, M. Brocard (GEP), tél : 077-81-81 ; Seine-et-Marne, M. Pudal (GEP), tél., 437-91-42 ; Seine-Saint-Denis, MM. Soulier, Bertrand (GEP), tél., 830-12-12 ; Val-de-Marne, M. Boichot (GEP), tél., 898-91-70 ; Hauts-de-Seine, M. de Verclos (GEP), tél., 781-41-41, poste 5760.

● Correspondant à la direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France : M. Boisbourdin, tél., 567-55-03, poste 575.

● Correspondant à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme : Mme Caralp, tél., 567-55-03, poste 439.

PARIS EN VISITES

MARDI 18 MARS

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

« La rue du Bac et la fontaine des Quatre-Saisons », 15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux.

« Proust et la musique », 15 h., 14, rue de Surène, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Marais Sud », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Les souterrains gothiques des collèges des Bernardins », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., 3, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

10 h., UNESCO, 1, rue Miollis : « La conférence européenne et d'Amérique du Nord ».

18 h., 7-9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. L. Kolakowski et J.-M. Benoist : « Le totalitarisme en crise et le libéralisme en doute » (Association France-Amérique).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, professeur P. Vinot : « Une radiographie du pouvoir d'achat » (Université populaire de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mars 1980 :

UN DECRET

● Relatif aux titres miniers.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif au doctorat de troisième cycle.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	390 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PAS D'IMMATRICULATION POUR LES CYCLOMOTEURS

L'idée a été avancée par certains dont M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris ; pourquoi, afin notamment de repérer les éventuels contrevenants, ne pas imposer une immatriculation des cyclomoteurs.

Le ministre des transports vient de rejeter ces propositions et s'en explique dans le *Journal officiel* du 11 mars. Il explique :

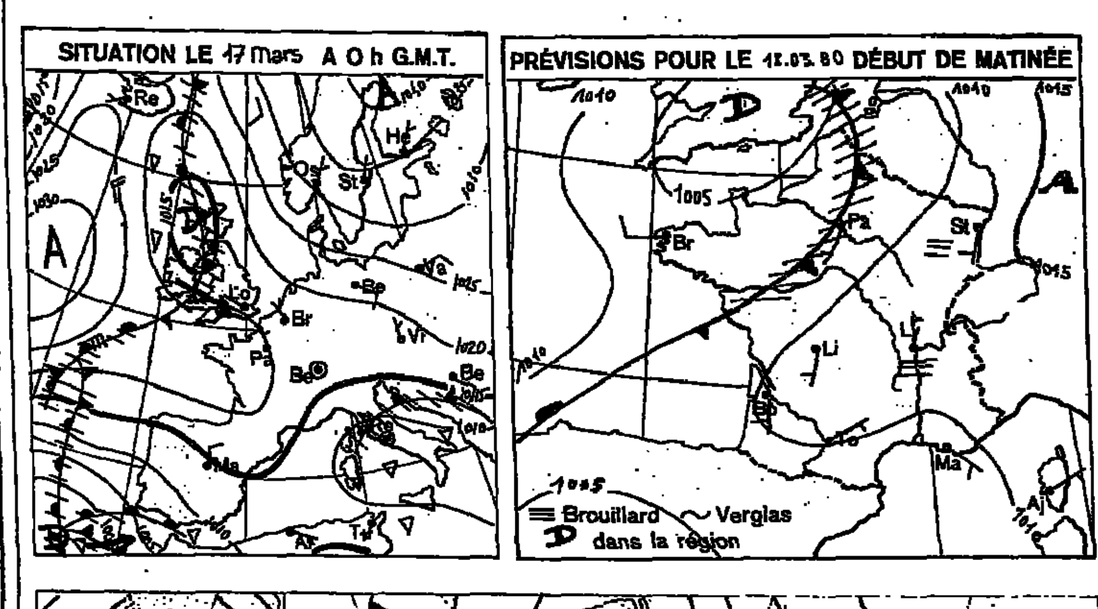
« *Le problème de l'immatriculation des véhicules à deux-roues fait l'objet de diverses études, mais, compte tenu de leurs résultats, il n'est pas actuellement envisagé de rendre obligatoire l'immatriculation des cyclomoteurs, les vélomoteurs, pour leur part, étant déjà soumis à cette formalité.*

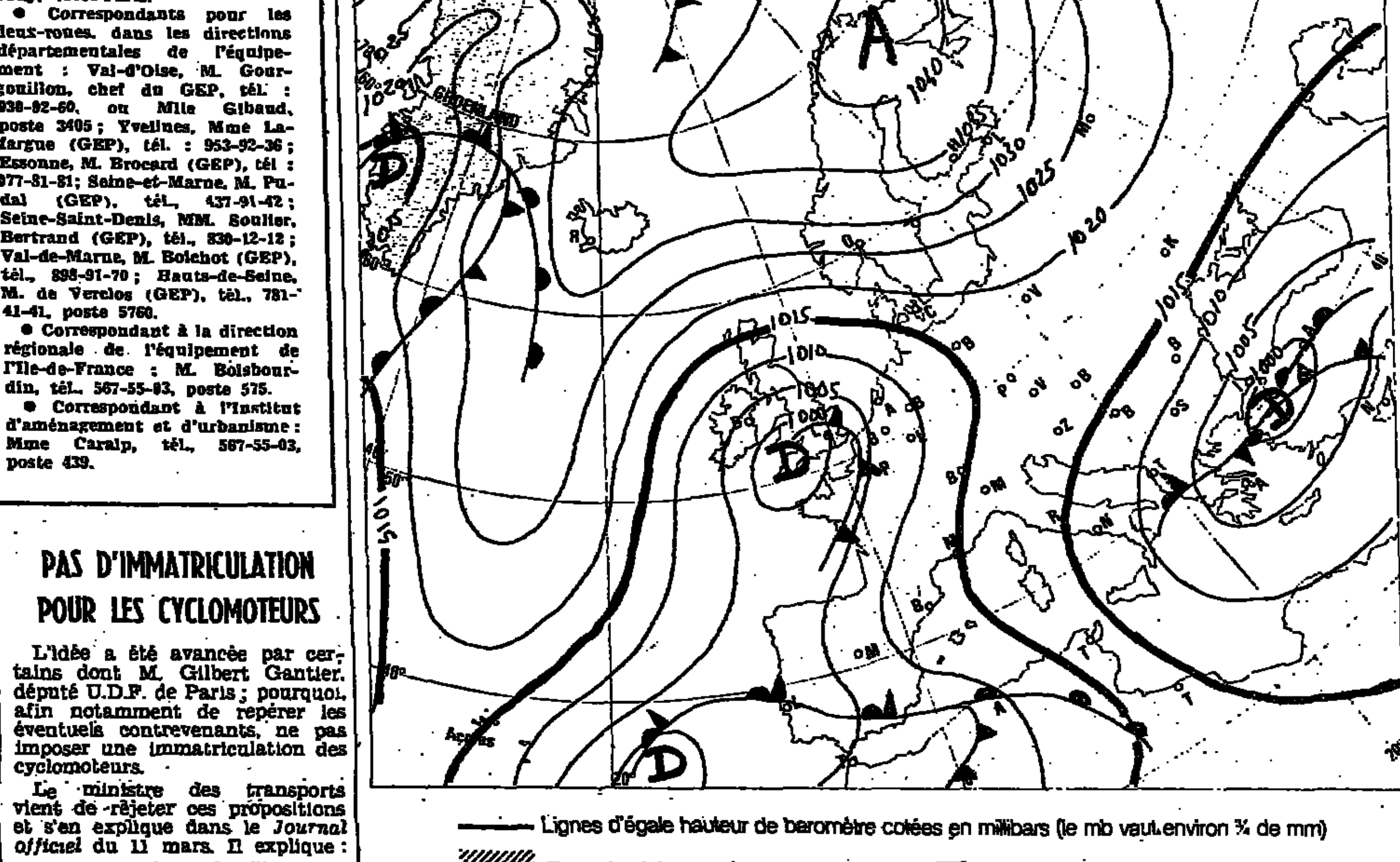
» *En effet, une telle mesure entraînerait de nombreux inconvénients pour les utilisateurs de ces engins et notamment des formalités administratives, telle l'obligation de faire établir une carte grise, qui sont le plus souvent ressenties comme des contraintes.*

» *De plus, cela représenterait une sujétion financière non négligeable qui concernerait le plus souvent des travailleurs salariés et des jeunes conducteurs... Enfin, il est peu probable que l'immatriculation de ces engins empêche les délits de fuite puisque le même problème se pose pour les autres véhicules pourtant immatriculés.* »

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 mars à 0 heure et le mardi 18 mars à 24 heures :

Des masses d'air frais continuent à évoluer en France dans une zone de vents faibles, mais une perturbation venant des îles Britanniques pénétrera lentement sur nos régions de l'Ouest et du Nord.

Mardi 18 mars, le temps sera très nuageux en Bretagne, en Vendée, dans la région parisienne, en Normandie, en Champagne et dans le Nord. Il pleuvra passagèrement le matin, le ciel sera plus variable l'après-midi, avec quelques éclaircies, mais il y aura des averses. Les vents, modérés et irréguliers, viendront du sud ou du sud-ouest. Les températures s'élèveront dans l'intérieur ; les maxima varieront peu.

Dans le Midi, il fera assez beau, mais il y aura quelques nuages bas le matin près de la Méditerranée, avec des vents faibles de secteur sud.

Sur le reste de la France, le temps sera encore nuageux et très brumeux le matin, des éclaircies se développant localement l'après-midi. Les vents, d'est à sud-est, seront faibles, et les températures resteront du même ordre que celles de la veille.

Le lundi 17 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars : le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 7 et 5 ; Sur le reste de la France, le temps Bourges, 4 et 2 ; Brest, 7 et 5 ; Caen, 6 et 3 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 3 et 2 ; Dijon, 6 et 5 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 13 et 0 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 7 et 4 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 10 et 3 ; Rennes, 8 et 4 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 6 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 2?.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, 8 et —1 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Iles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 6 et 2 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, —2 et —8 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 4 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, 4 et —7 ; Téhéran, 7 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 630

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III							■	■	
IV			■						
V		■							
VI					■				
VII					■				
VIII							■		■
IX			■						
X		■			■				
XI				■				■	

HORIZONTALEMENT

I. Etablissement où il y a beaucoup de traites à payer. — II. Endroit où il peut y avoir de la bousculade. — III. Rend plus violent. — IV. Mesure ; Il n'y a pas de poussières quand il est rond. — V. Qualifie un quartier qui ne manque pas de légumes. — VI. Nom de prince ; Nom de père. — VII. Eut une attitude frappante ; Criblé chez certaines plantes. — VIII. Fit un travail de coiffeur. — IX. Pas payé ; N'a rien d'un galant homme. — X. Protège une phalange ; Peut partir en fumée. — XI. Souvent tiré par les oreilles quand il est gros ; Franc.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas tous fous ou manchots. — 2. Partagé ; Ville du Japon. — 3. Il y en a un de se taire, selon Valéry ; Exige une bonne crosse ; Objet du dernier acte (épelé). — 4. Pour Chateaubriand, alla jusqu'à Jérusalem. — 5. A Pâques, quand Noël a été trop beau ; Largeur de crêpe. — 6. Qu'on pourra facilement acquérir. — 7. Fruit (épelé) ; Fournit une certaine teinture ; Avant l'heure. — 8. Rejoignit le troupeau ; Peintre anglais. — 9. Qui n'a donc pas très bon dos ; Ville des Pays-Bas.

Solution du problème n° 2 629

Horizontalement

I. Susceptibilité. — II. Ysengrin ; Lésine. — III. Le ; Irénée ; Geste. — IV. Lendit ; Scie ; Sa. — V. Os ; As ; Rouir. — VI. Mielleuses ; Lu. — VII. Igor ; Oust ; Malle. — VIII. Se ; Emit ; Eté ; Ne. — IX. Morsure ; Ra. — X. Epi ; Es ; Gratte. — XI. Short ; Acre. — XII. Accotoir. — XIII. Agoraphobes ; Ion. — XIV. Gêné ; Ru ; Sotte. — XV. Es ; Sue ; Assurées.

Verticalement

1. Syllogismes ; Age. — 2. Usées ; Géophages. — 3. Se ; Mo ; Rio ; On. — 4. Caldaires ; Rires. — 5. Egrisé ; Muet. — 6. Prêt ; Loirs ; Apre. — 7. Tin ; Flûte ; Echu. — 8. Inès ; Es ; Co. — 9. Ecouteur ; Obus. — 10. Il ; Traite. — 11. Légèrement ; Ossu. — 12. Ise ; Osa ; Etai ; Or. — 13. Tissu ; LN ; Ecrite. — 14. Entailler ; Ote. — 15. EE ; Rue ; Avesnes.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

30 KILOMÈTRES-HEURE : TROP VITE...

Un arrêt de la cour d'appel de Rouen (troisième chambre 28 février 1979) examinait le cas du conducteur d'un véhicule chargé de bouteilles de gaz, qui dépassait une colonne de chevaux montés, en roulant à la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, autorisée à cet endroit. L'un des animaux ayant été effrayé, le cavalier fut projeté à terre et décéda des suites de ses blessures.

Le tribunal estima que l'accident était dû à la vitesse excessive du conducteur, cette vitesse l'ayant « contraint à freiner énergiquement, provoquant un crissement de pneus et un tintamarre de bouteilles à gaz s'entrechoquant, de nature à apeurer les montures ».

En revanche, les juges ne relevèrent aucune faute à l'encontre de la victime qui avait une pratique suffisante de l'équitation, portait une « bombe » et montait un cheval qui n'était pas « vicieux ».

PAUSE POMMIER

Les automobilistes empruntant l'autoroute de Normandie pourront cueillir eux-mêmes des pommes sur les aires de stationnement installées dans le département du Calvados.

Des pommiers seront plantés dès l'automne prochain sur les aires de Beaumont et Annebault et leurs fruits mis à la disposition des passants.

Cette opération, due à l'initiative du préfet de région de la Basse-Normandie fait partie d'une campagne en faveur du renouvellement du verger normand.

BREF

DOCUMENTATION

POUR LES DIABÉTIQUES. — L'Association française des diabétiques organise une colonie de vacances, au régime contrôlé, pour les jeunes diabétiques, à Suzac, près de Royan, avec prise en charge de la Sécurité sociale ou de l'aide sociale.

La première session, du 2 juillet au 1er août 1980, reçoit les filles de six ans à seize ans et les garçons de six ans à dix ans. La deuxième session, du 2 août au 1er septembre 1980, reçoit les garçons de six ans à seize ans et les filles de six ans à dix ans.

★ Service des colonies de vacances de l'A.F.D., B.P. 181, 75662 Paris Cedex 14.

EXPOSITIONS

ESTHETIQUE INDUSTRIELLE. — L'Institut français d'esthétique industrielle organise, à l'aéroport d'Orly-Ouest, jusqu'au 28 mars, une exposition destinée à mettre en valeur le rôle de la création esthétique dans la production industrielle. Une vingtaine de produits, remarquables par leur qualité esthétique, seront présentés dans le hall du premier étage.

FORMATION PERMANENTE

PREPARATION A LA RETRAITE. — L'université de Paris VIII organise, dans le cadre de la formation permanente, un stage sur l'évaluation des actions de préparation à la retraite. Animatrice Geneviève Vaucher, du 24 au 28 mars (30 heures).

★ Formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, tél. 374-92-26.

LA CHANSON FRANÇAISE. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise, du 17 au 29 mars, un stage intitulé « La chanson française, du caf' conc' au music-hall », ouvert aux animateurs en formation et à tous ceux qui s'intéressent à la chanson comme phénomène social.

Participation financière : 200 F, tout compris.

★ Service jeunesse, éducation populaire, 8, boulevard Jourdan, 75014 Paris, tél. 581-11-69.

SALONS

LA CONFISERIE. — Le 23e Salon international de la confiserie, chocolaterie et biscuiterie sera organisé, du 22 au 26 mars, au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Il réunira 184 exposants, dont 39 viendront de 12 pays étrangers. La confiserie sera représentée par 48 firmes, la chocolaterie 21, la biscuiterie 30 et la présentation 47.

SANTÉ

NAITRE A LA MAISON. — La Jeune chambre économique, l'Association de parents la Graine et une équipe médicale de Montpellier organisent, les 22 et 23 mars, à Montpellier, dans les locaux de la faculté de pharmacie, un colloque national pluridisciplinaire sur le thème « Naître aussi à la maison ».

★ Centre médical des Tonnelles, 131, avenue de Lodève, 34100 Montpellier, tél. (67) 75-40-50.

VACANCES

TOUT SUR LA MONTAGNE. — Cimes-Montagne se présente comme une agence de presse susceptible de donner aux organismes de presse toutes informations concernant, dans tous ses aspects, la vie en montagne. Président : Philippe Lamour

★ Maison du tourisme, 14, rue de la République - 38019 Grenoble cedex. Tél. : (16-76) 54.34.36.



Le Monde

sports

CYCLISME

PIERINO GAVAZZI LE TROISIÈME HOMME DE MILAN - SAN-REMO

Mis hors course de Paris-Nice la semaine dernière pour mauvaise conduite, frappé d'une suspension de quinze jours avec effet immédiat compte tenu de ses incartades passées, puis autorisé à prendre, dimanche 16 mars, le départ de Milan - San-Remo, après qu'il eut fait appel, le Néerlandais Jan Raas a failli renouveler dans cette épreuve la victoire qu'il avait obtenue en 1977.

Son échec n'a tenu qu'à deux ou trois centièmes et, pendant quelques minutes, le champion du monde indiscipliné mais manifestement en grande forme a pu s'illusionner. Le doute était permis et la photo finish nécessaire. A l'issue d'un sprint extrêmement serré, les trois coureurs de tête ont en effet terminé pratiquement sur la même ligne. Bien entendu, les « tifosi » massés sur la Via Roma n'avaient d'yeux que pour les Italiens, et surtout pour Saronni qui débordait le peloton sur la gauche. Cependant, au centre, un troisième homme émergeait de la mêlée, distançant des finisseurs aussi rapides que Roger De Vlaeminck ou Francesco Moser. Il devait finalement coiffer sur le fil Raas et Saronni, à la surprise générale.

Discrétion française

Vainqueur inattendu, Pierino Gavazzi n'est pas un routier anonyme pour autant. Ni un espoir du cyclisme. Il aura bientôt trente ans. Remarqué pour sa pointe de vitesse durant le Tour de France, il avait aussi enlevé le championnat d'Italie 1979 en battant déjà Moser et Saronni. Son succès met fin à une série de cinq victoires étrangères, mais il n'a tenu, répétons-le, qu'à un écart infime et pas uniquement en raison du danger présenté jusqu'au bout par Raas. Le Belge Jean-Luc Van Den Broucke avait franchi en tête le Poggio sur les hauteurs de San-Remo, et Pollentier, échappé dans la descente, était seul en tête à 1 kilomètre de l'arrivée.

Les Français, pour leur part, ont été assez discrets dans cette classique qu'ils ont remportée seulement à huit reprises depuis sa création, en 1907, et qu'ils ont gagnée pour la dernière fois en 1963 avec Joseph Groussard. Leur défaite s'explique davantage par la pénurie de routiers-sprinters que par l'absence de Bernard Hinault. Les meilleurs d'entre eux, Bossis, Duclos - Lassalle, Tinazzi et Michel Laurent n'avaient pas les moyens de lutter contre Gavazzi, Saronni et Raas dans le dernier kilomètre de cette course qui en comptait deux cent quatre-vingt-huit.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Nantes, le tenant, et Strasbourg, le champion éliminés de la Coupe de France

A quatre jours de leurs matches retour en quarts de finale des coupes d'Europe, Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne ont connu des fortunes diverses en seizièmes de finale de la Coupe de France. Si les Stéphanois, qui avaient mis sept titulaires au repos, se sont imposés sans problèmes face à Rouen (4 à 2), un club de deuxième division, il n'en a pas été de même pour les Strasbourgeois, qui n'ont pu refaire que la moitié de leur handicap du match aller face à Nice (1 à 0), ni pour les Nantais, tenants de la Coupe, battus sur leur terrain par Lille (2 à 1).

Ce dernier résultat est d'autant plus surprenant que Lille avait obtenu, à Monaco, le mercredi 12 mars, son premier succès à l'extérieur en championnat depuis deux ans, et que Nantes était invaincu sur son terrain, dans une compétition nationale, depuis le 15 mai 1976, soit en plus de quatre-vingts rencontres.

Les huitièmes de finale de la Coupe de France, dont le tirage au sort sera effectué le 21 mars, opposeront huit clubs de première division et autant de seconde, qui se rencontreront les 11 et 15 avril.

Paris F.C. à l'écart du bruit

Presque désert le Parc des Princes, dimanche 16 mars, pour le match retour des seizièmes de finale de la Coupe de France opposant Paris Football Club à Quimper. Tout juste deux mille cinq cents spectateurs regroupés dans deux tribunes. De toute évidence, personne ne se faisait d'illusion sur l'attrait de la rencontre et l'administration du Parc des Princes avait pris la précaution, qui s'est vérifiée sage, de ne pas alourdir ses frais de fonctionnement en convoquant plus de personnel que nécessaire. Deux tribunes seulement étaient ouvertes au public, l'une au cœur du stade, l'autre dans les virages. Paris F.C., qui se produisait pour une fois au Parc des Princes avec, à coup sûr, l'espoir d'attirer sinon le grand public, du moins une bonne affluence, a fait chou blanc.

Comment expliquer une telle désaffection alors que, cinq jours plus tôt, l'enceinte de la porte de Saint-Cloud était pleine à craquer pour le match de championnat qui, il est vrai, bénéficiait de la venue de Saint-Etienne ? Même si l'on admet que Paris F.C. a beaucoup déçu en quelques années, que ses joueurs sont peu connus ou même anonymes, que le club parisien, aussi, avait gagné, il y a une semaine, le match aller par 1 à 0, on peut rester confondu devant cet échec public. Les Bretons de Paris, pourtant si nombreux et d'habitude si chaleureux dès lors qu'une équipe de leur région joue dans la capitale, ont eux aussi boudé la rencontre. Sur ce point au moins, l'indifférence, Parisiens et Bretons ont fait match nul et battu un record, celui du plus grand stade de France en service régulier (1) accueillant pour un jour le plus maigre public de l'Hexagone. On imagine que les deux clubs se seraient volontiers passés de la référence.

A l'écart du bruit de la foule, hors de la rumeur qui a accompagné les grands chocs des seizièmes de finale de la Coupe de France, Paris F.C. a battu, quasiment dans la clandestinité, Quimper par deux buts à zéro et s'est qualifié pour le tour suivant. Des grandes voûtes de béton armé du Parc des Princes ne sont, à aucun moment, montées ces clameurs qui troublent souvent la tranquillité de la porte de Saint-Cloud. Knockaert, le héros du match, auteur des deux buts marqués en première mi-temps, n'a eu que la satisfaction du travail bien fait. La capitale, qui n'a plus qu'une équipe en course pour les huitièmes de finale depuis l'élimination de Paris-Saint-Germain à Lens, samedi 15 mars, aura peut-être à cœur de mieux encourager, à la prochaine occasion, ces mal-aimés du Paris F.C., l'oublié de la Coupe de France.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le stade de Colombes, dont la capacité est supérieure à celle du Parc des Princes, n'est utilisé qu'exceptionnellement.

BOXE. — *L'ancien champion du monde des poids mouche Emile Pladner est décédé, samedi 15 mars, à Plaisance-du-Gers (Gers), à l'âge de soixante-quatorze ans. Il avait commencé sa carrière en 1923 et obtenu son titre mondial six ans plus tard en battant Frankie Genaro. Victime d'un décollement de la rétine, il était devenu aveugle et avait exercé le métier de masseur-kinésithérapeute auprès de sportifs.*

RUGBY

LA FIN DU TOURNOI DES CINQ NATIONS

Le grand chelem pour l'Angleterre

Le Tournoi des cinq nations 1980 s'est achevé, samedi 15 mars, en apothéose pour l'équipe d'Angleterre. Le quinze blanc, conduit par *Bill Beaumont*, est allé à Edimbourg enlever une superbe et large victoire sur son rival écossais (30-18). Et du même coup il a réalisé un « sans-faute » dans le Tournoi. Il y avait dix-sept ans que l'équipe d'Angleterre n'avait pas remporté l'épreuve après son succès de 1963, et vingt-trois ans — depuis 1957 — qu'elle n'y avait obtenu la victoire totale, le grand chelem.

Ce grand chelem vient couronner une équipe, et notamment un pack d'avants, parvenus à maturité après de longues années de pénitence. Pratiquement avec les même joueurs devant, le quinze anglais avait accumulé une série impressionnante de revers. Dernière du Tournoi en 1974, dernière en 1975, dernière en 1976 (avec quatre défaites), troisième en 1977 et 1978, quatrième en 1979, l'équipe anglaise plus que tout autre méritait récompense à sa longue patience. C'est fait et même très bien fait. Autant les trois premiers matches gagnés cette saison par les Anglais avaient pu laisser un doute sur la qualité de jeu pratiquée par une équipe très forte devant, insuffisante en trois quarts, autant cette victoire à Edimbourg est apparue comme digne d'un couronnement.

Il faut rendre grâce aux vainqueurs du Tournoi d'avoir osé et su ouvrir le jeu, le jour même où le résultat importait plus que la manière. Pour avoir su concilier les deux, avec l'aide de l'Ecosse, magnifique partenaire, l'Angleterre a eu, davantage encore que s'imposer, réhabiliter le jeu de rugby saisi par ses démons de l'efficacité à tout prix.

Dans le même temps, l'équipe du Pays de Galles, superbe elle aussi, mais trop violente, est tombée à Dublin devant une farouche équipe d'Irlande. La nette victoire irlandaise (21-7) enlèvera tout regret au XV gallois, qui, manifestement, est l'équipe de l'avenir, après avoir été celle d'un récent passé. Avec quatre succès dans le Tournoi depuis 1975, l'équipe galloise peut se permettre d'attendre. On lui souhaitera simplement de s'inspirer de l'esprit et de la manière des Anglais. — P. G.

VOILE

DANS L'ATLANTIQUE NORD

Deux voiliers à l'assaut d'un record vieux de soixante-quinze ans

Deux voiliers vont tenter de battre un record vieux de soixante-quinze ans : le trimaran de 16 mètres « Kawasaki » (ex-« V.S.D. ») avec Gilles Gahinet et Eugène Riguidel, vainqueurs de la Transatlantique en double, accompagné d'Eric Duchemin, le monocoque de 21 mètres « Cardio-France » avec Thierry Macheras (qui a navigué plus de deux ans sur « Pen-Duick-VI ») et quinze équipiers essaient, sous le patronage de France-Inter, de relier les Etats-Unis à l'Europe en moins de douze jours, quatre heures, une minute et quatorze secondes. C'est le temps qu'en mai 1905 le trois-mâts goélette américain « Atlantic » avait mis pour aller du phare de Sandy-Hook au cap Lizard.

L'*Atlantic* avait couvert les 3 014 milles (5 580 kilomètres) du parcours à la vitesse moyenne de 10.4 nœuds (19,2 km/h). Dans les grandes courses de haute mer, il est rare que, sur l'ensemble de l'épreuve, les meilleurs bateaux maintiennent une allure supérieure ou même égale à 8 nœuds.

Il est vrai que les vents d'ouest qui dominent dans l'Atlantique nord permettent souvent une progression soutenue. Mais la performance d'*Atlantic*, jamais égalée en trois quarts de siècle, se situe à un tel niveau qu'il faudrait, pour faire mieux encore, disposer à la fois d'un voilier rapide et bien mené et des circonstances atmosphériques extrêmement favorables : au départ, un vent de force 3 au minimum ne faiblissant pas au fil des jours. Une accalmie, une tempête provoquant des avaries, privent l'une et l'autre un bateau de toutes ses chances, comme cela s'est vu à maintes reprises.

Un marin hors série

Le trois-mâts en acier *Atlantic*, construit en 1903, détenait des atouts peu communs. Tout d'abord, c'était un grand voilier mesurant 57 mètres de long, 41.70 mètres à la flottaison et portant 1 720 mètres carrés de voilure. D'autre part, sa coque très fine (8.80 mètres de large) était due au grand architecte naval américain William Gardner, qui a dessiné le *Star*, monotype né en 1911 et figurant au programme des Jeux olympiques. Enfin, l'équipage était constitué de cinquante professionnels sous les ordres du capitaine Charlie Barr. Ce marin hors série comptait à son actif deux victoires dans la Coupe de l'America, remportées en 1895 et 1901 avec *Columbia*.

La traversée record de l'Atlantique a été réalisée à l'occasion d'une épreuve internationale, la Course du Kaiser, organisée par l'empereur d'Allemagne Guillaume II. Le 17 mai 1905, onze yachts, mesurant de 32 à 74 mètres, prenaient le départ de Sandy Hook : huit américains ; deux anglais et un allemand. Le propriétaire de l'*Atlantic*, le très riche Wilson Marshall, avait pris place à bord avec six amis. La légende veut que ses invités aient passé dans la peur et dans la prière une « croisière » plus rondement menée qu'ils ne l'avaient imaginé.

Après un départ assez lent, le trois-mâts abat successivement dans les vingt-quatre heures, 222, 229 et 271 milles. Le vent ayant faibli, il doit se contenter ensuite de 112 milles, au cours de la plus mauvaise journée. Mais entre les points de midi des 23 et 24 mai, la goëlette, qui navigue à la limite des icebergs, parcourt 341 milles (14,2 nœuds de moyenne), nouveau record fabuleux battant celui établi en 1887 par Dauntless, avec 328 milles. Le 26 mai, c'est la tempête. Deux hommes s'attachent à la barre pour maîtriser les embardées. Refusant de mettre à la cape, Charlie Barr fait établir une voilure réduite et couvre 279 milles dans la journée. Bishop's Rock est atteint en onze jours et seize heures, mais l'arrivée est jugée au cap Lizard, où se tient un navire de guerre allemand. Le vent tombe. Les derniers milles sont couverts à faible allure.

Le record légendaire établi par le trois-mâts sera amélioré un jour, sans doute par un multicoque. Eugène Riguidel estime que la tentative actuelle a quelques chances d'être la bonne. Il a toutefois déclaré avant de quitter la France : « *Si nous battons ce merveilleux record, nous serons naturellement très heureux, mais nous éprouverons en même temps un peu de peine à le voir s'effacer.* »

YVES ANDRÉ.

ESCRIME

LE CHALLENGE ADRIEN-ROMMEL

Une démonstration soviétique

Avec la victoire de l'équipe de Bourevestnik, vendredi 14 mars, dans la Coupe d'Europe des clubs champions et celle de Vladimir Smirnov, dimanche 16 mars, à l'issue du Challenge Adrien-Rommel, qui réunissait cent quatre-vingts tireurs, représentant vingt-deux nations, les fleurettistes soviétiques ont confirmé, à Paris, leur supériorité collective et individuelle.

Pourtant depuis 1975, le Cercle d'escrime de Melun et la formation ouest-allemande de Tauberbischofsheim avaient dominé les Soviétiques en Coupe d'Europe grâce à la cohésion et à la combativité d'escrimeurs formés au plastron des maîtres d'armes du cru. Lassé de ses échecs répétés, Bourevestnik n'avait rien trouvé de mieux, cette fois, que de réquisitionner l'inégalable Alexandre Romankov pour épauler Smirnov, Issakov et Kossenko.

La présence d'Alexandre-le-Grand au milieu de cette mosaïque d'étudiants venus de tous les coins d'U.R.S.S. et réunis pour les besoins de la cause, dénaturait un peu plus l'esprit de la Coupe d'Europe, mais les Soviétiques avaient évidemment tout à y gagner. Hongrois, Italiens et Allemands de l'Ouest furent tour à tour pourfendus sans pitié.

Dès le lendemain, il fallait remettre cet ouvrage sur le métier à l'occasion du Challenge Rommel. Pour cela on pouvait faire confiance aux Soviétiques. A la différence de leurs rivaux, ils disposent au moins de deux fleurettistes capables de gagner en toutes circonstances : Romankov et Smirnov.

Déjà victorieux de la compétition en 1979, Smirnov, vingt-six ans, a effectué cette année une démonstration plus étincelante encore. Reléguant ses meilleurs adversaires au rang de simples faire-valoir, il a donné vingt-cinq touches et n'en a reçu que six au cours des cinq assauts de la finale. En outre, à la facilité Smirnov ajoute la manière. Grand (1,86 m) et imposant (82 kilos), il maîtrise les situations les plus difficiles, puis porte l'estocade dans toutes les positions : en attaque, en riposte ou en contre-attaque.

Tous comptes faits, la seule faille dans la cuirasse de Smirnov est son moral parfois friable. Sans doute est-ce cela qui l'empêcha de briller davantage aux derniers championnats du monde où sa meilleure performance est une quatrième place partagée avec le Français Bernard Talvard, en 1977. De la faiblesse de son tireur, l'U.R.S.S. n'a cependant pas eu à souffrir puisque, en cinq ans, Alexandre Romankov a été sacré trois fois champion du monde et a été médaillé d'argent en 1976 et 1978.

Dans le milieu de l'escrime, tout le monde s'accorde à reconnaître que Didier Flament est l'unique fleurettiste en mesure de traiter d'égal à égal avec les deux Soviétiques. C'est tellement vrai que, après son élimination prématurée et celle de Romankov du Challenge Rommel, aucun autre tireur n'a pu sérieusement prétendre à la victoire. Les responsables techniques français se sont d'ailleurs satisfaits de la cinquième place de Frédéric Pietruszka, dont le retour au premier plan est encourageant, et du comportement prometteur des juniors Ange-François Pezzini, Patrick Groc et Denis Bardine.

JEAN-MARIE SAFRA.

ÉQUITATION

Premier test pré-olympique au concours complet du Mans

De notre envoyé spécial

Le Mans. — « *Calme, en avant, droit* », la formule impérissable du général L'Hotte, cet éminent écuyer de la fin du dix-neuvième siècle, est ou doit être la hantise des cavaliers de concours complet qui ne peuvent ambitionner un résultat flatteur à défaut d'un animal maître de ses nerfs aux trois allures, et ceci par déférence envers son pilote qui aura pris le temps et la peine de le mettre à sa main. Car un cheval très chaud peut devenir confiant et serein suivant le degré et la qualité de son dressage.

Le concours complet du Mans, disputé les 8 et 9 mars dans les bois de Changé, saignés à blanc par la construction d'une autoroute, aura mis en valeur ces vérités élémentaires. Les chevaux qui se sont brillamment comportés dans la Sarthe, sont des animaux ne manquant ni de jambes ni d'esprit, et les hommes qui les ont menés sains et saufs jusqu'au poteau sont à louer sans réserve.

Le premier au classement général est un jeune cavalier de vingt-quatre ans, Pascal Morvillers, originaire d'Amiens. Il fut longtemps oublié dans les écuries de Saumur où ses prestations étaient estimées peu convaincantes. Jusqu'au jour où M. Jean-Paul Bardinet, le nouvel entraîneur national, ayant jugé le laissé-pour-compte comme capable de se distinguer, le tira du néant et en fit un champion. Au Mans, il a remporté l'épreuve en selle sur la jument *En Douce*.

Même situation ou presque pour son camarade de promotion, Thierry Pomel, deuxième de l'épreuve sur *Danseur II*, lui aussi stagiaire à Saumur, menacé naguère encore d'un verdict prêt à faire fonctionner la guillotine sans autre forme de procès.

Pour ce premier test pré-olympique, le choix du terrain était judicieux. Le ciel fût-il inclément, la piste copieusement arrosée — ce fut le cas, — le sol reste souple et praticable.

Vingt-six obstacles dont l'implantation favorisait les chevaux les plus maniables, jalonnaient les 4 700 mètres du cross. Les choses devenaient réellement sérieuses à l'entrée et à la sortie d'un creux de 10 mètres (!), à donner la chair de poule aux plus casse-cou. La combinaison ne comportait pas moins de quatre obstacles, dont un toit de bergerie, en contrebas et une table forestière avec ses bancs au fond.

Ici, exceptionnellement, les chevaux travaillaient dans la glu, et comme ils avaient encore vingt efforts à fournir, il importait que leur moral sortît indemne de ce bourbier. Sur les cinquante-neuf concurrents, il y eut un minimum d'abandons, une demi-douzaine, un minimum d'incidents. Hormis, hélas, la fin brutale de *Randall II*, vieux baroudeur de seize ans, monté par Dominique Bentéjac (fameux champion) et galopant avec une allègre désinvolture jusqu'au numéro 24, à deux obstacles de la fin. Une grave fracture entraîna son abattage.

Un mot sur le « dressage » disputé la veille, de 7 h. 30 du matin à 19 heures, les juges dans leur cabane, finissant hallali. Côté public, l'épreuve est à sécher d'ennui. Elle consiste en un appuyé à gauche, un autre à droite, les deux figures exécutées au trot, un galop rassemblé à gauche, un autre à droite, ce que le jury souhaite voir en définitive, et on le comprend, ce sont des chevaux bien sur la main, dans un placé fixe et correct et non pas un travail d'école. N'empêche que l'épreuve de dressage en concours complet, malgré son faible coefficient au pointage final, est très controversée. Les Italiens, en particuliers, souhaitent sa suppression pure et simple. Ils colportent récemment une pétition agréablement fleurie, qui connut le sort de toutes les pétitions : les oubliettes à perpète.

ROLAND MERLIN.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (deuxième tour « retour »)

De 1 à 4

*Villeurbanne b. Le Mans .. 104-91
*Tours b. S.F. Evry 106-97
Classement : 1. Villeurbanne, Le Mans, Tours, 11 points ; 4. S.F. Evry, 7 points.

De 5 à 10

A. — Caen b. Nice 97-89
Classement : 1. Caen, 9 points ; 2. Nice, 6 ; 3. Mulhouse, 5.
B. — *Orthez b. Antibes 115-90
Classement : 1. Antibes, 8 points ; 2. Orthez, 7 ; 3. Monaco, 5.

De 11 à 14

*Limoges b. Vichy 105-94
*CRO Lyon b. Berk 101-81
Classement : 1. Limoges, 14 pts ; 2. CRO Lyon, 9 ; 3. Berck, 9 ; 4. Vichy, 8.

Boxe

A Mont-de-Marsan, le Français Joseph Kimpuani, déjà champion d'Europe des super-legers, est devenu champion de France de la catégorie en battant aux points, samedi 15 mars, Christian Gracia.

Cyclisme

MILAN - SAN-REMO

1. Pierino Gavazzi (It.), les 288 kilomètres en 6 h. 42 min. 7 sec. (moyenne : 42,972 kilomètres-heure) ; 2. Saronni (It.) ; 3. Raas (P.-B.) ; 4. Kelly (Irl.) ; 5. R. de Vlaeminck (Belg.) ; 6. Moser (It.) ; 7. Bossis ; 8. Thaler (R.F.A.) ; 9. Martinelli (It.) ; 10. De Wolf (Belg.), etc.

Football

COUPE DE FRANCE (seizièmes de finale « retour »)

Lille-Nantes	2-1 (1-0)
Strasbourg-Nice	1-0 (0-2)
Lens-Paris-S.-G.	1-1 (2-0)
Sochaux-Nîmes	1-0 (1-1)
Besançon-Cannes	1-0 (1-1)
Angoulême-Avignon	1-0 (0-0)
Reims-Alès	4-0 (1-0)
Mulhouse-Montpellier	3-2 (0-4)
Le Havre-Rennes	2-2 (0-0)
Paris F.C.-Quimper	2-0 (0-0)
Monaco-Martigues	5-2 (3-1)
Saint-Etienne-Rouen	4-2 (4-0)
Valenciennes-Guingamp	3-0 (2-1)
Metz-Fontainebleau	2-1 (0-0)
U.S. Montagnarde-Orléans	0-3 (0-3)
Calais-Auxerre	1-5 (0-1)

Les clubs qualifiés pour les huitièmes de finale, qui auront lieu les 11 et 15 avril, sont en caractères gras.

Jeu à XIII

L'Angleterre a battu la France par 4 points à 2, dimanche 16 mars, à Narbonne, pour le compte du challenge Jean-Galia.

Patinage artistique

Déjà championne d'Europe et championne olympique, l'Allemande de l'Est Anett Poetzsch, dix-neuf ans, est devenue championne du monde, samedi 15 mars à Göteborg (Suède), devant l'Allemande de l'Ouest Dagmar Lurz et l'Américaine Linda Fratianne. La Française Anne-Sophie de Kristoffy a terminé à la dix-huitième place.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Angleterre b. *Ecosse 30-18
*Irlande b. Pays-de-Galles .. 21-7
Classement final : 1. Angleterre, 8 points ; 2. Irlande et Pays-de-Galles, 4 ; 4. France et Ecosse, 2.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

GROUPE A (sixième journée retour)

POULE A

*Thuir b. Montchanin 45-3
*St-Jean-de-Luz b. Narbonne 6-4
Bourg. b. *R. C. F. 9-3
*Béziers b. Perpignan 18-12
*Graulhet b. Grenoble 23-0
Classement. — 1. Béziers, 41 pts ; 2. Perpignan, 39 ; 3. Graulhet, 35.

POULE B

Dax b. *Tarbes 9-7
*Bayonne b. Bagnères 20-12
Brive b. *Limoges 13-6
*La Rochelle b. Boucau 19-9
*Tulle b. Biarritz 29-15
Classement. — 1. Tulle, 37 pts ; 2. Bagnères, 35 ; 3. Bayonne et Tarbes, 33.

POULE C

*Auch b. Montauban 15-6
*Nice b. Montferrand 15-10
*Périgueux b. Pau 20-15
*Carcassonne b. Avignon 19-0
Toulon b. *Mazamet 12-10
Classement. — 1. Pau, 39 pts ; 2. Nice, 36 ; 3. Montferrand et Toulon, 35.

POULE D

*Bègles b. Bourgoin 25-14
*Aurillac. b. Romans 4-0
*Toulouse b. Castres 15-3
Agen b. *Valence 12-3
Lourdes b. *Oloron 10-3
Classement. — 1. Oloron, 38 pts ; 2. Agen, 37 ; 3. Toulouse, 33.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Carrière Internationale pour 12 Ingénieurs

Débutants - Grandes Ecoles

Les hommes que FLOPETROL International recherche sont avant tout des hommes de «terrain» sachant s'adapter et prendre des décisions rapides. Ils sont libérés des obligations militaires et possèdent une bonne pratique de l'anglais.

Dans un premier temps, ils suivront un stage rémunéré à MELUN (77), BAHRAIN (Moyen-Orient) ou ABERDEEN (Ecosse).

Ce stage dure 3 mois, les cours y sont dispensés en langue anglaise.

Puis ils rejoindront les bases opérationnelles à l'Etranger pour participer durant 2 à 3 années environ aux opérations techniques sur les puits.

A l'issue de cette formation sur les chantiers, ils se verront confier des responsabilités leur permettant d'évoluer vers le poste de «BASE MANAGER». («Patron» avec toutes les tâches techniques et d'organisation, les relations commerciales, la gestion du Personnel et du Budget, etc...).

Ces postes sont à pourvoir au sein d'une société internationale de 1 600 personnes, performante en forte expansion, leader mondial de sa spécialité.

A des candidats motivés, FLOPETROL International propose une rémunération intéressante, des avantages liés à l'expatriation, de réelles possibilités d'évolution dans le cadre d'une carrière internationale.

Merci d'adresser rapidement votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 3923 M à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

FLOPETROL
Schlumberger

ESO

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

ELECTRONICIEN

dans le Groupe Développement d'Instruments au Siège de l'ESO à GARCHING près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION ET EXPERIENCE : Technicien Supérieur en Electronique ou Ingénieur Electronicien de niveau universitaire avec 5 ans d'expérience pratique dans les techniques digitales et analogiques. Expérience souhaitable dans l'un des domaines suivants : CAMAC, micro-traitement, interfaces d'ordinateur, instrumentation optique et instrumentation opto-électronique (en particulier systèmes de détection et électronique s'y rapportant).
FONCTIONS : Participation à la mise au point de l'instrumentation astronomique de l'ESO. Ceci comprend la mise au point de l'instrumentation électronique pour des systèmes avancés de détection optique, des interfaces spectromètre-ordinateur et des matériels de contrôle pour instruments d'optique.
LIEU DE TRAVAIL : Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne. Les Electroniciens passent un certain temps (1 à 2 mois par an en plusieurs fois) à l'Observatoire de l'ESO au Chili pour les travaux d'installation et de maintenance.
PRISE EN FONCTION : 1.10.80. Une date de prise de fonctions plus rapprochée serait souhaitable mais le candidat devrait alors accepter de prendre ses fonctions au départ à Genève sur le site de l'ESO et d'y travailler jusqu'à la date du transfert à Munich (1.9.80)
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non-résident, ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à 9.700,00 francs français.

Les candidatures doivent être transmises avant le 15 avril 1980 au
Service du Personnel - European Southern Observatory
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.



Pour l'une de ses filiales au Moyen-Orient
une société de construction
déployant ses activités à l'échelle internationale
désire engager

UN REGIONAL MANAGER (Réf.: 270)

Il assumera la direction locale de la société et coordonnera l'action des Ingénieurs responsables des différents chantiers.
Il sera chargé également de la promotion commerciale de l'entreprise.
Ingénieur, âgé de 30 à 50 ans, connaissant parfaitement le français et l'anglais, il possède une expérience des chantiers de construction outre-mer.

DEUX SITE MANAGERS (Réf.: 272)

Ils assumeront les responsabilités du démarrage, de la gestion, de l'organisation et de la rentabilisation d'importants chantiers.
Ingénieurs, ils ont idéalement la pratique de chantiers outre-mer.
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (Réf.: 271)

Il possède une formation supérieure adéquate, une expérience des problèmes qui se posent outre-mer, parle le français et l'anglais et est âgé idéalement de 40 ans.
Il sera le collaborateur le plus direct du directeur régional et aura, entre autres, dans ses attributions le secrétariat général, le service du personnel, les approvisionnements, les services comptables, financiers et budgétaires, le contentieux.
Si l'une de ces situations hors du commun retient votre intérêt, écrivez, en précisant la référence, à M. J.P. Huguet,

CENTRAPSY
rue Defacqz 25, B-1050 Bruxelles,
qui vous assure une totale discrétion.

AVIS DE VACANCE

Le poste de

PRÉSIDENT

de l'Institut universitaire européen est à pourvoir à partir du 1er septembre 1981.

L'Institut universitaire européen, ayant son siège à Florence, a été créé par la convention signée le 19 avril 1972 par les Etats membres des Communautés européennes (J.O. n° c 29 du 9-2-1976 des C.E.).

Le mandat, d'une durée de trois années, est renouvelable une fois.

De plus amples informations concernant salaire et conditions d'emploi peuvent être obtenues auprès du secrétaire général.

Les personnes chargées d'élire le président recherchent les qualités suivantes :

— Solide expérience universitaire et administrative (à caractère international, si possible) ;
— Connaissance pratique du français et de l'anglais.

Les personnalités intéressées sont priées d'adresser leur candidature accompagnée des pièces ou documents utiles avant le 1er mai 1980, le cachet de la poste faisant foi, à

MARCELLO BUZZONETTI, secrétaire général,
Institut universitaire européen,
Badia Fiesolana
via Dei Roccettini,
I-50016 San Domenico di Fiesole

ABIDJAN

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF INFORMATIQUE

35 ans minimum, ayant acquis une expérience en société de services, manifestant des aptitudes et un goût certain pour les problèmes pédagogiques. Il sera chargé de superviser une équipe d'enseignants et une équipe d'exploitation. (Référence A.)

INFORMATICIEN DE GESTION

5 ans d'expérience, ayant une pratique pédagogique pour assurer des fonctions d'enseignant. (Référence B.)

CADRE DE FORMATION COMPTABLE

D.E.C.S. minimum, certificat supérieur apprécié, ayant si possible une expérience de formation pour assurer à la fois des fonctions d'enseignement et d'intervention en entreprises dans les domaines de : comptabilité, contrôle de gestion, finance. (Référence C.)

INGÉNIEUR MAINTENANCE-ÉLECTROMÉCANIQUE

(Référence D.)

INGÉNIEUR MAINTENANCE-ÉLECTROTECHNIQUE

(Référence E.)

ayant acquis expérience d'environ 3 ans en entreprise, en bureau d'études ou entretien pour occuper postes d'enseignants et de suivi de projet d'étudiants.

CONTRAT ET AVANTAGES LIES A L'EXPATRIATION

Envoyer C.V. et photo en précisant la référence du poste choisi (sur l'enveloppe) à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS q. tr.

Importante société
construisant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche

INGENIEURS DE MISE EN ROUTE pour l'ETRANGER

dans les domaines de la PETROCHIMIE et du RAFFINAGE

Les critères considérés seront :
- expérience d'environ 3 années comme ingénieur d'exploitation
- participation à la mise en route d'usines pétrochimiques ou de raffinage
- désir de s'expatrier et aptitudes prononcées pour l'exportation
- anglais parlé indispensable.

Nous proposons aux candidats retenus un métier avec des responsabilités et une évolution de carrière intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions sous No 49885, CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER

NIGER

Une importante entreprise d'import export dont le siège est à Niamey, recherche un Directeur Financier de haut niveau qui sera chargé de la gestion financière et comptable et du contrôle de gestion de la Société-mère et de ses deux filiales.
Formation HEC, ESSEC, ESC et connaissances niveau DECS.
Age minimum : 35 ans. Logement meublé.
Congés 2 mois. Avantages habituels expatriés.

Adresser CV détaillé sous réf. 09704M à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 PARIS.

BUREAU D'ÉTUDES FRANÇAIS
recherche

UN ECONOMISTE EN DEVELOPPEMENT NIVEAU SENIOR

Lieu de résidence : BRUXELLES
+ voyages à l'étranger fréquents.
Durée : 1 à 2 ans.

Qualification :
— Grande expérience des problèmes de développement ;
— Expérience dans l'identification de projets notamment dans le domaine agricole ;
— Français, anglais courant indispensable, espagnol souhaité ;
— Capacité d'auto-organisation et grande mobilité.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à ASRES, Mme LAMBERT, 152, bd Pereire, 75017 PARIS.

Pour Centre Formation Afrique Noire, Bureau d'Etudes français, recherche

INGÉNIEUR ROUTIER

avec expérience O.M. et pédagogique.
Ecrire sous référence 13.517, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Recherchons p. COTE d'IVOIRE

INGÉNIEUR AGRONOME

— Notions d'économie, 5 à 7 a. d'expérience, 34 ans environ. Tél. à Mme GERARD 225-15-89 ou 359-50-00, ou envoyer C.V. : 14, rue Lincoln, 75008 Paris.

SOCIETE BELGE
engage rapidement

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

(minimum 4 à 5 ans) dans les domaines de la construction, fondation, béton armé, charpente métallique, équipement de bâtiments, informatique, pour l'Afrique du Nord.
Prétentions et C.V., sous n° 843.892, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE et COMPTABLE d'une société en AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S. ou équivalent avec expérience.
Anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prét., n° 50.224, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Upjohn

DIRECTEUR EUROPÉEN DES RELATIONS PUBLIQUES POUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Sa mission sera d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de relations publiques pour les activités agricoles de The Upjohn Company en Europe.

Ses activités s'exerceront dans les domaines suivants : les produits vétérinaires, les semences de grandes cultures et potagères, la production de poussins pour l'élevage.

Le candidat devra:
- avoir une grande capacité d'organisation et faire preuve d'un esprit international pour coordonner des programmes de relations publiques émanant d'agences conseil dans différents pays européens.
- avoir une parfaite maîtrise de l'anglais parlé et écrit, ainsi qu'une bonne connaissance du français ou d'une autre langue européenne.
- être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.
- avoir au minimum dix années d'expérience professionnelle dont cinq dans le domaine des relations publiques agricoles.
- accepter de voyager à 40% de son temps.
- prendre ses fonctions à Bruxelles.

Veuillez adresser votre C.V. (en anglais) en précisant vos rémunérations précédentes à:

Kevin LITTLE
UPJOHN Limited
P.O. Box 8
Fleming way
CRAWLEY
West SUSSEX
ENGLAND

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANJOU - POITOU

Jeune directeur comptable et administratif

Une moyenne entreprise en position dominante et en rapide expansion, dans un marché très porteur, C.A. 30 millions, triplement en 5 ans, crée auprès de son Directeur Général, le poste de Directeur Comptable et Administratif. Encadrant une petite équipe de personnel d'exécution, il assurera la responsabilité de la comptabilité générale, gèrera la trésorerie, mettra en place la comptabilité analytique et établira les tableaux de bord de gestion.
Ce poste évolutif convient à un diplômé DECS complet, ayant 5 ans d'expérience réussie dans un cabinet d'expertise comptable ou comme responsable de la comptabilité d'une PME. Une expérience concrète d'utilisation informatique est exigée. Siège de la Société : ville agréable Sud Val-de-Loire, 110 km océan. Belle rémunération.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT, réf. 23554/M - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion garantie. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo

Membre de SYNTEC

Importante Entreprise de Transports en Commun
de la région Provence-Côte d'Azur
recherche d'urgence

Jeunes Ingénieurs grandes écoles

(X, Centrale, Mines, P. et C., Sup. Elec., Télécom., A.M.)

110/120 000 par an

ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience industrielle (Automobiles, P.L., Transports, Mécanique, Electricité) en production, méthodes ou entretien, pour postes de responsabilités au sein de ses services Materiel Roulant, Matériel Fixe et Exploitation.

sélé CEGOS Rhône-Alpes

Adresser lettre man. et C V. détaillé sous réf. 80 300/M à J. Guyot Sélé Cegos Rhône-Alpes, 76, bd. du 11 Novembre 1918 - 69100 Villeurbanne

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo

Membre de SYNTEC

électricité et mesures industrielles

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du groupe CEA, recherche pour son Etablissement de La HAGUE situé à proximité de Cherbourg le futur Chef de service entretien électricité et mesures industrielles. Rattaché au Chef du département contrôle/informatique industrielle et en liaison constante avec les différents responsables d'exploitation, sa principale mission sera d'assurer la maintenance, la sécurité et la fiabilité des équipements en place (instrumentation, automatismes, électricité) ainsi que de proposer des améliorations et suivre l'exécution des travaux. De plus il sera amené à participer aux études relatives à l'implantation des nouvelles unités qui à terme, permettront de quadrupler la capacité de production actuelle. Pour ce faire, il animera une équipe (55 personnes) appelée à se développer.

Ce poste requiert une formation supérieure (SUPELEC, ARTS ET METIERS, ...) complétée par une solide expérience industrielle d'au moins 8 ans acquise si possible dans l'industrie pétrolière, pétrochimique ou dans des sociétés d'études et de réalisations spécialisées dans le domaine électricité industrielle, automatismes, ... Des qualités d'organisateur et d'animateur sont indispensables. Quelques mois en double avec l'actuel responsable lui permettront de se familiariser avec les techniques spécifiques utilisées dans ce secteur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 28-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

ADJOINT AU DIRECTEUR

200.000 +

L'usine appartient à un groupe de 3000 personnes leader européen dans sa branche.
Elle compte 670 personnes, et est située en Corrèze
La société offre à un cadre de plus de 30 ans, Ingénieur Mécanicien diplômé, des responsabilités et des perspectives intéressantes. Il devra posséder l'expérience du commandement du personnel ouvrier qui pourra avoir été acquise dans l'industrie métallurgique ou transformatrice des métaux.
Ne pas adresser de C.V.



22 rue St. Augustin 75002 Paris *vous adressera note d'information* et dossier de candidature sur demande. Référence 904 M.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche
pour son Centre Informatique de PAU

UN INGENIEUR

- diplôme Grande Ecole (Télécom, Supelec)
- ayant une expérience de 3 à 5 ans dans les techniques modernes de transmissions de données et de réseaux. (procédures et protocoles de transmission, commutation par paquets, multiplexage).

Mission principale :
participer à l'étude et à la mise en place d'une nouvelle architecture de réseau
Matériels concernés :
un IBM 3033, minis, 200 terminaux.
Aptitude à l'expatriation, Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 49697 à S.N.E.A.P.
D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12.04)
64000 PAU

Des postes en Province dans le secteur bancaire sont proposés à des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant plusieurs années d'expérience dans un département Organisation et Informatique.

- les postes requièrent de réelles aptitudes à l'encadrement
- le développement du plan informatique permet d'envisager des évolutions de carrière intéressantes pour des candidats de valeur.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. L103 à C.A.E., 62/66 rue Amelot, 75011 PARIS.
Nous vous assurons une rigoureuse discrétion.

Plein Champs



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Importante société d'ingénierie
recherche pour

diriger des travaux de préfabrication sur yard de plate-formes métalliques pétrolières

INGENIEUR
diplômé grandes écoles

possédant une expérience d'au moins 2 années acquise dans cette spécialité.

Pour ce poste une spécialisation en travaux mer (installation de plate-formes) est fortement souhaitée.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser c.v. et photo sous référence 4658 à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Importante Société Construction électrique.
Leader sur son marché,
recherche pour renforcer ses équipes technico-commerciales

jeunes ingénieurs électriciens

.e.s.e., grenoble, etc... même débutants

Chargés du développement de produits industriels auprès d'une clientèle de haut niveau (Administrations, Entreprises publiques et privées, Investisseurs).

Anglais indispensable

Résidence dans l'une des grandes villes de province où est implanté le réseau commercial de la Société.

Sérieuses possibilités d'évolution de carrière dans l'un des plus importants groupes français.

Adresser lettre manuscrite, CV., photo et prétentions sous réf. 28560 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

L'Etablissement Technique
d'ANGERS
recherche

INGÉNIEUR

Ecole Centrale de LYON ou ENSI
Spécialité mathématiques appliquées avec maîtrise de sciences chargé au sein d'une petite équipe de l'analyse mathématique et de la méthodologie pour la résolution sur calculateur des problèmes scientifiques complexes en liaison directe avec le responsable de la conduite des études d'applications scientifiques.

Bonnes connaissances de la programmation FORTRAN souhaitées.
Ecrire avec C.V. à
E.T.A.S.
Boite Postale 4107
49041 ANGERS CEDEX

Industriel Français du médicament, centre d'études biologiques, B.P. 563 MISEREY 27005 EVREUX cedex, recherche
1 TOXICOLOGUE
docteur vétérinaire exclusivem.
Envoyer C.V. et prétentions.

LYON

JEUNE RESPONSABLE «CREDIT»

Une des premières sociétés françaises spécialisée dans le conseil auprès des pharmacies (cession d'officines de pharmacie, conseil financier et juridique) propose au sein de son département financier, le poste de responsable «crédit».

Sa mission est double : promouvoir le service qu'il offre auprès des acquéreurs d'officine et le réaliser. Il effectue les analyses financières nécessaires afin d'évaluer la nature et le montant du risque encouru, et monte les dossiers de crédit en liaison avec l'organisme bancaire.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, doué d'un sens commercial aigu, et ayant acquis une première expérience significative de l'analyse financière au sein d'une banque ou d'une société de crédit.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1348 A, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

IMPORTANT
GROUPE MINIER
recherche pour
le GABON

CHEF DE SERVICE
ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

Responsable :

- d'un secteur électricité.
- maintenance des installations électriques d'un réseau Fond et Jour.
- d'un secteur instrumentation, maintenance du materiel de radio-protection de régulation et contrôle de l'usine ainsi que du matériel de telecommunication et mecanographie
- formation ingénieur electronicien avec quelques annees d'experience dans l'industrie.
- vie en famille.
- avantages sociaux.
- scolarité assurée jusqu'en classe de 3ème.

Adresser C.V. sous réf. 89049 M à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

BEGHIN-SAY

DIVISION
LOTUS et KAYSERSBERG
(1,5 Milliard de C.A. - 3 300 personnes)
en forte expansion, offre à un

JEUNE CADRE
juriste et fiscaliste

diplômé d'études supérieures (Droit des entreprises + Ecole Nationale des Impôts par ex.) et ayant exercé des fonctions concrètes en rapport avec l'activité des entreprises industrielles

le poste de chef du service
ETUDES JURIDIQUES et FISCALES

Il participera aux études de contentieux général et à la préparation des contrats. Il sera plus particulièrement chargé des questions d'ordre fiscal et du suivi des contrats d'assurance.

Pour ce poste évolutif, le candidat fera prévaloir rigueur de jugement et esprit de synthèse et aura de préférence une bonne connaissance de la langue allemande.

Lieu de résidence : COLMAR (Haut-Rhin)

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous référence 029 A à
BEGHIN-SAY B.P.A. 26/32, rue Beaujon 75008 PARIS

L'ingénieur exportation

à qui nous allons confier le poste
D'ADJOINT AU RESPONSABLE EXPORT

Etablira les liaisons commerciales et techniques entre la Sté et ses clients supervisera la réalisation des chantiers.
Pour ce poste basé à NANTES mais exigeant de frequents déplacements de courte durée au Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afrique Occidentale, nous demandons à un candidat diplômé
- Une expérience souhaitée de quelques années en CONDITIONNEMENT D'AIR
- D'être âgée de 28 à 32 ans
- D'avoir une parfaite connaissance de l'anglais lu et parlé.

Adresser votre dossier de candidature s/réf. 9108 à VALENS CONSEIL 59 rue de Richelieu 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

CHEF DE PROJET

(Gestion de la production)
- Responsable de l'étude, adaptation et mise en place du système COPICS.
- Expérience du CICS et BASE DES DONNEES souhaitable.

DEUX PROGRAMMEURS

- Niveau DUT.
- Pratique du COBOL, TELETRAITEMENT et VSAM nécessaire.

Lieu de travail : Saint-Avold (Moselle).

Envoyer C.V. + photo et prétentions à : PERCEVAL (réf. M. 19), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.



MAISON PHENIX

Société des MAISONS PHENIX RHONE ALPES
(C.A. 320 M.F., 750 personnes)
recherche son

directeur financier et gestion

En liaison étroite avec le Président-Directeur Général, ses responsabilités regroupent au niveau de la Société et de ses filiales la maîtrise de la gestion financière, l'animation du contrôle de gestion, la supervision des services comptabilités-fiscalité et de l'informatique.

Ce poste de haut niveau exige un responsable : • âgé de 32 ans minimum, • diplômé de formation supérieure financière et comptable (HEC, ESSEC, ESCP,... + niveau expertise ou DECS complet), • ayant acquis une très solide expérience professionnelle des divers aspects de la gestion financière et comptable de sociétés performantes d'un secteur d'activité similaire (bâtiment, T.P. ou promotion immobilière) en Entreprise ou Cabinet Conseil.

La rémunération "ouverte" sera adaptée à l'importance de la fonction.

Adresser dossier de candidature détaillé sous réf. 8010-M à notre Conseil qui garantit une discrétion totale.

CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tel. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs Informaticiens
Support Technique Logiciel - Paris et Grenoble

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes)
Filiale de
THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Recrute dans le cadre de son expansion des INGENIEURS Support Technique logiciel ayant 2 à 5 années d'expérience en informatique ou débutants ayant de bonnes connaissances en logiciel.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs grandes écoles scientifiques (option informatique) ou universitaires (Maîtrise, DEA en informatique...).

Ils seront chargés du contrôle et du suivi technique en clientèle des nouveaux produits logiciels de mini-informatique MITRA et SOLAR.

Ces postes sont à pourvoir à LOUVECIENNES (78) et à GRENOBLE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant bien le lieu de travail souhaité.

PARIS - Réf. ITC 5
Service du Personnel - SEMS 36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

GRENOBLE - Réf. ITC 6
Service du Personnel - SEMS 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

sems

INGENIEUR TP

Importante société d'ingénierie recherche un ingénieur Travaux Publics Bâtiment, diplômé ETP ou équivalent, pour poste à pourvoir dans son service Marchés (estimations, appels d'offres, négociations, passation des marchés).
Expérience Tous Corps d'État requise de 5 ans en entreprise générale ou société d'ingénierie, sur chantiers de bâtiment et de génie civil.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Adressez candidature complète sous référence 2400 à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

informatique industrielle
INGENIEUR PROJETS

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du groupe CEA, recherche dans le cadre de l'expansion de son Etablissement de La HAGUE, situé à proximité de Cherbourg, un ingénieur informaticien. Rattaché au Chef du département contrôle/informatique (90 personnes) et en liaison fonctionnelle avec les services directement concernés et le Maître d'Ouvrage, il sera dans un premier temps plus particulièrement chargé de la conception, définition des cahiers de charge et du suivi des réalisations des nouvelles applications de gestion industrielle qui sont à développer dans le cadre de l'agrandissement de l'unité actuelle (doublement de sa capacité de production). Par la suite, lors de la mise en service d'une deuxième unité de taille identique à la première, il aura la responsabilité totale de l'animation des deux services informatique industrielle dont une équipe sera entièrement à constituer.

Ce poste évolutif et nouvellement créé, implique d'avoir une solide formation supérieure scientifique (grande Ecole d'Ingénieur, Doctorat Physique, Chimie, ...) une expérience en informatique industrielle d'au minimum quatre années, une grande souplesse d'adaptation ainsi que de réelles qualités d'animateur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 27-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

SOCIETE IMPORT-EXPORT (C.A. 10 millions), PARIS recherche

JEUNE CADRE EXPORTATION

minimum 28 ans, possédant 2 à 3 ans expérience dans activités similaires, afin de développer relations commerciales existantes avec Afrique noire et Moyen-Orient.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Déplacements fréquents.
Possibilités de développement de carrière.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 9.436, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL à caractère social recherche pour recrutement immédiat. SERVICE INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR

Informaticien diplômé avec expér. 2 ans au moins d'un système d'exploitation IBM ou CII-HB et télétraitement ainsi que connaissance COBOL et système de gestion de base de données.
Sal. annuel 100 à 120.000 F brut.

DEUX ANALYSTES

Informaticiens justifiant d'une bonne formation, d'une expér. min. 2 ans ainsi que de la pratique du COBOL s/mat. CII-HB ou IBM. Salaire annuel 71 à 83.000 F brut.

DEUX ANALYSTES

Informaticiens ayant une expér. pratique d'au moins 2 ans du COBOL sur matériel CII-HB ou IBM. Salaire annuel 71.000 F brut.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS-13e, 23, rue Daviel et impliquent de fréquents déplacements de courte durée en Province.

Env. C.V. manuscrit, avec rémunération actuelle et délais de disponibilité à INTERMEDIA, nº 590/1146, 69, rue La Fayette Paris-9e qui transmettra.

POUR région parisienne

ATTACHÉS (ÉES) Cciaux

service informatique. Débutants acceptés. Env. C.V. + prét. à B. KREBS, COOR TEC 43, bd St-Martin, 75003 PARIS.

A partir fin année universitaire engage

CHIMISTE ORGANICIEN

Doct. 3e cycle ou doct. Etat (sc. ou pharmacie) pour travx de recherche Paris. Sélection candidature dès maintenant. Possib. avenir organisme d'État.
Ecr. nº T 844 080 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons d'urgence pour service en expansion

INGÉNIEURS
I - II - III
spécialistes microprocesseurs

ANALYSTES PROGRAMMEURS
TEMPS REELS

AT 2 - AT 3 - ATP
spécialistes logique ou microprocesseurs.
Tél. : 339-14-04 pour rend.-vous.

Ets Financier Paris recherche

RESPONSABLE TRÉSORERIE

(ESSEC-ESCP-DECS) ayant solides compétences comptables, financières et 3-4 ans d'expérience dans banque ou établissement financ.
Une bonne connaissance des opérations crédits et des procédures de mobilisation est souhaitée. Ce poste requiert des capacités d'analystes et de synthèses. Larges possibilités d'évolution.
Envoyer C.V. et prétent. s/réf. 1844 à P. LICHAU S.A. B P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmet.

Rech. pour couples, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur
CUISINIERE CONFIRMEE
Logée, nourrie, sérieuses références exigées. BON SALAIRE.
Ecr. Nº 7.798 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

S.A. CART EXPERT FRANCE
Groupement de 150 magasins Radio, TV, H. F., Ménager 6, rue de l'Equerre, 95310 SAINT-OUEN L'AUMONE recherche LIBRE DE SUITE Personne ayt une expérience de plusieurs années dans les domaines suivants :
— Contrôle de Gestion.
— Etude de Financement et Crédit.
— Gestion du Personnel.
— Secrétariat général.
Position Cadre.
5e sem. vacances - 13e mois.
Salaire propose :
65.000 F à 78.000 F annuels.
TELEPHONER AU 031-92-80.



Dans le cadre de notre développement notre entreprise, spécialisée dans la création et la distribution de CHEMINEES recherche son

directeur exportation

âgé au minimum de 35 ans et possédant une solide expérience de la vente, par réseau de distributeurs en France et à l'ETRANGER. Concepteur de la politique commerciale exportation de l'entreprise, il sera chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention des résultats souhaités (animation de notre force de vente, mise en place de la publicité, développement et adaptation des produits aux marchés etc. . .).
Connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaire.
Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence 706 M sur l'enveloppe, au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Dynamiser la P.D.R. auto

Pour contrôler et, surtout, donner un élan commercial aux quelques vingt cinq magasins de pièces détachées d'une grande marque automobile que notre groupe possède à plus de 5 000 kms de ses bases il faut un homme du métier. Un spécialiste de la pièce de rechange auto, connaissant la gestion informatisée de magasins pour l'avoir vécue chez un grossiste ou dans une centrale.

Chez nous il sera bien secondé au plan des méthodes et de la gestion administrative mais on attendra de lui beaucoup au plan commercial et de l'autorité. Car malgré un marché de plus en plus concurrentiel, notre chiffre d'affaires de 240 millions de francs, aujourd'hui, doit continuer à se développer. Des études sérieuses seront à mener, des actions à entreprendre, pays par pays, tout en demeurant basé à Paris. Cinq à six lointains voyages par an seront toutefois nécessaires.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA auxquels vous écrivez sous référence 801360 M ne nous présenteront votre dossier qu'après vous avoir rencontré et bien sûr avec votre accord. Vous pouvez compter sur leur discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

formation

155.000 +

Banque française privée recherche pour son siège parisien

le responsable du service formation

Dépendant du Directeur du Personnel, il définit les besoins avec les Directeurs de Services, met au point le plan de formation, assure et contrôle sa réalisation.

Le candidat de formation supérieure H.E.C., Sc. Po, ESSEC ... a 4 à 5 ans d'expérience bancaire.

Homme de terrain, dynamique, il a le sens des relations humaines et une aptitude pédagogique affirmée. Poste évolutif pour une personnalité de haut niveau. (Réf. 11007/M)

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite et photo, en précisant la référence à : H. Bouet, Sema-Sélection: 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

METALLURGISTE

Importante Société d'ingénierie développant une technologie avancée, nous cherchons, pour notre Département Etudes Métallurgiques, un ingénieur spécialiste des problèmes de soudage (5 à 7 ans d'expérience), connaissant bien les matériaux utilisés pour les composants mécaniques tels que robinets, vannes, pompes.
Il aura la responsabilité des matériaux utilisés pour les composants, traitant des problèmes liés à la qualification, l'approvisionnement et la mise en œuvre des produits métallurgiques. Un travail de synthèse, dans ce domaine, lui sera demandé.
Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions sous réf. 2390 M à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.



emplois régionaux



THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER

UN INGÉNIEUR
Dynamique

Plusieurs années d'expérience dans la conception ou la production de circuits hybrides couches minces pour la micro-électronique.

Il sera appelé à diriger une cellule de production de composants acoustiques à ondes de surface.
Adresser C.V. détaillé à THOMSON - CSF, Serv. du Pers. - B.P. 53 - 06802 CAGNES/s./MER.

Importante Société Nationale
AGRO-ALIMENTAIRE
leader 2sur son marché, cherche

INGÉNIEUR E.N.S.I.A. ou A.B.A.N.A.

pour son nouveau labo (LOIRET).

Il devra avoir expérience formulation pour création produits alimentaires et être à même de faire évoluer gamme produits existants en collaboration étroite avec Direction Générale et Marketing.

Adresser lettre manuscrite avec curiculum vitae et photo + prétentions.
Nº 7811 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE RÉGION LYONNAISE
recherche

INGÉNIEUR

— Possédant connaissances mécanique générale ELECTRIQUE-HYDRAULIQUE.
— MINIMUM 5 ans expérience.
— Très bonnes connaissances anglais.
— Déplacements fréquents.

En étroite liaison avec le bureau d'études et les fournisseurs.

Organise et mène à bien les investigations pour atteindre une réduction des coûts des composants achetés.

Ecr. avec C.V., photo et prét. Nº T 18.798 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui trans.

P.M.E. installée en Province
recherche

RESPONSABLE PERSONNEL COMPTABILITÉ FINANCES

Niveau DECS - ESCAE - IAE
Expérience professionnelle

Ecrire Nº 7.800, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

CIBA-GEIGY S.A.
USINES DE SAINT-FONS (RHONE)
MATIÈRES COLORANTES
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
DIPLOMÉ ÉCOLE DE CHIMIE

— Débutant ou quelques années d'expérience.
— Allemand écrit et parlé couramment en vue évolution secteur développement ou production.

Ecrire avec C.V. : Département du Personnel, B.P. 47 - 69190 SAINT-FONS.

IMPTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION GAZ LIQUÉFIÉS
recherche pour
Région EST

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
A.M. ou ÉQUIVALENT

avec 3 à 5 ans d'expérience de préférence dans activité thermique.

Adresser C.V. et photo (retournés) lettre et rémunération souhaitée à SOFAC ss réf. 8.320 36, rue du Colisée, 75008 Paris, qui transmettra.

P.M.I. à vocation internationale Leader dans sa branche (construction mécanique) Recherche :

SON CHEF DE BUREAU DES MÉTHODES

Profil souhaité : Ingénieur IDN, ICAM, A. et M., ENSI ou équivalent. Age : 30 ans environ. Fonction évolutive vers la responsabilité de la production. Rémunérat. suivant expérience. Lieu de travail : rég. Lilloise. Adresser C.V. détaillé et photo au nº 7.781 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DES PYRENES-ATLANTIQUES recherche

DIRECTEUR

ayant formation Ingénieur Travaux Ruraux spécialisé en Electrification et Assainissement.
Adr. C.V., référ. et prétent. à : M. le Président du S.D.E.P.A., 13, av. des Acacias, 64000 PAU.

Organisme interministériel recherche pr programme d'expérimentation télématique dans le domaine de l'emploi à distance.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

POUR UNE DUREE LIMITEE
base à MARSEILLE
fréquents déplacements.
Aptitudes requises :
— bonne connaissance, entreprise privée ;
— compétences télématiques ;
— sens du contact à ts niveaux ;
— sens problèmes sociaux ;
— anglais lu souhaité.
Poste à pourvoir immédiatement pr une durée initiale de 6 mois.
C E E S I Programme 8
343, bd Romain-Rolland
1309 MARSEILLE

Vous aimez négocier avec les centrales et grossistes.

Vous avez une formation commerciale et 30 ans minim.

SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES

en forte expansion vous offre d'être son RESPONSABLE DE REGION

CENTRE et RHONE-ALPES
Résidence :
— Lyon, Clermont-Ferrand ou proche.
Mission :
— Visiter centrales régionales et grossistes pr référencement et suivi.
— Animer et former les Merchandisers.
— Suivre la réalisation des objectifs.
Pour ce poste évolutif à responsabilités, en liaison directe avec directeur des ventes, nous offrons :
— FIXE important + prime + frais
— Formation société, statut cadre.

Envoyer lettre manuscrite, photo + C.V., sous référ. à : nº 88.770 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes Réponse et discrétion assurées.

Importante Société implantée région MORLAIX recherche SON ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU ayant quelques connaissances travaux administratifs sur ordinateur. Env. C.V., photo et prét. M. WINDELS, Sté des Hyper magasins Bretons 21, rue Auber, PARIS (9e).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,88
AUTOMOBILES	39,00	45,88
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

cnet

CENTRE DE RECHERCHE
recrute un

INGENIEUR
TELECOMMUNICATION et INFORMATIQUE

pratiquant parfaitement l'Anglais et au moins une autre langue étrangère, interessé par des tâches de documentation scientifique (traduction, relecture, terminologie gestion automatisée).
Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec CV au :
CNET/SDI
40, rue du général Leclerc
92131 - ISSY les MOULINEAUX

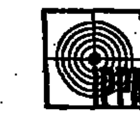
Nous sommes l'un des premiers groupes européens de
services informatiques
et notre forte croissance nécessite l'engagement sur Paris d'un

CHEF DE PROJETS

ayant terminé ses études supérieures il y a 7-8 ans et acquis entre temps la pratique de la conduite de projets (1ère informatisation ou mécanisation de nouvelles applications), donc âgé d'un peu plus de 30 ans.

L'homme idéal sait déjà dialoguer avec les financiers en général et les banquiers en particulier, prendre la responsabilité totale des opérations, s'adapter à ses interlocuteurs en conservant l'initiative que lui impose son rôle de «locomotive».

Brillant homme de terrain, il est attiré par une situation évolutive en France ou à l'étranger.



Nous avons confié la sélection à IPPA (Recherche de Cadres)
57, rue d'Amsterdam 75008 PARIS
à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement CV + rémunération + photo sous référence 29 206 M

ASSURANCES
responsable de département administration comptabilité

Pour assurer son développement, l'Etablissement Paris et Région Parisienne d'un des premiers groupes français d'assurances réorganise et informatise son département Administration Comptabilité (130 personnes actuellement).

Il recherche le cadre qui sera chargé dans un premier temps de l'étude et la mise en place de cette organisation en liaison avec le service informatique. Il prendra ensuite la direction du département.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une grande école de commerce (ESSEC, ESCP ou équivalent), si possible titulaire du DECS. Il a cinq, six ans d'expérience dans un poste comparable dans le secteur tertiaire (assurances, banques, cabinet d'organisation...). Une bonne maîtrise de l'utilisation des moyens informatiques est bien sûr indispensable.

Des perspectives de carrière très intéressantes peuvent être offertes par le groupe à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence M 1219 AT à

egor 8, rue de Berri, 75008 PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL

Ce groupe français est spécialisé dans l'étude et la réalisation d'installations utilisant les techniques les plus modernes de l'instrumentation, de l'électrotechnique et de l'informatique.
Il réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de Francs.

Au niveau du marché national il exerce son activité par l'intermédiaire d'agences régionales autonomes.
Une direction centralisée coordonne leur activité et leur apporte l'appui commercial nécessaire.
Cette direction doit renforcer son potentiel commercial.

Le Titulaire du poste, rattaché directement au directeur commercial, est responsable des secteurs Pétrochimie, Chimie et Ingénierie.
Présent auprès des investisseurs, il identifie leurs circuits de décision pour saisir, très en amont, les opportunités d'affaires.

Il en analyse le contenu et propose les plans d'actions appropriés.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé ayant une expérience technique dans les domaines concernés, éventuellement complétée par une pratique commerciale acquise en milieu industriel.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 10211 F, à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

---

directeur commercial fournitures de second-œuvre
Val de Loire

Nous vendons des fournitures pour le second-œuvre du bâtiment dans toute la France et nous arrivons à une taille (100 MF, 100 collaborateurs au service commercial) où nous regardons l'avenir avec détermination.
Notre nouveau directeur commercial est, bien sûr, homme à animer, à organiser et à gérer l'existant; mais nous lui demandons aussi de développer notre action (par exemple, par la mise en place de canaux nouveaux) et de préparer, sur le plan commercial, ce que seront nos activités demain.
Nous souhaitons à ce poste un directeur d'une quarantaine d'années, qui a fait ses preuves commerciales avec des produits assez techniques destinés au bâtiment.
Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 3733 LM).

directeur de l'exploitation
Ile de la Réunion

Affaire moyenne de bâtiment bien implantée sur le marché réunionnais (200 p. 24 MF de C.A.), nous confions volontiers à un ingénieur (ECP, ESTP, ENSI option bâtiment) de 32 ans minimum, la responsabilité d'organiser et d'adapter notre production de menuiserie bois et de préfabrications en béton aux besoins d'un marché fluctuant; il développe aussi des produits nouveaux et se montre soucieux de rentabilité et de contrôle des coûts.
Cet ingénieur travaille depuis plus de cinq ans dans une PME construisant de la maison individuelle ou dans une agence d'un groupe important et a certainement une formation complémentaire en gestion (IAE, ICG...).
Des responsabilités plus importantes seront confiées à un ingénieur de valeur. Bien sûr, un logement, une voiture et un voyage annuel en métropole pour sa famille sont prévus.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3768 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche pour son service
INFORMATIQUE ET ORGANISATION
siège Paris

JEUNE ORGANISATEUR

MISSION :
- Dans un premier temps : aider les responsables et le personnel à intégrer et à utiliser activement le système de gestion informatique récemment créé.
- Dans un second temps, et compte tenu de sa réussite dans le domaine précédent : prendre des fonctions techniques ou commerciales dans l'organisation ainsi mise en place pour y développer une carrière complète.

FORMATION :
- Écoles Supérieures de Commerce avec profil marketing et initiation à l'informatique.
- Jeunes Ingénieurs informaticiens souhaitant élargir leur champ d'action.
- Diplomatie et sens de la négociation. Habitude de l'animation. Expérience industrielle ou commerciale.
- La formation informatique complémentaire sera assurée par le Groupe.
- Age minimum 30 ans.

Adresser curric.-vitae détaillé sous référence 091, à
Monsieur Jacques GENEVAY, L.P.A.,
11, square Jasmin, 75016 PARIS.
(Réponse assurée).

P.R.D.

Groupement de détaillants
PORCELAINES - CRISTAUX - CADEAUX
50 ans d'existence
recherche
pour franchir une nouvelle étape

un directeur
«véritable patron»

Son action sera essentiellement centrée sur l'animation du réseau (140 détaillants sur l'ensemble de la France). Parallèlement, il recherchera de nouveaux produits sur les marchés français et étrangers.

Ce poste, basé à PARIS, requiert une formation supérieure et une sensibilité à l'ensemble des préoccupations du commerce de détail doublée d'une compétence en gestion. Des connaissances en publicité, marketing, informatique seront appréciées.

La rémunération (fixe + intéressement non limitatif) laisse entrevoir des perspectives de carrière très attractives.

Les candidatures seront étudiées avec la + grande discrétion par

josette vanden borre
Recherche et sélection de personnel
Chamandre 01340 FOISSIAT

média-system

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(380 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise,...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

UN CONCOURS
pour le recrutement d'

INSPECTEURS INFORMATICIENS
DE LA



aura lieu le lundi 28 Avril 1980

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de 21 à 28 ans. Cette limite est reculée du temps éventuellement passé au service militaire.
- Justifier au minimum d'une maîtrise en informatique ou d'un diplôme d'une grande école ouvrant droit au titre d'ingénieur.
- Pour les candidats masculins être libérés de leurs obligations militaires.

Renseignements et inscriptions :
écrire avec curriculum vitae détaillé à:
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - SERVICE DU RECRUTEMENT
7, rue Caumartin - 75009 Paris - Tél. : 266.55.55

date de la clôture des inscriptions : le 18 Avril 1980

bleu

Une réflexion critique, un rôle moteur.

Au professionnel du marketing que vous êtes, nous proposons l'enjeu suivant : insuffler un esprit d'innovation dans les structures d'une grande dame de l'assurance. Votre mission sera de mener une réflexion critique et positive au niveau des produits, des réseaux de distribution, des créneaux de clientèle et d'avoir un rôle moteur dans la définition de notre stratégie commerciale.

Une création de poste, c'est souvent passionnant, toujours un peu risqué. Introduire dans une société une notion nouvelle pour la plupart de ses collaborateurs, cela demande de l'enthousiasme, de la patience, une indéniable compétence. Certaines réticences devront être vaincues, mais vous aurez l'appui total de la Direction Générale... et de quelques autres.

Une expérience dans le marketing de services (assurances, bien sûr, mais aussi banque, conseil, etc.) serait précieuse. Le pari est plus audacieux pour celui qui n'a connu que la grande consommation. Mais si vous êtes motivé, nous examinerons ensemble vos chances de réussir dans ce poste. Nous avons confié cette recherche aux consultants du cabinet Sirca. Ecrivez-leur sous réf. 805 364 M. Ils vous parleront de nous et nous présenteront votre candidature.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



Techniques et Systèmes Informatiques - Software

Filiale de la GSI, premier groupe de sociétés de services et conseils en informatique en Europe, pour faire face à sa rapide expansion, recherche dans le cadre de sa division produits, des

ingénieurs technico-commerciaux
Paris

de formation supérieure, confirmés ou ayant 2 à 3 ans d'expérience sur matériels et systèmes IBM.
- Connaissances dans le domaine des bases de données DB/DC souhaitées.
- La connaissance d'ADABAS serait un atout.
- Goût du travail en équipe.
- Anglais souhaité.

réf. 101

de formation supérieure, confirmés ou ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des mini-ordinateurs.
- Connaissance du matériel et logiciel tournant sur du HP 3000, DIGITAL PDP 11 ou INTERDATA.
- Une expérience comme chef de projets sur ces matériels serait un atout.
- Goût du travail en équipe.
- Anglais souhaité.

réf. 102

TECSI offre à des candidats de valeur un travail motivant, un niveau de salaire intéressant, ainsi que de larges possibilités d'évolution dans TECSI et au sein du groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie, à Caroline BERTRAND - TECSI - Division Produits, 29 rue des Pyramides 75001 PARIS.

média-system

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

POTAIN

Après avoir acquis une position de leader international dans le levage de bâtiment, nous nous diversifions dans la manutention industrielle.

Nous recherchons pour ce Département Manutention

INGENIEUR COMMERCIAL

Il sera chargé de la promotion des produits de notre catalogue, manutention générale aux sociétés nationalisées, aux administrations et aux grandes entreprises du secteur public.

Le poste est basé à PARIS.

Le candidat a un niveau Ingénieur Grandes Ecoles et une expérience des contacts commerciaux à haut niveau d'au moins 5 ans.

Envoyer C.V. et prétentions à POTAIN - Monsieur DUPIN, Route de Charbonnières 69130 ECULLY.

Pour la Région Parisienne

SOCIÉTÉ D'AÉRONAUTIQUE

CHEF DU BUREAU DE CALCULS

Formation ingénieur, expérience 5 ans de calculs et études aéronautiques. Anglais indispensable.

120.000 à 160.000 +

Adresser C.V. détaillé sous la référence 284 à CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.

TRINDEL

TRINDEL

Installations électriques, automatismes et informatique industriels, recherche pour ses différentes implantations **PARIS et PROVINCE**

6 ingénieurs électroniciens département "études et réalisations électroniques"

Réf. A 80/9

Pour concevoir et réaliser des systèmes électroniques à base de microprocesseurs pour des applications multiples (automatismes industriels complexes, contrôle de processus, etc.) Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation ESE, ENSI ou équivalent ayant 2 à 3 ans d'expérience dans des activités similaires. Les candidatures de débutants seront étudiées.

Toutes possibilités d'évolution dans une activité en plein développement pour des candidats de valeur.

Lieu de travail : SAINT-OUEN, METRO CARREFOUR PLEYEL

2 ingénieurs automaticiens

- **un ingénieur**

Réf. A 80/10

Responsable de Projets en automatismes industriels à base de microprocesseurs pour des affaires en MÉTROPOLE et à l'EXPORTATION dans le secteur de la Sidérurgie. Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant une expérience de 3 à 4 ans dans une activité similaire.

- **un ingénieur**

Réf. A 80/11

Responsable de Projets dans le domaine de l'automatisation des aciéries électriques en MÉTROPOLE et à l'EXPORTATION. Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant 1 à 2 ans d'expérience dans les procédés d'aciéries électriques et/ou d'automatismes. Les candidatures de débutants seront étudiées.

Lieu de travail : UCKANGE 57

4 ingénieurs d'affaires électriciens

Réf. A 80/12

Pour assurer la responsabilité de l'étude, de la réalisation et de la mise en service d'importants équipements électriques et automatismes industriels, (INDUSTRIE, TÉLÉPHONIE PRIVÉE, TRAVAUX EXTÉRIEURS). Formation ESE, ENSI ou équivalent ayant quelques années d'expérience en entreprise. Ces postes évolutifs impliquent un goût prononcé pour les relations humaines, la gestion des affaires et l'activité entreprise.

Déplacements FRANCE et ÉTRANGER.

Lieu de travail : PARIS et RÉGION PARISIENNE

cadre administratif et financier

Réf. A 80/13

Pour assurer à l'échelon Établissement (1 000 personnes) la gestion administrative et financière des marchés et s'occuper des problèmes de créances clients. Une expérience de quelques années dans le secteur des T. P. est souhaitée.

Formation ESSEC, École Supérieure de Commerce ou équivalent.

Lieu de travail : PARIS 19e

Envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS sous REFERENCE du poste à Société TRINDEL, DP/PS, 44, Rue de Lisbonne, 75383 PARIS cedex 08

PA-SVP

Un des premiers groupes français d'assurances

recherche pour PARIS

UN (E) DOCUMENTALISTE JURIDIQUE

(création de poste)

Chargé (e) de la mise en place du fond documentaire (ouvrages juridiques et spécialisés, fichier de jurisprudence), du dépouillement des périodiques et de l'alimentation des circuits d'information.

Ce poste conviendrait à une personne possédant une double formation :

— juridique (licence ou maîtrise de droit privé) ;
— technique de documentation (CAFB ou INDT) et ayant acquis une première expérience (1 ou 2 ans) dans le secteur tertiaire.

Une évolution rapide est possible pour toute personne de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à n° 50.478, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (12e) recherche pour son SERVICE ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement d'équipements de télécontrôle industriel. Expérience 2 à 5 ans de logiciel (microprocesseur en temps réel) et/ou de matériel (analogique, digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétent. à n° 289 PUBLI G.R., 27, Faubourg Montmartre, Paris (9e) (qui transmettra).

Vous êtes

- **ingénieur informaticien,**

(Réf. 10236/M)

Vous avez de 1 à 6 ans d'expérience dans les techniques et sur les matériels : IBM-IMS/DL1, CICS, Ass. Cobol ou PL1 HB66 - DM4, IDS/TDS, Ass. et Cobol

sema informatique

vous propose un poste vous permettant :

- de vous tenir au courant des évolutions techniques,
- de construire une carrière en fonction de vos résultats,
- de changer de cadre de travail tous les 2 ans environ (Paris, Province, Étranger).

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN MATÉRIELS DE HTE TECHNICITÉ

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X - Centrale - Mines - Sup Aéro A.-et-M. + ESE)

POUR DIRIGER SON

DÉPARTEMENT D'INDUSTRIALISATION

Il aura pour mission de mener à bien, avec la collaboration des différents services d'études (électronique, physique nucléaire, optique et mécanique), l'industrialisation des produits de la Société en recherchant l'optimum de leur prix de revient.

Le candidat doit avoir encadré un ensemble laboratoires, bureaux d'études et de méthodes, à un niveau élevé de responsabilité.

Il doit connaître les technologies de réalisation les plus récentes et avoir l'expérience de la préparation et de la gestion des sous-traitances importantes.

La pratique des méthodes de l'analyse de la valeur serait appréciée.

Ce poste de haut niveau ouvre à un candidat de valeur une carrière intéressante au sein d'une entreprise en expansion et qui bénéficie d'un environnement scientifique, industriel et commercial particulièrement puissant.

Adresser C.V. manuscrit et photo à n° 50.273, Cedex 01 qui transmettra. Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris

---

Directeur Commercial
Plastiques et Chimie

Groupe chimique international, déjà bien implanté sur différents marchés français depuis de nombreuses années, renforce sa pénétration dans les domaines plastiques et chimie et crée un poste DIRECTEUR COMMERCIAL.

Rattaché au Directeur Général, il élaborera la stratégie commerciale de la division en fonction des marchés actuels et potentiels, recherchera de nouveaux produits ou créneaux, négociera des contrats de vente, notamment avec le marché de la construction automobile. Il gèrera d'une façon autonome son budget ainsi que ses moyens en hommes et matériel.

Ce poste s'adresse à un ingénieur grande école chimie ou similaire, âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà une expérience de direction commerciale dans les plastiques et la chimie. Le contexte de l'entreprise exige, outre la maîtrise de l'anglais, des qualités d'animateur et une grande diplomatie. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 180 000 francs, sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence 80101 M à MEDIA P.A., 9 Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra et garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

MEDIA PA



BERNARD KRIEF CONSULTANTS recherche un CONSULTANT en recrutement dans le domaine de l'habillement et de la mode.

Nous sommes organisés par marchés. Le développement de notre activité dans l'HABILLEMENT et la MODE nous conduit à rechercher un consultant capable, après formation complémentaire, par le chef de marché d'une grande autonomie (style profession libérale).

Il faut avoir au moins cinq ans d'expérience dans la branche, si possible au service du personnel.

Bien que nous ayons beaucoup d'appels spontanés de la clientèle, le goût pour l'action commerciale est nécessaire.

De grandes possibilités de développement personnel existent pour des collaborateurs stables et efficaces.

Formation : HEC, PSYCHO, SUP de CO...

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 8070 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

désire adjoindre à son SERVICE CONTENTIEUX A PARIS

JURISTE CONFIRMÉ

Au sein d'une équipe de 7 personnes, il se verra confier des responsabilités de conception de contrats complexes et pluridisciplinaires relatifs a des investissements en France et à l'Étranger.

Le poste, en pleine évolution, implique outre la mise au point des dossiers, des relations avec les Directions de l'Etablissement et avec les entreprises clientes.

L'élargissement de ses responsabilités dans le Service comme dans l'Etablissement, sera fonction de ses compétences.

Le candidat (e) devra :

- être d'une formation supérieure (licence en droit privé minimum).
- justifier d'une expérience de droit des affaires, spécialement en droit international, de 4 à 5 ans au moins, acquise dans un Cabinet de conseil ou dans une grande entreprise française ou étrangère.

Une parfaite maîtrise de l'anglais (courant et juridique) est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 89306 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Société spécialisée dans

LA GESTION DE PATRIMOINE

recherche pour diffuser ses produits largement diversifiés :

CONSEILLER FINANCIER

35 ans minim., excellente présentation, intégrité intellectuelle et morale absolue.

Expérience de haut niveau exigée dans le domaine du conseil, de la vente, des relations humaines.

Formation supérieure souhaitée.

Toutes régions de France + D.O.M.

Rémunéré uniquement à la commission dans un premier temps. Gain potentiel élevé.

Envoyer lettre + C.V. manuscrit détaillé + photo.

No T 018.832 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui tr. Discr. ass.

PARKER PEN FRANCE

recherche

UN ASSISTANT pour le directeur du Marketing

Ce poste concerne un **HOMME** d'environ 30 ans

Les objectifs :

— Etudes et recherches de marchés sur le plan national.
— Participation à la mise en forme de la politique, de la stratégie et des moyens de développement.

Sont exigés :

— Une formation commerciale supérieure.
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.
— Une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser lettre man., C.V., photo, prétentions, à M. le Chef du Personnel - PARKER PEN FRANCE, 96, boulevard Richard-Lenoir - 75011 PARIS.

Jeunes Ingénieurs
Grandes Ecoles - Option Electronique

Filiale THOMSON - CSF INFORMATIQUE

CIMSA recherche de JEUNES INGENIEURS D'ETUDES sur produits informatiques et applications logistiques à l'EXPORT

Mission :

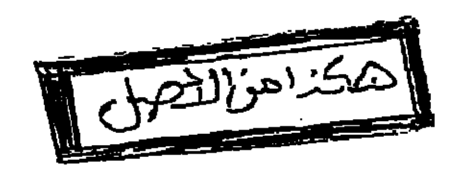
- Maintenabilité,
- Documentation,
- Formation des techniciens, principalement étrangers.

ANGLAIS parlé nécessaire.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en indiquant la réf. DISL/IF au service Emploi Formation de la Compagnie d'Informatique, Militaire, Spatiale et Aéronautique, 10/12, Avenue de l'Europe - B.P. 44 - 78140 VELIZY.

MEDIA SA

cimsa



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi



telesystemes

Importante Société de Téléinformatique

a réussi en 1979 la mise en place et le lancement du principal Centre Serveur Français.

Plus de 15 bases de données importantes sont d'ores et déjà accessibles, qui sont interrogées par plusieurs centaines de clients en France et à l'étranger.

Pour faire face au développement rapide de ce service QUESTEL Télésystèmes recherche

INGENIEURS (réf. IN)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (réf. AP)

Les postes proposés offrent la possibilité de participer à :
- la mise en place de bases de données importantes,
- au développement de logiciels avancés en matière d'informatique documentaire, de gestion de fichiers volumineux et de protocoles de communication avec les utilisateurs.

Il est demandé :
- une formation informatique de base,
- un début d'expérience professionnelle (1 à 5 ans),
- la connaissance des applications d'informatique documentaire et/ou la pratique de logiciels de gestion de bases de données serait très appréciée.

Les postes proposés sont à pourvoir à PARIS ou à VALBONNE 06.

Envoyer lettre manusc., CV et prétentions en précisant la référence du poste à : TELESYSTEMES - M. BERARD
40, rue du Cherche Midi 75006 PARIS

La direction technique d'une importante entreprise spécialisée dans la CONCEPTION d'équipements de soudage automatique (technologie de pointe aux applications multiples) recherche

ingénieur d'affaires

âgé au minimum de 30 ans, de formation Grande Ecole (électro-mécanique) et possédant une première expérience de la négociation et de la vente d'installations industrielles ou de machines outils, il sera chargé de la prospection, de la négociation et du suivi des affaires qu'il aura préalablement étudiées en liaison avec les spécialistes concepteurs de la Société.

Son activité devant s'exercer auprès d'une clientèle située aussi bien en France qu'à l'étranger (50 % du temps de travail en déplacements), l'ANGLAIS est indispensable et l'ALLEMAND souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la réf. 708 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

téléinformatique

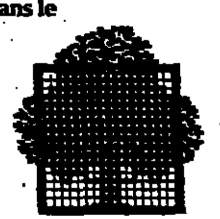
La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII-Honeywell Bull recherche, dans le cadre de l'extension de son activité Projets Spéciaux, des

ingénieurs informaticiens

Grandes Ecoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience pour leur confier la réalisation de logiciel dans le domaine des APPLICATIONS TELEINFORMATIQUES de l'Informatique Distribuée.

Lieu de travail banlieue Ouest (Louveciennes).

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. JH 344 à :
Cii Honeywell Bull
Bureau 1 A 21
B.P. 3
78430 LOUVECIENNES.



Cii Honeywell Bull

Le département Education de CONTROL DATA France recherche

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE

HF

Vous êtes un jeune professionnel de l'informatique et vous avez une formation scientifique supérieure (maîtrise, DEA ou équivalent), une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, une bonne pratique de COBOL et/ou ASSEMBLEUR sous DOS, une forte motivation pour la formation. Vous voulez intégrer ce type d'expérience à votre développement de carrière.

CONTROL DATA, leader mondial des services informatiques, vous offre la possibilité d'exercer une

fonction de formateur
dans son département Education

Vous assurerez des cours de formation professionnelle, animerez des séminaires et développerez de nouveaux cours.

A l'issue d'une période de 18 mois, vous rejoindrez nos équipes d'Ingénieurs Analystes Applications ou Système.

Adresser C.V. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



CONTROL DATA
UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Plein Champs

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

POUR PARIS :

ELEVE GRANDE ECOLE

ou universitaire **PHYSICIEN**, niveau doctorat d'état, spécialisé **PHYSIQUE DU SOLIDE** ou **DOCTEUR-INGENIEUR** ayant quelques années d'expérience pour travail expérimental dans un laboratoire de recherche appliquée industrielle.

POUR LANNION (22) :

INGENIEUR ESE-ENST

ou équivalent, débutant ou ayant quelques années d'expérience pour étude et mise au point d'équipements de **MULTIPLEXAGE** et de transmission numérique à grande vitesse.

Envoyer CV et références, en indiquant le poste choisi à l'adresse ci-dessus

---

CHEFS DE ZONE

Importante Société Alimentaire de Produits de Grande Consommation

recherche

CHEFS DE ZONE

— 30 ans minimum.
— Formation commerciale supérieure.
— Expérience réussie de la vente et de l'animation des hommes.
— Connaissance parfaite de la distribution.
— Disponibles géographiquement.
— Régions parisienne, Est et Sud-Ouest.

Envoyer DOSSIER DE CANDIDATURE (lettre manuscrite, C.V. et photo récente) à no 50.204 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Si vous avez une bonne expérience dans

L'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Domaine électrochimie, chimie et biochimie médicale

nous offrons

dans le cadre de notre expansion les postes de :

CHEF S.A.V. ÉLECTRONIQUE

auquel seront confiés la gestion et le suivi des affaires du S.A.V. de 10 personnes.

INGÉNIEUR INSTRUMENTALISTE

pour le contrôle technique des dossiers après-vente avec charge de la promotion du service et de la qualité (les relations avec les fournisseurs et la rédaction de notices en Français supposent de solides notions d'Allemand et/ou d'Anglais).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
ROUCAIRE
BP 65 - 78140 VELIZY

bleu

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT

recherche

JEUNE INGÉNIEUR
ÉTUDES DE PRIX

Formation ingénieur, plus 2 à 3 ans d'expérience études de prix ou chantiers.

Lieu de travail :
Banlieue Sud-Ouest de Paris

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 88786 M à :
BLEU Publicité - 41, Av. du Château 94300 VINCENNES

Négocier avec des industriels

Parlez-vous anglais ? Et même allemand ?... Parfait. Car être bi ou trilingue, chez nous, c'est une nécessité, non une mode. Nos bureaux, situés à deux pas de l'Etoile, sont un point de rencontre international. Nous faisons fonction d'agents. Pour le plus grand bien de nos clients et commettants.

Nos commettants ? Ils sont finlandais, allemands, américains... et fabriquent d'excellents produits destinés plus particulièrement aux industries papetières, chimiques, textiles. Nous sommes, pour certains depuis plus de 40 ans ! leur mandataire exclusif sur l'hexagone.

Le cadre que nous recherchons sera plus spécialement en charge des produits fabriqués par nos amis allemands. Il devra, au sein de l'équipe commerciale, suivre la clientèle existante. Rechercher de nouveaux contrats. Régler les litiges. Organiser des contacts. Téléphoner. Télexer. Se déplacer, en province, à l'étranger, mais dans des conditions et à un rythme compatibles avec une bonne qualité de vie. C'est un commercial de haut niveau, ouvert à la technique, ayant de préférence une expérience de la vente de matières premières à une clientèle industrielle.

So write without delay to Sirca consultants, who will study carefully your application. Reference 805359 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



Vous êtes

cadre commercial

Homme, ou femme, connaissant le domaine

de la **documentation**

Nous vous offrons une activité commerciale riche en contacts dans des secteurs variés, pour participer à l'expansion de notre

SERVICE SPIDEL

actuellement premier serveur européen de bases de données consultables en temps réel.

Statut social comprenant de nombreux avantages.

Envoyer votre dossier de candidature à

SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY.
Parking privé - Métro - Autobus 66 et 74.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

---

langages d'interrogation

Dans le cadre de son activité sur les nouveaux systèmes DPS 7, CII-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs

débutants ou expérimentés pour participer au développement de langages d'interrogation de FICHIERS et de BASES de DONNÉES.

L'objectif de ces langages est d'être utilisables à terme par des non spécialistes.

Lieu de travail : Paris 20e, puis Les Clayes-sous-Bois (78).

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. M 5 à :
Cii Honeywell Bull
Bureau 1 L 054 D-BS
B.P. 33
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

ADP®

The computing company. **120.000 f+**

Nous sommes la première Société de Services et de Conseils en Informatique dans le monde. Dans le cadre de notre implantation sur le marché français nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX

chargés de la vente de nos produits. Ils devront avoir une expérience prouvée dans la vente de services, acquise de préférence auprès d'une SSCI, depuis plusieurs années et de bonnes connaissances en gestion. L'anglais est souhaité. Très forte rémunération pour candidat de valeur. Formation permanente donnée au sein du Groupe. Envoyer CV à ADP Tour Mercuriales 40 rue Jean Jaurès 93176 Bagnolet cédex

---



INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche

UN CHEF ETUDES ET DEVELOPPEMENT ACHATS

Ce poste conviendrait à un candidat à fort potentiel, titulaire d'un diplôme d'INGENIEUR DE FABRICATION complété par une FORMATION A LA GESTION (IAE...) et ayant une aptitude à la NEGOCIATION à HAUT NIVEAU.

Expérience : 5 ans environ en fabrication + ouverture internationale.

Anglais courant exigé, allemand souhaité.

Adresser C.V. détaillé et photo à IHF, Service Ressources Humaines Siège, 170, boulevard de la Villette - 75019 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SG2i

dans le cadre
de son développement
SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche des

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
RÉSEAUX PHYSIQUES

Une expérience antérieure dans le domaine sera appréciée

*Envoyer C.V., prétentions et photo à : **SGzi***
25, rue de la Gare - BP 50
92302 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
sous référence RO/TÉLÉCOMM

bleu

directeur des études
REGION PARIS-SUD — 180.000 F+

Les CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES sont nos clients (en petits ensembles mécaniques). Notre Société compte plusieurs milliers de personnes réparties en plusieurs unités. La Direction Technique recherche un Adjoint qui puisse, après formation à nos produits et technologies, prendre en mains, piloter ou orienter les études et le développement de plusieurs lignes de produits. Ce poste peut convenir à un jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN ou ÉLECTRO-MÉCANICIEN pour qui les études de produits sont un métier, voire une passion et pas seulement un passage. Il a déjà 10-15 ans de réussites, c'est un homme créatif et toujours à l'affût des innovations, il sait ou saura découvrir et devancer les attentes des constructeurs : ainsi en pensant les produits de l'avenir, il prépare son propre avenir vers de plus amples responsabilités.

Discrétion totale assurée par le CONSULTANT à qui O.P. transmettra votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel) sous référence 6239

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS

analystes programmeurs ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des
SYSTEMES INFORMATIQUES
d'un très important GROUPE D'ASSURANCES
recherche

des analystes (référence 7262 A)
des programmeurs (référence 7262 P)
et des ingénieurs systèmes (référence 7262 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
— UN 3033 - 8.000 K,
— UN 370/168 AP - 8.000 K,
— 1000 terminaux de télétraitement.

média-system

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.



est une des sociétés de **LOGICIEL** les plus anciennes et les mieux établies dans la profession.

CENTI réunit une importante équipe d'INFORMATICIENS dont les compétences sont appréciées par une clientèle de premier ordre parmi laquelle se trouvent tous les grands constructeurs.

Si vous avez le désir de faire carrière dans une société indépendante, si vos qualifications, votre expérience et votre dynamisme sont insuffisamment employés, nous sommes disposés à examiner avec intérêt votre candidature.

Nos clients sont exigeants parce qu'ils sont les meilleurs dans leur domaine d'activité. C'est pour cela qu'ils ont choisi **CENTI**.

A différents niveaux de qualification, nous avons en permanence des postes à pourvoir pour des candidats réunissant de réelles qualités humaines et professionnelles.

- **CHEFS DE PROJETS**
- **INGÉNIEURS CONCEPTEURS**
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **JEUNES INGÉNIEURS**
- **PROGRAMMEURS CONFIRMÉS**

particulièrement dans les domaines des bases de données, du télétraitement et des mini-ordinateurs de gestion et de process (Applications ou Logiciels constructeurs).

Adressez-nous votre C.V. avec prétentions et photo, à
CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 222-25-31
et conservez notre adresse, elle peut vous être utile.

Cerci SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE
dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

recherche

1 - Jeunes Ingénieurs

- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Formation Grande Ecole, écoles supérieures.
- Orientée vers l'informatique pour des applications informatique industrielle.
- Pour certains de ces postes la pratique de la langue anglaise et/ou espagnole est souhaitée.

2 - Ingénieurs Analystes

- Confirmés expérience sur DEC, PDP 11 sous RSX 11-M.
- Pour postes à Paris nécessitant déplacements à l'étranger.

Adressez candidature manuscrite avec C.V. détaillé sous référence 160 à la Direction du Personnel CERCI 56, rue Roger-Salengro 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité R.E.R.)

METTRE EN OEUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

Burroughs

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

recherche des

jeunes diplômés (ées) de l'enseignement supérieur

pour des postes au sein de ses services ADMINISTRATIF et FINANCIER

Formation exigée : ESC Paris ou Province, maîtrise de gestion ou équivalent.

Les candidats seront débutants ou auront quelques années d'expérience.

De bonnes connaissances en anglais sont exigées.

L'expansion de la société offre à des candidats de valeur de réelles possibilités d'évolution.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous référence 80 AS à M. PERTAT - S.A. BURROUGHS 230/242, avenue Laurent Cely 92300 GENNEVILLIERS.



recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS

pour Études de Systèmes de Pilotage Automatique d'avions civils utilisant les techniques numériques.

Formation : BTS, DUT Automatique ou Electronique.
Quelques années d'expérience souhaitées.
Si possible anglais technique.

Lieu de travail :
AÉRODROME DE VILLACOUBLAY

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Service du Personnel
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. T 520

LESIEUR

recherche

UN AUDITEUR

POSTE : destiné à renforcer l'équipe actuelle, le candidat retenu aura en charge d'assurer des missions ponctuelles d'audit dans la Société et les filiales du Groupe.

PROFIL : diplômé des grandes écoles de commerce, il aura une expérience de 3 ans au moins en entreprise ou dans un cabinet d'audit.
Des connaissances en informatique et en anglais sont indispensables, espagnol souhaité.

Larges perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.

Déplacements fréquents en Province et à l'Etranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à LESIEUR DESF, 122, Av. du Général Leclerc 92100 BOULOGNE.

Un puissant groupe industriel anglo-saxon
recherche pour sa filiale française (C.A. 100 millions de francs), un

Directeur Financier
180-200000F

Rattaché au PDG et en liaison fonctionnelle avec le siège international, il élaborera et mettra en oeuvre la politique financière de l'entreprise :
- comptabilité générale et analytique avec le concours de l'informatique,
- établissement des budgets et des comptes prévisionnels,
- analyses financières et contrôle de gestion,
- surveillance de la trésorerie,
- relation avec les banques.

Le candidat retenu, de formation supérieure tant comptable que financière, sera âgé d'au moins 32 ans, maîtrisera totalement les techniques et pratiques comptables françaises et anglo-saxonnes. Il saura animer son département composé d'une vingtaine de personnes.

Une parfaite connaissance de l'anglais est impérative.

Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 142 LM à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA



BRANCHE AUTOMOBILE

Notre Société, filiale d'un des premiers groupes métallurgiques français développe une gamme de produits d'un intérêt certain pour la construction automobile.
Notre direction commerciale souhaite s'adjoindre un spécialiste de cette branche, capable de dialoguer avec les bureaux d'études, les services de méthodes et d'achats, des carrossiers et sous-traitants de l'automobile dans le but de promouvoir nos produits.

Par sa formation supérieure technique (avec expérience commerciale) ou commerciale pure, sa connaissance du milieu automobile, son sens du travail en équipe et son rayonnement personnel, ce collaborateur devra être un interlocuteur de qualité auprès de notre clientèle.

La pratique courante d'une langue étrangère, Anglais et/ou Allemand est indispensable car nous avons l'Europe comme champ d'activité.

L'importance de notre groupe facilite les évolutions de carrière. Nous sommes intallés à 50 kms au Nord de Paris.

Nous fournissons le logement ou une indemnité correspondante.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 002154 M (à mentionner sur l'enveloppe)

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cédex 06
MEMBRE DE SYNTEC

informatique

.Vous êtes **analystes programmeurs**
.Vous êtes **programmeurs**

.Vous aimez L'INFORMATIQUE DE GESTION
.Vous souhaitez participer au développement d'applications diversifiées au sein de petites équipes compétentes et dynamiques.

.Vous avez le goût des contacts utilisateurs et de l'efficacité.

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull vous propose de nombreux postes intéressants d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS et de PROGRAMMEURS à la mesure de vos attentes.

DUT INFORMATIQUE ou équivalent en Diplôme ou expérience.

Connaissance du COBOL indispensable.

Larges possibilités de formation (actualisation permanente de vos connaissances).

Lieu de travail : Gambetta.

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
PC 1 GO 17 C
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONSEIL

Ingénieurs d'Etudes
Grandes Ecoles

Filiale THOMSON - CSF INFORMATIQUE

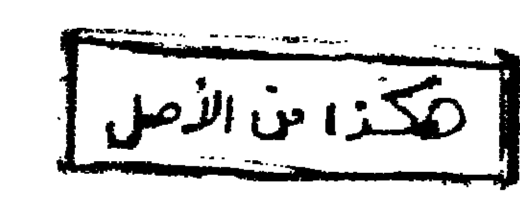
CIMSA recherche
des INGENIEURS D'ETUDES débutants ou confirmés pour développer
- des procédures de diagnostic de pannes de SYSTEMES INFORMATIQUES,
- des matériels et systèmes à grande sûreté de fonctionnement.

Cette activité permettra d'acquérir une expérience sur la structure, le fonctionnement du matériel et du logiciel.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en indiquant la réf. IEP/M au Service Emploi Formation de la Compagnie d'Informatique, Militaire, Spatiale et Aéronautique 10/12, Avenue de l'Europe B.P. 44 - 78140 VELIZY.

MEDIA PA

cimsa



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une Société d'Electronique Industrielle
(Banlieue Sud-Ouest)
recrute

INGENIEURS DEBUTANTS (ENSI)
ET
ANALYSTES-PROGRAMMEURS (IUT)

Pour :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL SUR MICRO-PROCESSEURS

8085, Z 80, 6800.

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatiques dans des domaines très variés : téléphonie, saisie d'information, signalisation, CAO.

La connaissance des micro-processeurs acquise lors de stages ou de projets d'école sera très appréciée.

Formation assurée : utilisation des micro-processeurs, méthodologie de développement logiciel.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous No 49.882 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra



POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION
DIRECTION DU PERSONNEL
Sélection sur concours les 5 et 6 mai 1980

Cadres services techniques

- Encadrement d'une équipe de techniciens
- Collaboration aux études sur les services techniques
- Gestion et organisation technique
- Âgés de moins de 30 ans
- Formation : Diplôme national de 2e cycle d'études supérieures DUT génie civil, génie électrique, informatique, mesures physiques (option technique et mesures physiques)
- Postes à pourvoir à Paris et en région parisienne

RENSEIGNEMENTS
(téléphonez gratuitement)
PARIS 543 43 43 | LILLE (20) 51 48 20
200 34 34 | LYON (78) 62 84 84
858 96 96 | MARSEILLE (91) 00 13 10

INSCRIPTIONS avant le 3 avril 1980

STE FRANÇAISE D'INGENIERIE PETROLIERE
recherche
POUR SON SIEGE REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

INGÉNIEUR COORDONNATEUR
ou RESPONSABLE des SERVICES D'ETUDES

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE
en MATERIELS TUYAUTERIE et CHAUDRONNERIE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE
MACHINES TOURNANTES et COMPRESSEURS

INGÉNIEUR PROJETEUR
en INSTALLATIONS PETROLIERES

— Expérience plusieurs années dans industrie pétrolière ou ingénierie indispensable.
— Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions à nº 33.628, I.F.P., 12, r. de l'Isly, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour banlieue Sud

cadre juriste

Titulaire d'une maîtrise de Droit privé. Une expérience de quelques années des problèmes juridiques touchant à l'immobilier serait appréciée.

Evolution de carrière dans un groupe important, pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 6177 à :

O.P. organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Société multinationale de grand renom recherche pour ses services financiers liés à ses activités de fabrication

1 chef de service

PRIX, ESTIMATION DE COUTS ET FUTURS DEVELOPPEMENTS.

Formation HEC, ESSEC, Ecoles Commerciales.

Quelques connaissances de technique automobile seraient une aide précieuse.

Le candidat devra posséder une parfaite connaissance de la langue anglaise (écrite et parlée), une autorité naturelle et un désir de progresser.

Une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire est demandée, de préférence dans une société multinationale.

Le salaire sera en harmonie avec le niveau général du candidat.

Faire offre avec CV détaillé, prétentions et photo à No 48.737 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Réflexions d'un encore jeune homme de marketing

Encore jeune, je le suis. Pourvu d'un bon diplôme HEC, X, Sc. Po, ... Une intelligence rapide, acérée même et qui approfondit aussi. Un jugement tempéré de tolérance. Une personnalité authentique, capable d'enthousiasme. Le goût des contacts humains. Et bien d'autres qualités encore.

J'ai une première expérience de l'entreprise. Je sais maintenant m'y mouvoir avec le sens politique nécessaire. Mais les postes dans lesquels j'ai été cantonné jusqu'ici, chargé d'études, chef de produit,... ne m'ont pas encore permis de peser globalement sur elle. J'ai envie d'embrayer la vitesse supérieure. De me trouver très proche d'un vrai patron, auprès duquel j'apprendrai peu à peu à être opérationnel, à tous les stades : les études, encore bien sûr, mais aussi la gestion, le personnel, le commercial, les relations extérieures... Basé à Paris mais me déplaçant autant que nécessaire.

C'est pourquoi j'écris aujourd'hui, sous référence 801363 M. aux conseils en recrutement du cabinet SIRCA. Ils cherchent pour un de leurs clients (X - Chicago Business School) un jeune adjoint. Dans un secteur d'activités unique et passionnant, proche de la distribution. Ils me présenteront à lui.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Depuis 1956,
spécialistes suisses des carrières de haut niveau

ARTICLES DE LUXE

Nous cherchons pour un grand groupe suisse d'articles de luxe, de renommée mondiale, en plein essor économique

AGENT COMMERCIAL

pour la France
(siège de l'agence : Paris)

- Ayant une excellente expérience commerciale en promotion des ventes, relations publiques et études de marché
- Ayant l'habitude des contacts avec la clientèle
- Capable de constituer et de diriger avec dynamisme une équipe de délégués commerciaux
- La préférence sera donnée à une personnalité ayant un réel talent commercial

Veuillez adresser vos offres sous réf. Nº 2010
Sélécadres S.A. met à votre service son renom, son expérience et vous assure une discrétion absolue.



sélécadres

Sélécadres S.A.
36, av. de Béthusy
1005 Lausanne
021/20 47 02

Stauffacherstr. 28
8004 Zurich
01/241 90 22

SOCIETE INDUSTRIE PETROLE
recherche pour son siège social
QUARTIER ETOILE

CONTROLEUR TECHNIQUE

POSITION CADRE

Le candidat devra pratiquer des contrôles de fabrication chez des constructeurs et réparateurs de matériels de distribution pour gaz de pétrole liquéfié (bouteilles, réservoirs, véhicules citernes, robinetteries).

FORMATION : DUT ou niveau institut de soudure.
Poste itinérant.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, références, prétentions à no 50097 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Filiale d'un important groupe international, recherche

INGÉNIEUR

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

COMPOSANTS PASSIFS — PARIS

Il prend en charge le laboratoire, assure la gestion technique et financière des études, dirige et oriente les travaux des Ingénieurs d'Études jusqu'au stade industriel.

C'est un Ingénieur ESPCI ou équivalent, de 32 ans minimum ayant de très bonnes connaissances en physique du solide et si possible en électro-acoustique.

Il a déjà une expérience comme responsable de mise au point et d'applications en laboratoire.

Les contacts internationaux rendent la pratique de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, en indiquant rémunérations actuelle et souhaitée, sous réf. 78.686 M à Denis JOUSSET,




plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

---

la Fnac

une informatique en temps réel

Précurseurs voici 5 ans, nous continuons à développer, à travers un réseau de terminaux installés en magasins, l'informatique en temps réel ; c'était et cela demeure pour nous le moyen de servir au mieux, sur nos surfaces de vente, notre politique commerciale.
En 1980, l'évolution tout entière de nos systèmes centraux, liée à l'ouverture du Forum, nous conduit à remplacer une partie importante de notre équipement et à réfléchir sur de nouveaux projets informatiques.

Afin de répondre à notre développement, nous recherchons plusieurs

Analystes programmeurs

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de l'Enseignement supérieur et avoir :
- une connaissance de l'informatique de gestion sur gros matériel (IBM 370/OS) ;
- une parfaite maîtrise du Cobol ;
- une expérience réussie de 2 à 3 ans dans la fonction.

Ces postes sont à pourvoir dans le centre de Paris.

Adr. votre lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. détaillant votre expér. à la FNAC, Service Recrutement et Formation, 136, rue de Rennes - 75006 Paris.

SOCIETE DE COSMETIQUES INTERNATIONALE
recherche

Chef de produit

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, le candidat aura acquis 2/3 ans d'expérience dans le développement des produits cosmétiques.

Anglais indispensable.

Importantes possibilités d'évolution de carrière. Envoyer C.V. et prétentions (réf. IX/80) à no 49754 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans

---

CENTRE INFORMATIQUE 15e ARROT
ÉQUIPÉ D'UN 66 DPS 3
BATCH - TÉLÉTRAITEMENT
recherche

PROGRAMMEURS

COBOL

1 an de pratique minimum

- Avantages sociaux.
- Restaurant entreprise.
- Horaires flexibles.

Envoyer C.V. sous réf. 88975 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 47938 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SEDOC
SOCIETE EUROPEENNE DE DOCUMENTATION INDUSTRIELLE
(Groupe THOMSON)
recherche pour
PARIS et PROVINCE

DES INGENIEURS

électronique, électromécanique informatique, mécanique

pour postes

DE REDACTEURS TECHNIQUES

Rédaction de notices techniques sur des équipements divers à partir d'informations recueillies chez le constructeur.

Anglais lu indispensable.

Ces postes nécessitant une certaine mobilité, conviendraient à des INGENIEURS DEBUTANTS OU DES REDACTEURS CONFIRMES.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à J.P. QUENTRIC SEDOC - Z.I. NORD - B.P. No 6 78530 BUC.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Assistante d'un service du personnel parfaitement bilingue

L'Entreprise : Filiale d'une Société américaine domiciliée à la Défense, et en pleine expansion.
La Candidate : Une jeune femme ouverte, polyvalente, possédant une bonne puissance de travail, « fonctionnant » vite, ayant fait des études supérieures (achevées ou non), ou une école de secrétariat avec formation complémentaire et une expérience de quelques années dans un service du personnel au niveau de la gestion administrative, aurait toutes les chances de réussir dans la fonction.
Si le poste vous intéresse, adresser sous réf. 1011, lettre manuscrite, C.V. et photo à PUBLIVAL, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne, qui transmettra.

L.T.M. Consultants recherche pour une Société d'AFFRETEMENT MARITIME un

DIRECTEUR AFFRETEMENT MARITIME
(PARIS)

Responsable devant le P.-D. G. de la réalisation des affrètements, de la négociation des contrats, de l'exécution des programmes de chargement, du développement des activités nouvelles. Des possibilités d'évolution et une rémunération très intéressantes seront offertes aux candidats francophones justifiant leurs aptitudes par une solide expérience de l'affrètement maritime acquise en tant que Courtier, la parfaite connaissance des marchés, une formation niveau Etudes Supérieures. Anglais courant.

Vos candidatures seront traitées confidentiellement sous référence 523 MH, par :
L.T.M. CONSULTANTS
52, quai National, 92806 PUTEAUX (France).

Importante Entreprise de T.P. aux activités diversifiées (Génie Civil - Bâtiment - Travaux Electriques) décentralisée dans des établissements indépendants, recherche

ingénieurs travaux

28 ans minimum, de formation Grandes Ecoles (Centrale - Ponts - A. et M. - T.P.) et possédant quelques années d'expérience de conduite de chantiers pour leur confier des responsabilités de gestionnaires d'affaires, intégrés dans des Centres de Profit.
A terme, ils se verront proposer des postes, à la mesure de leurs ambitions.
Postes à pourvoir en Province et en Région Parisienne.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la réf. 715 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Une Impte Sté d'Ingénieurs - Conseils
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

(A.M., E.C.P., E.C.L. ou équivalent)
débutants ou ayant quelques années de pratique

en MACHINES ET EQUIPEMENTS HYDROMÉCANIQUES

Leurs fonctions couvrent l'ingénierie de :
- Centrales hydroélectriques.
- Stations de pompage.
- Equipements de barrages.

Elles impliquent :
- Une grande disponibilité pour déplacements fréquents, de longue ou moyenne durée à l'étranger.
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à nº 50.399, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société S.O.D.E.V.I.
49-51, Quai National
92806 PUTEAUX CEDEX
Activité : vente des émaux BAYER
recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL
(niveau École Sup. Commerce, HEC)

- 30 ans minimum pour renforcement contacts clientele.
- Possibilités ultérieures d'évolution.
- Déplacements assez fréquents sont a prévoir.
- Connaissance Allemand indispensable.
- Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus

bleu

Pour la Région Parisienne

CHEF DU BUREAU DE CALCULS

SOCIÉTÉ D'AÉRONAUTIQUE

Formation ingénieur, expérience 5 ans de calculs et études aéronautiques. Anglais indispensable.

120.000 à 160.000 +

Adresser C.V. détaillé, sous la référence 284, à CHEF, 11, rue d'Uzès - 75002 PARIS, qui transm.

---

chef du département financier

PARIS **140.000 F**

Notre client est une société américaine spécialisée dans l'agro-alimentaire et leader sur son marché dans les secteurs de son activité. Elle recherche le Chef de son Département Financier et Comptable d'une de ses sociétés filiales françaises. Rendant compte au Directeur Administratif et Financier du Groupe, ce Chef de Département supervisera une douzaine de personnes et aura la responsabilité de l'ensemble de la trésorerie et du crédit, ainsi que des comptabilités générales et analytiques. C'est un poste éminemment opérationnel où il sera demandé des qualités naturelles de leadership et une expérience d'au moins 5 ans au candidat retenu. La connaissance des systèmes financiers et comptables anglo-saxons, acquise soit dans une société américaine, soit dans un cabinet d'audit international, est nécessaire. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée. Nous vous garantissons la plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à I.C.A. sous référence 9953-M qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

Cabinet de conseils fiscaux, associé à l'une des plus importantes firmes internationales de révision comptable, recherche spécialiste fiscal pour Paris. Poste de responsabilité, avec grandes possibilités de promotion.

Le candidat devra justifier d'une bonne expérience de la fiscalité française et de sérieuses références professionnelles. La connaissance de base de l'anglais est souhaitable bien que non indispensable.

Votre dossier de candidature, qui sera traité confidentiellement, doit être adressé :
Nº T 018.819 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Burroughs

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
recherche

DES JEUNES INFORMATICIENS

Les candidats seront intéressés par l'étude des logiciels de base, compilateur, logiciels d'environnement et base de données.

Ils auront les aptitudes nécessaires pour retransmettre les informations vers les équipes d'assistance à la clientèle.

FORMATION SOUHAITEE : MIAGE - Maîtrise en Informatique - Écoles d'Ingénieurs ou équivalent.
Anglais très apprécié.

La dimension internationale du groupe et sa politique de formation permanente garantissent de larges possibilités d'évolution pour ces postes.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous référence 80 C-SS à J.F. SARRE - S.A. BURROUGHS, 202, Quai de Clichy 92118 CLICHY.

INSTITUTION FINANCIÈRE
recherche

ANIMATEURS COMMERCIAUX

Pour :
— animer des séminaires de techniques commerciales ;
— *assurer le suivi pratique de cette activité ;*
— participer ponctuellement à la création ou à la mise à jour des programmes ;
— diplômé de l'enseignement supérieur ;
— une expérience en matière de techniques bancaires et/ou d'animation commerciale sera appréciée.

Déplacements fréquents en province.

Envoyer C.V., salaire, photo et prétentions à nº 49.797, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ENTREPRISE AGRO ALIMENTAIRE
Région Parisienne
70 millions de CA en expansion
recherche

chef de service export

HF 110.000 F +

Rattaché (e) à la Direction Générale, il lui sera confié la négocation et la vente de contrats importants à l'étranger.
Il ou elle devra justifier d'une solide formation commerciale et d'une ou plusieurs expériences dans un service export.
Il faut avoir minimum 28 ans et posséder une pratique courante de l'Anglais.
Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et CV sous référence 059 à Corinne VAN LOEY

degré Conseil 11 rue La Boétie 75008 PARIS

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS.PTT

46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13

4 places
diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA

8 places
Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup. (Ulm, Sèvres, St-Cloud, Fontenay, Cachan)

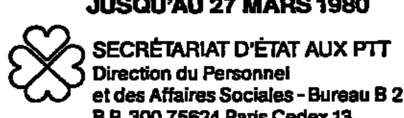
Épreuves les 24 et 25 avril 1980
Études rémunérées : trois ans dont 17 mois à l'ENA

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR
- au Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
- dans les Directions importantes de Paris ou de Province

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS
Directeur à l'Administration Centrale, Inspecteur général, Chef de service régional et départemental, Directeur d'établissement

RENSEIGNEMENTS : (1) 566.10.24
(1) 566.24.76

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 27 MARS 1980


SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PTT
Direction du Personnel et des Affaires Sociales - Bureau B 2
B.P. 300 75624 Paris Cedex 13



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT

- DIPLOMES A.M. ou équivalent.
- Dégagés des obligations militaires.
- Débutants ou avec première expérience.

Généralistes, ils seront responsables des aspects technologiques et industriels dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques à usages professionnels, civils et militaires.

Contacts humains à tous niveaux : esprits curieux, ils devront être convaincants, dynamiques et réalisateurs.

ANGLAIS LU NECESSAIRE

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : THOMSON CSF, Division Faisceaux Hertziens, Liaisons spatiales (sous la référence D.S.), Service Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

SOCIÉTÉ ROBINETTERIE INDUSTRIELLE QUARTIER GARE DE LYON
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Fonction :
- Promouvoir nos produits auprès d'une clientèle engineering en Region Parisienne.

Profil :
- Connaissances de la robinetterie industrielle et du milieu engineering indispensables.
- Anglais souhaité.
- Expérience similaire 10 ans minimum.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au
Service du Personnel
Société AMRI
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

Proche banlieue Sud Paris
IMPORTANT LABORATOIRE ÉLECTRICITÉ ÉLECTRONIQUE
Recherche pour service documentation scientifique et bibliothèque technique

DOCUMENTALISTE F.

- 30 ans environ.
- Licence physique ou équivalent.
- Anglais indispensable.
- Allemand souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions. Joindre photo à no 6.035

PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS qui transmettra.

PHILIPS

DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE
recherche pour son SERVICE ASSISTANCE LOGICIELLE

INGENIEUR SYSTEME

AYANT UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'O.S. (M.V.S. apprécié).
Formation complémentaire assurée.

INGENIEUR INFORMATICIEN

AYANT UNE BONNE EXPERIENCE DE L'ANALYSE PROGRAMMATION et/ou de la PRODUCTION pour étudier et mettre en place les outils et progiciels.

Pour ces fonctions, de réelles qualités d'ouverture et de dialogue sont nécessaires pour réussir.

L'anglais technique parlé est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - Département I.S.A. Service du Personnel 6, rue Firmin Gillot 75015 PARIS.

IMPORTANTE STÉ BANLIEUE OUEST
à 300 m R.E.R.
ayant contrats export
recherche
pour son département informatique

PROGRAMMEURS
ou
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL

Anglais parlé obligatoire.
Déplacem. moyenne durée à l'étranger, possibles.
Libres de suite.
Avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo, sous le numéro 189.713 M, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE PARIS
recherche
pour son département contentieux

JURISTE
Formation droit privé.

Chargé (e) plus spécialement des opérations concernant les contentieux du bâtiment et des T.P. De bonnes connaissances en matière de garanties biennales et décennales, d'assurances, d'expertises et de négociation sont nécessaires.

Susceptible de déplacements en région parisienne et province.
Expérience minimum de 5 ans.

Conditions de rémunération et avantages sociaux attractifs dans un groupe en expansion.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à N. 5827 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

LABORATOIRES D'ÉLECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUÉE
3, avenue Descartes (B.P. 15)
94450 LIMEIL-BREVANNES
recrute des

INGÉNIEURS DE RECHERCHE

Formation Grandes Ecoles ou Universitaires pour des études avancées sur :
— les applications informatiques des transmissions sur fibres optiques ;
— les procédés de cryptage de signaux analogiques et numériques.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

Importante SSCI
en pleine expansion
recherche pour Région Parisienne

INGENIEURS SYSTEMES

débutants ou ayant quelques années d'expérience

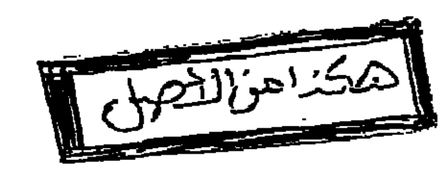
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 5900 M à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE PARIS
cherche

à élargir son équipe d'exploitants

Ecrire avec C.V., Nº 7.801, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

LEVER INDUSTRIEL et TASKI

recherche

L'ADJOINT AU CHEF D'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, avez 2 à 3 ans d'expérience et vous vous sentez attiré par la gestion commerciale

ou

vous justifiez d'une grande expérience de ce type de responsabilité.

Votre mission consiste à seconder le responsable de l'administration commerciale dans toutes ses activités et nécessite à la fois autonomie et travail en équipe.



Adresser C.V. et prétentions (réf. VIH/80) au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

Pour établissement proche *Banlieue Nord Paris* recherche

INGÉNIEUR III A

GRANDE ÉCOLE

Responsable du bureau d'études et d'industrialisation pour les développements de véhicules de 10 à 30 tonnes.
Technique mécanique, tôlerie, électricité, hydraulique et climatisation.
Expérience automobile souhaitée. (environ 10 années)

INGÉNIEUR III A

ELECTROMECANICIEN

pour liaisons technico-commerciales inter-usines du groupe :
Responsable des services : Devis, maintenance et après-vente.

Env. C.V. détaillé et prét., sous le numéro 50.212, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

TECHNICIENS

Formation BTS traitement thermique métallurgie ou chaudronnerie - tuyauterie pour contrôle des constructions soudées.
5 ans de pratique et d'expérience. Permis de conduire indispensable. Situation région parisienne avec déplacements fréquents France et étranger.

C.V., photo et prétentions à no 49.958 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

POUR DEVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS **d'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE**

sur matériel IBM 4341 et mini-ordinateur de gestion service INFORMATIQUE (40 personnes)

QUARTIER OPERA, recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation supérieure, 1 à 2 ans d'expérience ou débutants souhaitant s'intégrer dans des équipes de développement de 5 à 6 personnes.

Adresser C.V. et prétentions à M. BROSSARD, 3, rue Taitbout, 75009 PARIS.

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.
Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.
Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.
Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.
Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.
Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.
Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.
La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.
La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.
Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

recherche pour ses SERVICES INFORMATIQUES

JEUNES INGÉNIEURS

DE FORMATION GRANDES ECOLES (SUPELEC - TELECOM - ENSI) avec option INFORMATIQUE ou AUTOMATISMES.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour développement de logiciels sur mini et micro-ordinateurs.

Adresser lettre manuscr., C.V. et prétentions à n° 50.252 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

La COMPAGNIE BANCAIRE recherche pour l'une de ses filiales un

JEUNE RÉDACTEUR

Après 2 années ou plus d'Etudes Supérieures (Droit de préférence) vous avez pu affirmer à travers une première expérience professionnelle votre goût pour l'étude de dossiers et la mise en place des procédures.

Nous vous proposons de collaborer à un nouveau service concernant l'acceptation et la réalisation de contrats d'assurance.

Ecrire rapidement avec CV. et prétentions, sous réf. 358, à Compagnie Bancaire – Service Orientation Recrutement, 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE (banlieue Ouest 50 km)

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

avec formation ÉLECTRONIQUE

Pour définition, réalisation, analyse et synthèse de logiciels temps réel.
Langage assembleur L.T.R.
Connaissances en structuration et documentation de logiciels appréciées.

5e semaine de congés - 13e mois.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 50.398 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

FILIALE GROUPE RENAULT

Fabrication et commercialisation de matériels d'automation et de mesure, type machines-outils, faisant appel à l'électronique et à l'utilisation de calculateurs et microprocesseurs

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il devra être diplômé d'une école d'ingénieurs électroniciens.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel
S.E.I.V. Automation - CE 1119 - 91031 EVRY Cedex.

P.M.E. DE FRANCHE-COMTE organisée et importante dans sa spécialité de travaux sur mesure

cherche

INGENIEUR DIPLOME

Ce chef d'atelier, d'env. 40 ans motivera 200 personnes.

Appointements : 120 000 F mini.

Répondre par écrit à SERGE BASTIEN PUBLICITE B.P. 1.093 - 25002 Besançon ced.

ASSOCIATION F.J.T. LIMOGES recherche rapidement ADJOINT DIRECTION 25 ans environ.
Form. CAPASE DEFA ou équiv. Env. C.V., photo réc., prétent. : Directeur F.J.T. Aurence, 2, av. Vincent-Auriol, 87100 LIMOGES. Téléphone 55-01-65-61.

Société de service implantée sur plan national recherche pour 69 et 03

2 INSPECTEURS COMMERCIAUX

Conviendrait à bons vendeurs et bons négociateurs (service auto, assu. GB). Fixe import. + % + photo

C.C.S.P.

330, rue Constantine, 69400 VILLEFRANCHE.

ORGANISME PUBLIC DE LA REGION « ALSACE » recrute un (e)

ÉCONOMISTE - GERMANISTE

de formation supérieure et parfaitement bilingue pour études économiques relatives aux pays de langue allemande.
Le poste peut convenir à un (e) débutant (e).

C.V. et prétentions à : n° 7 802 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ORGANISME PARA-PUBLIC recherche

INGÉNIEUR

ou

DOCTEUR ÈS SCIENCES

— actuellement dans la fonction publique ;
— bonne connaissance des problèmes de création et de diffusion des informations scientifiques et techniques (base et banques de données) ;
— solides connaissances d'informatique ;
— goût des relations publiques.

Ecrire avec C.V., photo et prét. Service du Personnel, AFTERM, tour Europe Cedex 07 92080 PARIS-LA DEFENSE.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute :

CADRE

Pour assistance et conseils en formation continue aux petites entreprises. Conception, réalisation, diffusion de programmes de formation continue. Formation supérieure. Expérience minimum 3-4 ans des problèmes d'organisation de formation des adultes. Libre immédiatement.
Envoyer C.V. à : A.P.C.M., 12, avenue Marceau, 75008 Paris.

Importante Société TRAVAUX PUBLICS activité internationale recherche pour son Service Financier :

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

ayant expérience service trésorerie.
Lieu de travail 78140 - Vélizy.

Adresser C.V. + prét. + photo, n° 50.474, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Fabrique d'encres recherche :

CHIMISTE

pour laboratoire encres grasses, sérieuses connaissances. Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. 3.474, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

D.D.E. 92 (Assainissement) recherche :

ÉLECTRONICIEN

(licence maîtrise) pour :
— suivi de chantier de poses de compteurs en égout ;
— maintenance d'appareils de mesure hydrologique.

Lettre manuscrite, C.V., à la D.D.E., Cellule exploitation assainissement, 5, rue Nieuport, SURESNES. — Tél. : 772-54-33.

ANIMATEUR

pour diriger séminaires résidentiels de vendeurs et cadres, cherché par cabinet spécialisé en formation et audiovisuels.
OFFRONS :
— 8.000 à 11.000 F selon capacités + augmentation rapide si résultats satisfaisants ;
— travail passionnant, technique pédagogique nouvelle, contacts niveaux hiérarchiques élevés avec entreprises dynamiques et importantes.
EXIGEONS :
— études supérieures ;
— expérience de la vente, du marketing, de la formation.
Demandez profil du poste à : ORGATEC, service M2, 18, rue du Fg-du-Temple, 75001 Paris.

Important Groupe Chimique recherche pour Paris (19e) :

UN (E) TECHNICIEN (NE) CHIMISTE

B.T.S. ou D.U.T. de chimie + au moins 5 ans d'expérience de système organique.

Anglais indispens., allemand lu.

Adr. lettre manuscr. + C.V. + prétent. CECA S.A., direction du personnel, 46, rue Jacques-Dulud. 92200 Neuilly-sur-Seine.

Société en pleine expansion dont le siège est dans le Val-d'Oise, recherche :

UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION

pour son système temps réel T1 990. Ce poste peut convenir à un pupitreur aimant les responsabilités et ayant plusieurs années d'expérience. Formation complémentaire assurée. — Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence n° 1.342, à :

qui transmettra.
P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris Cedex 02.

Pour Sté expertise comptable, rue de Clichy, Paris (9e)

ASSISTANT

expérimenté (ée) pour tenue de dossiers clients. expér. cabinet appréciée. — Horaires libres : 5 X 8 X13. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. et prétentions, ODIA, 9, rue Duphot, Paris-1er.

Commune Seine-Saint-Denis recrute assistante sociale familiale de secteur. Ecr. ss N° 844.059, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'OFFICE MUNICIPAL CULTUREL DE PONTOISE recrute (Poste à pourvoir immédiatem.)

UN DIRECTEUR

ANIMATEUR

Pour équipement socio-culturel de quartier. Formation spécifique et expér. nécessaires. Ecr. M. le Président, Maison de quartier de Marcouville, 95300 PONTOISE.

SOCIETE AMERICAINE recrute Dans le cadre de son développement en Europe

le Responsable des Ventes

RÉSINE PVC

POUR LA FRANCE
Age 35 ans environ
EXPERIENCE COMMERCIALE DANS LE PVC INDISPENSABLE

Adresser C.V. et prétentions à M. CHEVALLIER 110, les Eaux Vives 91120 PALAISEAU qui transmettra.

Groupement de transporteurs recherche

AGENT COMMERCIAL

pour extension d'activité. Connaissance du transport indispensable. Env. C.V. à n° 5.837, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

CERI

Centre d'Etudes et de Réalisations Informatiques recherche

PROGRAMMEURS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience. Connaissances Cobol, PL, Basic, LCA Transac.
Adresser C.V. à CERI, 33, avenue Philippe-Auguste, 75011 PARIS.

Service gestion Personnel cherche

LE RESPONSABLE DE SES ACTIVITÉS

(10.000 dossiers)
Expérience de l'administration, gestion encadrement du personnel exigé et de la documentation souhaitée.
Env. C.V. et prétent., sous référ. 5.883, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

D. FEAU

ENTREPRISES

recherche dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT LOCAUX INDUSTRIELS (usines, entrep.)

2 COLLABORATEURS

— 35 ans minimum
— Ayant le sens de la négociation
— Expérience similaire appréciée
— Rémunération motivante basée directement sur les résultats
— Possibilité d'une carrière intéressante au sein du Groupe.

Envoyer C.V. manuscrit + photo récente (retournée), à D. FEAU S.A. Secrétariat Général 132, boul. Haussmann, 75008 PARIS - (Discrétion assurée.)

SAXBY

Département Automatismes Industriels recherche

INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES

Pour lui confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger, dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.
Poste d'avenir.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à SAXBY 40, rue de l'Orillon, 75526 Paris Cedex 11

Urgent - Centre de Formation recherche

ANIMATEUR

D'ANGLAIS

Poste à plein temps
Expérience animation adultes, niveau licence avec un an de séjour en Angleterre.
Voiture souhaitable.
Tél. 985-11-01, ou écrire : Centre de Formation rue Berthelot - 95500 Gonesse

---

REVUE PROFESSIONNELLE CHERCHE JOURNALISTE MÊME DÉBUTANT PASSIONNÉ PAR CINÉMA TÉL. 261-84-93

Importante Société multinationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Connaissant Micro 6008/80.80 P.D.P., R.S.X. 11 M.

Application industrielle en temps réel.

Très haut salaire.
Tél. pour rendez-vous : 526-31-37

Important Groupe recherche

2 ANALYSTES FONCTIONNELS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

3 PROGRAMMEURS

sur I.B.M.
— Langage COBOL ANS/PL1
— DOS ou O.S.
— CICS/DL1-IMS

Postes très intéressants avec rémunération importante.

Tél. pour R.V. : 874-36-23

GROUPE D'EDITION (40 personnes) recherche pour participer à son développement

RESPONSABLE

ADMINISTR. et COMPTABLE

Jeune mais d'expér., ayant le sens des responsab. Possibilité d'accéder progressivement au poste de Secrétaire général à créer.

Rémunération annuelle brute de départ 100.000 F.

Ecrire et envoyer C.V., à REGIE-PRESSE, n° 844.027 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

RECHERCHONS

COMPTABLE 2

BONNE PRESENTATION EXIGEE. - Tél. 202-20-01 ou se présenter : 21, rue du Château-d'Eau, Paris-10e.

SOCIETE recherche

INGÉNIEUR DE PROJET

INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS

diplômés école de chimie et/ou génie chimique
Tél. 346-12-70, poste 420

SOCIETE recherche

INGÉNIEUR MÉCAN.

de Bureau d'études
De préférence diplômé A. et M.
Tél. : 346-12-70 (poste 420)

SOCIETE 94 recherche

AGENT TECHNICO-CCIAL

Pour diffusion verrerie et matériel de laboratoire.
Tél. : 883-21-76 ou 885-30-39

HAUTS SALAIRES

AT3 LOGIQUE - ANALOGIQUE
INGENIEURS MICROPROCESS.
80/80 ou EXPERIENCE I.C.L. ou IBM 30/31

CODER

61, av. de la République (11e)
355-40-80

HTS SALAIRES + PRIMES

TECHNICIENS SUPERIEURS
2 ans d'expérience
NOVA 3/4 · PDP 11 - Mini 6 CII-HB
Assembleur Cobol Fortran
INTERCOMPUTER
61, av. de la République - 11e
355-40-80

Recherchons
SEPECIALISTE AGRO-ALIMENTAIRE
concernant les additifs, bonne expérience souhaitée.
Envoyer lettre et C.V., à REGIE-PRESSE, n° T 018851 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Société cherche COMPTABLE EXPERIMENTE. Env CV, prét., n° T 18.842 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

secrétaires

URGENT Société promotion immobilière quartier OPÉRA, recherche pour sa Direction Commerciale

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

TRES SERIEUSES REFERENCES EXIGEES

Env. lettre manusc. C.V., photo et prét. à n° 50.441 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Sté face RER, NOGENT-SUR-MARNE recherche :

SECRETAIRE, excellente STENODACTYLO

Télexiste si possible. - 873-43-81

SECRÉTAIRE

Anglais - Allemand
B.T.S. ou niveau équivalent.
2 à 3 ans expérience souhaitée.
Adresser C.V. à : WAELES, 86, rue Voltaire 93107 Montreuil Cedex

représentation offres

REPRÉSENTANT

pour

VERRERIE

semi-auto

Possibilité rapide direction commerciale.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec prétentions + téléphone à :

Confédération générale des SCOP, 37, rue J.-Leclaire, 75017 PARIS.

capitaux ou proposit. comm.

EXPERT-COMPTABLE

— Exerçant en Société.
— Grande ville Sud-Ouest.
— Honoraires 3 000 000.

recherche

1 ou 2 JEUNES EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES

disposant capitaux importants en vue association ou cession éventuelle.
Lettre manuscrite, photo, C.V. complet.
Ecr. n° E. 6.536, Havas, 310002 TOULOUSE CEDEX.

EN VUE VOYAGE **VENEZUELA**

2e QUINZAINE AVRIL 1980
Directeur sté parisienne spécial. rel. économiques (investissem., export, etc.), étudierait tous projets de développement intér. P.M.E.-P.M.I.-investisseurs.
Tél. pour contact : (1) 296-85-13.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, PARIS - IXe.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERE (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER

261, bd RASPAIL, PARIS (14e)

Tél : 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour U.S.A.

ANGLAIS INTENSIF

Une semaine du 31-3 au 4-4 ou du 8 au 12-4. Possibilité de crédit ORSEG Formation. 97, rue Saint-Lazare, Paris (9e) 280-61-23.

cours et leçons

Leçons de russe par professeur d'origine. TEL. : 255-94-67.

INITIATION A LA PHILOSOPHIE (adultes) par diplômée doctorat. Téléphone : 700-58-05.

travail à domicile

Demande

Secrétaire de direction confirmée, frappe tous textes sur I.B.M. à boule. Tél. : 651-44-49.

Vos thèses, manuscrits, mémoires PARFAITEMENT TAPES. TEL. : 500-42-10.

occasions

EN SOLDE

grand choix de moquette.
Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. 19,99 F le m2. Murale textile 6,46 F le m2. Téléph. : 340-72-72.

Voir les demandes d'emploi et l'immobilier en page 40

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

BEAUBOURG, 1er ETAGE, 80 m2 environ. Prix 440.000 F. Téléphone : 878-75-90.

4e arrdt.

77, RUE DE LA VERRERIE
Dans immeuble XVIIe classé et restauré, 2e étage, appt original 2 pièces, gde cuis., bains, w.-c., cave, tél. Visite 15 h à 18 h.

ARCHIVES - URGENT
Immeuble classé, très élégant living + CH. Tél. : 563-30-40.

5e arrdt.

ST-JACQUES STUDIO 20 m2 130.000 F
CHAMBRE 12 m2 - 72.000 F. Imm. sans asc. - Tél. 535-45-72.

VAL-DE-GRACE
5 P. 105 M2. Bon plan. Bel imm. pierre de t. Travaux. 633-29-17 577-38-38.

6e arrdt.

MONTPARNASSE VAUGIRARD
6e STUDIO TOUT CONFORT 766-50-45

7e arrdt.

LA TOUR-MAUBOURG
150 M² 6 P., service. Pierre de taille. Standing. D.T.I. - 555-02-87.

VERNEUIL : ravissant 4 Pièces 85 m2, style rive gauche, en parfait état, balcon sud. Téléphone : 222-69-50.

STUDIO : 129.000 F
PETIT - REFAIT A NEUF, kitchenette, salle d'eau. 754-49-48.

VIVEZ L'ESPACE
près Champ-Mars, Loft aménagé
280 M2 : 2.100.000 F
S I I F, EXCLU : 550-34-00.

8e arrdt.

MALESHERBES-VILLIERS
160 M² tout confort, superbe réception - 766-50-45

BAS PRIX 200 M²
FRANÇOIS-Ier - LUXUEUX
6 P., belles réceptions, cuisine équipée, 4 chambres, 3 bains.
SIIF EXCLUSIVITE 550-34-00

9e arrdt.

ne 5 P., 160 m2, tout confort Duplex, 240 m2, vue, soleil, ver- 1.200.000 F. 281-12-28.

13e arrdt.

SQUARE PORT-ROYAL
BALCON vue Val-de-Grâce
4 P., soleil, calme - 354-42-78.

14e arrdt.

Mº RASPAIL 9e, asc., arbres, soleil, beau 7 pièces, 190 m2 - 633-38-94.

PARC MONTSOURIS : appartement 140 m2, tout conft, duplex, calme, caractère. Tél. 346-11-76.

16e arrdt.

Sur JARDIN du 5e ETAGE TROCADERO
4 chbres, park. poss. PROFES. LIBER. BELLES DEMEURES de FRANCE - 387-92-76 ou 01-77

AUTEUIL
Duplex, 240 m2, vue, soleil, verdure, calme, séjour, 80 m2, hauteur plafond 7 m., 7 chambres, 4 bains.
GARBI : 567-22-88.

AVENUE MOZART - XVIe
moderne, 5 P., 130 m2, parking. MICHEL et REYL : 265-90-05.

MICHEL-ANGE
beau double living, tout confort, environ 60 m2, balcon, verdure. H. LE CLAIR : 562-93-54.

17e arrdt.

WAGRAM IDEAL PROF. LIB. 6-7 pièces.
TRES BON PLAN. Gd stand. 2.300.000 F. - 727-84-76.

GRANDE-ARMEE - 354-95-10
Duplex 5 p. Vue tout Paris
TERRASSE + JARDIN D'HIVER

18e arrdt.

18e CHARMANTE MAISON living + 3 chambres, tout confort, soleil - 320-73-37.

PLACE TERTRE, vue, impecc., duplex, liv., 2 ch., bns, accès terrasse : 705.000 F. - 229-52-98.

20e arrdt.

Duplex, gd stdg, 7 P., 14e étage, vue exceptionnelle, 225 m2 + 104 m2, terrasse et balcon. Prix 1.700.000 F. Téléphone 627-49-25.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE, 7 Pièces, conft, 3 salles d'eau, 160 m2, balcon, 2 parkings. Prix : 1.060.000 F. Téléphone : 735-70-87.

94 Val-de-Marne

CHOISY-LE-ROI
beau 4 Pièces, séjour double + 2 chambres, S. de B., wc, cuisine équipée, 1er étage dans petite résidence + garage. Apport personnel 30.000 F + long crédit. Téléphone : 254-79-76.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 Pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège : 387-52-11.

appartem. achat

URGENT, paiement compt. chez notaire, ach. 2 à 4 P., PARIS. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir : 900-84-25.

PLACEMENT Paris, recherche immeuble loué, valeur 15 millions de francs environ. 563-83-33.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

EMBASSY SERVICE recherche, urgent, petits et grands appartements, bon quartier. PROPRIETAIRE DIRECT. Tél. 742-75-68.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss trax, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

XVe Pte VERSAILLES, bel imm. pierre de t. Bon standing tapis, escal., concierge, 2 P., entr., cuis., w.-c., poss. s. d'eau Droit de reprise. 115.000 F. Créd. 80 %. Voir pptaire mardi, de 18 h. à 19 h. 30, 7, rue AUGUSTE-CHABRIERE.

locations non meublées Offre

Paris

SAINT-GEORGES, bel immeuble, soleil, beau 5 Pièces, tout confort, 3.500 F. Tél. 229-52-98.

16e, BD FLANDRIN : luxueux liv. + 2 chbres, 145 m2, 5.000 F par mois + charges. 785-31-13.

Région parisienne

CHATOU, bords Seine, maison de caract., 7 P., serv., garage, gd jard., 6.500 F. STI, 504-94-22.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283 57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P., standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

Région parisienne

BOURG-LA-REINE
Part. loue à Part., cause dép. étranger, villa mblée, plain-pied, s.-sol, jard., prix mens. 3.000 F. T., 10 à 16 h., 661-16-23/260-27-31.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

ADMINISTRAT. IMM. ch. pour
BANQUES ÉTRANGÈRES
2 à 6 PIECES DE STANDING. Vides ou meublés. — 555-04-10.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

Rech. dans PARIS BANLIEUE BUREAUX 100 à 10.000 m2 en TTE PROPRIETE ou LOCAT. P. BLUM 265-64-11.

Boutiques

BASTILLE (même) belle boutique libre, 60 m2 + 20 m2 en sous-sol, 450.000 F. Possibilité locat. 4.500 F mens. T. 224-93-61.

fonds de commerce

CHAUNY (02), vds pas-de-porte situé place de la Gare : BOUTIQUE 72 m2, 2 gdes vitrines + SPLENDIDE APPART. + cave, gren., garages. T. (23) 52-02-26.

hôtels-partic.

JOLIE MAISON FAMILIALE 7 chbres, arbres, calme, prix élevé. T. 633-29-17 et 577-38-38.

locaux commerciaux

CABINET P. BLUM RECH., PARIS - BANLIEUE, LOCAUX INDUSTRIELS/ EN TTE PPTE ou LOCATION. Tél. : 265-64-11.

A S N I E R E S
à vendre locaux commerciaux 65, avenue de la Marne. Ensemble neuf dans rue animée 450 m2 divisible à partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

XIe LEDRU-ROLLIN. Imm. restauré, locx cciaux R.-de-chauss. sur cour 142 m2. Prix 450.000 F. 272-40-19.

NEUILLY
1.000 M2 R.-de-Ch. seul tenant
275 M2 1er étage bureaux
ensemble ou séparément. GARBI. 567-22-88.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES
très beau pavillon constr. 1963 7 p., cft, gar., terrain 1.100 m2. Prix : 1.420.000 F. TEL. : 735-70-87.

PORTE D'ORLEANS
gde maison 8 p., 210 m2 sur 450 m2 terrain + chalet 3 p., gar., 1.290.000 F, T. 735-70-87.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Proche RER villa de caractère 270 m2 habitables, grde réception + iard. d'hiver. Décor 1900. 5 chbres, 4 sanitaires. Jard. paysagé, 1 300 m2. PRIX ELEVE JUSTIFIE. E. BEL AIR, 340-72-06.

maisons de campagne

ALLIER
INDÉPENDANTE ET ISOLÉE
s/son beau terrain de 2.500 m2, maison de campagne édifiée sur caves, gros œuvre, tr. bon état.
4 GDES PIÈCES RUSTIQUES
habit. à peu de frais, débarr., chem. pierre, four à pain, pout. appar., grenier aménageable, pièce d'eau sur le terrain.
PRIX 176.000 F
Possibilité crédit 90 %. S.I.P.P., 13, av. Duquesne, 75007 Paris - Téléph. : 551-41-40

immeubles

ACHETE imm. de toute import. même avec travx. M. MOHR 99, r. Pet.-Château 94 Charenton.

RECHERCHE IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPES RENOVES OU A RENOVER. P. BLUM 265-64-11.

villas villas

CASSIS
Site exceptionnel
Luxueuse Villa
10 pièces, 3 s. de b., Terrasses. Dans parc agrément 2.780 m2 avec arbres centenaires toutes essences. Pavillon annexe. Accès direct à la mer (calanques).
Prix : 2.750.000 F.
S'adresser S.A. « J.V.C. », 48, avenue Kennedy, à LILLE - Tél. (16-20) 52-36-00.

DOMAINE PRIVE, TR. BELLE VILLA, commerces, écoles. Séjour 55 m2, cheminée, 5 chambres, 3 s. de bains, garage pr 2 voitures, jardin de 1.000 m2, terrasse, sans vis-à-vis. Prix 850.000 F - Tél. : 639-20-04.

villégiatures

A LOUER 04 CHALET 8 PERS. JUILLET 3.500 F TT COMPRIS. TEL. : (91) 76-14-23.

viagers

+ de revenus — d'impôts. Expertise discrète gratuite Indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

domaines

En contrepartie achat 90 ha terres louées, corps de ferme LIBRE 60 km S.O. PARIS. Téléph. : 16 (1) 222-36-48.

propriétés

(63) AUVERGNE ppté 7 ha attenant salon, s. à manger, 4 ch., s. de bns, chff. cent., Tél. Lux. amén. et meublé. Px 530.000 F. Ecrire nº 292, PUBLI GR, 27, fg Montmartre, Paris-9e.

Maison 6 pièces, gar., jardin ombr., 2 entrées, 500.000 F, sit. 11210 Port-la-Nouvelle, Denanot, 9 bis, rue du Congrès, 06 NICE.

DOURDAN
« le Rotteoir » PROPRIETE sur 2.500 mètres carrés, clos de murs (beaux arbres).
MAISON DE CARACTERE comprenant : rez-de-chaussée, séjour double, salle à manger, 2 chambres, cuis, s. d. bains 2 w.-c., salle d'eau. Prem. étage, 5 chbres, s. d b., 5 cab. de toilette, w.-c.
PISCINE - CLUB HOUSE avec 2 serv. et sanitaires.
723-86-70.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Limite LE PECQ - 5 min. RER XVIIIe en partie 140 m2 habit. Tt cft, gar., terr. 1.000 m. Calme, à saisir. 1.100.000 F. 954-68-00

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

ADJ. TRIB. COMMERCE PARIS. JEUDI 27 MARS 1980, 13 h. 45. FDS
PARFUMERIE
Droit bail locx. bout. + ar.-bout. PARIS 9e 24, r. LAFFITTE M. à P. P ét. 3. 5.000 F. Cons. 30.000 F. - S'adr. : Mes Demortreux, Sagaut, not. ass., 67, bd St-Germain (329-21-07), et Me Mizon, synd., 60, bd Sébastopol

Vente judiciaire aux ench. le 15 avril 1980, à 15 h. par Me MACRON, not., 38, rue de l'Orangerie, VERSAILLES, où le cahier des charges peut être consulté.
VEDETTE FAIRLINE - SERIE MISTRAL
année 1977, Etat neuf, 2 moteurs Volvo, 170 CV. Visible Port nautis, VILLENNES-SUR-SEINE
Téléphone : 975-84-90
MISE A PRIX : 220.000 F
(av. faculté baissé du quart, puis moitié).
Consign. pour ench. : 50.000 F.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
3 appartements - 2 chambres
(avec faculté de réunion de 2 appartements) à PARIS, entre
le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil
le mardi 25 mars à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Renseignements : Me Yves Bonnel, notaire
79, bd Malesherbes, 75008 Paris - Tél. 269.16.08, poste 173

VENTE sur saisie immobilière, le jeudi 27 mars 1980, à 14 heures, au Palais de Justice à Sens (Yonne), d'un
ENSEMBLE de BATIMENTS à usage COMMERCIAL et INDUSTRIEL sur 3.200 m2 - DANS LA ZONE INDUSTRIELLE de SENS (Yonne)
Construction 1967. Très bon état. Emplacement exceptionnel. Prox. PARIS-ORLY par autoroute, voies fluviale, routières et ferroviaire.
LIBRE - MISE A PRIX : 2.500.000 F
S'adr. : Me EVRARD, avocat à Sens (Yonne), 6, bd du Mail. Tél. : (16-86) 65-12-09 et 65-71-33.

Vente à la Chambre des Notaires de Paris - Mardi 25 mars 1980 - 14 h. 30
IMMEUBLE A PARIS (10e) - 1, rue de PARADIS
(angle 95, rue du Faubourg-Saint-Denis)
254 M2 AU SOL élevé s/caves d'un rez-de-ch. entresol, et 5 ét. compr. Locaux commerc. et locaux à usage mixte entièr. loué
MISE A PRIX : 4.300.000 Francs
Cabinet MATHIEU (Mme IELH), 39, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9e) et pour consulter cahier des charges Mes ADER, ROCHELOIS et ROY Notaires Associés. Tél. : 544-38-70 (Réf. DP ou AD) - 226, bd Saint-Germain, PARIS (7e) et pour visiter sur place : mardi et jeudi de 10 heures à 12 heures.

Vente Palais de Justice de PARIS - Jeudi 10 Avril 1980, à 14 heures. EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT 2 PIÈCES PRINCIPALES
avec cuisine, office, W.C., débarras, entrée, salle de bains, vide-ordures individuel et cave dépendant d'un ensemble immobilier sis
à PARIS 17e - 5-7, avenue Mac-Mahon
MISE A PRIX : 200.000 Francs
S'adresser 1) Maître Roger ENNEQUIN, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie 75116 PARIS - Téléphone : 720-84-68 - 2) A tous Avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.

demandes d'emploi

DIRECTEUR FILIALE
37 ans
ESPAGNOL, anglais, connaissant allemand, italien, Droit, Sciences Po.
Recherche direction filiale d'un groupe étranger à PARIS ou direction filiale ou direction générale adjointe en ESPAGNE.
Ecrire no 6.181 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

Secrétaire administrative, 37 a., bonnes notions comptabil., Angl. rech. emploi école ou milieu cinéma av. poss. vac. scolaires ou se rapproch. pr rentrée sept. 80 Ecr. nº T 018826 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Licencié droit international 28 a., marié, 3 a. exp. assistant direct. gale portuaire à l'étrang. ds réglementation et exploitat. ch. emploi administ. (23) 83-18-15

SCIENCES-PO (ECO-FI) + DROIT - ANGLAIS COURANT

Cadre sup., 37 a., spécial. dans Commerce International, 10 ans d'exper. en biens d'équip. avec Moyen-Orient et pays de l'Est, contacts à ht niveau ds entrepr. et bques poste actuel ds P.M.E. fais. 550 M. de C.A., dispon. pr voyages, ouvert à toute propos. Ecr. nº T 018850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE SUPERIEUR
37 ans, licencié en Droit Français, anglais, arabe courants ; Expér. bancaire commerce international. Export Moyen-Orient. Disponible bref délai. Ecr. nº 49867 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01

SECRETAIRE DIRECTION
maîtrisant parfait. angl., 30 a., ch. p. évolutif à responsabil. auprès d'un dirigeant après 10 ans d'expér. dans P.M.E. import-export, ne craignant pas la dactylogr., sténo, télex, direction de secrétariat, organisation de voyages, relat. clients, fournisseurs, étranger. ni les dépl. Sal. 80.000 F. Cadre. Ecr. nº T 018652 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jne Anglaise tril. persan, franç. 9 a. d'expér. beaucoup voyage, ch. situation à Paris, prête à tout considérer. Veuillez écrire à C. Tooley 5 A Stork Road London E 7

Assimilé CADRE, 40 ans, spécialiste maintenance, engins T.P. et grosse mécanique, gestion pièces de rechange inclus. Actuellement en mission à l'étranger, ch. emploi similaire. Libre juin 1980. Ecr. nº T 18727 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Rév. compt., 38 a., final., exp. ind.+cab. ch. poste en rapport. Ecr. nº T 018641 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Traducteur, diplômé allemand, université de Mayence, 25 ans, trilingue (franç., anglais), ch. emploi à Paris ou prov. offres sous nº 20459 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG Cedex

CADRE féminin, 45 ans, responsable achats ameublement, très expérimentée, habituée négociations ht niv., gde conn. marché du meuble, recherche situation. Ecr. nº T 18710 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Fem., 28 a., Portugais, Russe, Bulgare, Anglais parlé et écrit couramment, not. d'allemand, étudierait ttes proposit. en rapport av. ses compétences. Tél. 379-82-92

J.H., 26 ans, études internation., ch. emploi administratif ou autre proposition. Jean-Claude TONME, 94, av. de la République, 75011 Paris

J.F., allem., cherche emploi de 6 mois à 1 an (à partir 1-4-80) dans l'hôtellerie. Ecr. à Régine Willemann Alfred Feudel Wea 8 D-7745 Schonach

SECRETAIRE sténodactylo, telex, not. compt., 47 a. Sal. 4.500×13, ch. pl. stable accept. rempl. T. 252-22-92 ou 359-60-03

VENDEUSE MAROQUINERIE
32 ans, bilingue anglais, recherche poste responsable. Tél. 969-18-29

Cadre auto, 39 ans, superviseurs mécani. CAT. cherche emploi pays anglo, chef matériel, SAV. similaire connaiss. suivi matériel gestion stock-maintenance sens respons. Organisation gde expér. étranger. Libre suite Ecr. nº 7.809, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire de rédaction, haut niveau, anglais, allemand, bnes connaiss. maquette et fabric., ch. travail respons., presse ou édit. Ecr. nº 2.081, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE COMMERCIAL
autodidacte - 31 ans. Assistant directeur export, Allemand courant, notions anglais, connaissances techniques, rech. situation stable Ile-de-France sauf Paris. Ecr. nº 48.925 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

CHEF SERVICE JURIDIQUE
18 a. expér. ht niv. (assurance, banque, avocat, stés) DES Dt privé, anglais, not. esp., all., gde faculté d'adaptation, ch. poste similaire, secrétaire général ou collab. serv. personnel. Ecr. nº 7652 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 26 ans, Maîtrise Sciences Economiques, stage gest./organ. en entrepr. expér. pédagogique 2 ans, attrait pour fonction personnelle/formation ou gestion. Ecr. nº 2081 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGENIEUR INFORMATIQUE
33 ans. Expér. syst. mini-ordin., calcul scientifique. Angl cour., rech. empl. outre-mer. M. Ferry Résid. La Pépinière, 3, allée des Myosotis - 78390 BOIS-D'ARCY.

GERANT APPOINTE RESTAURANT
(36 ans) travaillant importante société parisienne, expérience gestion, rech. position similaire PARIS - PROVINCE. M. NADAUD, 4, rue du Congo, 75012 PARIS - Téléph. 340-12-75.

Cadre 2 techn., 59 a., gde exp. ingén. et proj. install. ateliers de mécan., rech. poste respons. Paris ou proche banlieue Ecr. nº 2071, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

43 a., maîtr. Sc Eco., Sc Po 3e c Planif., Aménagt, exp. Enseignement, ét. proj., ch empl. Malherbe, 8, pass. Moselle, 75019

CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE, 35 ans, libre immédiatement, étudier. toutes propositions poste sédentaire. Ecr. à 7.696, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

DAME sérieuse rech emploi après-midi pour réception ou garde. (Connaiss. para-médic.). Téléphone : 526-50-27

Jeune Fille 20 ans, BAC B, 1re année B.T.S. Tourisme, cherche emploi dans agence voyages ou commerciale Tél : 909-46-76

H. célibataire, 39 ans, bonne présentation, bac arabe, licence anglais, connaiss. de français, turc, arménien, rech. place à responsabilités à Paris. M.Pegakgian M. 163, rue de Charenton, 75012 Paris.

Vraie collaboratrice cadre, 20 a. exp. direction gale, cciale, financière dans install. usines agro-aliment., construct. villas, anglais, aime action et chiffres, ple Vincennes, voit. qui cherche ce profil ? Ecr. nº 94 630 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F., 31 ans, BTS secrétariat direct. rech. poste collaboratrice pr travail, exclusivem près du dirigeant d'entreprise 6.000 F/mois. Tél. : 607-72-31.

SECRÉTAIRE DIRECTION
32 ans, autodidacte, non bilingue excellente présentation Libre de suite, cherche place stable PARIS ou CRETEIL TEL : 899-98-43.

J.H., 28 a., marié, form. sup. littéraire, vaste cult. publié, 4 a. exp. pédagog. ét. ttes propos. ds édition Paris et rég. 607-79-85

CADRE ADMINISTRATIF
52 ans, dynamique, responsable haut niveau : Gestion personnel, salaires, etc. organisation interne, maintenance et intendance entreprise. Solide expérience législation du travail. Ecrire à nº 5.845 PUBLICITES REUNIES, 112, bd VOLTAIRE 75011 PARIS qui transmettra.

Jeune AUTEUR Talentueux accepte
RÉDACTION et REWRITING
TEL : 874-65-97.

CADRE 35 ans CLASSE VI
bonne formation bancaire alliée à une expérience de plusieurs années, spécialiste dans la gestion et la finance recherche poste secteur bancaire. Ecrire M A NABET, 108, rue du Chemin-Vert, 75014 PARIS.

DIRECTEUR BANQUE
43 ans, relations, contacts spécialiste commerce extérieur financement et placements internationaux change recherche poste CONSEILLER DIRECT. banques ou sociétés privées. Ecr. nº T 18.787 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GRADÉE BANQUE PRIVÉE
recherche Emploi (exp. plusieurs postes) dans 77 91 - 94. étudierait toute proposition poste fixe. Ec. nº 7 806 « Le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
(allem., angl., franç.) 37 ans, origine allemande, diplôme de l'Association de secrétair. européennes Lausanne, format. commerc. et bancaire, cherche poste de secrétaire de direction.

H. 30 ans, résidence EST, bonne cult. génér. bne présentat., sens des respons., expér. éducation, animation, tr. bne connaissance étranger et voyages, possédant voiture et tél. ét. ttes proposit.
FRANCE et ÉTRANGER
Ecr. nº T 18 733 M Régie Presse 85 bis rue Réaumur, Paris-2e. ou tél. : 16 (29) 86-70-83.

SECRÉTAIRE BILINGUE
langue maternelle anglaise, 27 ans, 9 ans exp. secrétariat, dont Afrique du Nord, sens responsabil., ch. emploi outre-mer. Ecr. nº 94641 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 23 ans, bac A-5, connaiss. angl., allem., quelques connaiss. jurid, stage secrét., ch. empl. ou stage de formation dans domaine relat. publ. ou artistiq. Tél. (16-26) 08-11-03

AVIATION
PILOTE PROFESSIONNEL 32 a.
— 1.650 h. de vol dont 500 h. vol aux instruments.
— Commandant de bord transp. public sur 7 types bimoteurs et biturbo propulseurs.
— Possibilités de grouper plus. stés pour achat d'un appareil.
— Ch. emploi France ou étrang.
— Domicile proxim. Le Bourget. Dumond, 15, square de Babinet 93420 Villepinte. Tél. 384-28-35

CHEF COMPTABLE
Format. cabinet Animation contrôle organisat. informat. finance législation, gest. person. ch. poste Paris. banl. Sud Directeur administratif financier Ecr. nº 6195 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECT. Ccial PROD. IND.
40 a., I.E.C., Anglais, Espagnol. Vente direction équipe gestion. Formation, organisation, développement, restructuration réseau. Etudie toute proposition. Libre de suite. Ecr. nº 2080 « le Monde » Pub. 5, r Italiens, 75427 Paris ced 09

automobiles

vente

– de 5 C.V.

Particulier vend : LNA entrepr. Mai 79. P.M. 30 000 km. Px Arg. 15.000 F. Rad.-cass. FM stér. en opt. Tél. apr. 19 h 30 : 267-44-48.

8 à 11 C.V.

B.M.W. 323 I NEUVE
PRIX INTERESSANT
Téléphone : 534-02-37.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SL 1968
Beige, intér. cuir noir. Boîte méc., Peint. nve (1 a.) hard-top. Tél. à part. 19 h, : 899-18-55.

motos

PARTICULIER VEND
YAMAHA 500 XS
Mai 1978, 18 000 km. Exc. état. Nombreux équip. Prix 10.000 F. Téléph., le soir, au 981-74-39.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

10 à 20 millions de francs pour remettre en état l'ensemble H.L.M. de la Grande-Borne

LA Grande-Borne, à Grigny (Essonne), a eu son heure de gloire. Elle a même symbolisé jusqu'à la caricature ces grands ensembles éparpillés autour de Paris au gré d'une politique immobilière expansionniste, prioritaire mais aléatoire. A l'origine, elle fut construite pour accueillir les Parisiens aux revenus modestes chassés de l'opération de rénovation du quartier Italie.

Aujourd'hui, si elle ne surprend plus les puristes, elle supporte mal l'usure du temps. Ainsi, M. Claude Ratier, directeur général de l'Office interdépartemental H.L.M. de la région parisienne, qui en est le propriétaire et le gestionnaire, le reconnaît d'emblée : « La Grande Borne, c'est le calvaire de l'Office ! » Quant aux habitants, même s'ils se sont adaptés au cadre, ils dénoncent surtout les malfaçons presque chroniques qui prennent des proportions alarmantes.

C'est pas moi, c'est l'autre, dit le constructeur

Certes, on ne conteste plus guère les efforts entrepris par l'architecte, M. Emile Aillaud, qui se faisait une certaine idée de la Grande-Borne. Compte tenu des contraintes financières d'un tel programme de trois cent soixante-huit logements collectifs exclusivement sociaux, il a tenté à sa manière de rendre cet agglomérat artificiel moins formellement hostile à ceux qui doivent y vivre et tout particulièrement aux enfants. Par conséquent, les immeubles édifiés le long des rues courbes n'excèdent pas quatre étages. Ils sont séparés par de larges espaces. Les logements, s'ils sont assez mal isolés phoniquement, sont moins étriqués qu'ailleurs. « *Il serait malhonnête de jeter la pierre à Aillaud puisqu'on ne lui a même pas demandé ni donné les moyens d'intégrer la cité dans un tissu urbain* », a résumé avec une singulière indulgence le maire de Grigny, M. André Rodriguez (P.C.).

Seulement un oiseau de béton de plusieurs mètres de haut planté au milieu d'une place livrée aux courants d'air et le portrait de Rimbaud peint naïvement sur une sombre façade ne font pas un urbanisme cohérent à dimension humaine. Ils sont des signes maladroits opposés à un lancinant mal de vivre.

Achevée dans le courant de l'année 1971, la Grande-Borne, où vivent environ quinze mille personnes, n'est plus maintenant qu'une cité-dortoir parmi d'autres. Elle est placée, avec ses huit quartiers mal distingués, à l'intérieur d'un énorme triangle fermé et éloignée de tout, sauf peut-être de l'autoroute du Sud... Déjà, on y retrouve tous les stigmates de ces opérations massives conçues avec le seul souci mathématique de résorber la crise du logement. Ce sont les pelouses lépreuses, les réverbères brisés, les cages d'escalier dégradées et couvertes de graffiti, etc. Ce sont surtout ces appartements qui se détériorent de manière chaque jour plus spectaculaire.

En fait, leur nombre exact est difficile à établir. Mais il dépasse très vraisemblablement les trois cent trente-huit logements vacants, dont deux cent vingt et un reconnus officiellement insalubres par l'office H.L.M. Les premières défaillances sont apparues dès 1973. Elles sont, semble-t-il, de deux natures. D'une part, des fissures, malheureusement courantes dans ce genre de constructions plus ou moins préfabriquées, mais dont les conséquences pourraient n'être qu'inesthétiques.

D'autre part, des infiltrations d'eau à travers les panneaux muraux dont la position béton contre béton serait défectueuse et mettrait en cause la solidité même des bâtiments. « *Ces dégradations, il nous en a fallu, du temps, pour les faire simplement reconnaître* », s'indigne Mme Marinette Deneu, présidente du comité de défense des locataires. « *Malheureusement*, poursuit-elle, *cela n'a pas changé grand-chose à notre sort. Quelquefois, des fissures ont été cachées par des lattes de bois. Le plus souvent, on a laissé les gens se débrouiller en mettant des bassines ou en bricolant eux-mêmes. Certains ont tout de même obtenu un autre logement dans la cité lorsque le leur devenait inhabitable. Et finalement, le conseil d'administration de l'office s'est réuni sur place le 20 février. Néanmoins, ce sont bien des réparations d'ensemble qu'il faut engager d'urgence et non pas les améliorations de détail qu'on nous propose.* »

Immobilisme

Cet immobilisme qui lui est si amèrement reproché, l'office H.L.M. ne s'en défend pas puisque ce sont ses propres responsabilités qu'il veut dégager. « *Les désordres graves et généralisés en question, dont on pourrait même craindre qu'ils n'affectent la totalité des logements, relèvent de la garantie décennale* », affirme M. Claude Ratier. « *Et si, il faut le reconnaître, rien d'efficace n'a été fait pour y remédier alors que nous avons perdu plus de 5 millions de francs de loyers*, poursuit-il, *c'est parce que nous avons engagé une procédure afin d'obtenir le respect de nos droits.* »

Principale cible visée devant les tribunaux : Bouygues, l'entrepreneur qui a construit la Grande-Borne, représenté, en l'occurrence, par sa compagnie d'assurances. Nous avons adopté un modèle de bâtiment agréé par le ministère et donc parfaitement fiable, et c'est la construction qui a été défaillante, accuse en substance l'office. Ce sont ces matériaux qui m'ont été imposés qui s'avèrent inadaptés, réplique le constructeur. L'importance des sommes nécessaires pour une véritable remise en état des logements touchés (10 à 20 millions de francs selon l'office) annule les chances de transaction amiable. Quant à la complexité des expertises ordonnées, elles contribuent à la lenteur de la justice, en l'occurrence le tribunal administratif de Versailles, bien connu pour son engorgement, qui a tout de même été saisi le 13 mars 1975. Aux dernières nouvelles, une provision de 2 millions de francs devrait être disponible. Toutefois, l'expert désigné n'a pas encore indiqué précisément pour quels travaux prioritaires ils devraient être employés.

« *Les logements qui sont encore sains ne le seront plus demain si on les laisse en l'état*, insiste le maire de Grigny. *J'ai constaté que des enfants contraints d'y vivre dans le moisi souffraient d'asthme.* » Parmi les habitants de la Grande-Borne, le sentiment général est plus d'impuissance que de colère. Cependant, un blocage des charges est annoncé à partir du mois de mars. « *Tous ces procès ressemblent trop à un prétexte grossier pour justifier une irresponsabilité générale*, s'exclame l'un des locataires. *Mais pendant ce temps, nos loyers et nos charges continuent d'augmenter.* »

STÉPHANE BUGAT.

CORRESPONDANCE

Baltard et La Villette

M. Bernard Marrey nous écrit :

Baltard n'est en rien l'architecte de La Villette, sinon comme directeur des travaux de Paris et du département de la Seine, ce qui est une vue bien lointaine des choses, même à cette époque.

La « rumeur » lui attribue La Villette sans doute par remords d'avoir laissé détruire les Halles. En fait, l'architecte des abattoirs de La Villette est un certain Louis-Adolphe Janvier (1818-1878), architecte assez obscur de la Ville de Paris, qui a comme autre titre de gloire (?) d'avoir construit les deux bâtiments situés derrière l'Hôtel de Ville, la caserne Lobau et l'autre sur le quai.

Mais la halle aux bestiaux, autant dans la composition que dans la construction, est l'œuvre de Jules de Mérindol (1814-1888), à qui l'on devait déjà à cette époque le marché du Temple, construit en 1863-1865, et le marché Saint-Honoré (1864), aujourd'hui démoli. Or, Mérindol était l'un des premiers collaborateurs de Viollet-le-Duc : il était architecte des Monuments historiques depuis 1845. Cette œuvre est tout à fait dans la ligne de cette école architecturale pour laquelle l'architecture gothique, par la clarté de sa structure, restait l'exemple à égaler, plus que la copie à reproduire.

Baltard était par contre un classique (Hors le grec pas de salut !) que le démon de l'arrivisme conduisit à utiliser le fer, malgré lui, aux Halles de Paris.

Un foyer pour femmes battues à Saint-Maur

Sylvie avec le sourire...

SON bébé sur les genoux, Sylvie est intimidée. Dans la salle de séjour, les bambins et leur maman ont dû laissé la place à quelques élus du Val-de-Marne et aux journalistes ; son sourire pourtant témoigne de la réussite de l'expérience présentée ici, dans cette banale maison du centre de Saint-Maur.

Sylvie, sans doute, aurait toutes les raisons d'avoir plus de larmes que de joie dans les yeux. Il y a quinze jours, elle a dû quitter le domicile conjugal devant les menaces de son mari. Elle était en danger. Elle et ses deux enfants.

Sylvie n'est pas seule dans son cas. En 1977, les services de police du Val-de-Marne ont reçu mille soixante-quatre plaintes de femmes battues par leur mari ou leur compagnon. Certes, tous les cas ne sont pas aussi dramatiques que celui de Sylvie. Mais elles sont nombreuses à fuir devant les coups. Pour aller où ? Parfois, heureusement, il y a des parents, des amis. Mais quand elles sont seules, perdues dans la grande ville ? Bien souvent, elles n'ont même pas d'argent pour se payer l'hôtel. Alors, où aller en quittant le commissariat ? Bien sûr, il existe des foyers de femmes seules ou des hôtels maternels. Mais ils ne peuvent accueillir la mère et tous ses enfants.

Ses difficultés psychologiques en sont aggravées. Elle n'en aura que plus de mal à surmonter le choc. Un petit groupe de travailleurs sociaux parisiens en a fait l'amère constatation. Aussi, il souhaitait créer une structure d'accueil pour femmes et enfants en détresse. Dans le même temps, le conseil général du Val-de-Marne, présidé par M. Michel Germa (P.C.), arrivait aux mêmes conclusions. Il fallait créer un foyer d'urgence pour les mères de famille qui, devant les coups, doivent quitter le domicile conjugal.

Les deux démarches se sont rencontrées. Les éducatrices ont fondé une association « Habitat éducatif ». Le conseil général a voté à l'automne un crédit de 120 200 francs pour aménager le pavillon loué par l'association. La Fondation de France a, elle aussi, accordé quelque argent. La direction de l'Action sanitaire et sociale prend en charge le prix de la journée (198,90 F). Depuis trois semaines, le foyer est ouvert. Déjà il accueille cinq femmes et dix enfants, envoyés par les services sociaux ou « S.O.S. femmes battues ».

Ici, pas de cuisinières ou de femmes de ménage. Chacun met la main à la pâte. Il ne s'agit pas pour les travailleurs sociaux de prendre en charge les femmes qui sont venues chercher secours, mais de les aider à s'en sortir, de les soutenir sans décider pour elles. En moins de quinze jours elles ont toutes retrouvé du travail. Elles n'ont pas été difficiles. Elles ont accepté de faire des ménages ou d'être payées au SMIC en usine. Les enfants ont repris le chemin de l'école. La famille retrouve petit à petit une existence normale. D'ailleurs le passage au foyer ne peut être que provisoire. Deux mois en général. Le préfet a réservé dix appartements sur le contingent H.L.M. pour les « prioritaires ». L'idéal serait que ces jeunes femmes puissent y rester une fois franchies les premières difficultés. Administrativement, cela n'est pas simple, mais une solution sera peut-être trouvée...

Il reste que cette expérience — bien rare en France et en région parisienne où il existe un centre d'accueil comparable à Clichy, mais il ne peut recevoir les tous jeunes enfants, et un projet en Seine-Saint-Denis — ne pourra faire face à tous les besoins. Le foyer de Saint-Maur ne peut recevoir plus de vingt-quatre personnes, et les éducatrices doivent faire le tri dans tous les appels au secours qui montent vers elles.

La Caisse nationale d'allocations familiales suit cette tentative de près. Que ne ferait-on pas pour que toutes les Sylvie battues et bafouées retrouvent vite un peu de joie dans les yeux.

THIERRY BREHIER.

De nouvelles fontaines pour plusieurs arrondissements de la capitale

EN décidant de créer de nouvelles fontaines dans la capitale, la municipalité sort de l'oubli une politique trop négligée au cours de ces dernières années.

Les études nécessaires entreprises par les services de la mairie sous la responsabilité de M. Pierre Bas (R.P.R.), député et adjoint au maire chargé de la culture, pour installer de nouvelles fontaines dans certains quartiers de la capitale viennent de se terminer. Fontaines et bassins trouveront donc place au cours des prochaines années, et selon les possibilités budgétaires de la Ville, aux emplacements suivants :

- *5ᵉ arrondissement* : place Thouin, place Lucien-Herr, place Maubert et place de la Contrescarpe. Les projets sont de dimensions modestes et ont fait l'objet d'un concours organisé à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts parmi les élèves sculpteurs notamment.
- *8ᵉ arrondissement* : place Georges-Clemenceau. Ce projet s'intégrerait dans les réaménagements prévus de l'entrée du Grand Palais et au carrefour des avenues des Champs-Elysées et Winston-Churchill.
- *11ᵉ arrondissement* : il s'agira de mettre en valeur un haut-relief dû au sculpteur Tommasi, acquis par la Ville en 1978 pour être utilisé comme élément décoratif d'une fontaine.
- *12ᵉ arrondissement* : îlot Saint-Eloi. Pour améliorer l'environnement de ce grand ensemble, une fontaine moderne sera installée au centre de l'espace vert, en cours d'extension. Toujours dans cet arrondissement, la municipalité envisage de rétablir, place de la Nation, le bassin et les jets d'eau qui entouraient le « Triomphe de la République » de Dalou, supprimés en 1966 pour permettre la construction du R.E.R.
- *15ᵉ arrondissement* : la future fontaine se situera à l'entrée principale du jardin en cours d'aménagement sur l'emplacement des abattoirs.
- *19ᵉ arrondissement* : rue de Flandre. La fontaine sera implantée sur le terre-plein situé devant l'îlot rénové « Riquet ». L'emplacement choisi se trouve face à la porte de Flandre, vestige d'une ancienne porte de Paris.
- *20ᵉ arrondissement* : la fontaine sera créée face à la mairie annexe, place Gambetta, en remplacement du massif servant de rond-point central.

Tous ces projets ne doivent pas faire oublier les bassins existants. Un programme de restauration des soixante fontaines (*le Monde* du 20 mars) qui se trouvent sur la voie publique, commencé en 1979, sera terminé à la fin de l'année 1980. Les fontaines classées sont remises en état de fonctionnement. Pour les autres, la Ville a décidé de les doter de systèmes plus modernes, comparables à ceux qui existent en province afin qu'elles puissent, par exemple, fonctionner l'hiver.

JEAN PERRIN.

ENVIRONNEMENT

L'IMPLANTATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

D'importantes manifestations antinucléaires ont eu lieu en Suède et en Finlande

Quelque cent vingt mille adversaires du nucléaire ont participé, le 15 mars, dans toute la Suède, à diverses manifestations organisées, une semaine avant le référendum du 23 mars sur l'énergie nucléaire. Les manifestants répondaient à l'appel du parti centriste du premier ministre M. Faelldin et du parti communiste, qui, tous deux, demandent le démantèlement des six réacteurs nucléaires actuellement en service. Dans la capitale suédoise, un défilé a réuni plus de trente mille personnes.

D'autre part, environ cinq mille personnes, dont un bon nombre de provinciaux, ont défilé, à Helsinki, samedi 15 mars, pour manifester à la fois leur solidarité avec le mouvement antinucléaire suédois et leur opposition au projet de construction d'une centrale de conception soviétique de 1 000 mégawatts, qui doit faire l'objet d'une décision définitive dans deux ans.

De notre correspondant

Helsinki. — La manifestation d'Helsinki était la plus importante jamais organisée en Finlande sur un thème écologique. L'événement prouve que le mouvement écologique finlandais a atteint sa maturité, et qu'il est capable de mobiliser un grand nombre de sympathisants dans un contexte social pourtant peu propice aux manifestations. Les précédentes manifestations de cette envergure remontent à la guerre du Vietnam.

Alors que la centrale d'Olkiluoto, de conception suédoise, et celle de Loviisa, de conception soviétique, avaient été construites dans l'indifférence générale (à l'exception des populations locales), le projet de centrale nucléaire soviétique de 1 000 mégawatts se heurte à une opinion bien plus sensibilisée par le débat écologique, comme le prouve la manifestation de samedi. La signature, prévue pour cette année, du contrat portant sur les études préliminaires de la construction de la centrale de 1 000 mégawatts, entre la société d'Etat Imatra Voima, qui gère la centrale de Loviisa, et Atomenergoexport, l'organisme exportateur soviétique, commence à éveiller les soupçons, notamment dans les rangs du parti du centre, qui se présente en Finlande, en raison de ses origines agrariennes, comme le parti « *vert* », et plaide en faveur de sources d'énergies de remplacement. On craint en effet que la signature du contrat sur les études préliminaires n'engage un processus à l'issue duquel le gouvernement n'aurait plus qu'à entériner une décision dont la maîtrise lui aurait échappé, ainsi qu'au Parlement.

C'est pour cette raison que le parti du centre a demandé, la semaine dernière, que toutes les décisions à venir en matière nucléaire soient prises directement par le Parlement, après débat en bonne et due forme. M. Lasse Aikiäs (centriste), ministre de l'agriculture, vient de prendre clairement position contre l'utilisation de l'énergie nucléaire. Seuls le parti social-démocrate et, dans une moindre mesure, le parti conservateur, se font les avocats de l'énergie nucléaire. A la longue, pourtant, les passions de la classe politique pourraient céder le pas aux intérêts économiques. Les Soviétiques ont déjà fait miroiter aux Finlandais la perspective de participer à la sous-traitance des centrales nucléaires qu'ils doivent livrer à des pays comme la Libye ou Cuba.

PAUL PARANT.

L'ASSAINISSEMENT DU RHIN

Les experts se déclarent favorables à la création d'une saline et d'une plate-forme chimique

Le groupe de travail sur l'avenir du bassin potassique alsacien mis en place à la demande du président de la République vient de se déclarer favorable à la création d'une saline de 1 million de tonnes et d'une plate-forme chimique qui permettraient de réduire la pollution saline du Rhin et de diversifier les activités des Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.). M. Henri Nicolas, président du groupe de travail, a même précisé que « *la décision des pouvoirs publics quant à l'implantation de la saline pourrait intervenir avant le mois de juillet. Des négociations sont actuellement en cours entre la France et les autres pays riverains du Rhin* », a-t-il précisé, « *en vue de la création d'une saline coopérative, les partenaires de la France devant s'engager à la fois à aider au financement du projet et à écouler une partie du sel.* »

La C.F.D.T. a décidé de « surseoir » à sa participation au groupe de travail tant que le gouvernement n'aura pas pris de décision à propos du maintien du monopole des M.D.P.A. sur la vente de la potasse, de l'implantation de la saline et du problème de l'exploitation du gisement d'Uugersheim.

De son côté, le préfet du Haut-Rhin fera appel auprès du Conseil d'Etat contre le jugement du tribunal administratif de Strasbourg annulant son arrêté du 20 avril 1979 qui autorisait l'injection des saumures des M.D.P.A. sur le territoire de la commune de Reiningue.

Dans son jugement du 10 mars dernier, le tribunal administratif avait suivi les conclusions du commissaire du gouvernement en date du 18 février et avait estimé que l'arrêté préfectoral était en contradiction avec le code minier. Les installations d'enfouissement des saumures, prévues à Reiningue, se trouvent en grande partie en dehors du périmètre de la concession des M.D.P.A. et requièrent donc une déclaration d'utilité publique. En outre, l'autorisation d'enfouissement doit être accordée par le Conseil d'Etat. Enfin, l'autorisation de déboisement nécessaire pour la réalisation des installations est, selon le tribunal, du seul ressort du ministère de l'agriculture qui ne peut déléguer cette compétence au préfet.

● *Fin d'un crassier.* — L'ancien crassier de l'usine électro-métallurgique de Saint-Geniès-de-Comolas (Gard) sera résorbé d'ici à la fin du mois de mars. La société Ugine-Aciers, qui exploite cette usine, s'est engagée à recouvrir de terre végétale le crassier et à installer un dispositif de dépoussiérage dans et autour de l'usine. En septembre dernier, les élus et les associations de la région avaient protesté contre la pollution de l'air par les poussières chargées d'oxydes métalliques qui se répandaient, par jour de mistral, sur les vergers de la vallée.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MICHELIN VA CONSTRUIRE UNE USINE A GUÉRET

(De notre correspondant.)

Guéret. — Michelin s'installe à Guéret : cette nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre au chef-lieu du département de la Creuse. On n'est pas habitué en terre creusoise à d'aussi bonnes nouvelles pour ce qui est de l'industrialisation. Le département compte cent quarante mille habitants et deux mille neuf cents demandeurs d'emplois. La venue de Michelin à Guéret, véritable ballon d'oxygène pour la ville et pour le département tout entier, c'est dans un premier temps la création de deux cents emplois pour la fin 1981 normalement et, par la suite, des extensions d'effectifs que l'on espère importantes.

Cette usine, dans laquelle seront réalisées des nappes de tissu entrant dans la confection des pneumatiques, sera construite sur la zone industrielle aux côtés de l'entreprise Sauthon, l'un des grands du mobilier pour enfants.

M. Lejeune (P.S.), maire de la ville, a annoncé cette nouvelle avec une évidente satisfaction. Cette installation est l'aboutissement de neuf mois de négociations très serrées et très discrètes avec le concours de la DATAR et de ses représentants régionaux.

Michelin, la grande manufacture française de pneumatiques, effectue là sa seconde décentralisation en zone déshéritée après une implantation en Haute-Loire, près du Puy. Guéret, qui a un volant d'emplois important, est la seule ville du département à voir sa population croître de façon importante (2 % par an), essentiellement une population jeune. — E. C.

P.T.T.

● *Deux protocoles avec l'Inde.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., vient de faire un voyage en Inde. Deux protocoles d'accord ont été signés à cette occasion.

Le premier porte sur les techniques audio-visuelles, pour lesquelles une étroite collaboration va être établie entre les deux pays pour le développement de la télévision par satellite. Le deuxième protocole concerne les postes et les télécommunications françaises dans les domaines de la planification, de l'exploitation et de la formation du personnel.

La Bretagne face à la contestation

LA GRANDE FÊTE DE LA POINTE DU RAZ

De notre envoyé spécial

Plogoff. — Un calme étrange régnait à la pointe du Raz. Pas un souffle de vent, une mer presque sage. Les éléments si souvent déchaînés sur ce bout de terre sauvage observaient une trêve, dimanche 16 mars, pour la journée de soutien aux manifestants emprisonnés et au comité de défense de Plogoff. Une pause exceptionnelle et inattendue, malgré un ciel gris, comme si la nature voulait se joindre au mouvement de protestation antinucléaire. Etonnante complicité ! La clémence du temps facilita ainsi la réussite de cette fête, qui s'est déroulée autour du centre commercial, cette *verrue* sur le nez de la Bretagne.

Pas une *manifestation*, plutôt un rassemblement, une kermesse avec tombola, buvettes. Il n'y eut *ni discours*, ni déclarations, ni slogans, et de rares banderoles. La Bretagne s'est retrouvée en famille, tranquille, sereine, un peu grave, pour célébrer un même culte, celui de l'antinucléaire. La veille déjà, elle s'était donné rendez-vous dans la cour de l'école de Plogoff pour une gigantesque Fest-noz (fête de nuit), dansant au son des bombardes et des binious. Les « Capistes » reprenaient leur souffle après les combats des semaines passées. Plus de gendarmes mobiles, plus de mairies annexes, on se retrouvait enfin chez soi, entre Bretons, entre militants d'une même cause.

Combien étaient-ils pour cette journée de soutien ? Trente mille, quarante mille, cinquante mille ? Difficile à dire. Ils étaient venus d'un peu partout, en voiture, en car, à moto. Les petites routes du cap Sizun étaient embouteillées. Certains firent plusieurs kilomètres à pied pour venir écouter les chanteurs et les conteurs qui se sont succédé sur le podium orné de drapeaux bretons. Une longue procession jusqu'à l'immense parking du centre commercial. Les organisateurs affirment avoir distribué cinquante mille tickets. Ce qui est sûr, c'est qu'ils étaient plus nombreux que *lors* de la marche du 3 février (vingt mille manifestants). La pointe du Raz ressemblait à un boulevard. Les vendeurs de sandwiches, de crêpes, de spécialités du pays et de canettes de bière *ont fait fortune*. L'argent est destiné à soutenir le comité de défense et à payer les *frais du procès* des emprisonnés. Des bons de souscription étaient également vendus. Un peu partout, des stands d'information sur le nucléaire avaient été dressés avec brochures, livres, prospectus, autocollants, badges. Des expositions de photos rappelaient les heures chaudes de l'enquête d'utilité publique. Autour des buvettes, chacun commentait les épisodes des bagarres passées. Plogoff entrait dans la légende. Les habitants des Côtes-du-Nord dressaient le bilan de la dernière marée noire. La Bretagne se rassemblait autour de ses malheurs. Pour M. Jean-Marie Kerloc'h, maire de Plogoff : « *Les têtes dures de la pointe du Raz ont gagné la bataille. Mais ce n'est pas fini*, dit-il. *On ira jusqu'au bout. Jusque-là on a été timides, après ce sera plus sérieux. Maintenant, il s'agit d'entretenir le feu.* »

Promesses

Cet ancien marin s'est finalement rendu dans les camionnettes des mairies annexes, le dernier jour de l'enquête d'utilité publique. Il a consigné sur le registre ses observations. Il a expliqué pourquoi il ne voulait pas de ce « monstre » de 5 200 mégawatts. Dimanche, il rappelait qu'en 1976 M. André Jarrot, à l'époque ministre de la qualité de la vie, avait déclaré qu'il ne saurait être question d'implanter une centrale nucléaire dans l'un des plus beaux sites d'Europe et qu'on pouvait compter sur lui pour repousser cette menace. Mais les ministres passent. M. Giscard d'Estaing avait dit, deux ans plus tôt, en avril 1974, qu'on n'imposerait pas de centrale aux pays qui n'en voulaient pas. A ce moment là, il n'était pas encore président de la République.

Commencée dès juin 1976, lors des sondages géologiques qui n'ont finalement jamais pu être réalisés par l'E.D.F., la bataille de Plogoff vient de connaître son deuxième acte. Une lutte toujours recommencée dont un nouvel épisode est prévu pour le 25 mai avec un rassemblement organisé pour l'arrivée des moutons du Larzac à la bergerie installée sur le site de la centrale. En attendant, le prochain rendez-vous est fixé à Quimper, ce lundi 17 mars, pour le procès en flagrant délit de neuf militants. Beaucoup pensaient que la journée serait beaucoup moins calme que ce dimanche à la pointe du Raz.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Quatre-vingt-cinq scientifiques protestent contre les conditions dans lesquelles a été organisée l'enquête publique

Quatre-vingt-cinq membres de la faculté des sciences de Brest, du centre océanologique de Bretagne et de la station biologique de Roscoff viennent de lancer une pétition nationale (1) demandant au gouvernement « *d'annuler l'enquête publique de Plogoff, pour insuffisance d'information sur l'impact réel qu'aurait la centrale nucléaire* ».

Les signataires apportent leur soutien aux populations du cap Sizun et considèrent que le gouvernement doit organiser « *un large débat contradictoire et démocratique sur le programme nucléaire français* »

Dans le communiqué qu'ils ont diffusé, les scientifiques — au premier rang desquels figure M. Quentel, doyen de la faculté des sciences de Brest — relèvent « *les faiblesses, les absences et les incohérences* » du dossier qui a été soumis à l'enquête publique.

« *Les délais nécessaires à des études préalables scientifiquement significatives n'ont pas été respectés et toutes les études nécessaires n'ont pas été menées*, indiquent-ils. *Mais il y a pire : les rédacteurs du dossier se sont permis de réinterpréter les études scientifiques d'avant-projet et de complément d'avant-projet (réalisées notamment par des chercheurs du CNEXO, de l'I.S.T.P.M. et de l'UBO), d'en modifier les conclusions voire les données brutes, et de les faire passer pour de véritables études d'impact, bien qu'elles n'en aient pas les caractères. Les remarques et les protestations transmises officiellement par les chercheurs concernés ont été en grande partie ignorées, comme cela s'était déjà produit pour la centrale de Flamanville. Ainsi, un point aussi important que celui de la dispersion des eaux chaudes rejetées à la mer apparaît à ce jour non résolu, bien qu'il conditionne les possibilités de refroidissement de la centrale. De nombreux indices montrent que les calculs effectués par E.D.F. s'appuient sur des hypothèses fausses ! Le problème des eaux rouges est délibérément sous-estimé.* »

Le dossier d'enquête publique de Plogoff, estiment les signataires de l'appel est « *une pseudo-étude d'impact servant à justifier a posteriori des choix politiques et qui tente de s'auréoler de la caution des scientifiques et des organismes auxquels ils appartiennent* ».

(1) Appel Science Plogoff, 9, allée de la Penfeld, Plouzané, 29290 Saint-Renan.

● *Drôme : non aux eaux chaudes d'Eurodif.* — Les conseillers généraux de la Drôme ont refusé d'acheter les eaux chaudes rejetées par l'ensemble nucléaire d'Eurodif-Tricastin pour le chauffage urbain de Pierrelatte et celui de serres destinées à des horticulteurs et maraîchers de la région. Eurodif proposait de vendre la thermie au tarif de 1 centime aux futurs utilisateurs. Les élus drômois n'ont pas accepté qu'Eurodif « *tente de tirer un profit des nuisances qu'occasionne son activité dans le Tricastin* ». — (Corresp.)

Quelques incidents à Paris

A l'appel de plusieurs organisations bretonnes et de différents groupements autonomes, regroupés dans un même « comité de soutien à *Plogoff* », environ deux mille personnes, des jeunes gens pour la plupart, ont manifesté, le samedi 15 mars, à Paris, contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire dans le Finistère.

Le cortège, barrant sur toute sa largeur le boulevard du Montparnasse, a quitté la place du 18-Juin 1940, peu après 15 heures, en direction des Gobelins.

« *Libérez Plogoff* », « *Le nucléaire nous les casse, cassons-le* », « *C.R.S., à la marée noire* », « *Non au nucléaire, à Plogoff comme ailleurs* », tels étaient les slogans scandés par les manifestants qu'encadraient de près, en tête comme en queue de cortège, d'importantes forces de police, tandis que d'autres contingents de C.R.S. et des brigades d'intervention de la préfecture de police quadrillaient soigneusement tous les autres axes menant vers le carrefour des Gobelins, à l'exception du boulevard Saint-Marcel.

Le premier incident s'est produit vers 16 heures, lorsqu'une petite escouade de policiers se mit à charger, sans raison apparente, la tête du cortège qui allait atteindre le carrefour des Gobelins. Quelques tirs de grenades lacrymogènes et quelques brèves échauffourées ne découragèrent pas les manifestants qui, peu après, se remettaient en marche vers la place d'Italie, but final du défilé.

Vers 17 h. 30, alors que les manifestants se dispersaient, les brigades d'intervention de la préfecture de police allaient matraquer durement le petit groupe de manifestants qui occupaient encore les abords du métro « Porte-d'Italie », les chargeant jusque dans les escaliers de la station.

La préfecture de police a indiqué que vingt-neuf personnes avaient été interpellées, et remises en liberté entre 20 et 21 heures, deux d'entre elles seulement ayant été présentées au parquet, l'une pour jet de pierre, l'autre pour jets de billes d'acier. Quatre membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés et, du côté des manifestants, on a dénombré deux blessés.

J.-M. D.-S.

LE P.C. : la Bretagne ne peut se passer de l'énergie nucléaire.

« L'Humanité » du 17 mars rappelle la position des élus communistes sur le projet de centrale de Plogoff.

« Le comité fédéral du Finistère-Sud du P.C.F., écrit le quotidien communiste, a clairement pris position pour l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne, nécessaire pour fournir à la région l'énergie indispensable à son développement économique. »

L'Association des élus communistes du Morbihan, par la voix d'Armand Guillemot, maire adjoint de Lorient, a déclaré au sujet de la construction de la centrale de Plogoff : « Nous ne sommes pas de ceux qui adaptent leurs propos en fonction du public auquel on s'adresse. Il est inconcevable que cette énergie soit produite ailleurs pour être consommée chez nous. Nous le disons donc sans ambiguïté, pour que les Bretons puissent vivre et travailler au pays, ils ne peuvent se passer de l'énergie nucléaire. »

● *La position du M.R.G.* — Une délégation du M.R.G., conduite par MM. Thierry Jeantet, secrétaire national, Bruno Baron-Renault, président de la fédération d'Ille-et-Vilaine, s'est rendue à Plogoff le 16 mars pour manifester son soutien à la population et aux militants contre le « tout-nucléaire », indique un communiqué des radicaux de gauche, qui précisent comme suit leurs propositions : 1) suspension immédiate du projet de centrale à Plogoff ; 2) création d'une commission d'enquête parlementaire ; 3) arrêt de toutes les poursuites engagées en France contre les militants antinucléaires.

● *Un bâtiment d'E.D.F. à Concarneau* (Finistère) a été l'objet dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mars d'une tentative d'incendie volontaire. Quatre bidons d'essence vides ont été retrouvés contre la vitrine brisée du local. Le contenu de l'un d'entre eux avait été répandu à l'intérieur du bâtiment mais ne s'est pas enflammé.

EN PRISON POUR FAUSSE NOUVELLE

Saint-Brieuc. — Deux jeunes colleurs d'affiches ont été arrêtés vendredi 14 mars à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) et incarcérés le soir même à la maison d'arrêt. Dans la nuit de jeudi à vendredi, ils avaient placardé sur les murs de la ville des affiches — canular — que les agents du commissariat ont enlevées au petit matin.

Il s'agissait d'un avis en forme de faire-part et à l'allure officielle, informant la population du naufrage du *Pacific-Fischer*, transportant des déchets radioactifs au large de la côte. Les pêcheurs y étaient invités à remettre leurs prises aux autorités, la population à prendre toutes les précautions alimentaires et le littoral était interdit d'accès.

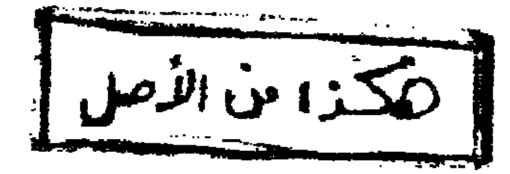
Le canular a mal tourné. Présentés au parquet, Alain Queau, dix-neuf ans, et Pierre K., dix-huit ans, tous deux lycéens, ont été inculpés d'incitation au désordre et écroués.

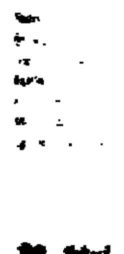
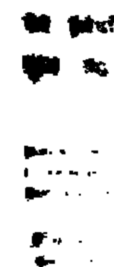
Cette décision a soulevé les protestations des mouvements politiques et syndicaux et du comité de Plogoff qui dénoncent « *la volonté du pouvoir de mettre en œuvre tous les moyens possibles, même les plus intolérables, pour briser la résistance antinucléaire des jeunes Bretons* ».

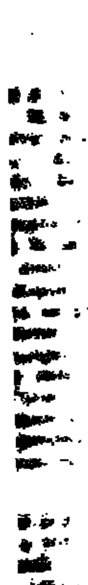
L'Union démocratique bretonne ironise : « *Pendant combien de jours les autorités n'ont-elles pas divulgué de fausses nouvelles en affirmant que, avec le Tanio, il n'y avait pas de risque de marée noire ?* »

● *Un journaliste porte plainte après les incidents du 14 février à Pont-Croix.* — M. Hervé Debois, journaliste à France-Inter, a porté plainte, samedi 15 mars, à la gendarmerie de Pont-Croix pour violences, détérioration de matériel et vol de micro après les incidents de la veille (*le Monde* daté 16-17 mars). Un médecin lui a prescrit un arrêt de travail de trois jours et a ordonné une radio des dernières vertèbres lombaires.

D'autre part, l'un des manifestants hospitalisés à Douarnenez, M. Robert Gonidec, dix-neuf ans, de Ploaré, est toujours en observation. Il a été très sérieusement touché à l'œil et souffrirait d'un décollement de la rétine.







ENVIRONNEMENT

DANS LES COTES-DU-NORD

Dix compagnies de militaires sont mobilisées pour lutter contre la marée noire

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Le pétrole du *Tanio* a touché, pendant le week-end, la baie de Saint-Brieuc jusqu'ici épargnée par les deux précédentes marées noires (celles du *Torrey-Canyon* et de l'*Amoco-Cadiz*). La pollution, pour l'instant limitée à la côte ouest, de Plouha à Saint-Brieuc, est généralement très localisée. Sur le reste du littoral, aucune aggravation notable n'a été signalée ce week-end, sinon vers l'est, en baie de Lannion, où l'on a relevé quelques atteintes à Trebeurden, Saint-Efflam et Plestin-les-Grèves.

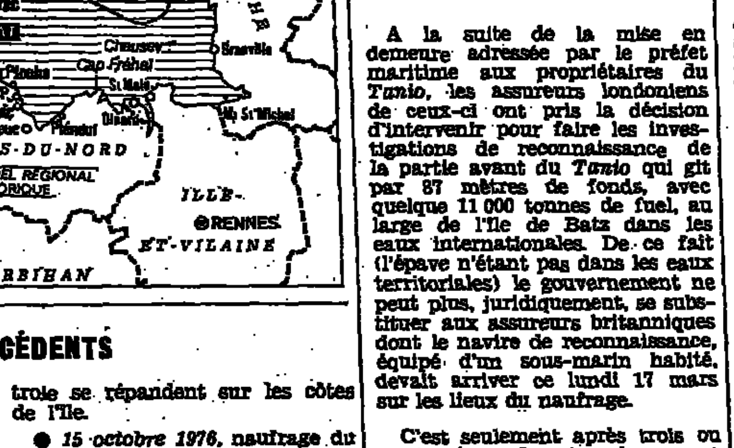
A ce jour et au moment où ont lieu les grandes marées d'équinoxe, 2 400 tonnes de mazout liquide ou solide ont été recueillies, ce qui correspond — estime-t-on à la préfecture de Saint-Brieuc — au tiers des 6 000 tonnes lâchées par le *Tanio* lors du naufrage le 7 mars. Dimanche, mille trois cent vingt-trois militaires, pompiers, agents d'Etat ou communaux travaillaient au nettoyage des plages. En baie de Saint-Brieuc, plus de deux cents bénévoles se sont aussi mis à la tâche.

Les premiers mandats d'indemnisation devraient être versés ce lundi 17 mars aux agriculteurs (ils étaient environ cent cinquante ce week-end), qui ont mis leur matériel au service de la lutte contre la marée noire.

Deux nouvelles compagnies sont arrivées pendant le week-end, deux autres sont attendues les 18 et 19 mars, ce qui portera à dix compagnies le total des militaires engagés, auxquelles il faut ajouter l'unité d'intervention de la sécurité civile. En 1978, pour l'*Amoco-Cadiz*, on comptait quinze compagnies dans les Côtes-du-Nord.

Enfin, le corps d'un noyé retrouvé samedi dans les rochers, près de Port-Blanc, a été identifié. Il s'agit du second capitaine du *Tanio*, M. Louis Ardant, cinquante et un ans, du Pouliguen (Loire-Atlantique).

JEAN VIDEAU.



LES PRÉCÉDENTS

Avec le naufrage du pétrolier malgache *Tanio* au nord de l'île de Batz, la Bretagne reste l'une des régions les plus touchées par les marées noires, puisque cinq catastrophes de ce genre ont eu lieu dans cette région depuis 1967.

● *13 mars 1967*, naufrage du pétrolier libérien *Torrey-Canyon* (123 000 tonnes), entre la Cornouaille et les îles Sorlingues : 180 kilomètres de plages anglaises et françaises sont polluées.

● *13 mars 1976*, le pétrolier libérien *Olympic-Bravery* (278 000 tonnes) échoue au large de l'île d'Ouessant : 800 tonnes de pétrole se répandent sur les côtes de l'île.

● *15 octobre 1976*, naufrage du pétrolier est-allemand *Boehlen* : 5 000 tonnes de pétrole polluent l'Océan et les côtes de l'île de Sein et de la baie d'Audierne.

● *16 mars 1978*, naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, un pétrolier libérien de 233 000 tonnes : les côtes du Finistère sont touchées sur 350 kilomètres.

● *28 avril 1979*, collision entre le pétrolier libérien *Gino* et le pétrolier norvégien *Team-Castor* au large de l'île d'Ouessant : une nappe épaisse de 80 centimètres se répand sur 800 mètres au sud de l'épave et 100 mètres au nord, au fond de la mer.

LA BALLE DANS LE CAMP DES ASSUREURS

A la suite de la mise en demeure adressée par le préfet maritime aux propriétaires du *Tanio*, les assureurs londoniens de ceux-ci ont pris la décision d'intervenir pour faire les investigations de reconnaissance de la partie avant du *Tanio* qui gît par 87 mètres de fonds, avec quelque 11 000 tonnes de fuel, au large de l'île de Batz dans les eaux internationales. De ce fait (l'épave n'étant pas dans les eaux territoriales) le gouvernement ne peut plus, juridiquement, se substituer aux assureurs britanniques dont le navire de reconnaissance, équipé d'un sous-marin habité, devait arriver ce lundi 17 mars sur les lieux du naufrage.

C'est seulement après trois ou quatre jours de prises de vues et d'études qu'on décidera s'il est possible de renflouer l'épave ou de pomper le pétrole. En tout état de cause l'opération sera très coûteuse, au moins 150 millions de francs. Parallèlement, en cas de défaillance des assureurs, le gouvernement a pris des dispositions pour que des entreprises privées françaises ou la marine nationale prennent en main la situation. Les dépenses engagées devraient, en tout état de cause, pouvoir être prises en charge par le Fonds international d'indemnisation contre les pollutions par hydrocarbures. — F. Gr.

TRANSPORTS

La Société antillaise de transports touristiques a trois mois pour redresser ses comptes

La Société antillaise de transports touristiques (SATT), seule compagnie française de charters long-courriers (France - Antilles - Amérique du Sud), connaît actuellement de graves difficultés financières. Ses avions ne volent plus depuis le début du mois de mars. Le ministère des transports lui a accordé un délai de trois mois pour se réorganiser et redresser ses finances.

A la fin des années 70, un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) réunissant des hôteliers antillais organisait des vols charters vers les Antilles, puis en juillet 1978, la SATT se constituait officiellement, avec autorisation d'assurer les liaisons entre Bâle-Mulhouse, aéroport international, les Antilles et l'Amérique du Sud, dans le but de répondre à une demande européenne de charters. La compagnie ne devait pas apparaître comme un concurrent d'Air France qui assure les vols entre la métropole et la Martinique et la Guadeloupe.

La SATT était le résultat d'un « mariage » entre une association organisant des voyages, le Point-Mulhouse, intéressée par ces destinations, et les hôteliers antillais. Cette association a apporté 35 % du capital et la clientèle, les seconds 65 % du capital et un avion. La compagnie fonctionna ainsi pendant plusieurs mois et le bilan de l'année 1978 fut équilibré. Un second avion fut acheté, mais les choses se gâtèrent à la mi-1979. Les difficultés financières que la société rencontrait depuis le début de l'année, en raison de l'irrégularité de certains vols et d'une gestion qui laissait à désirer, se précisèrent.

Une solution fut trouvée : un second actionnaire alsacien, qui devait acquérir 20 % du capital, se mit sur les rangs, et M. Maurice Freund, directeur du Point-Mulhouse, fut nommé directeur général de la SATT.

Mais la difficile coexistence entre Antillais et Alsaciens mit fin à cette collaboration. Le Point-Mulhouse retira son directeur et ses parts, tandis que le second actionnaire n'acheta pas les siennes.

Depuis quelques mois, les choses n'ont fait qu'empirer et la SATT accuse aujourd'hui plusieurs millions de francs de déficit. Du coup, les deux avions de la compagnie (des Boeing-707) sont bloqués au sol. A l'expiration de la période d'essai, soit le 1er mars 1980, le ministère des transports lui a donné encore trois mois pour redresser ses finances.

Deux raisons peuvent expliquer ces difficultés : le conflit de la SATT avec le Point-Mulhouse et la mauvaise gestion de la société. Le Point-Mulhouse n'a consenti à augmenter l'heure de vol payée à la SATT que très récemment. D'autre part, la compagnie aérienne n'a pas régulièrement rempli son contrat à l'égard de son partenaire.

La SATT a-t-elle les moyens de redresser la situation ? « *C'est la seule compagnie française privée de charters long-courriers, donc nous allons soutenir ses efforts*, affirme-t-on au secrétariat d'Etat des DOM-TOM. *D'autant que l'affaire peut être sauvée. Il existe un marché, une clientèle, des droits de vol. Mais il faut que la SATT continue à travailler avec le Point-Mulhouse qui lui fournit ses voyageurs.* »

Plusieurs groupes financiers seraient prêts à s'intéresser à cette société, à condition que la gestion s'améliore. La SATT, qui a pu régler certains problèmes de trésorerie, devrait pouvoir reprendre ses vols au cours des prochains jours. Le Point-Mulhouse affirme, pour sa part, que si la société assure ses liaisons aériennes, elle continuera à lui confier sa clientèle.

Il reste donc trois mois à la SATT pour trouver des partenaires financiers et mettre sur pied une nouvelle organisation.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Les routiers critiquent la C.E.E.* — L'Union internationale des transports routiers (IRU), qui doit réunir son congrès du 5 au 8 mai prochain à Séville (Espagne), entend faire pression sur les gouvernements pour les obliger à harmoniser leurs politiques dans le domaine qui la concerne. Ses dirigeants, réunis à Madrid, ont reproché à la C.E.E. de n'avoir « *aucune politique commune en matière de transport de marchandises et de voyageurs par la route* ». Les routiers se plaignent aussi que les prix du gasole (qui représentent actuellement de 21 à 23 % du coût des transports routiers) aient tendance, depuis plusieurs années, à augmenter plus rapidement que ceux de l'essence ordinaire et du super. — (A.F.P.)

LES COMITÉS DE DÉFENSE BRETONS CONTINUERONT A S'OPPOSER A LA FERMETURE DES LIGNES FERROVIAIRES

(De notre correspondant.)

Rennes. — Dix-sept mois après la suppression, le 1er octobre 1978, de nombreux arrêts de trains, et malgré les poursuites judiciaires engagées contre cinquante-trois personnes pour entrave à la circulation des trains (en décembre 1979, sept militants communistes avaient déjà été condamnés à 1 000 F d'amende par le tribunal de grande instance de Quimper), les seize comités de défense des dessertes ferroviaires de Bretagne maintiennent leurs pressions sur les pouvoirs publics et la S.N.C.F.

Ils accusent la société nationale de vouloir abandonner une bonne partie du réseau breton. « *Si nous n'y prenons garde*, a affirmé M. Daniel Picol, coordonnateur des comités de défense, lors d'une récente conférence de presse, *seuls existeront bientôt en Bretagne les lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper.* »

Cette situation est d'autant plus inacceptable pour les comités de défense qu'à leurs yeux le rétablissement des arrêts est techniquement réalisable sans modifier les horaires.

● *La catastrophe aérienne de Varsovie : enquête en cours.* — L'Ilyouchine 62 de la compagnie polonaise LOT, qui s'est écrasé le vendredi matin 14 mars près de l'aéroport de Varsovie (quatre-vingt-sept morts), avait été révisé la veille de l'accident et ne présentait aucun signe de défectuosité. L'équipage était un des plus expérimentés de la compagnie, indique-t-on dans les milieux aéronautiques de Varsovie. Rien pour le moment, note-t-on, n'indique que l'appareil fût en perdition au moment où il accomplissait les procédures d'atterrissage : en tout cas, le lieu de la catastrophe est bien situé dans l'axe de la piste et correspond à une approche normale. — *(A.F.P.)*

● *Paris-Londres : l'avion moins cher.* — M. John Nott, secrétaire d'Etat britannique au commerce, a vigoureusement critiqué le rejet par la France des propositions britanniques visant à réduire considérablement les tarifs aériens entre les deux capitales. Dans une déclaration à la presse, il a qualifié de « *déplorable* » la décision des autorités françaises de refuser la mise en place par British Airways d'un vol régulier Londres-Paris au prix de 20 livres (200 francs). — *(A.F.P.)*

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La balance commerciale française est restée fortement déficitaire en février

Le déficit commercial de la France s'est élevé à 4 266 millions de francs — après correction des variations saisonnières — en février (— 4 778 millions de francs en chiffres bruts). Les exportations ont atteint 39 272 millions de francs et les importations 43 538 millions. Le taux de couverture n'est donc que de 90,2 %. Ces chiffres confirment la mauvaise tendance amorcée en janvier où le déficit avait atteint 4 628 millions de francs.

Ainsi, pour les trois derniers mois — décembre, janvier et février, — le déficit mensuel moyen s'élève à 3,3 milliards de francs, soit 2,9 milliards de francs de plus que pour la période correspondante de l'an dernier.

Selon le ministère du commerce extérieur, le déficit élevé du mois de février s'explique en premier lieu par le haut niveau de la facture énergétique. Celle-ci s'établit à 9,4 milliards de francs, soit 3,1 milliards de francs de plus qu'il y a un an. Le prix moyen de la tonne de pétrole brut importée en février 1980 est en effet deux fois plus élevé qu'en janvier 1979.

Mais le ministère reconnaît que le déficit est dû, aussi, *« au montant très important des importations non énergétiques »*. Les importations de biens d'équipement professionnels atteignent 6,7 milliards de francs, soit 19 % de plus qu'il y a un an ; les importations d'automobiles et de véhicules utilitaires se montent à 3 milliards de francs, soit 34 % de plus qu'il y a un an ; enfin, les importations de biens d'équipement ménagers et de biens de consommation sont de 7,1 milliards de francs, soit un niveau supérieur de 36 % à celui observé en février 1979. *« Ces importations*, souligne le ministère, *reflètent le haut niveau de l'activité économique et la fermeté de la demande intérieure provenant tant des entreprises que des ménages. »*

Le ministère voit cependant *« un facteur encourageant »* dans le fait que *« les exportations continuent de progresser »* à un rythme soutenu (+ 3,1 % en février ; 19 % en un an), ce qui témoigne, selon lui, de la bonne compétitivité des produits français. *« Le retour progressif à l'équilibre des échanges commerciaux de la France*, conclut le Quai Branly, *impose la poursuite des efforts pour l'exportation et pour la maîtrise des coûts de production dans le cadre d'une politique globale de lutte contre l'inflation. »*

En deux mois, le déficit — corrigé — de la France a atteint 8,9 milliards de francs, alors que le déséquilibre global de l'année 1979 a été de 11,5 milliards de francs.

ÉTRANGER

LE PLAN CARTER CONTRE L'INFLATION

Nouveau renchérissement du crédit aux États-Unis

En complément des mesures générales annoncées vendredi 14 mars par le président Carter (*le Monde* daté 16-17 mars), le conseil d'administration de la Réserve fédérale (« Fed »), présidé par M. Volcker, a annoncé toute une série de mesures techniques destinées à freiner l'accroissement du crédit aux Etats-Unis en renchérissant son coût, et prises dans le cadre de la « loi sur le contrôle du crédit » de 1969.

● En premier lieu, si le taux de l'escompte officiel, porté le 15 février 1980 de 12 % à 13 %, reste inchangé, il est institué une majoration de 3 % au préjudice des banques commerciales qui feront appel audit escompte officiel deux semaines de suite ou plus de quatre fois par trimestre. Cela revient à instaurer un taux d'escompte à deux niveaux, une sorte de « super-enfer », appliqué aux trois cents plus grandes banques américaines, celles dont les dépôts dépassent 500 millions de dollars.

● Les banques affiliées au Système de réserve fédéral vont devoir porter de 8 % à 10 % les réserves qu'elles sont tenues de constituer sur leurs dépôts, et, novation importante, les banques non affiliées au Système (près de la moitié) devront désormais « geler » 10 % de leurs dépôts.

● Les établissements accordant des crédits personnels non gagés sur des biens, essentiellement le crédit à la consommation, devraient « geler » 15 % de l'accroissement de ces crédits. Sont visés essentiellement les crédits « en blanc » aux particuliers (116 milliards de dollars) et ceux délivrés par le biais des cartes de crédit (68 milliards de dollars). Les prêts pour l'achat d'automobiles et l'acquisition ou la construction de logements ne sont pas touchés.

D'une manière générale, toutes les banques sont instamment invitées à limiter volontairement la croissance du crédit à l'industrie et au commerce pour la maintenir dans les normes fixées par le « Fed » (6 % à 9 % par an). Toutes ces mesures, on le remarquera, n'instituent pas un encadrement « quantitatif » du crédit, comme en France, mais entraînent une élévation automatique de son coût en renchérissant celui des ressources utilisées par les banques.

L'institution d'une « surtaxe » de 3 % pour le recours à l'escompte officiel a pour objet d'empêcher les établissements d'emprunter à 13 % au guichet de la Réserve fédérale pour reprêter à 18,50 % aux entreprises.

L'obligation de « geler » sans intérêt une certaine fraction des dépôts des banques, ou une part non négligeable des crédits distribués, contraint les banques à répartir sur la masse de leurs crédits le « surcoût » qui en résulte. Ce qui équivaut à un manque à gagner important, puisque les établissements doivent rémunérer les dépôts ainsi « gelés » et financer les crédits bloqués. L'effet immédiat de telles mesures est de faire monter les taux, que ce soit le taux d'escompte sous une forme déguisée, ou celui des crédits, qui va probablement s'établir entre 19 % et 20 %. Déjà l'euro-dollar à trois mois et six mois est passé de 18 1/2 % à 19 1%2 % ce lundi 17 mars dans la matinée. — F.R.

Vive hausse du dollar

Au-delà des commentaires, la réaction immédiate des marchés financiers internationaux aux mesures anti-inflation annoncées par M. Carter et les autorités monétaires américaines a été une véritable envolée du dollar lui-même, tandis que les taux de l'eurodollar enregistraient une brutale ascension. Le plan Carter revient, pour une part, à freiner la demande de crédit en renchérissant le coût des prêts, et, d'une façon déguisée, à relever de 3 % le taux de l'escompte officiel. (Voir page 44.)

Partout dans le monde on en a tiré sur le champ la conclusion : les taux vont monter. Effectivement, ils ont progressé de plus d'un point sur le marché de l'eurodollar, où l'on cote 19 1/2 % à un mois contre 18 1/4 % jeudi 13 mars, et 19 7/8 % à trois mois et six mois contre 18 1/2 %. La hausse du dollar, déjà très vive à la veille du week-end, s'en est trouvée relancée de plus belle, les détenteurs de capitaux quittant le D.M., le franc suisse, le franc français, qui offrent des rémunérations inférieures de 5 à 10 points, pour se ruer sur les placements en monnaie américaine avec ses rendements frôlant 20 %.

On a donc pu voir le cours du dollar à Francfort bondir, lundi matin, de 1,8350 DM à 1,85 DM, puis 1,87 DM, tandis que, à Zurich, il passait de 1,76 F.S à 1,79 F.S. et qu'à Paris, il était progressivement porté de 4,2875 F vendredi à plus de 4,35 F.

La livre sterling elle-même, bien qu'elle soit restée très ferme, n'a pu suivre cette ascension, revenant de 2,21 dollars à 2,18 dollars. Le cours de l'once d'or de 31,1 g, qui avait brutalement fléchi vendredi de 556 dollars à 502,75 dollars pour remonter à 525-530 dollars, est retombé, du coup, à 480 dollars.

Inquiétude à Bruxelles

Washington chercherait à vendre des céréales sur les marchés traditionnels de la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'embargo américain sur les céréales à destination de l'Union soviétique va-t-il finalement avoir des conséquences sur les exportations de la C.E.E. vers ses marchés traditionnels ? C'est en tout cas l'inquiétude que partagent nombre d'experts de la Commission européenne qui sont en possession d'informations selon lesquelles les Etats-Unis veulent conclure des contrats de fourniture de blé avec plusieurs pays du bassin méditerranéen et d'Afrique. Les services de la commission viennent de prendre connaissance, par exemple, de conversations avec la Tunisie pour la conclusion d'un accord portant sur la livraison de soixante-quatre mille tonnes de blé. Les conditions de vente des négociants américains aux pays concernés sont particulièrement avantageuses : crédit de vingt ans avec un taux d'intérêt de 1 % remboursable en monnaie locale.

A la suite de la suspension des fournitures de céréales (3 millions de tonnes de blé et 14 millions de tonnes de maïs) à l'Union soviétique, les Etats-Unis avaient demandé à l'ensemble des pays exportateurs de céréales de les imiter. Les Neuf s'étaient engagés à ne pas dépasser *« leur courant d'échanges traditionnels »* vers l'Union soviétique et les pays de l'Est, à la condition que les Américains ne vendent pas leurs disponibilités à l'exportation aux clients de longue date de la Communauté. En d'autres termes, personne ne devait essayer de prendre la place d'un partenaire. Apparemment, avance-t-on à Bruxelles, Washington ne respecte pas les engagements pris en janvier. Les inquiétudes des experts sont d'autant plus grandes que l'administration de M. Carter n'a pas pris les mesures pour réduire la production américaine de céréales pour la prochaine campagne.

Les craintes des services de la Commission sont avivées par les prévisions que l'on peut faire sur la situation à la fin de la campagne actuelle (juillet) de la C.E.E. qui verrait le stock de report atteindre de 7,5 à 8 millions de tonnes de blé contre 4,5 millions au terme de la campagne 1978-1979. Afin de stabiliser quelque peu le marché, la Commission a l'intention de demander aux Neuf l'octroi d'aides au stockage privé pour le début de la campagne 1980-1981 (août prochain).

Toujours selon des informations de la Commission, les Américains négocient des contrats de livraison avec les clients traditionnels d'autres pays fournisseurs. Ils seraient en pourparlers pour la fourniture d'un million de tonnes de blé au Japon, marché normalement approvisionné par l'Australie, de sorte que ce pays a l'intention de reprendre sa liberté de manœuvre, tout comme le Canada, qui négocierait un contrat avec Moscou pour la fourniture de deux millions de tonnes de blé et d'orge.

MARCEL SCOTTO.

[Dans une lettre adressée le 10 mars au ministre français de l'agriculture, le président de la Fédération française du commerce des grains, M. Jean Catin, s'inquiète également de la situation du marché céréalier, le prix de marché du blé tendre panifiable « étant largement en dessous du prix de référence ». « Depuis le début de cette campagne, écrit M. Catin, on note de la part de la Commission, pour des raisons diverses, inavouées, la mise en place d'une politique de report, reprenant dans les faits une demande constante des Américains. (...) Il est primordial, poursuit M. Catin, que les restitutions soient attribuées de façon ininterrompue pour assurer la continuité des exportations. »]

● *La Banque du Japon pourrait porter son taux d'escompte à 9 %.* — La Banque du Japon pourrait porter son taux d'escompte à 9 % par an, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, indiquent des sources bien informées à Tokyo.

Cette décision serait prise au cours d'une conférence extraordinaire à la Banque centrale, qui, selon ces sources, pourrait avoir lieu lundi 17 ou mardi 18 mars. Eelle serait effective dès le lendemain. Cette mesure succéderait à l'annonce faite par les Etats-Unis vendredi que la Federal Reserve Board n'augmentait pas son taux d'escompte officiel (de 13 % actuellement)

En Grèce

L'ANCIEN GOUVERNEUR DE LA BANQUE NATIONALE LANCE UN CRI D'ALARME

(De notre correspondant.)

Athènes. — Au cours d'un déjeuner de presse, le professeur Angelo Angelopoulos, ancien gouverneur de la Banque nationale de Grèce, a préconisé, la semaine dernière, un plan de deux ans (1981-1982), puis un autre plan de cinq ans (1983-1987), afin de surmonter les problèmes économiques et sociaux qui deviennent de plus en plus aigus en Grèce. Le professeur Angelopoulos a souligné que la dernière décennie avait laissé de nombreux et graves problèmes en suspens : inflation galopante, déficit du budget, poids de plus en plus lourd de la facture pétrolière, absence de nouveaux investissements productifs, détérioration des rapports entre employeurs et salariés, déficit sans cesse accru de la balance des paiements.

Il convient de mettre en application un premier plan couvrant les années 1981-1982 et un second plan pour la période 1983-1987. Une série de mesures drastiques devraient être adoptées afin d'assurer la réussite de ces deux plans. En premier lieu, le professeur Angelopoulos demande que les dépenses budgétaires soient sensiblement réduites dans la mesure où elles sont une des causes premières de l'inflation. Il faut aussi réviser le système fiscal dans le sens d'une plus grande équité.

Le professeur Angelopoulos a insisté sur la gravité du problème posé par les paiements extérieurs qui, pour 1980, seront affectés par une facture pétrolière de l'ordre de 20 milliards de dollars et par une dette extérieure dont le service coûtera plus de 1 milliard de dollars. — M. M.

En République démocratique allemande

La foire de Leipzig s'est déroulée sous le signe des économies d'énergie

De notre envoyé spécial

Leipzig. — La foire de Leipzig, dite du printemps, qui s'était ouverte il y a une semaine, a fermé ses portes le samedi 15 mars, après avoir accueilli, selon les premières estimations, plus d'un demi-million de visiteurs. Cette manifestation commerciale traditionnelle de la République démocratique allemande était placée sous le signe des économies d'énergie.

Environ neuf mille entreprises d'une soixantaine d'Etats — treize pays socialistes, vingt-quatre pays capitalistes industrialisés, vingt-six pays du tiers-monde — ont participé à la Foire du printemps, l'une des deux manifestations annuelles de ce type en R.D.A. Un exposant sur deux venait de l'étranger, notamment de l'Afghanistan, qui a signé des accords commerciaux avec Berlin-Est en juin 1978, et au début de cette année et, pour la première fois, du Laos, dont l'exposition voisinait avec le stand de prestige de l'O.L.P. En tête des participations étrangères figurait bien sûr l'U.R.S.S., qui présentait un grand nombre de nouvelles fabrications dans le domaine de l'énergétique et de l'électrotechnique.

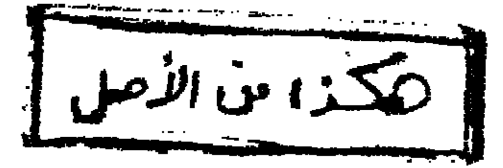
M. Honnecker, président du conseil d'Etat de la R.D.A., et secrétaire général du S.E.D. (P.C.), a mis l'accent sur *« les succès de la coopération économique, scientifique et technique »* avec Moscou. Dépourvue de matières premières, l'économie de l'Allemagne de l'Est dépend plus que jamais de l'U.R.S.S., qui lui fournit non seulement du pétrole (90 % des importations), du gaz (100 %), du coton (90 %), des voitures (50 %), de la cellulose (33 %), mais encore des machines, des locomotives Diesel et une grande partie des équipements électriques. Cependant, au-delà des discours sur l'intégration du COMECON et sur le thème officiel de la foire : *« Ouverture sur le monde et progrès technique »*, M. Sölle, ministre du commerce extérieur, a insisté sur les possibilités d'élargissement de la collaboration économique et scientifique *« avec les Etats d'un autre ordre social »*.

La France était présente avec cent dix sociétés de toutes tailles, depuis les groupes géants tels que Creusot-Loire, Vallourec, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, jusqu'aux P.M.E. plus modestes, telles que Thomé-Industries (douze cents salariés), ou les Fonderies de Saint-Jean, une entreprise de soixante-dix salariés de Belleville-sur-Saône, dans le Beaujolais. Le stand du Centre français du commerce extérieur a doublé de volume et, pour la première fois depuis plusieurs années, l'Oréal est revenu participer à l'exposition des biens de consommation.

Un mois après la visite en R.D.A. de M. Deniau, ministre français du commerce extérieur, venu signer un accord quinquennal — c'était la première visite d'un membre du gouvernement français après les événements d'Afghanistan, — M. Pierre Sudreau, vice-président du C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur) s'est rendu à Leipzig ces derniers jours à la tête d'une délégation française aussi importante que la délégation soviétique et a été reçu par le Dr Beil, secrétaire d'Etat au commerce extérieur est-allemand. Des contrats ont été signés ou sont en cours de préparation avec Citroën pour la construction de poids lourds, mais également avec Rhône-Poulenc pour l'implantation d'une usine d'engrais à Rostock, sur la Baltique, et avec Creusot-Loire Industries pour la fourniture de wagons à la R.D.A. En contrepartie, les Allemands de l'Est livreront à la France des matériels destinés à l'économie d'énergie. Ces accords, gardés secrets pour l'instant, porteront sur un échange global de marchandises d'une valeur de 2,5 milliards de francs.

Dans l'affaire, toutefois, les patrons des petites entreprises sont un peu oubliés. La plupart ont de grandes difficultés à trouver des « créneaux » de vente dans ce pays socialiste qui compte parmi les dix premières puissances industrielles du monde. Certains d'entre eux, présents à Leipzig depuis peu de temps, regrettaient que la France joue surtout la carte des « gros », même si les retombées des contrats favorisent les P.M.E. *« Nous arrivons ici en ordre dispersé,* nous déclarait l'un d'eux. *En face de nous, nous trouvons comme interlocuteurs les technocrates du parti, une puissance monolithique et organisée »*.

JEAN BENOIT.



Au Brésil

La libéralisation politique du pays exclut de lutter contre l'inflation par la récession

nous déclare M. Delfim Netto, ministre du plan

De notre envoyé spécial

Brasilia. — « *Le Brésil est un pays trop pauvre pour pouvoir se permettre de lutter contre l'inflation par la récession, en arrêtant la croissance pendant deux ou trois ans. Le processus de libéralisation politique que nous connaissons ne permettrait d'ailleurs pas une politique impliquant un coût social violent.* » Ministre du plan et responsable absolu de la stratégie économique du gouvernement, M. Delfim Netto, qui nous reçoit à Brasilia, fait face à une tâche difficile, qui conditionne en fait tout le futur politique du régime : maîtriser une inflation qui atteignait en 1979 les 75 %, sans en passer pour autant par les amères recettes déflationnistes mises en œuvre, ces dernières années, dans d'autres pays de la région (*le Monde* du 13 mars).

« *Pourquoi un pays applique-t-il une politique récessive face à un problème d'inflation ?* nous demande-t-il. *D'une part, parce que la machine économique fonctionne à pleine capacité, ce qui empêche d'augmenter l'offre, et de l'autre, parce qu'il s'agit de briser les anticipations de consommation. Prenons le cas du Brésil : s'il existe une possibilité de convaincre la population de réduire le niveau de consommation, et si par ailleurs nous tenons compte du fait qu'il existe ici des facteurs de production qui ne sont pas pleinement utilisés, que ce soit dans le secteur des biens d'équipement ou de l'agriculture, tant en matière d'entreprises que de main-d'œuvre, nous arrivons à la conclusion que nous pouvons diminuer l'inflation par un chemin moins pénible.* »

Les relations avec le F.M.I.

« *Si nous voulions réduire l'inflation de 80 % à 25 % en un an par des méthodes brutales,* poursuit M. Netto, *sans doute pourrions-nous y parvenir, mais je ne suis pas sûr que le Brésil pourrait supporter le choc social correspondant. Je crois qu'il faut être plus patient, penser par exemple à une réduction à 55 % ou 60 % cette année, et à 45 % l'an prochain. Cette méthode persuasive que nous employons présente une difficulté : c'est que, pour convaincre la société de participer à notre lutte, il nous faut lui demander une rationalité qu'elle ne pourra peut-être acquérir qu'en subissant les conséquences du mal. Cela me paraît cependant possible.* »

M. Netto, qui vient de se rendre aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, répond ensuite à propos des pressions qu'il aurait subies de la part des milieux financiers internationaux, sceptiques devant cette manière, pour eux peu orthodoxe, de faire face au problème inflationniste. « *Il devient de plus en plus évident qu'il n'y a personne au monde qui puisse se permettre de donner des leçons à autrui en matière d'inflation. Il n'y a plus guère de politique universellement valable en ce domaine. Au contraire, je crois que tout le monde serait soulagé si un pays du tiers-monde pouvait prouver qu'il est possible de lutter contre une forte inflation sans provoquer pour autant de graves désordres sociaux.* »

Le ministre nie l'existence de difficultés entre son pays et le Fonds monétaire international, et affirme que, si le Brésil n'a pas recours au F.M.I., ce n'est pas pour des raisons politiques, mais parce qu'à ce stade il n'en a pas besoin. « *Nous n'avons utilisé aucune des deux tranches-or auxquelles nous aurions droit, ni aucun prêt que le Fonds consent aux pays non pétroliers qui ont des difficultés de balance des paiements. Nous n'avons pas non plus eu recours à nos droits de tirage spéciaux. Nous pourrions donc, si nous le voulions, avoir recours au F.M.I. sans que les premiers prêts impliquent des conditions politiques, mais nous ne pensons pas le faire.* »

Appel au capital étranger

Durant son voyage, M. Netto a tenté de convaincre ses interlocuteurs que les prévisions pessimistes faites dans certains milieux bancaires quant à la situation financière du Brésil reposaient sur des données contestables : il croit lui-même que le pays pourra équilibrer sa balance commerciale autour des 20 milliards de dollars d'importations et d'exportations, grâce à la priorité absolue donnée aux ventes à l'étranger, et ne devra emprunter sur les marchés extérieurs que 12 milliards de dollars au lieu des 18 à 20 milliards estimés par plusieurs grandes banques américaines.

A ce sujet, le ministre du plan a tenté de dissiper les appréhensions provoquées par le rapport rédigé, peu avant sa démission du ministère des finances, par M. Karlos Rischbieter, qui manifestait son inquiétude devant le problème du déséquilibre croissant du secteur extérieur. Pour M. Delfim Netto, partisan d'une politique volontariste, « *le rapport Rischbieter est basé sur la notion de projection, et il exclut pour autant la possibilité que la politique qui va être menée puisse agir de manière significative sur les variables économiques* ».

M. Netto cite, à cet égard, l'exemple de la dette extérieure, dont le service, selon M. Rischbieter, devrait absorber à lui seul en 1984 la quasi-totalité des exportations. « *Il est évident,* affirme-t-il, *que nous allons dorénavant administrer la dette de manière plus restrictive, ne serait-ce que pour une question de survie : plus aucun banquier ne prêterait au Brésil si cette projection du rapport se réalisait.* » Toutefois, un coup de frein donné au flux du capital étranger en ce moment ne provoquerait-il pas cette récession que le gouvernement veut précisément éviter ? « *Ce serait vrai s'il s'agissait du seul instrument utilisé pour rééquilibrer notre secteur extérieur. Alors, le choc pourrait en effet être trop fort, mais tel n'est pas le cas, puisque la principale méthode à laquelle nous avons recours est la croissance des exportations. S'il a été possible à beaucoup de pays industrialisés, dont la France, d'augmenter le rythme de croissance de leurs ventes malgré la crise internationale, pourquoi exclure que le Brésil puisse en faire autant ?* »

L'exploitation du minerai de fer

Décidé, d'autre part, à exploiter au maximum les ressources naturelles du pays, M. Netto a fait appel au capital étranger pour participer à divers projets. Visitant des entreprises françaises, il a surtout évoqué le grand projet de Carajas, zone riche en minerais, située dans le bassin du fleuve Araguaia, dans la région amazonienne, non loin du barrage de Tucurui, construit lui aussi avec l'aide de la France. Le projet Carajas prévoit à la fois l'établissement de cultures extensives, et l'exploitation de gisements de fer, de manganèse, de bauxite, de nickel.

Le ministre précise que le gouvernement de Brasilia souhaite la formation de sociétés mixtes, au sein desquelles le capital brésilien conserverait la majorité. Il affirme aussi, pour la première fois, que la participation étrangère serait également admise pour l'exploitation du minerai de fer, dont les réserves à Carajas sont estimées à quelque 18 milliards de tonnes, ce qui en ferait l'un des plus grands gisements du monde. C'est là une innovation importante : ce serait la première fois que la Companhia Vale do Rio Doce, société d'Etat chargée du secteur du fer, s'associerait avec du capital étranger.

THIERRY MALINIAK.

Au Danemark

Le gouvernement cherche à faire un emprunt de 10 milliards de couronnes

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois va être obligé d'emprunter d'ici à l'été 10 milliards de couronnes (7,5 milliards de francs), dont la plus grande partie servira à couvrir le versement des arrérages de la dette extérieure du pays, qui se monte à plus de 80 milliards de couronnes (60 milliards de francs). Il semble cependant que les dirigeants éprouvent cette fois beaucoup plus de difficultés qu'auparavant pour trouver de l'argent hors frontières et à des taux acceptables.

S'il faut s'en rapporter à certaines informations données par la presse, notamment par le quotidien *B.T.*, une banque internationale ayant son siège à Londres aurait refusé, en février, de continuer à ouvrir des crédits au Danemark. Plusieurs autres banques — essentiellement américaines — auraient offert des taux oscillant entre 15 et 17 %. D'autres établissements financiers, enfin, auraient laissé entendre que, avant d'envisager quoi que ce soit, ils souhaitaient connaître les nouvelles mesures d'intervention économique que le cabinet minoritaire social-démocrate, présidé par M. Anker Joergensen, espère faire adopter par le Parlement dans le courant du printemps (il s'agirait avant tout d'économies budgétaires et peut-être, selon certaines rumeurs, d'une nouvelle hausse de la T.V.A.). Mais, jusqu'à présent, ces plans sont encore très flous, bien que le gouvernement y travaille, et il n'est pas du tout sûr qu'il se trouvera une majorité solide au Folketing pour les appuyer.

Au cas où le gouvernement ne pourrait se procurer les sommes indispensables, il aurait toujours la possibilité de s'adresser au Fonds monétaire international (qui prête à 5 %), mais en échange il devrait se soumettre à un contrôle sévère — éventualité qui, évidemment, le fait réfléchir. — C. O.

SOCIAL

F. O. RÉCLAME DES MOYENS FINANCIERS POUR LA PRÉVENTION DANS LE BATIMENT

(De notre correspondant.)

Limoges. — Les problèmes d'hygiène et de sécurité dans le bâtiment et les travaux publics ont été le thème de deux Journées nationales qui se sont terminées le dimanche 16 mars, après avoir réuni une centaine de délégués venus des diverses régions de France et appartenant aux personnels F.O. des organismes professionnels de prévention. En conclusion des travaux, les délégués ont estimé que l'impératif du « meilleur prix » ne peut se réaliser dans les entreprises au détriment de la sécurité des travailleurs. M. Marcel Hupel, secrétaire général de la Fédération du bâtiment, avait déclaré de son côté : « *On considère trop souvent que les accidents du travail font partie des risques du métier.* »

La motion finale s'est déclarée contre « *le sacrifice de la prévention au profit des orientations technocratiques qui pourraient se faire jour* ». Les congressistes affirment vouloir tout mettre en œuvre pour que les organismes professionnels de prévention disposent des moyens financiers nécessaires permettant de poursuivre une véritable politique de protection dans le bâtiment et les travaux publics.

VIDÉOCOLOR : TROIS OUVRIERS PORTENT PLAINTE APRÈS DES INCIDENTS AVEC LA DIRECTION

(De notre correspondant.)

Dijon. — Trois ouvrières de l'usine Vidéocolor de Genlis (Côte-d'Or) ont déposé plainte contre X, le syndicat C.F.D.T. s'étant constitué partie civile, à la suite de graves incidents survenus devant les portes de l'usine alors que le tribunal des référés de Dijon avait ordonné l'expulsion des grévistes qui occupaient les locaux depuis le 27 février.

Les membres de la direction, accompagnés de quelques collaborateurs, ont décidé d' « *ordonner* » eux-mêmes l'ordonnance du juge en faisant irruption, le 10 mars au matin, dans la cour de l'usine. Cinq femmes avaient été piétinées par le « commando » ; trois d'entre elles devaient être transportées à l'hôpital de Dijon.

● *Le « tarif syndical » des médecins.* — L'augmentation sauvage des honoraires, décidée unilatéralement par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), entre en application, en principe, à partir du lundi 17 mars. Une nouvelle organisation, le Syndicat de la médecine générale, a appelé ses adhérents à ne pas suivre cette consigne.

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE LA C.G.T.

L'affaire Peugeot : il faudra que la vérité éclate

A la suite de l'article de Michel Castaing relatant les conditions dans lesquelles Philippe Marchau s'est suicidé à Sochaux, M. Gilbert Le Bescond, membre du bureau de la Fédération C.G.T. de la métallurgie, nous écrit :

M. Silvant, chef du personnel, au nom de la direction Peugeot et en accord avec elle, déclare, selon l'article du 23 février, que Philippe Marchau n'aurait pas trouvé l'appui nécessaire auprès de la C.G.T., sinon il ne se serait pas suicidé. M. Silvant nie les faits et les réalités de la pratique mise en œuvre à Sochaux pour combattre les militants et syndiqués C.G.T. et tous ceux des travailleurs, de plus en plus nombreux, qui osent relever la tête.

C'est d'ailleurs la même attitude que nous retrouvons à l'égard de la tribune libre que la télévision, et par conséquent le pouvoir, ont refusé à la C.G.T. pour qu'elle expose son point de vue sur les libertés, parce que nous voulons dire la vérité sur les responsabilités de Peugeot. On me permettra de parler de ce que je connais. Je suis mandaté par ma Fédération de la métallurgie C.G.T. depuis plusieurs mois pour aider notre syndicat C.G.T.

Je dois le dire bien haut, et je serais devant un tribunal, je n'y manquerais pas. Oui, l'action psychologique et la politique antisociale de Peugeot ont contribué pour une large part à ce suicide. Non, la C.G.T. n'a pas de leçon à recevoir de la direction sur la fraternité et la solidarité qui animent et unissent tous les militants de notre organisation syndicale.

Oui, ils ont toute notre reconnaissance car, malgré les entraves, les bassesses, la vile action psychologique organisées contre eux, ils défendent, avec la C.G.T., les travailleurs. Ce ne sont donc pas des intérêts égoïstes, mais la défense des intérêts de classe de la masse de ceux qui peinent et souffrent.

Non, ils n'ont pas baissé les bras. Après la perte de leur camarade, ils ont décidé que le meilleur hommage à lui rendre c'était la poursuite du combat, l'action pour les revendications, pour les libertés de tous les travailleurs.

Oui, je suis avec eux et la C.G.T. tout entière, car ils ont raison, nos camarades : la vérité, il faudra qu'elle éclate. Peugeot a peur de l'opinion publique. La direction a peur qu'elle connaisse, sache, condamne ses pratiques.

Le chef du personnel indique, toujours selon ce même article, qu'il n'y a aucun dialogue possible avec la C.G.T. et que ce sont toujours les mêmes revendications globales qui reviennent. A l'égard de ces dernières, il est incontestable que la C.G.T. pose et défend les revendications d'ensemble de tous les travailleurs, et qu'il n'est pas de son fait que la direction de Peugeot refuse de négocier sur les salaires, le pouvoir d'achat, le rattrapage des salaires avec Renault, la réduction du temps de travail, dont l'accord de 1968 ouvrait la perspective de poursuite des négociations, etc.

Le 20 février, j'ai assisté à la réunion mensuelle des délégués du personnel de la carrosserie employant environ dix mille travailleurs, usine dans l'usine qui employait Philippe Marchau. A notre demande, l'inspecteur du travail était présent. Plus de cent revendications ont été déposées par nos délégués. Les trois représentants de la direction, devant ce nouveau contentieux accusateur de revendications particulières, individuelles et collectives, n'ont pas trouvé mieux, pour l'essentiel des réponses, que de s'abriter derrière le règlement intérieur. Le mépris qu'ils ont affiché en vertu des lois en vigueur n'en démontre pas pour autant une grande assurance, car le mécontentement, et pour cause, s'accumule dans les ateliers et les bureaux.

Trop, c'est trop. La direction de Peugeot a dépassé les bornes. L'heure est donc à la lutte pour de meilleures conditions de vie et de travail, pour plus de justice, de libertés, et c'est cela que craignent les champions du système libéral, Peugeot inclus. Avec notre syndicat C.G.T., nous nous y emploierons pour faire que le dialogue ne soit pas un dialogue de sourds mais celui de véritables négociations et de la vérité.

● *Manifestation pour le maintien des houillères des Cévennes.* — Un millier de personnes, selon les organisateurs, ont manifesté le 15 mars à La Grand-Combe, près d'Alès (Gard), à l'appel du parti communiste pour le maintien en activité du bassin houiller des Cévennes.

AFFAIRES

CHAHUT A ÉVRY (ESSONNE)

M. René Monory a renoncé à inaugurer les Journées départementales de la consommation

De notre correspondant

Evry. — Les Journées départementales de la consommation, qui se sont tenues les 14 et 15 mars à l'Agora d'Evry (Essonne), étaient les premières du genre en France. Articulées autour de stands d'information et d'une exposition organisée notamment avec l'aide des services de l'éducation nationale, elles ont été conçues comme une occasion de rencontre. En faisant appel à des présentations d'essais comparatifs, à des débats, à des projections, etc., elles ont cherché à permettre au consommateur, généralement peu au fait de ses droits les plus stricts, de prendre contact avec l'interlocuteur qui peut lui être du plus grand soutien.

Malheureusement, la manière dont s'est déroulée l'inauguration a nui gravement au rayonnement de ces journées. A l'heure dite, il y avait beaucoup de monde sous le grand hall couvert de l'Agora, face au rang des officiels hésitants. Côte à côte, mêlant cortèges et slogans, on reconnaissait notamment les sapeurs-pompiers et les organisations syndicales. Les premiers parce qu'ils suivent, dans l'Essonne, un mouvement de grève administrative afin d'obtenir des augmentations de salaires; les secondes parce qu'elles désiraient exprimer leurs diverses revendications auprès de M. René Monory, attendu en vain. Car les atermoiements du ministre de l'économie ont largement contribué à la confusion bruyante, qui a duré un bon moment, au grand dam des organisateurs.

A l'initiative d'un comité d'organisation réunissant l'essentiel des associations actives dans l'Essonne, les Journées départementales avaient obtenu au départ l'accord et le soutien du préfet ainsi que ceux du conseil général, à majorité de gauche. Mais les élus, apprenant quelques jours avant l'heure « H », et seulement par la lecture de leur carton d'invitation, que la manifestation d'inauguration serait présidée par M. Monory, leur réaction fut immédiate : ils ont dénoncé aussitôt « *le coup de force du pouvoir qui tente d'utiliser ces journées à des fins de propagande gouvernementale* ».

Prévenu, M. Monory a renoncé finalement à se déplacer, se déclarant « *retenu par d'importantes négociations internationales* ». Il a laissé le directeur de la concurrence et de la consommation, M. Blanc, et le préfet, M. Clanzel, se débrouiller dans la confusion générale. Pour les organisateurs, victimes de ce chassé-croisé truffé de maladresses politiques, le coup était sévère; car, à leurs yeux, les Journées prenaient tout leur poids si elles s'imposaient comme une occasion de consensus. L'anecdote illustre les limites et les aléas dont les organisations de consommateurs sont encore tributaires. Dans ce département de l'Essonne, qui compte près d'un million d'habitants, leur impact est encore faible. Leurs possibilités de recours sur les problèmes dominants (malfaçons des logements, problèmes liés à l'automobile, achats à crédit, meubles) ne sont guère plus satisfaisantes. Avec la « boîte postale 5 000 », créée par l'administration, elles ont bien tenté de résoudre, au coup par coup, des problèmes particuliers, mais, en s'opposant notamment à la C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie) départementale, qui, solidaire des syndicats de salariés, préconise, elle, des interventions plus globales.

Mme Gabrielle Loiseau, présidente de l'UDOC (Union départementale des organisations de consommateurs), a dénoncé, lors de l'inauguration : « *La libération des prix nous écrase* ». Cependant que M. Blanc, au terme d'un long discours euphorique, comparait l'action de défense des consommateurs « *à une longue marche à la chinoise* ». Etait-ce là, pour l'administration, une manière de fixer sa bonne volonté dans un long terme rassurant ?

STÉPHANE BUGAT.

DELLE - ALSTHOM ET ERCOLE MARELLI (spécialistes de l'appareillage électrique) SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION

Delle-Alsthom, filiale du groupe français Alsthom-Atlantique, vient de conclure un accord de coopération avec la société italienne Ercole Marelli. Aux termes de cet accord, Delle-Alsthom cède 70 % des actions de sa filiale italienne Adda à Ercole Marelli. Les deux firmes ont également signé un contrat d'assistance technique et une convention de collaboration à l'exportation.

Delle-Alsthom, spécialiste de l'appareillage électrique haute tension et moyenne tension, fournit, par sa filiale Adda (400 personnes), 30 % du marché italien haute tension en disjoncteurs extérieurs et 90 % en matériel blindé. Le développement de cette filiale était cependant freiné en Italie, où elle est considérée comme une société à capitaux étrangers. Ercole Marelli, spécialisé dans le gros matériel électrique, souhaitait se développer dans l'appareillage haute tension et élargir sa position sur le marché italien et à l'exportation.

LES CRÉANCIERS DE LA S.N.C.I. SE CONSIDÈRENT COMME « SINISTRÉS »

Les créanciers de la Société nationale de constructions industrielles (S.N.C.I.), dont une partie s'est constituée en comité de défense, se considèrent comme « *sinistrés* ». Dans une lettre adressée au ministre de l'économie, M. Monory, ils sollicitent, en conséquence, une aide des pouvoirs publics.

On sait que le président du tribunal de commerce de la Seine, M. Piot, a accordé à la S.N.C.I., en proie à de graves difficultés (*le Monde* des 7 et 9-10 mars 1980), le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites. Or, selon les créanciers (huit cents sous - traitants et fournisseurs, employant plus de quatre mille personnes), Mᵉ Chassagnon, le curateur nommé par le tribunal, leur a notifié qu'ils seraient payés, « *au mieux sous trois mois, au pire dans plusieurs années* ». « *Afin d'éviter d'irrémédiables et successifs dépôts de biens* » les créanciers demandent l'octroi de crédits « spéciaux » et « adaptés ».

D'autre part, le personnel de la S.N.C.I. employé sur le chantier du complexe Plazza à Riyad, dont nous avions dit, dans nos éditions datées 9-10 mars, qu'il « *était arrêté depuis un mois* », nous prie de faire savoir que « *malgré les difficultés actuelles de la société en France, il ne s'est produit aucune interruption de travail sur le site* ».

PRESSE

Le « divorce » « Progrès » - « Dauphiné libéré »

• *Deux sociétés communes en liquidation*

• *M. Lignel rachète « Hebdo-Grenoble »*

De notre correspondant

Lyon. — On vient d'enregistrer deux nouvelles suites du « *divorce de presse* » prononcé entre *le Dauphiné libéré* et *le Progrès* de Lyon, le 23 décembre dernier. Après la liquidation des biens de l'ancienne société commune de publicité, la société P.P.H. (*le Monde* du 7 mars), deux sociétés de services de l'ancien groupe de presse viennent d'être, elle aussi, mises en liquidation de biens. Deux syndics (Mᵉˢ Dutilleuls et Rossignol) ont été nommés pour assurer la liquidation des société SERP (chargée, avant la séparation, des éditions dominicales des deux groupes), intervenue le 10 mars, et E.P. 1 (impression) intervenue le 3 mars.

La faillite de la SERP pose des problèmes particulièrement complexes. C'était en effet la seule société prestataire qui possédait un actif important : trois rotatives lui appartenaient. Deux d'entre elles sont installées à Chassieu, dans la banlieue lyonnaise, une autre à Veurey, près de Grenoble. L'utilisation de ce matériel devrait, en droit, être impossible puisqu'une liquidation impose une vente pour résorber le passif. En fait, les deux anciens partenaires devront trouver un *modus vivendi* pour éviter une querelle stérilisante et néfaste pour l'impression de toutes les éditions. Autre aspect juridique délicat : les sociétés où la SERP possédait d'importantes participations sont gênées par la nouvelle situation. Ainsi la COMAREG, éditrice de journaux gratuits, a un actionnaire (à 42 %) défaillant.

La concurrence *Progrès - Dauphiné* se double aujourd'hui d'une concurrence entre les deux éditeurs des journaux gratuits de la région. La COMAREG (le 69, le 38, le 73, etc.) dirigée par M. Paul Dini, nommé récemment directeur du *Dauphiné libéré*, s'oppose à M. Maurice André, propriétaire des premiers titres lancés sur le marché français des « gratuits » (la série des « hebdos » Loire, Rhône, Isère...).

C'est ainsi qu'on vient d'apprendre l'acquisition par M. Jean-Charles Lignel (*le Progrès*) d'*Hebdo-Grenoble*, journal gratuit diffusé à cent trente mille exemplaires, appartenant jusqu'ici à M. Maurice André. Certains voient déjà dans cette transaction l'ébauche d'un accord plus large de coopération entre les deux hommes, d'abord dans le domaine de la publicité, ensuite sur le plan stéphanois. M. André occupe en effet sur Saint-Etienne une position assez dominante grâce à l'imprimerie moderne qu'il y possède, alors même que dans cette ville les titres de l'ancien groupe Aigles (*l'Espoir*, *la Tribune*) sont très mal équipés. Quoi qu'il en soit, ce rachat d'*Hebdo-Grenoble* marque l'interpénétration des intérêts entre les quotidiens traditionnels et les ennemis farouches d'hier, c'est-à-dire les « gratuits » de toute la région Rhône-Alpes. On ne sait qui investit l'autre, mais il n'est pas sûr que le pluralisme sorte vainqueur de tels accords.

CLAUDE RÉGENT.

● ERRATUM. — Dans un article consacré aux difficultés de la société Jouef, à Champagnole, publié dans nos éditions datées du 14 mars, page 41, et intitulé « La direction estime insuffisants les soixante-cinq licenciements autorisés par la direction départementale du travail », une regrettable erreur de transmission a dénaturé les propos du maire socialiste de la ville, M. Fumey-Badoz. Nous avons en effet écrit : « *L'ancien maire, qui se dit de gauche, élu en mars 1977 à la tête d'une liste d'union, est convaincu de faire les frais* », etc., alors qu'il fallait lire : « *L'ancien maire, élu en mars 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche, se dit convaincu* », etc.

MONNAIES ET CHANGES

RENDONS A LA BANQUE DE FRANCE...

Une coquille typographique a fâcheusement dénaturé le sens d'une phrase dans la revue hebdomadaire du marché de l'argent dans « le Monde » daté 16-17 mars 1980, qui rendait compte d'une « petite révolution » sur le marché monétaire. En commentant la décision prise par la Banque de France de ne plus accorder de pensions à un mois contre bons du Trésor, et de délivrer « au taux du marché » celles à trois et six mois, nous avons écrit que les autorités monétaires « voudraient créer un véritable marché secondaire des bons du Trésor, mais dans la banque, comme cela se passe ailleurs ». C'est « moins dans la banque » qu'il fallait lire, puisqu'il s'agit, précisément, d'obliger les banques à prendre leurs risques en réduisant leur recours (fructueux) au guichet des pensions de l'Institut d'émission.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3175	4,3205	— 225	— 170	— 415	— 345	— 955	— 695
$ can. ...	3,6480	3,6520	— 30	+ 5	— 105	— 5	— 220	+ 70
Yen (100).	1,7310	1,7340	— 30	+ 5	— 50	— 10	— 25	+ 95
DM	2,3355	2,3385	+ 95	+ 135	+ 175	+ 230	+ 550	+ 720
Florin ...	2,1235	2,1265	+ 50	+ 85	+ 95	+ 125	+220	+ 365
F.B. (100).	14,3675	14,3875	— 585	— 380	—1000	— 420	—1900	— 785
F.S.	2,4345	2,4385	+ 165	+ 210	+ 295	+ 345	+ 870	+1065
L. (1 000).	5,0190	5,0245	— 310	— 220	— 595	— 480	—1650	—1305
£	9,4610	9,4705	— 400	— 250	— 710	— 530	—1610	— 990

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	7 3/4	8 1/16	8 7/16	8 1/2	8 7/8	9 5/16	9 11/16
$ E.-U. ..	17 5/8	18 1/8	18 1/2	18 7/8	19 1/16	19 7/16	19 9/16	19 15/16
Florin ...	10	10 5/8	10 3/16	10 15/16	10 1/2	11 1/4	11 13/16	12 9/16
F.B. (100).	13	14	15 3/8	16 3/8	15 5/8	16 5/8	15 3/8	16 1/8
F.S.	2 1/2	2 7/8	5 3/16	5 9/16	6 1/16	6 7/16	7	7 3/8
L. (1 000).	15	17	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	15 3/4	17 1/4	17 1/2	18 1/4	17 7/8	18 5/8	18	18 3/4
Fr. franç..	12 3/4	12 7/8	13 11/16	13 15/16	14 1/16	15 5/16	15	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CROUZET - SFENA

Fin 1979, Crouzet et SFENA, dans un communiqué commun rappelaient les études conduites en vue d'un éventuel rapprochement industriel souhaité par les pouvoirs publics, dans la limite où les complémentarités dégagées permettaient un effet de synergie pour les deux entreprises.

Si ces études, maintenant en voie d'achèvement, ont montré tout l'intérêt d'une étroite coopération, elles ont permis, également, à Crouzet et SFENA d'une part, et aux pouvoirs publics, d'autre part, de constater qu'il était préférable, dans un premier temps, de ne pas mettre en œuvre les principes, toujours délicats et complexes, d'une fusion, mais que cette coopération nécessaire pouvait trouver une harmonieuse concrétisation à travers leur filiale commune S V 2, créée il y a maintenant deux ans et qui apporte, déjà, des résultats substantiels aux deux partenaires.

C'est d'ailleurs pour conforter cet ensemble et le rendre encore plus opérationnel et efficace que SFENA et Crouzet viennent d'accroître leur participation dans le capital de Quantel, société dynamique, à la pointe des études d'optique moderne.

CHARGEURS RÉUNIS

L'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur des Chargeurs réunis, qui s'est tenue le 14 mars 1980 sous la présidence de M. Pierre Bailey, président d'Epargne-Valeur, a nommé M. Jean Raffegeau, 12, rue Margueritte, 75017 Paris, en qualité d'expert chargé d'établir avec M. Mazars, l'expert désigné par le conseil d'administration, le rapport commun, prévu par la loi, dans lequel ces experts indiqueront le taux de conversion des parts de fondateur en actions qui leur paraîtra équitable et exposeront les méthodes retenues pour sa détermination.

C'est au vu de ce rapport que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera ensuite appelée à se prononcer sur la proposition de conversion des parts de fondateurs en actions.

Le rapport des experts sera tenu au siège social et au greffe du tribunal de commerce de Paris à la disposition de tout intéressé, à compter de la convocation dans les journaux d'annonces légales de cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Enfin, au cours de leur assemblée du 14 mars 1980, les porteurs de parts de fondateur ont élu deux représentants de la masse qu'ils constituent :

M. Henri Lecompte, 49, rue Saint-Vincent, 75018 Paris ; M. Paul Bresson, 25, rue Montebello, 78000 Versailles.

SOURCE PERRIER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Source Perrier s'est tenue à Vergèze (Gard), le 11 mars 1980.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1979, se soldant par un bénéfice de 57 803 963,72 F contre 29 144 247,46 F (après déduction de plus-values à long terme de 15 416 801,29 F) pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé s'est élevé à la même date à 75 617 465,06 F contre 36 412 527,07 F au 30 septembre 1978.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 8 F par action correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 12 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 avril 1980 contre remise du coupon nº 40.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue à l'issue de la précédente, a décidé d'augmenter le capital de la société de 262 687 500 F à 350 250 000 F par incorporation de réserves, avec attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

Elle a conféré au conseil d'administration tous pouvoirs pour arrêter les modalités de répartition entre les actionnaires des 1 751 250 actions nouvelles créées en représentation de cette augmentation de capital.

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT VORM AUGUST THYSSEN HUTTE

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire, le vendredi 25 avril 1980, à 10 heures, à la Mercatorhalle, König-Heinrich-Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1) Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1979, ainsi que du rapport du conseil de surveillance sur l'exercice 1978-1979 ; répartition du bénéfice de l'exercice 1978-1979 ;

2) Quitus en faveur du directoire et du conseil de surveillance ;

3) Renouvellement du conseil de surveillance ;

4) Modification des statuts ;

5) Nomination du commissaire aux comptes.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'Assemblée générale ou à s'y faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions, avant le 18 avril 1980, chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris, 75009, ou faire notifier à celle-ci avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE « B.P.G.F. »

Le conseil d'administration de la Banque privée de gestion financière « B.P.G.F. », qui s'est réuni le 12 mars 1980 sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, a procédé à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice 1979, clos le 31 décembre 1979.

Le bénéfice net de l'exercice après amortissements, provisions et impôts, s'élève à : 42 029 096,86 francs, dont 25 979 007,58 francs de plus-values nettes à long terme. En 1978, le bénéfice net était de 28 348 504,50 F dont 13 007 730,48 francs de plus-values nettes à long terme.

Compte tenu du report antérieur de : 11 081 645,47 francs, le solde disponible du compte de « pertes et profits » s'élève donc à 53 110 742,33 francs.

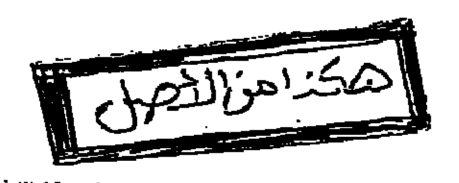
Sur ce montant, il sera procédé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 mai 1980, à la distribution d'un dividende global de 10 227 320 francs, représentant 40 F net par action ; compte tenu d'un avoir fiscal de 20 francs, le dividende total par action sera de 60 francs, soit un montant identique à celui de l'exercice précédent.

Après affectation de 25 millions 979 007,58 francs à la réserve légale et à la réserve spéciale des plus-values à long terme, il sera laissé 16 904 414,75 francs au report à nouveau.

Les fonds propres de la société, au 31 décembre 1979, après affectation et répartition, s'élèveront à 288 millions 705 269,70 francs contre 244 millions 878 372,64 francs au 31 décembre 1978.

Rappelons que la Société privée de gestion financière et foncière « S.P.G.F. » a, au cours de l'année 1979, absorbé la Banque française de dépôts et de titres « B.P.D.T. », dont elle avait pris le contrôle en 1978. A la suite de cette opération, la S.P.G.F. est devenue banque d'affaires et a changé sa raison sociale en Banque privée de gestion financière, « B.P.G.F. ».

Les différents départements de la Société ont été regroupés le 17 décembre 1979 dans un nouveau siège social, 61, rue de Monceau, à Paris-8ᵉ.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 MARS

La baisse se ralentit un peu

Assez sévère à la fin de la semaine écoulée, le mouvement de baisse, qui affectait la Bourse de Paris, s'est un peu ralenti lundi dans un marché modérément actif et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à — 0,8 % environ, en dessous de son niveau précédent.

Des pertes ont encore été relevées dans les différents compartiments de la cote mais leur ampleur a diminué et, en dehors de quelques cas bien précis, elles n'ont guère excédé 1,3 % en moyenne. Parmi les valeurs les plus défavorisées, citons B.C.T. (— 4,7 %), Maisons Phénix (— 3,2 %), Auxiliaire d'Entreprises (— 3,2 %), S.I.A.S. et Esso (— 3,1 %).

Les investisseurs auraient-ils retrouvé leur sang-froid ? C'est beaucoup dire. De grosses ventes ont encore été enregistrées mais l'effet occasionné a été en large partie contre-balancé par les achats des SICAV-Monory qui ont jusqu'à la fin du mois de mars pour réinvestir les sommes collectées en 1979.

La séance de lundi n'a donc pas été très significative. Au reste, le sentiment n'était pas bon autour de la corbeille, beaucoup redoutant, en liaison avec le plan anti-inflation du président Carter, une nouvelle flambée des taux d'intérêt, mais aussi un renchérissement de la facture pétrolière à payer par la France, consécutif à la remontée concomitante du dollar. Notons, à cet égard, que le déficit élevé de la balance commerciale en février, principalement imputable à la hausse des prix pétroliers, a ajouté à la mauvaise impression déjà causée.

La baisse de l'or s'est accélérée, le lingot abandonnant 3 390 F (— 4,6 %) à 69 200 F. Le napoléon, cependant, a peu varié, s'établissant à 650 F (— 0,10 F) tandis que son satellite, la rente 4 1/2 % 1973, baissait d'environ 2 %.

LONDRES

Le fait saillant est la nouvelle et forte baisse des mines sud-africaines, en liaison avec le repli prononcé de l'or. Recul des industrielles, des pétroles et des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 499 .. contre 523 .

VALEURS	CLOTURE 14/3	COURS 17/3
Beecham	112 ..	116 ...
British Petroleum	352 ...	348 ...
Courtaulds	69 ..	69 ...
*De Beers	9 20	8 90
Imperial Chemical	363 ..	360 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	360 ..	343 ...
Shell	370 ...	365 ...
Vickers	119 .	119 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 1/4
*West Driefontein	61 1/4	59 1/2
*Western Holdings	57 ...	53 1/2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE WORMS. — Bénéfice net pour 1979 : 45,22 millions de francs contre 36.03 millions, dont 12 millions de plus-values contre 3 millions. Dividende global : 30,25 F contre 18,75 F.

BANQUE LA HENIN. — Emprunt de 300 millions de francs à taux d'intérêt variable en fonction de la moyenne mensuelle du loyer de l'argent sur le marché monétaire, mais jamais inférieur à 10 %. Amortissement en huit ans.

CREDIT DU NORD. — Emprunt de 300 millions de francs à taux d'intérêt variable en fonction de la moyenne mensuelle du loyer de l'argent sur le marché monétaire, mais jamais inférieur à 10,5 %. Amortissement en huit ans.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	13 mars	14 mars
Valeurs françaises	103,1	101,9
Valeurs étrangères	101,9	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107	104,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/3	17/3
1 dollar (en yens)	248 80	249 40

MATIÈRES PREMIÈRES

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 mars 1980

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 133,40 (136,40) ; juil., 134 (137) ; sucre, mai, 19,40 (23,05) ; juil., 20,57 (25,57) ; café, mai, 189,40 (188,50), juil., 192,90 (192,11).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 224 (257), août, 234,50 (273) ; café, mai, 1 652 (1 648), juil., 1 670 (1 666) ; cacao, mai, 1 397 (1 406), juil., 1 410 (1 430).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, inch. (1 310), juil., 1 305 (1 300) ; café, mai, 1 543 (1 535), juil., 1 564 (1 560) ; sucre (en francs par tonne) : juillet, 2080 (2 420), août, 2 130 (2 455).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 435 (448 1/2), juil., 448 3/4 (454 1/2) ; maïs, mai, 271 1/2 (275 1/2), juil., 284 1/4 (286).

Indices : Moody's : 1 261,20 (1 401,70)
Reuter : 1 719,7 1 775,8).

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 1 014 (1 105) ; à trois mois 1 027 (1 126) ; étain comptant 7 775 (8 290) ; à trois mois 7 830 (8 300) ; plomb 498 (540) ; zinc 336 (343) ; argent (en pence par once troy) 1 085 (1 490).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 93,20 (106) ; argent 24 (32,10) ; aluminium (lingots) inch. (71) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (102,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (390-400). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) 2 301 (2 470).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 77,65 (81,25) ; juillet, 77,10 (81,55). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai, inch. (265) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (218). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars 29,20 (28,80).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 68-69 (71,45-71,60). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 323-324 (336-337).

BOURSE DE PARIS - 17 MARS - COMPTANT

VALEURS | % du nom. | % du coupon — VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours

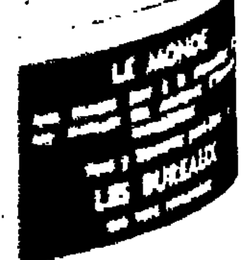
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 290	4 376	4 170	4 380
Allemagne (100 DM)	233 680	233 740	227	239
Belgique (100 F)	14 277	14 300	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 900	212 65	207	218
Danemark (100 krd)	74 730	74 800	72 500	77 500
Norvège (100 k)	85 270	84 570	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 478	9 539	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 026	5 025	4 850	5 2.0
Suisse (100 fr.)	243 160	244 4..	237	249
Suède (100 krs)	99 120	98 570	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 62	32 264	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 222	6 254	5 900	6 400
Portugal (100 esc.)	8 685	8 720	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 668	3 675	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 742	1 750	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	71000	693..
Or fin (en lingot)	72590	69200
Pièce française (20 fr.)	650 10	650
Pièce française (10 fr.)	361	362
Pièce suisse (20 fr.)	638	634
Union latine (20 fr.)	535	536
Souverain	666 ..	644
Pièce de 20 dollars	2500 ..	2730 ..
Pièce de 10 dollars	1412	1280
Pièce de 5 dollars	..	...
Pièce de 50 pesos	3225	3081
Pièce de 10 florins	640 10	585



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *MM. Jean Bernard et Roland Morin* ont été nommés, ce lundi 17 mars, hauts conseillers auprès du directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), M. Philippe Laudat. M. Bernard, qui dirige la clinique du sang à l'hôpital Saint-Louis, sera haut conseiller médical ; M. Morin, qui a récemment démissionné du poste de directeur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), sera haut conseiller pour l'administration de la recherche.

● *200 kilos d'explosifs volés en Corse.* — Un inconnu a volé 200 kilos de dynamite en attaquant une fourgonnette qui les transportait, le 17 mars au matin, près de Borgo, en Corse-du-Nord.

TOUTE CETTE SEMAINE

Grèves et manifestations dans les écoles, lycées et collèges

La semaine qui commence ce lundi 17 mars sera marquée par un ensemble d'actions de protestations et de revendications dans les écoles, les collèges et les lycées. Protestations contre les mesures de « redéploiement » envisagées au moment où se prépare la « carte scolaire » pour la rentrée de l'automne prochain, c'est-à-dire les ouvertures et fermetures de classes, les transferts, créations et suppressions de postes. Revendications concernant les emplois, les salaires, les conditions de vie et de travail des enseignants, l'exercice des droits et libertés syndicales.

Tandis que des journées de grève et de manifestations ont déjà eu lieu et continuent depuis fin février, en particulier dans les écoles primaires de Paris, des coordinations des instituteurs grévistes parisiens sont prévues : régionale le lundi 17 mars et nationale le 18.

Ce lundi 17 mars, les personnels d'éducation et de surveillance (conseillers d'éducation, maîtres d'internat, surveillants d'externat) sont appelés à la grève dans le second degré.

Le mercredi 19 mars sera le jour de la manifestation nationale, à Paris, des instituteurs et des institutrices de toute la France, à l'appel du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.). Le jeudi 20 mars, vingt et une sections départementales de ce syndicat se joindront à la grève organisée dans les collèges et les lycées par les cinq syndicats du second degré (1) ; l'un d'eux, le SGEN-C.F.D.T., demande aux instituteurs d'étendre aux écoles le mouvement de grève ce jour-là. Une manifestation aura lieu, à Paris, ainsi que dans les chefs-lieux d'académie et de département.

Vendredi 21 mars, ce sera au tour de l'enseignement privé d'entrer dans l'action : pour la première fois, cinq syndicats (C.F.T.C., C.F.D.T., autonome, C.G.T., C.G.C.) appellent en commun à une journée de grève contre les mesures d'austérité et pour l'égalisation de la situation des maîtres de l'enseignement privé et ceux du secteur public. Seul le syndicat F.O., tout en s'associant à la demande d'ouverture de négociations, refuse de participer à cette grève.

Dans ce vaste mouvement, auquel se joint le Syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (SCENRAC) lorsque l'action est dirigée « *uniquement contre les modifications abusives de la carte scolaire* », la Confédération nationale du groupe autonome (C.N.G.A.) recommande à ses adhérents de ne pas s'associer à la grève du 20 mars « *tout en les laissant libres (...) de leur décision personnelle* ». Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC - indépendant) adopte une position moyenne : il appelle à la grève du 20 mars dans les départements où les syndicats organisateurs l'ont consulté.

(1) Deux syndicats de la FEN (le Syndicat national de l'enseignement de second degré [SNES] et le Syndicat de l'éducation physique (SNEP), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-[SNEP]), le Syndicat général de l'enseignement technique et professionnel (SNETP-C.G.T.) et le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant).



L'Arabie Saoudite pourrait aider Dassault-Breguet à financer la mise au point de l'avion Mirage 4000

Koweït (*A.F.P.*). — L'Arabie Saoudite aurait décidé de verser 1 500 millions de dollars (environ 6 450 millions de francs) au groupe privé Dassault-Breguet pour la construction du nouvel avion de combat Mirage 4000, croit savoir le quotidien koweïtien *Al Qabas* du dimanche 16 mars. Citant des « *sources américaines* » et une correspondance de Washington, le journal ajoute que « *le gouvernement saoudien aurait pris cette décision pour relancer le projet du Mirage 4000, abandonné faute de capitaux* ».

D'autre part, *Al Qabas* affirme que les relations entre l'Arabie Saoudite et la France se sont considérablement renforcées, essentiellement dans le domaine militaire, depuis la visite en mars du président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, dans le golfe Persique et les déclarations de Paris sur le problème palestinien.

***

En réalité, le projet de Mirage 4000 n'est pas abandonné, puisque le prototype a accompli, à ce jour, une centaine d'heures de vols d'essai depuis son premier vol il y a un an. Mais le financement de ce programme, destiné essentiellement à l'exportation, est pour l'instant le résultat d'une initiative privée du constructeur français, qui estime à environ 6 milliards de francs le coût des dépenses à consentir encore jusqu'à la mise au point définitive de l'avion, y compris les frais d'industrialisation.

L'Arabie Saoudite, qui a déjà acheté des appareils américains F-5 et F-15, n'a jamais dissimulé qu'elle pouvait être éventuellement intéressée par le biréacteur de supériorité aérienne Mirage 4000 pour compléter ses forces de combat. Si Ryad décidait de participer aux dépenses de développement de cet avion, il lui faudrait néanmoins obtenir l'accord de Paris, mais on sait que, lors de son récent voyage au Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing avait souligné combien la France était attentive au maintien de la sécurité dans cette région.

A ce jour, Dassault-Breguet n'a reçu aucune contribution financière de l'Arabie Saoudite pour les études sur le Mirage 4000.

Réunie sur l'initiative du président de la République

UNE CONFÉRENCE POURRAIT DÉBATTRE EN JUILLET DE L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'ILE-DE-FRANCE.

« *Nous n'avons pas prêché dans le vide* », a déclaré M. Michel Giraud, le président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France en sortant de l'Elysée où pendant une heure, en compagnie du vice-président et du rapporteur général du budget, il a été reçu par le président de la République.

M. Giraud déclare avoir acquis la conviction que M. Giscard d'Estaing était, comme lui, partisan d'une nécessaire révision du schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. Le nouveau schéma pourrait, estime-t-il, être présenté avant la fin de l'année aux responsables régionaux.

Le président de la République a annoncé à M. Giraud que pourrait être organisée en juillet 1980 une « conférence de l'Ile-de-France » rassemblant autour du premier ministre les ministres concernés et les responsables politiques et économiques de la région. Au cours de cette réunion seraient débattues l'ensemble des questions intéressant l'avenir de Paris et des sept départements de l'Ile-de-France.

Le numéro du « Monde » daté 16-17 mars 1980 a été tiré à 558 485 exemplaires.

CINQ SKIEURS SONT TUÉS DANS LES ALPES

Grenoble. — Cinq skieurs sont morts, samedi 15 et dimanche 16 mars, dans les Alpes. Tous ont été emportés par des avalanches alors qu'ils évoluaient en ski hors piste. Deux skieurs, qui effectuaient samedi la descente des vallons de la Meije, dans le massif de l'Oisans, ont déclenché une avalanche qui emporta l'un d'eux, M. Nicolas Veith, vingt-quatre ans, de Montpellier, sur sept cents mètres. Il a été tué sur le coup.

Dimanche, cinq randonneurs américains, qui s'étaient engagés sur l'itinéraire dit du « *Pas de la chèvre* », à Chamonix (Haute-Savoie), ont été victimes d'une rupture de la couche de neige qu'ils traversaient. Deux skieurs ont été tués. Un seul, pour l'instant, a été retrouvé par les six chiens d'avalanche et les cinquante secouristes qui se sont rendus sur les lieux.

Aux Contamines - Montjoie (Haute-Savoie), un skieur, dont l'identité n'est pas encore connue, a été retrouvé mort sous deux mètres de neige par les secouristes du peloton de gendarmerie de montagne de Saint-Gervais.

Enfin, à Val-d'Isère, c'est un moniteur de ski de l'U.C.P.A. qui a été victime, hors des pistes balisées, d'une avalanche. M. Jean-Marc Porret, vingt-cinq ans, est décédé par asphyxie sous un mètre cinquante de neige. — G. F.

A Londres

UNE STATION DE MÉTRO MISE A SAC PAR DES JEUNES GENS

Une station de métro de Londres, celle de Neasden, a été mise à sac samedi 15 mars par des jeunes gens appartenant à la bande des « Skinheads » (les « crânes rasés »). Il y a eu une quarantaine de blessés. Les dégâts, provoqués à coups de marteaux et de masses dérobés dans une réserve de la station, sont évalués à plusieurs milliers de livres. — (*Reuter, A.P.*)

DIX-SEPT PERSONNES ÉCROUÉES POUR USAGE ET TRAFIC DE DROGUE

Dix-sept personnes ont été écrouées pendant le week-end après la découverte en Charente-Maritime et dans le Loir-et-Cher de réseaux d'usage et de trafic de drogues.

Onze personnes, âgées de dix-neuf à trente-trois ans, ont été interpellées à Saintes et à Rochefort (Charente-Maritime) le dimanche 16 mars, nous signale notre correspondant, parce qu'on avait trouvé à leur domicile du haschisch et des seringues qui recelaient des traces d'héroïne. Pour la plupart elles habitaient dans des baraquements situés un peu à l'extérieur de Saintes et ne travaillaient pas. Huit personnes ont été inculpées d'usage et de trafic de stupéfiants par le parquet de Saintes et écrouées.

D'autre part, dix-huit personnes, âgées de vingt à vingt-trois ans, ont été appréhendées à Blois (Loir-et-Cher) dimanche 16 mars pour des motifs semblables : neuf d'entre elles ont été écrouées. La plupart étaient sans emploi. L'une des personnes interpellées, M. Patrick Ferrand, se déplaçait souvent à Paris ou à Amsterdam et aurait rapporté de chaque voyage d'importantes quantités de haschisch.

Le vol de Perpignan

D'autre part, le bilan exact du vol des médicaments extrêmement toxiques commis dans les locaux de l'hôpital de Perpignan (Pyrénées-Orientales) dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 mars (« le Monde » daté 16-17 mars) est maintenant connu. On a en effet dérobé dans la pharmacie centrale de l'hôpital 300 ampoules de morphine, 70 ampoules d'opium, 10 grammes de chlorhydrate de morphine, 3,5 kilos de laudanum, 1 000 comprimés de mandrax, 30 grammes de chlorhydrate de cocaïne et une quantité non connue de palfium de cocaïne.

ATTENTAT CONTRE UN IMMEUBLE ABRITANT DES SERVICES DE LA D.S.T.

Un immeuble situé au 16 de la rue Rembrandt, dans le huitième arrondissement de Paris, à proximité du parc Monceau, a été l'objet, le samedi 15 mars peu avant minuit, d'un attentat à l'explosif qui a provoqué des dégâts de moyenne importance. En revanche, un grand nombre de vitres des habitations d'alentour ont été brisées par l'explosion.

Le bâtiment, haut de quatre étages, qui fait l'angle avec la rue Murillo, abrite, entre autres, certains services de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire), les services français du contre-espionnage. Il ne figure pas à l'annuaire du téléphone et ses volets sont tenus fermés en permanence. L'attentat n'a pas été revendiqué.

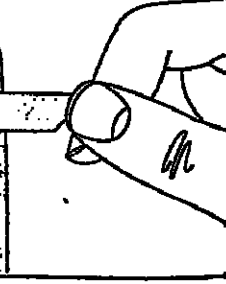
IMPORTANT VOL DE TAPISSERIES D'AUBUSSON A PARIS

Des cambrioleurs ont dérobé, dans la nuit du samedi 15 mars au dimanche 16 mars, une quarantaine de tapisserie d'Aubusson, anciennes et modernes, d'une valeur totale d'environ 3 millions de francs, aux établissements Braquenié situés 16, rue Vivienne à Paris-2e. Selon les premiers éléments de l'enquête, ils ont pénétré dans la galerie par un vasistas situé sur les toits.

Dans la place, ils ont décroché des murs des tapisseries de toutes dimensions dont « la Moisson », de Van Orley, tissée au seizième siècle par les ateliers de Paris. Ils n'ont plus eu ensuite qu'à sortir leur butin par la porte de l'établissement, ouverte de l'intérieur, et à le charger, vraisemblablement dans une camionnette garée rue Vivienne. Le concierge de l'immeuble, dont la loge se trouve à proximité du porche d'entrée, n'a entendu aucun bruit.







A B C D E F G

هكذا من الأصل